God
942·08
Bla/Dix
100000

00100000

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

DIX ANS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE

IV

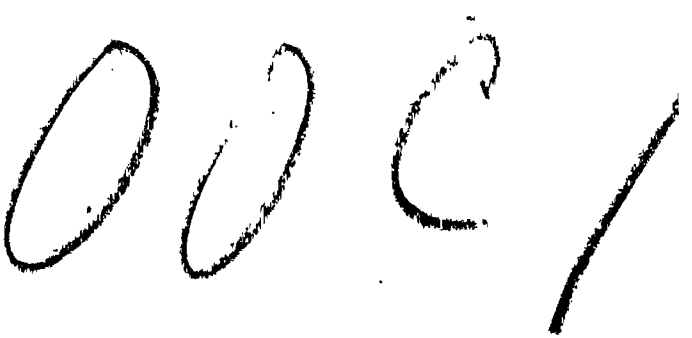

DIX ANS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

IV

00-C-7

100000

C·L

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

RUE AUBER 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1879

Droits de reproduction et de traduction réservés.

God
Fr 942.08
Bla/Dix
100000

00100000

DIX ANS

DE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE

ANNÉE 1864.

I.

UN HOMME PENDU.

13 janvier.

J'ignore si le ministre de l'intérieur, sir George Grey, a dormi cette nuit; mais, à sa place, il me semble qu'une vision funèbre m'eût tenu éveillé. J'aurais cru voir se dresser devant moi dans les ténèbres le fantôme livide de ce pauvre ouvrier qu'hier, à neuf heures du matin, on a pendu, dans Londres, à « Horsemonger-Lane gaol ».

Ah! ils peuvent se moquer tout à leur aise de la *sensiblerie* des philanthropes, ceux qui croient qu'on efface le sang avec du sang; qu'on tue le crime en tuant le criminel; qu'on empêche le retour du mal en étranglant ou en décapitant le repentir; qu'on décrie le meurtre par

le spectacle hideusement solennel du meurtre, et que le suprême gardien de la morale est le bourreau ! L'exécution de Samuel Wright et les circonstances qui l'ont précédée ont un caractère décisif. Il faut que les partisans de la peine de mort en prennent leur parti : encore quelque temps et le bourreau sera tout à fait passé de mode.

Non, je ne pense pas que jamais place publique ait été témoin d'une tragédie plus émouvante, plus profonde, plus digne d'arrêter l'attention des philosophes, que celle qui s'est jouée hier, au moment où un homme nommé Calcraft a passé une corde autour du cou d'un autre homme nommé Samuel Wright, et, au nom de l'humanité, en présence d'un prêtre qui priait, l'a étranglé.

Justement, la princesse de Galles venait d'accoucher d'un fils; c'est à peine si les cloches mises en branle pour célébrer cette heureuse nouvelle avaient cessé de retentir, et la reine, qui a le droit de grâce, était dans la joie.

Aussi, quand la foule assemblée là a entendu sonner neuf heures sans rien voir paraître, elle s'est livrée à l'espérance. Il est si facile, il est si doux à prononcer, surtout dans le bonheur, le mot miséricordieux qui arrache un homme au gibet, et sa mère, sa femme, ses enfants à des angoisses pires que la mort! La grâce de Samuel Wright était sans doute arrivée; du moins elle était attendue...

Ainsi pensait la foule; et, je le répète, le cœur de chacun battait d'émotion et d'espoir.

Car elle n'était pas, cette foule, animée, comme à l'ordinaire, d'une curiosité brutale; elle n'était pas impatiente de savourer les horreurs d'un de ces drames dont la société veut bien fournir la mise en scène. Elle tremblait, au contraire, pour les jours du condamné; et si elle était beaucoup moins considérable qu'on ne la voit en semblable circonstance, c'est parce que, la veille, un très grand nombre d'ouvriers accourus pour s'informer du sort réservé à Samuel Wright s'en étaient retournés

disant : « Nous ne voulons pas assister à un meurtre. »

Pour le prévenir, ce meurtre, que n'avait-on pas fait? Députations sur députations avaient été envoyées à sir George Grey; les magistrats dont l'office est de visiter la prison de « Horsemonger-Lane » lui avaient présenté un « mémorial » montrant comme quoi le malheureux n'aurait pas été condamné si l'on avait tout su, si l'on avait eu le temps de tout savoir. Une pétition couverte de nombreuses signatures avait été adressée au prince de Galles; la reine avait été conjurée de prononcer la parole qui sauve; il y avait eu des processions suppliantes d'ouvriers dans les quartiers populeux de Lambeth, de Southwark; il s'était tenu de grands meetings populaires, concluant tous à la miséricorde; la presse avait parlé dans ce sens; il n'était pas jusqu'à l'avocat chargé du rôle d'accusateur public qui ne fût intervenu pour essayer de défaire son propre ouvrage; de toutes parts, des profondeurs de la population surtout, ce cri s'était élevé: « Grâce! grâce! » Et hier, tous ces efforts ayant échoué, hier, à l'heure où, selon la phrase sacramentelle, la justice allait avoir son cours, les banquettes dressées à l'avance pour les *curieux* étaient vides; au lieu de fenêtres garnies de spectateurs et louées à des prix fabuleux, on n'apercevait que jalousies baissées en signe de deuil; parmi ceux que ces sortes de spectacles ont l'affreux pouvoir d'attirer, les uns ne s'étaient pas senti la force de rester jusqu'à la fin, et les autres étaient restés pour maudire, non le patient, mais l'échafaud.

Le gouvernement connaissait si bien les sentiments du peuple — et comment aurait-il pu ne pas les connaître? — qu'il avait pris, en prévision d'une émeute, des précautions extraordinaires. Le ban et l'arrière-ban de la police avaient été convoqués. Appareil superflu! c'était par des anathèmes plus redoutables que des actes de violence qu'il s'agissait, pour les assistants, d'exprimer leur indignation!

Ainsi que je l'ai dit, il y eut un éclair d'espérance. Mais lorsque la cloche de la prison tinta, un sourd, un effrayant murmure succéda au pathétique silence qui avait régné jusqu'alors; un des assistants dit : « Prions pour notre frère Samuel Wright, » et ils se mirent à prier. Les shérifs parurent, et le prêtre, et l'exécuteur, et le condamné. Alors ce fut une tempête de malédictions, d'imprécations, de hurlements. « Honte! horreur! c'est un meurtre! » criaient les uns. « Bravo, Wright, courage! Que Dieu te bénisse, camarade! » criaient les autres. Et il y en avait aussi qui criaient : « Plus de pendaison! »

Le condamné, pâle mais ferme, fit effort pour se dresser de toute sa hauteur, rejetant sa tête en arrière, et salua la foule si bas, si bas, qu'on crut qu'il se laissait tomber; mais il se redressa et salua de nouveau; la corde autour du cou, il saluait encore. Et la foule de rugir. Au moment où le condamné devint un cadavre, un homme vigoureux s'évanouit.

Ceux qui l'entouraient chargèrent aussitôt le corps sur leurs épaules et l'emportèrent comme un sinistre gage de l'émotion populaire. En même temps on se passait de main en main un placard, rédigé la veille, et où étaient écrits ces mots :

« Hommes et femmes de Londres, abstenez-vous d'assister à cette œuvre d'iniquité. Laissez Calcraft et Cie faire leur besogne, sans autre témoin de leur crime que Dieu. »

Ce Samuel Wright était donc innocent, me demanderez-vous? Non : lié avec une femme de mauvaise vie, il l'avait tuée dans un élan de fureur jalouse, lorsqu'elle le menaçait de le tuer lui-même. Son crime était certain; il l'avait avoué et n'avait pas voulu qu'on le défendît. Mais il existait en sa faveur, dans l'opinion de la classe ouvrière, des circonstances atténuantes dont elle ne jugeait pas qu'on eût tenu suffisamment compte, et sur lesquelles on avait en effet passé rapidement, l'arrestation de Samuel Wright,

son procès, sa condamnation, n'ayant pas, selon l'expression d'un journal anglais, le *Daily Telegraph*, pris plus de temps qu'il n'en faut pour vendre une maison ou acheter un jardin.

Et puis, quelques jours auparavant, un répit avait été accordé à George-Victor Townley, coupable précisément du même crime que Samuel Wright.

Or, Townley était un *gentleman*, il appartenait à ce qu'on appelle une *bonne famille*: il avait de l'argent, il avait des amis. Wright était un ouvrier, il était pauvre, il était sans protecteurs. Voilà ce qui a révolté la conscience populaire. Le placard dont j'ai parlé plus haut portait : « Wright sera-t-il pendu? S'il en est ainsi, il y a une loi pour le riche et une loi pour le pauvre. » Et, parmi les cris dont la foule poursuivait, hier, l'exécuteur dans l'accomplissement de ses funèbres fonctions, on distinguait celui-ci : « Où est Townley! »

Townley est dans une maison d'aliénés. Quand il assassina par jalousie la femme qu'il aimait, il était en pleine possession de ses facultés : c'est certain. Quand il fut déclaré coupable, il avait toute sa raison : personne ne le nie. Mais, depuis sa condamnation, par suite des démarches de son « solicitor » et grâce à l'active influence de ses amis, il s'est trouvé qu'il était devenu fou : deux magistrats et deux médecins ont témoigné du fait. Que devait décider sir George Grey? Que pouvait-il décider? La loi défend de tuer un fou, reconnu tel.

Townley est donc dans une maison de santé, tandis que Samuel Wright est maintenant sous terre. Mais si Townley a été atteint de folie depuis sa condamnation? Est-ce donc là une chose impossible? Malheureusement, le peuple est soupçonneux. Beaucoup croient que Townley n'aurait pas été déclaré fou s'il n'avait pas été riche, ou qu'on aurait découvert la folie de Wright s'il n'avait pas été pauvre. Sous le règne de George II, on pendit lord Ferres avec un

cordon de soie, mais enfin on le pendit, tant les esprits étaient peu disposés, même alors, à s'accommoder d'une violation flagrante du grand principe de l'égalité devant la loi! Vous pouvez voir par ce qui précède que, sur ce point, l'opinion populaire n'a rien perdu de sa susceptibilité.

Toutefois, dans ce qui vient d'avoir lieu, il n'y a pas seulement une protestation en faveur du principe de l'égalité devant la loi; il y a aussi une protestation contre la peine de mort.

II.

LA QUESTION DANOISE.

I

25 janvier.

En dépit de tous les symptômes belliqueux, beaucoup d'esprits s'obstinent ici à ne pas croire que la question des duchés puisse aboutir à une guerre sérieuse.

Pourquoi? La raison en est dans la politique que les cours de Vienne et de Berlin ont intérêt à adopter dans cette question, et paraissent avoir effectivement adoptée.

Que l'intérêt de l'Autriche et de la Prusse, ou plutôt des gouvernements autrichien et prussien, diffère essentiellement, en ce qui touche le Schleswig-Holstein, de celui des petits États allemands et du peuple allemand considéré dans son ensemble, comment le nier?

Tout d'abord, il s'agit ici d'un pays qui réclame son indépendance, qui invoque le principe de nationalité : quoi de moins propre à éveiller les sympathies des gouvernements de Berlin et de Vienne? Car enfin qu'y a-t-il, je le demande, dans les réclamations des Schleswig-Holsteinois,

dont les Polonais du duché de Posen ne soient autorisés à s'armer contre la Prusse et les Hongrois contre l'Autriche? Voilà ce que M. de Bismark et M. de Rechberg doivent comprendre à merveille. De leur part, jouer avec la question danoise, ce serait jouer avec le feu.

Mais ce danger n'est pas le seul. Une grande guerre, faisant suite à un grand mouvement populaire de l'Allemagne, ne pourrait manquer de donner une vive impulsion à ce désir d'arriver à l'unité, qui est devenu plus que jamais le tourment de la nation allemande. Or, il y a quelque chose de formidable qui gronde au fond de ce désir, c'est la révolution.

Si l'Allemagne d'aujourd'hui n'avait pas deux têtes, l'espoir d'être cette tête unique sans laquelle il est difficile qu'un corps vive serait, soit pour Berlin, soit pour Vienne, une tentation suffisante. Mais, la situation étant ce qu'elle est, n'est-il pas naturel que l'Autriche et la Prusse redoutent également cette crise suprême de l'unité allemande qui, les mettant aux prises d'une manière fatale et les engageant l'une contre l'autre dans un combat mortel, risquerait de ne laisser dans la Germanie, enfin rendue à elle-même, qu'une puissance debout, celle de la démocratie?

L'Italie a fait son unité en se servant de la démocratie, mais sans lui abandonner le pouvoir, parce qu'elle a reçu les secours du dehors, parce qu'elle a pu se rallier autour d'un gouvernement constitué avec force, présentant à la liberté des garanties, et le seul autour duquel il parût possible de se rallier. Mais en Allemagne, qui de l'empereur d'Autriche ou du roi de Prusse est en mesure de jouer le rôle de Victor-Emmanuel? et quelle ville allemande fournirait à l'unité militante ou reconquise ce centre que, à défaut de Rome, l'Italie a trouvé dans Turin?

Dans l'Allemagne en travail de son unité, l'exaltation de Berlin, c'est la déchéance de Vienne; l'exaltation de

Vienne, c'est la déchéance de Berlin; et un conflit entre les deux, c'est, selon toute probabilité, le triomphe de la démocratie, c'est la révolution couronnée à Francfort.

Au fond, l'Allemagne, en prenant les armes pour les Schleswig-Holsteinois, prend les armes pour son unité. Le mouvement qui l'emporte en couvre un autre bien plus vaste, bien plus profond et d'une bien plus haute portée. De là les frayeurs mal déguisées de la Prusse et de l'Autriche; de là leurs efforts, non pour faire face à ce mouvement, parce qu'elles le jugent trop fort, mais pour le déjouer, parce qu'elles le jugent dangereux.

Qu'on se rappelle 1848! Les Schleswig-Holsteinois étaient en pleine insurrection contre le Danemark. Forcé par la révolution de Berlin d'envoyer une armée à leur secours, le roi de Prusse rassura la cour de Copenhague par des avis secrets, paralysa par des ordres secrets l'action de ses propres troupes, finit par les rappeler et, une fois la révolution de Berlin domptée, n'intervint de nouveau dans les duchés que pour les désarmer et, de concert avec l'Autriche, les livrer au Danemark. L'accession des deux cours à ce protocole de 1852 que, comme membres de la Confédération germanique, elles n'avaient pas le droit de signer sans le consentement de la Diète, fut la conséquence logique de cette politique, très anti-allemande, mais très *austro-prussienne*.

Eh bien, ce qui se passe aujourd'hui n'est que le second acte de cette comédie. Au mépris des décisions de la Diète, dont la majorité s'est prononcée contre leurs plans, les cours d'Autriche et de Prusse, sous prétexte de fidélité à leurs engagements de 1852, déclarent, sur le ton du *quia nominor Leo*, qu'elles prennent l'affaire en main, et n'exigeant du Danemark, pour prix de l'abandon du Schleswig, que le retrait de la Constitution de novembre, font marcher leurs troupes vers l'Eider, dans le but apparent de forcer l'acceptation de leur ultimatum,

mais dans le but réel de conserver le Schleswig au Danemark en écartant les troupes saxonnes et hanovriennes, c'est-à-dire les troupes fédérales désignées, en cette occasion, par la Diète.

Maintenant, qu'arrivera-t-il?

Les Danois, pour qui la possession du Schleswig est une question de vie ou de mort, et dont l'enthousiasme patriotique égale celui des Allemands, céderont-ils sans combat? ou bien, puisant un surcroît d'énergie dans les sympathies non équivoques de la Norvège et de la Suède, tenteront-ils résolument la fortune des armes?

Si la question ne dépendait que du roi Christian, créature de l'Angleterre et soumis comme tel à l'influence de ses conseils, il est probable que la Constitution de novembre, à l'heure qu'il est, serait retirée. Mais il faut que le nouveau roi compte avec la nation; et cela lui est d'autant plus impérieusement commandé qu'il est Allemand, et, en cette qualité, exposé à d'étranges soupçons, pour peu qu'il ait l'air de fléchir ou seulement d'hésiter. D'ailleurs, le Danemark est un pays constitutionnel, et tout ce que le roi peut faire, c'est de convoquer le Rigsraad et de présenter à ses délibérations l'ultimatum des deux cours de Vienne et de Berlin.

Quoi qu'il en soit, il est clair que, quelle que soit la réponse du Rigsraad, ces deux cours ont l'espoir d'atteindre leur but.

Si les Danois consentent au sacrifice de cette Constitution commune qui, après tout, a été de leur part une brèche nouvelle faite aux droits du Schleswig, et qui, retirée, laisse les choses dans l'état antérieur, l'Autriche et la Prusse diront que l'agitation allemande n'a plus de cause, plus de prétexte même; que la validité du traité de 1852 devient inattaquable; que le roi Christian est très légitime possesseur du trône qu'il doit à la théorie des protocoles; que le duc d'Augustenbourg, s'il persiste dans

ses prétentions, est un brouillon qu'on fera taire, et que la paix du monde est sauvée.

Si, au contraire, les Danois ne consultent que leur patriotisme offensé, que leur fierté nationale mise au défi; s'ils disent, avec leur Monrad : « Il ne faut pas qu'un seul soldat allemand franchisse l'Eider, » oh! alors, on en viendra aux mains sans doute, et le sang coulera. Mais, comme il est à prévoir que, dans ce cas, force resterait à la force et que le Danemark céderait dès qu'il pourrait le faire avec honneur, moyennant un sacrifice qui n'entraîne pas pour lui, après tout, la perte du Schleswig, la position de la Prusse et de l'Autriche n'en serait que meilleure.

Elles auraient l'air d'avoir combattu le combat de l'Allemagne; elles auraient adouci, sans le briser, le joug du Schleswig; elles auraient déjoué l'enthousiasme des patriotes allemands; elles auraient adhéré jusqu'au bout aux stipulations du protocole de 1852; elles auraient, en livrant une seconde fois les duchés au Danemark, détourné le danger d'irriter outre mesure les Anglais et de fournir un aliment à l'esprit révolutionnaire.

Que telle soit, dans la question danoise, la politique commune de l'Autriche et de la Prusse, tout concourt à le prouver. M. de Bismark n'a-t-il pas dit en pleine Chambre des députés, à Berlin, dans la séance du 22 janvier :

Que « la mission naturelle de l'Allemagne était de vivre en bonne harmonie avec la nation scandinave »?

Et « qu'il était conforme aux règles de la plus vulgaire prudence de regarder aux événements du dehors avec inquiétude, quand on n'avait pas encore dompté la démocratie au dedans »?

Et « que le gouvernement espérait avoir raison de la démocratie »?

Et qu'une solution possible de la question serait une union purement personnelle entre les duchés et le Danemark?

Ces déclarations sont caractéristiques. Elles prouvent que la Prusse et l'Autriche veulent l'état de choses qui existait avant la Constitution de novembre ; rien de moins, peut-être, mais certainement rien de plus.

Est-ce là ce que veut la nation allemande ? ce que veut la Diète ? ce que veulent, en dehors de l'Autriche et de la Prusse, les gouvernements allemands ? Non. — Ce que l'Allemagne demande, c'est que le traité de 1852 soit mis à néant; c'est que, le roi de Danemark étant mort sans enfants mâles et les duchés étant gouvernés par la loi salique, le lien purement dynastique qui les unissait à la monarchie danoise soit considéré comme rompu. Voilà ce qui résulte évidemment de la condamnation formelle de la politique austro-prussienne par la Diète, et du cri populaire, et du refus du roi de Saxe de laisser passer les troupes autrichiennes sur son territoire, et de la direction prise par le mouvement à Stuttgart, à Dresde, à Munich, à Francfort, partout.

Il n'y a pas longtemps, Karl Blind adressait de Londres à la Chambre des députés en Prusse un énergique exposé des motifs qui, selon lui, commandaient de repousser l'emprunt demandé par Guillaume Ier. Au nombre des *considérants* formulés par Karl Blind, il y avait celui-ci : « Considérant que, dans sa déclaration, le roi a mentionné jusqu'à trois fois les traités conclus en 1852 ». C'était toucher la corde sensible; et cela est si vrai, que, depuis, dans la séance du 22 janvier, la Chambre prussienne a donné une très forte majorité à la *résolution* proposée par MM. Schulze-Delitzsch et de Carlowitz, laquelle porte, article 3 : « Considérant que la politique austro-prussienne ne peut avoir d'autre résultat que de livrer une seconde fois les duchés au Danemark ». Jusqu'où cette crainte va, un fait l'atteste : c'est le rejet de l'emprunt par la Chambre, à une majorité de 275 voix contre 51.

Il n'est pas inutile de remarquer que le général Wrangel, désigné pour le commandement de l'armée d'invasion, est le même qui, sur les instructions secrètes de la cour de Berlin, fit échouer l'insurrection schleswig-holsteinoise de 1848 que sa mission ostensible était d'appuyer.

Tout cela semble présager des tempêtes, mais des tempêtes qui, si elles éclatent, n'éclateront que plus tard, et en Allemagne.

Pour le moment, il y a lieu de croire que c'est la politique des cours de Prusse et d'Autriche unies qui l'emportera, par cette raison bien simple que leur étroite alliance constitue une force contre laquelle les autres États confédérés ne peuvent rien ou peuvent peu de chose. Comment, d'ailleurs, s'opposer à l'action de ces deux grands pouvoirs, si leur détermination est bien prise ?

Un essai de guerre civile en Allemagne, dans les circonstances actuelles, serait pour le Danemark un triomphe dont la perspective est bien propre à faire reculer même les démocrates allemands les plus fougueux et les plus indignés, ceux qui n'hésitent pas à qualifier de haute trahison la politique de Vienne et de Berlin.

Ce n'est donc pas sans raison que les optimistes de ce côté du détroit se félicitent de ce qui se passe. Depuis que l'Autriche et la Prusse ont « pris l'affaire en main », sans égard ou, pour mieux dire, contrairement aux conclusions de la Diète, l'Angleterre doit avoir un poids de moins sur le cœur. Ce doit être surtout un grand motif de satisfaction pour la reine, que hante incessamment le souvenir du prince Albert, et qui, précisément parce qu'elle est très allemande dans cette question, doit redouter plus vivement que personne un choc sérieux entre l'Allemagne et le Danemark, choc qui risquerait d'en provoquer un entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Le mal est qu'une union purement dynastique du Da-

nemark avec le pays en litige ne termine absolument rien, ne résout absolument rien. Une fois les choses replacées en l'état où elles étaient avant la Constitution de novembre, les mêmes causes tendront à produire les mêmes effets. Le feu n'aura été momentanément éteint que pour couver sous la cendre. Pourquoi ne pas demander aux habitants du Schleswig ce qu'ils veulent, en leur assurant toute la liberté de répondre selon leur cœur? S'ils se déclaraient en faveur du Danemark, l'Allemagne n'aurait plus un *mot* à dire, et, en persistant, armerait contre elle l'Europe entière.

S'ils se déclaraient en faveur de l'Allemagne, ce serait alors au Danemark à voir s'il ne serait pas de son intérêt de se réunir à la Suède, et d'aider ainsi à la formation d'un grand royaume scandinave. Hors de cette voie, il n'y a que ténèbres, parce que cette voie est la seule où l'on puisse se diriger par un principe et que, dans la nuit des intérêts en lutte, les principes sont des flambeaux.

II

29 janvier.

Hier, le bruit courait que le comte Russell venait de donner sa démission. Ce matin, le *Morning Herald*, organe d'un parti auquel la dislocation du cabinet plairait fort et qui honore lord Russell d'une aversion toute particulière, le *Morning Herald* enregistre la nouvelle comme un fait désormais acquis à l'histoire, et il triomphe. Mais ce qu'il affirme, le *Morning Post* le nie. Selon ce dernier journal, les rumeurs répandues dans la Cité sont du bavardage pur, et le cabinet ne s'est jamais mieux porté.

Je crois que c'est le *Morning Post* qui a raison. Mais vous savez qu'il n'y a pas de feu sans fumée.

Lord Palmerston et lord Russell s'entendent-ils à l'égard de la question danoise? Si je suis bien informé — et j'espère que je le suis — non.

Dans le cas où la politique de lord Palmerston viendrait à l'emporter tout à fait, le comte Russell se retirerait-il? — Très probablement oui.

Le premier, d'une manière très décidée, veut l'intégrité de la monarchie danoise; et pour l'accomplissement de ce but une guerre avec l'Allemagne ne l'effrayerait pas, surtout s'il pouvait en courir les risques de concert avec le gouvernement français.

Le second gémirait de voir son pays intervenir les armes à la main contre le principe des nationalités; et sa politique, en ce qui touche le Danemark, s'appuie sur les sympathies tout allemandes de la reine.

De ces deux tendances contraires, la première ne saurait avoir raison de la seconde sans rendre l'écroulement du cabinet inévitable. Que faut-il donc pour que le cabinet se maintienne? Il faut qu'à chaque instant, et de leur mieux, elles entrent en compromis.

De là des oscillations qui font que, dans l'appréciation de l'état des choses, il importe de tenir compte des dates, et aussi de l'influence de chaque accident.

Dans ma dernière lettre, par exemple, je disais que la politique très peu allemande, mais très austro-prussienne des cabinets de Vienne et de Berlin, était ici pour beaucoup d'esprits un motif de se rassurer. Et cela était parfaitement exact à l'époque où je vous le disais. Mais aujourd'hui, s'il faut en croire les nouvellistes, nous en sommes bel et bien à des préparatifs de guerre.

Des préparatifs de guerre! Voilà des mots, certes, dont le son est effrayant. Qu'ils ne vous alarment pas trop, toutefois; car, d'une part, le fait peut se rapporter à ce jeu de bascule qu'amène forcément la lutte, au sein du cabinet, de deux pensées dont aucune ne peut vivre que

par un échange de concessions, et, d'autre part, il est des circonstances où l'on menace, précisément pour éviter d'en venir aux coups.

Il est, en outre, à remarquer que l'incident qui a donné lieu aux manifestations belliqueuses dont on parle, se rattache à une question de détail, ou, si je puis m'exprimer ainsi, de procédure, et pas du tout à une question de principe, de politique générale.

De quoi s'agit-il?

L'Angleterre demande aux deux grands pouvoirs allemands de ne rien faire à la hâte, de ne pas assigner ce pauvre roi Christian à bref delai, et d'attendre, la main sur la garde de l'épée, mais l'épée dans le fourreau, que le Rigsraad ait eu le temps de se prononcer.

A cela l'Autriche et la Prusse opposent, dit-on, un refus formel.

Inde iræ.

Mais ces colères, de quel camp pensez-vous qu'elles partent? Ou je me trompe fort, ou elles ne sont que l'explosion de la pensée que dans le cabinet lord Palmerston représente contre lord Russell.

Que signifient-elles, en effet? Si elles ne sont qu'un prétexte saisi avidement par la politique palmerstonienne, elles se conçoivent; mais envisagées au point de vue de l'intérêt de l'Angleterre, tel qu'elle l'a elle-même compris et fait prévaloir dans le protocole de 1852, elles sont évidemment absurdes.

Forcer le Danemark, en lui portant un coup décisif, à faire le sacrifice de la Constitution de novembre; rétablir les choses dans l'état où elles étaient avant cette Constitution; laisser le Schleswig à la monarchie danoise et à Christian son trône : en un mot, donner force de loi au traité de 1852 en dépit de l'Allemagne et pour en finir avec la fermentation révolutionnaire, n'est-ce point là le jeu de la

Prusse et de l'Autriche, et, en le jouant, ne jouent-elles pas celui de l'Angleterre?

De quoi celle-ci se plaindrait-elle?

De ce que la Prusse et l'Autriche, voulant le but, veulent le moyen? De ce qu'elles désirent prévenir, en précipitant leur action, une résistance qui, pour peu qu'elle durât, pousserait l'agitation allemande jusqu'au délire et risquerait de leur ôter tout moyen de la déjouer?

Que les cours de Vienne et de Berlin accordent le délai demandé, la saison des glaces s'en va; la flotte danoise, devenue parfaitement disponible, ravage les côtes du pays ennemi; la lutte s'élève, en se prolongeant, aux proportions d'une lutte à mort : adieu l'espoir de la terminer par un compromis! C'est alors que l'Allemagne serait forte contre la Prusse et l'Autriche, ou du moins contre la politique que, dans la question danoise, les gouvernements de Vienne et de Berlin ont adoptée! Il ferait beau parler à l'Allemagne de consacrer le traité de 1852, de ne plus songer au Schleswig, de se contenter du retrait de la Constitution de novembre, lorsque les haines seraient arrivées, par les coups longtemps donnés et reçus; au dernier degré d'exaspération, lorsque, de part et d'autre, le sang aurait bien coulé!

Et puis pour que, dans la situation des choses, l'Autriche et la Prusse, en faisant leurs affaires, fassent celles de l'Angleterre, il est d'une nécessité absolue qu'elles n'offensent pas trop ouvertement, trop brutalement, outre mesure, cette opinion de l'Allemagne, qui est déjà si fort déchaînée contre elles. Si elles refusaient d'agir, d'agir avec résolution et sans retard; si elles laissaient aux Danois le temps de compléter leurs préparatifs, quel argument ne fourniraient-elles point à tous ceux — et le nombre en est grand en Allemagne — qui les accusent de trahison?

« Maudite soit la trahison! maudits soient les traîtres! »

Ainsi s'exprimait récemment, dans un nombreux meeting tenu à Francfort, un orateur populaire ; et ce langage, à l'adresse de la Prusse et de l'Autriche, était accueilli par de vifs applaudissements. Ils abondent, les faits qui attestent l'irritation profonde que la politique austro-prussienne a causée en Allemagne.

A Munich, cette irritation va jusque-là, qu'on refuse d'y recevoir, dans les lieux publics, la monnaie autrichienne. Les habitants de Vandsbeck n'ont-ils pas fermé les portes de leurs maisons à six cents Prussiens en peine d'un gîte pour la nuit? A Hambourg, n'a-t-on pas cloué au bois d'un drapeau, devant l'hôtel de *l'Europe*, où le vieux général Wrangel était descendu, un placard portant ces mots : « Wrangel, traître à la cause du Schleswig-Holstein... »?

Mais à quoi bon chercher à démontrer ce que personne ne nie? En se rangeant à la suite de l'Angleterre pour le maintien du traité de 1852, l'Autriche et la Prusse, ou plutôt les cours de Vienne et de Berlin ont excité contre elles toute l'Allemagne. Or, quoique leur alliance les mette en état de résister au mouvement qui les enveloppe, la plus vulgaire prudence leur commande de ne pas le heurter trop violemment.

Si donc l'Angleterre leur criait : « N'avancez pas encore, ou je fais feu, » elles pourraient répondre : « Craignez-vous donc que nous ne gagnions trop sûrement la partie que nous jouons, pour notre compte, il est vrai, mais aussi pour le vôtre? »

III.

EFFET PRODUIT EN ANGLETERRE PAR L'INVASION DU SCHLESWIG.

3 février

Il n'y a qu'un cri aujourd'hui dans la presse anglaise : le Rubicon est franchi! L'invasion du Schleswig par les troupes austro-prussiennes cesse en effet d'appartenir au monde des conjectures : la réalité se dresse devant tous les esprits, vivante et terrible. Adieu l'espoir de la paix! La guerre est là.

Que fera l'Angleterre?

Grande question!

Si j'en juge par ce que j'entends dire autour de moi, le pays où l'on sait le moins ce que l'Angleterre fera, c'est l'Angleterre.

Ce matin, de bonne heure, j'ai couru aux journaux. Que m'ont-ils appris sur ce que j'étais impatient de connaître? Rien que je ne connusse déjà.

Restons coi, telle est la conclusion du *Morning Star*, le journal de MM. Bright et Cobden, le moniteur de la paix à tout prix.

Telle est aussi la conclusion du *Morning Adverliser*, organe libéral et très répandu dans Londres d'une partie importante de la population.

A ses nombreux lecteurs, le *Daily Telegraph* se contente de confier le profond chagrin que l'ouverture des hostilités lui cause. Dans un camp, il voit le mari de la fille aînée de la reine; dans le camp opposé, il voit le beau-père du roi futur des Anglais. Il pense à l'anxiété

de la famille royale dans ces heures sombres, et il en gémit.

Le *Morning Post*, lui, sonne du clairon. Quand je vous disais que lord Palmerston était Danois jusqu'à la bataille inclusivement.

Le *Morning Herald*, fidèle à ses haines de parti, saisit avec ardeur cette occasion pour dénoncer la politique du comte Russell, qu'il déclare bien haut responsable de l'embarras où l'Angleterre se trouve. Mais, sur le point de savoir si c'est l'épée à la main qu'on doit en sortir, la feuille tory évite de s'expliquer d'une manière catégorique.

Plus remarquable encore est sur ce point brûlant la réserve du *Daily News*, bien qu'il flétrisse en termes énergiques la farouche impatience de la Prusse et de l'Autriche.

Et le *Times*? Le *Times* aussi tremble évidemment de s'engager. Il expose les faits, il les commente; mais il se garde bien de nous dire ce que, selon lui, l'Angleterre, en cette circonstance, doit faire ou ne faire pas. Peut-être sera-t-il plus explicite demain, quand il aura eu le temps de tâter le pouls à l'opinion dans les divers ateliers où l'opinion se manufacture.

Mais quoi! est-ce que, au point où en étaient déjà les choses, un doute devrait être encore permis? Est-ce que l'invasion des duchés n'était pas prévue? Et, dès lors, n'était-il pas naturel qu'on sût le parti qu'il conviendrait de prendre, le cas échéant?

Eh oui, sans doute, cela était naturel; mais tout ce qui est naturel n'est pas facile; et la vérité est que l'Angleterre se sent acculée dans une impasse. Le pour et le contre se balancent si bien, qu'entre le pour et le contre on conçoit qu'elle hésite.

Où elle n'hésite pas, c'est dans l'expression de ses vives sympathies pour le Danemark. A cet égard, l'élan ne

saurait être ni plus vif ni plus unanime. Le *Morning Post* formule, je crois, très exactement ce qui se passe dans le cœur des Anglais, quand il parle des liens noués entre l'Angleterre et le Danemark par l'histoire... celle de jadis, car le bombardement de Copenhague appartient à celle d'hier, et les nations ont quelquefois, comme les vieillards, une excellente mémoire en ce qui touche les choses passées depuis longtemps, et la mémoire fort courte en ce qui concerne les choses toutes récentes. Et puis le Danemark est un pays constitutionnel. Les Danois sont une nation loyale et brave. C'est des Danois que les Anglais apprirent, autrefois, l'art de gouverner les mers. La marine danoise, aujourd'hui encore, est aux Anglais un sujet d'admiration sans leur être un sujet d'ombrage. Peuple de matelots, ils aiment un peuple de matelots. Christian IX, d'ailleurs, n'est-il pas le père de cette aimable princesse de Galles, si populaire, et dont l'arrivée ici fit tressaillir toute l'Angleterre de joie, d'espérance, d'enthousiasme?

Il est vrai que la princesse de Galles est Allemande; mais qui le sait? qui veut le savoir? Son cœur est Danois, cela suffit. Je ne parle pas de l'intérêt que peuvent avoir les Anglais à ne pas laisser Kiel devenir un port tout à fait allemand; j'aime mieux croire que leurs sympathies, en ce moment, sont parfaitement désintéressées et qu'elles empruntent un surcroît d'énergie de cette considération, bien faite pour toucher les âmes généreuses, qu'entre le Danemark et les deux principales puissances germaniques la lutte est celle du pot de terre contre le pot de fer. Quelque décisive que soit, hélas! dans le monde l'action de la force, il y a un singulier pouvoir d'attraction dans la faiblesse ennoblie par le courage! Sans compter qu'en refusant d'accorder le délai que rendait nécessaire l'obligation constitutionnelle de consulter la nation danoise avant de stipuler en son nom, l'Autriche et la

Prusse ont elles-mêmes donné à leur politique un caractère de brutalité et de violence qui n'est que trop conforme aux habitudes des gouvernements tyranniques.

Voilà certes plus de motifs qu'il n'en faut pour expliquer l'ardeur avec laquelle l'Angleterre épouse la cause du Danemark; mais, jusqu'à ce jour, elle n'a eu occasion d'épouser cette cause que sur le papier; et ce qu'elle a maintenant à décider, c'est si ses sympathies iront jusqu'à la guerre contre les envahisseurs du Schleswig. Or, je le répète, la question admet beaucoup de pour et beaucoup de contre.

D'une part, on peut dire qu'à l'égard du Danemark l'honneur de l'Angleterre est engagé. Son intervention armée ne serait effectivement que la conséquence de son intervention diplomatique. C'est elle qui a le plus activement travaillé à maintenir intacte l'intégrité de la monarchie danoise; c'est elle qui a le plus contribué à mettre Christian IX sur le trône, et sa responsabilité serait compromise plus que celle d'aucune autre puissance par le renversement de l'édifice que le traité de 1852 a élevé.

Ce n'est pas tout: en mariant au fils aîné de sa reine la fille du présent roi de Danemark et en faisant à la jeune princesse qu'elle adoptait ainsi une réception triomphale sans exemple, peut-être, dans l'histoire, l'Angleterre a témoigné hautement, à la face du monde, de la force des liens par lesquels elle entendait s'unir au Danemark. Et, de fait, n'a-t-elle pas pris ce royaume sous sa protection d'une manière éclatante, avec une sollicitude toute spéciale? Ne lui a-t-elle pas prodigué les conseils, ne lui a-t-elle pas demandé les concessions qu'elle jugeait utiles ou nécessaires? Ces conseils, le Danemark les a suivis. Ces concessions, il les a faites. Si, maintenant que le Danemark est en péril, l'Angleterre continue à lui offrir de loin ses avis et ne lui offre que cela, le

Danemark ne sera-t-il pas fondé à lui crier ce que crie au pédagogue de la fable l'enfant qui se noie :

> Eh! mon ami, tire-moi du danger,
> Tu feras, après, ta harangue.

Un grand pays doit, sous peine de faire trop bon marché de son influence morale, ou ne pas intervenir du tout, ou intervenir de manière à rendre sa protection fructueuse et ses menaces effectives. Qu'ont gagné les Polonais aux protestations solennelles de lord Russell en faveur de leurs droits et contre leurs oppresseurs? La terre entière le sait, et elle sait aussi ce que l'Angleterre y a perdu! Parler sans agir, lever le bras sans frapper, c'est la politique de l'amoindrissement. Mieux vaudrait encore se taire et laisser passer.

C'est sur quoi les Anglais ne se font pas illusion, croyez-le bien; mais, par malheur, cette considération n'est pas la seule qu'ils aient à peser mûrement.

La nation anglaise n'est pas une nation militaire; elle est la première à le reconnaître et elle a même la sagesse de s'en vanter. Or, la guerre, qu'en thèse générale elle craint et déteste, lui inspire, dans l'état actuel du monde, une aversion plus particulièrement marquée. De quelque côté que ses regards se portent, elle aperçoit partout une telle quantité de matières inflammables, qu'elle se demande avec une inquiétude légitime où s'arrêterait l'incendie, une fois bien allumé, et quelle serait sa part dans les pertes à prévoir.

Par son attitude à l'égard de la Pologne elle a, sans profit pour celle-ci, blessé cruellement la Russie. Par son refus d'assister au congrès proposé, elle croit avoir mécontenté le cabinet des Tuileries. En Amérique, elle n'est pas aimée par le Sud, qu'elle a refusé de reconnaître, et elle l'est moins encore par le Nord, qui lui reproche d'avoir moralement violé, par l'explosion de ses sym-

pathies pour le Sud, la neutralité qu'elle n'a gardée que d'une manière officielle. Quelle serait sa situation si, en de pareilles circonstances, elle se mettait une guerre avec l'Autriche et la Prusse sur les bras, — avec la Prusse et l'Autriche, qui, en cette occasion, jouent sa partie; qui veulent, comme elle, le maintien du traité de 1852; qui, comme elle, veulent l'union dynastique du Schleswig et du Danemark; qui, comme elle, résistent aux prétentions de l'Allemagne, trouvent excessivement dangereuse l'agitation germanique et ne cherchent qu'à la déjouer; qui, enfin, n'insistent avec tant de fracas sur le retrait immédiat de la Constitution de novembre, que pour masquer autant que possible ce que l'Allemagne appelle leur trahison, et ne pas s'aliéner cette partie flottante de la population allemande aux yeux de laquelle leur politique est encore un sujet de doute?

Et voyez à quelles singulières conséquences conduirait l'intervention armée de l'Angleterre contre la Prusse et l'Autriche. Une fois que ces deux puissances, ayant devant elles l'Angleterre et derrière elles l'Allemagne, se sentiraient prises de la sorte entre l'enclume et le marteau, que pourraient-elles faire, je le demande, sinon rentrer dans le sein de la patrie commune, se joindre à son mouvement, s'associer à ses espérances et à ses colères, adopter ses vues d'agrandissement, abandonner ce traité de 1852 qu'aujourd'hui elles appuient, chercher un refuge dans cette même agitation qu'aujourd'hui elles combattent, et, pour tout dire en un mot, redevenir allemandes?

De sorte qu'en prenant les armes l'Angleterre, chose fort curieuse, n'aboutirait qu'à faire cesser entre la politique austro-prussienne et le mouvement allemand une division qui sert les intérêts de l'Angleterre et profite au Danemark. Convenons que le spectacle serait plaisant, et qu'il ne mettrait pas les rieurs du côté de l'Angleterre.

Tout cela ne vous semble-t-il pas de nature à frapper les esprits qui réfléchissent?

Aussi l'opinion publique est-elle ici dans un douloureux embarras. L'hésitation des journaux à se prononcer le prouve assez. En somme, j'estime que le sentiment général est celui-ci : le gouvernement anglais a eu tort de se mêler avec tant d'éclat de toute cette affaire, mais ce n'est pas une raison pour que l'Angleterre se jette tête baissée dans les hasards et ajoute aux fautes commises une faute suprême qui les lui donnerait, peut-être, toutes à expier cruellement. Puisque la question n'est plus d'empêcher le feu de s'allumer, la question est d'essayer de l'éteindre, où tout au moins de le circonscrire.

IV.

SYMPATHIES INERTES.

5 février.

Dans un moment où il n'y a plus autour de moi qu'une seule pensée, qu'une seule préoccupation, de quoi pourrais-je parler, sinon de la question danoise, du sang qu'on en a fait déjà sortir en la pressant, de l'impression produite ici par le commencement des hostilités, et de ce que l'Angleterre, en pareille occurrence, désire ou craint, veut ou ne veut pas, se dispose à accomplir ou se prépare à éviter?

Je n'apprendrais rien de bien nouveau au lecteur si je lui disais que, de ce côté du détroit, la sympathie pour le Danemark est immense, et serait unanime si la reine n'avait donné à l'Allemagne un cœur tout plein du souvenir du prince Albert. Mais aimer les Danois, admirer leur pa-

triotisme et leur courage, faire des vœux pour leur succès, maudire l'agression brutale de la Prusse unie à l'Autriche — et lancer l'Angleterre dans les hasards d'une guerre au bout de laquelle risquent de se trouver des abîmes, sont, aux yeux des Anglais, deux choses qu'ils ne sont pas gens à confondre.

L'opinion du plus grand nombre, si j'en juge par ce que j'entends dire, se résume à peu près ainsi :

L'Angleterre n'a que faire de se mêler étourdiment de ce qui se passe ailleurs. Ce n'est pas en oubliant qu'elle est une île, et que la mer, sa flottante ceinture, suffit à la conservation de ses intérêts comme au développement de sa grandeur ; ce n'est pas en se créant de cœur les embarras inséparables d'une politique remuante et brouillonne ; ce n'est pas en ajoutant les complications de son ubiquité aux complications de querelles continentales, qu'elle parviendra à alléger l'énorme fardeau de ses taxes, qu'elle préservera son commerce du choc de secousses mortelles, qu'elle assurera du pain à ses légions d'affamés, qu'elle augmentera les chances de paix au profit de son industrie, à qui la paix est si nécessaire. Pitt céda au désir orgueilleux de faire les Anglais les arbitres des destinées du continent, et ce qu'il en a coûté à l'Angleterre, elle ne le sait que trop ; et si l'histoire ne le lui disait pas, le chiffre écrasant de sa dette serait là pour le lui dire. Aussi est-elle entrée depuis dans une politique de non-intervention qui ne lui a pas si mal réussi qu'elle doive se hâter d'en sortir. Pourquoi interviendrait-elle en faveur du Danemark, avec la certitude de se mettre toute l'Allemagne sur les bras et d'embraser le monde ? Est-ce qu'elle est intervenue en faveur de l'Italie, quoiqu'elle y fût poussée par ses sympathies pour le peuple italien et par l'espoir de faire brèche, au moyen de l'unité italienne, à la puissance continentale de la France ? Est-ce qu'elle est intervenue en faveur de la Pologne, même

après des protestations qui engageaient sa dignité? Est-ce qu'elle est intervenue, en Amérique, soit contre le Nord, soit contre le Sud? Et n'a-t-elle pas été jusque-là fidèle à son système de réserve, qu'elle a refusé de se prêter à une simple tentative de médiation pour mettre fin à une guerre qui, cependant, ébranlait son industrie, lui enlevait l'inestimable ressource du coton et réduisait le Lancashire à la mendicité? Pourquoi donc interviendrait-elle aujourd'hui, sans autre but que de forcer les Allemands à s'avouer Danois, au mépris de ce grand principe des nationalités si souvent proclamé inviolable par elle-même? Quant à la crainte de voir l'Allemagne devenir, par la possession des duchés, une puissance maritime, chimère! Le trident que l'Angleterre a dans sa main, elle le tient bien, et ce n'est pas à elle qu'il sied de prévoir si longtemps à l'avance la fin de son pacte avec la mer. Et puis qu'a-t-on à reprocher à la Prusse et à l'Autriche? De n'avoir pas jugé prudent d'accorder un délai qui aurait permis au Danemark de compléter ses préparatifs; qui aurait rendu la résistance plus facile et par conséquent la lutte plus sanguinaire; qui aurait éloigné, peut-être relégué au nombre des choses impossibles le retrait de la Constitution de novembre, condition suprême du retour de la paix? Est-ce là, franchement, le point essentiel à considérer; même en admettant que l'invasion du Schleswig ait un caractère de précipitation brutale et sauvage? Non, la question réelle est de savoir quel but l'Autriche et la Prusse se proposent. Or, s'il est vrai qu'elles comptent recommencer leur jeu de 1848 ; s'il est vrai que, après avoir occupé le Schleswig, elles entendent, comme elles le firent à cette époque, le restituer au Danemark, pourvu que la Constitution de novembre soit retirée; s'il est vrai qu'elles sont pour le maintien du traité de 1852, signé par elles, et que c'est là précisément la cause de l'extrême irritation de l'Allemagne contre les

gouvernements de Vienne et de Berlin, dénoncés partout, de l'autre côté du Rhin, comme deux pouvoirs anti-allemands; si tout cela est vrai, n'y aurait-il pas folie pure, de la part de l'Angleterre, à déchaîner de nouvelles tempêtes pour empêcher la Prusse et l'Autriche de donner au problème, à leurs risques et périls, la solution qu'elle-même désire?

Ainsi raisonnent les esprits froids, tous ceux qui suivent de préférence la politique des intérêts. Le nombre en est considérable, surtout en ce pays!

Mais la race de ceux que touchent des considérations d'un autre ordre n'est pas plus éteinte en Angleterre qu'ailleurs, et aux premiers ceux-ci répondent en substance:

Que le mérite de la politique d'intervention dépend des circonstances;

Que l'Angleterre doit d'autant moins s'isoler du continent par la politique, qu'elle l'est par la mer;

Que son inaction à l'égard de la Pologne, par exemple, n'est pas un précédent à citer et n'a pu, en tout cas, l'élever beaucoup dans l'estime du monde;

Que, d'ailleurs, elle est liée envers le Danemark par des obligations d'une nature spéciale, la royauté de Christian IX étant son ouvrage, le traité de 1852 contenant l'essence de sa politique danoise et son ministre des affaires étrangères ayant pris sur lui de diriger le conseil de Copenhague;

Que l'Angleterre, en de semblables circonstances, ne saurait abandonner le Danemark sans encourir la honte qui s'attache à la force jouant le rôle de la faiblesse, à l'amitié jouant le rôle de l'indifférence;

Que ceux-là méritent de n'avoir pas d'alliés et courent risque de n'en pas avoir, qui tournent le dos à leurs alliés quand vient l'heure du péril;

Qu'en agissant de la sorte, l'Angleterre renonce par le

fait à tout droit de contrôle sur les événements de l'Europe et abdique comme puissance de premier ordre : politique non moins contraire à ses intérêts qu'à sa dignité, parce que la dignité d'un grand peuple est, au fond, la meilleure sauvegarde de ses intérêts.

Les hommes qui tiennent ce langage ne me paraissent pas former la majorité, il s'en faut, et peut-être ne constitueraient-ils pas une fraction de l'opinion assez importante pour qu'il fût nécessaire de compter avec elle, si le but de l'Autriche et de la Prusse, tel qu'elles le proclament, n'était, dans l'esprit de personne, l'objet d'un doute. Mais à certaines gens d'une nature soupçonneuse, les intentions des cabinets de Vienne et de Berlin inspirent une invincible défiance. Ils refusent de croire que l'armée envahissante n'ait, en saisissant la proie, d'autre désir que de la lâcher. On parle d'un traité secret en vertu duquel la Prusse s'approprierait le Holstein, à la charge par elle d'aider l'Autriche à garder Venise, en cas de besoin. C'est l'opinion nettement exprimée, aujourd'hui même, par le *Morning Post*, organe de lord Palmerston.

Ce qui est sûr, c'est que, dans cette question, lord Palmerston est danois, aussi danois que la reine est allemande.

Pour ce qui est de lord Russell, sa politique est, je crois, de ne pas armer l'Angleterre contre le principe des nationalités et d'éviter une guerre dont il tremble que la France impériale ne trouve moyen de tirer parti.

Ce n'est donc, vous le voyez, au sommet de la société anglaise comme en ses profondeurs, que tiraillements, hésitations, résultant du jeu de tendances contradictoires dont chacune s'appuie sur de fortes raisons.

C'est au milieu de cette anxiété générale que s'ouvre le Parlement. Lorsque cette lettre partira, le discours du trône sera connu. Sera-t-il pacifique? sera-t-il guer-

rier? On semble penser généralement qu'il ne sera ni tout à fait guerrier, ni tout à fait pacifique, et qu'il laissera au Parlement l'embarras, la responsabilité d'une décision radicale. Nous verrons.

En attendant, mon impression est que le courant de l'opinion ne va pas du côté d'une intervention armée, mais que, s'il va du côté opposé, ce n'est pas sans hésitation et sans regret.

N'est-il pas remarquable qu'en entendant le bruit des premiers coups de fusil, la presse anglaise se soit, en général, bornée à des gémissements et à des vœux? N'est-il pas remarquable que le *Times*, après trois jours de réflexion, n'ait pas encore osé dire s'il est pour ou contre une intervention armée? Aujourd'hui, il censure amèrement la conduite violente des cabinets de Vienne et de Berlin. Hier, il se flattait de l'espoir d'une prompte restitution du Schleswig au Danemark par l'armée envahissante et il signalait la proclamation du général Wrangel aux Schleswigois comme un symptôme satisfaisant. Si le *Times* n'en sait pas plus long, jugez avec quelle impatience fébrile l'ouverture du Parlement est attendue!

V.

UN DISCOURS DE LA COURONNE.

5 février.

L'ouverture du Parlement a eu lieu hier. Le discours de la couronne est connu. Dans la Chambre des lords, on a entendu lord Derby et lord Russell. Dans la Chambre des communes, on a entendu M. Disraeli et lord Palmerston. L'attitude de l'Angleterre dans le conflit dano-

allemand, celle du moins qu'elle désire garder, n'est plus un mystère aux yeux de ceux qui doutaient encore. L'Angleterre reculera, aussi longtemps que cela ne sera pas devenu tout à fait impossible, devant les hasards d'une intervention armée. Elle aime les Danois, elle a épousé dans son cœur la cause du Danemark, elle tient fort à l'intégrité de la monarchie danoise; mais elle veut la paix.

Voilà ce qui ressort clairement du discours de la couronne et des discours qu'ont prononcés les chefs de l'opposition d'une part, et d'autre part les deux principaux membres du ministère.

Le discours de la couronne ne va pas sans doute jusqu'à proclamer le principe de la paix quand même; mais qu'il témoigne d'une extrême répugnance à affronter la guerre, comment le nier?

Or, comment s'exprime à ce sujet lord Derby? Voici ses propres paroles : « Je déclare franchement, en ce qui me touche, que je regarderais une guerre avec l'Allemagne comme le plus grand désastre qui pût affliger mon pays. » A quoi lord Russell se hâte de faire écho, non seulement en repoussant toute idée de guerre, mais en insistant sur ce qu'aucune assistance matérielle n'a été ni promise au Danemark par l'Angleterre, ni demandée à l'Angleterre par le Danemark.

Et que dit, à son tour, dans la Chambre des communes, M. Disraeli? Invoque-t-il contre l'inaction pacifique de ses adversaires officiels la fidélité due à une alliance fondée sur les plus ardentes sympathies, les devoirs du fort envers le faible, les obligations qui découlent d'un patronage hautement avoué, la nécessité pour l'Angleterre de s'opposer à une agression osée, poursuivie au mépris de ses observations et malgré ses prières? Parle-t-il de l'honneur du pays compromis par un aveu d'impuissance, et, comme conclusion de quelque fier *Quousque tandem*, conseille-t-il la guerre? — Non : sachant que lord Palmerston

serait homme à s'y risquer, qu'il la préfère à la honte de laisser démembrer le Danemark, mais qu'elle est impopulaire, et que le premier ministre ne pourrait le prendre sur un ton belliqueux sans ébranler sa position et endommager son influence, M. Disraeli, très habilement, très artificieusement, rappelle à lord Palmerston ces mots de lui : « Si les Allemands dépassent les limites du Holstein, le Danemark ne sera pas seul dans la lutte. » Puis il se borne à interroger celui qui tenait ce langage sur la politique définitive qu'il entend adopter, maintenant que les Allemands ont passé les limites du Holstein; et il jouit d'avance de l'embarras de son rival, et il se tient prêt à s'armer contre lui de sa réponse.

De fait, ce n'était pas chose facile pour lord Palmerston que de répondre, et il a fort hésité à se prononcer, paraît-il. Représentant de l'idée de guerre dans le conseil, il lui fallait, ou adhérer à cette idée, ce qui eût mis en relief les oscillations intérieures du cabinet, heurté les dispositions pacifiques du pays et porté coup à la popularité du premier ministre, ou se faire soudain l'apôtre de l'idée de paix, ce qui eût été avouer la défaite de son influence et prêcher pour la paroisse d'autrui. Eh bien, par une singulière bonne fortune, il s'est trouvé que lord Palmerston a pu annoncer, comme reçue à l'instant même, une déclaration formelle de la Prusse et de l'Autriche de nature à lever tous les doutes sur leur résolution de respecter, aux termes du traité de 1852, l'intégrité de la monarchie danoise.

Que lord Palmerston *in petto* juge cette déclaration sincère, ce n'est certes pas moi qui l'affirmerai, et le langage du *Morning Post* me porte à n'en rien croire; mais, prise ou non au sérieux, une pareille assurance venait à point pour fournir au ministre dans l'embarras un prétexte d'agiter, lui aussi, la branche d'olivier. C'est ce qu'il a fait avec sa dextérité ordinaire ; et même, pour mieux cou-

vrir sa retraite, il s'est étudié à montrer comme quoi le Danemark, après tout, n'était pas sans avoir quelques torts, comme quoi il avait manqué de fidélité à ses engagements. On n'est pas plus habile.

Voilà donc tout le monde à peu près d'accord sur ce point capital, que, puisqu'il plaît au gouvernement français de jouer en ce moment le rôle de Fabius Cunctator, l'Angleterre doit l'imiter. Je me trompe, le comte Grey n'est pas précisément de cet avis; il croit l'honneur de l'Angleterre engagé dans le conflit; il l'adjure de ne point souffrir l'accomplissement de ce qu'il estime être un acte d'injustice; il tremble qu'elle ne s'amoindrisse outre mesure en paraissant se défier de sa force dans un moment où le monde entier a les yeux sur elle. Mais je ne pense pas que ces paroles, toutes sonores qu'elles sont, éveillent dans ce pays pratique de bien puissants échos.

Je vous l'ai dit, et je le répète : en proclamant comme le but qu'elles sont décidées à atteindre le maintien du traité de 1852; en bornant leurs exigences au retrait de la Constitution de novembre; en ignorant l'existence d'un duc d'Augustenbourg; en agissant comme s'il n'y avait pas de Diète en Allemagne et en bravant la haine du peuple allemand plutôt que de seconder, en faveur du Schleswig, une agitation au fond de laquelle gronde l'esprit de la démocratie et germe le principe de l'unité, les cours de Vienne et de Berlin jouent la partie de l'Angleterre, et il y aurait, de la part de celle-ci, excès de désintéressement candide à courir, pour les empêcher, cette terrible aventure : une guerre générale.

Il est vrai que les intentions déclarées des deux cours et leurs intentions réelles peuvent n'être pas une seule et même chose. C'est ce que beaucoup redoutent. A entendre le *Morning Post*, il est puéril de croire à la bonne foi de l'Autriche et de la Prusse. S'approprier le Holstein, voilà ce que voudrait la Prusse, et elle aurait acheté la coopé-

ration de l'Autriche en s'engageant, par un traité secret, à l'appuyer quand viendrait le moment de disputer Venise à l'Italie l'épée à la main.

S'il en était de la sorte, et surtout si le démembrement du Danemark, complété par la conquête du Schleswig, devait amener l'absorption par la Suède de ce qui resterait de la nation danoise et déterminer la formation d'un royaume scandinave, oh! alors, nul doute que la question, aux yeux de l'Angleterre, ne changeât entièrement de face. Nation maritime, il ne saurait lui être indifférent qu'une puissance considérable se forme, à laquelle appartiendraient le Sund, le grand Belt et le petit Belt, qui tous joignent le Cattegat à la mer Baltique. Mais quelle preuve donne-t-on des desseins secrets que certaines personnes supposent à l'Autriche et à la Prusse? En laissant de côté leurs déclarations, dont, il faut l'avouer, la sincérité est mal garantie par le caractère connu de M. de Bismark, faut-il donc compter pour rien le soulèvement des esprits en Allemagne contre la politique austro-prussienne, soulèvement né de cette conviction, universellement répandue et profonde, que les gouvernements de Berlin et de Vienne ne visent en effet qu'à rendre le Schleswig au Danemark et n'entendent en aucune façon servir le principe des nationalités, dont le triomphe pourrait un jour coûter le duché de Posen à la Prusse, la Hongrie et Venise à l'Autriche? Est-il admissible que l'indignation de l'Allemagne se trompe à ce point de direction et d'objet? Les cours de Berlin et de Vienne font-elles d'ailleurs, en envahissant le Schleswig avec l'arrière-pensée de le rendre aux Danois, autre chose que ce qu'elles ont déjà fait, au su et au vu de tous, lors de la fameuse insurrection schleswig-holsteinoise de 1848?

Ainsi raisonnent en Angleterre ceux à qui la perspective d'une guerre générale donne le frisson; et si vous

tenez à savoir de quel poids leur opinion pèse dans la balance des décisions à prendre, lisez le débat préliminaire auquel l'ouverture du Parlement vient de donner lieu.

VI.

L'ANGLETERRE IRRITÉE ET PACIFIQUE.

I

5 février.

Le débat auquel vient de donner lieu l'ouverture du Parlement confirme pleinement ce que je vous ai mandé des dispositions de l'Angleterre dans cette obscure et tragique question danoise; ce qui résulte de ce débat non moins que des termes réservés à l'excès du discours de la couronne, c'est que, dans le monde du pouvoir comme dans celui des intérêts commerciaux, il y a tendance marquée à éviter la guerre, non sans un mélange d'hésitation et un sentiment de honte.

Sur l'ardent désir du cabinet de se tenir à l'écart, si faire se peut, les déclarations de lord Russell dans la Chambre des lords ne laissent aucun doute; car il ne s'est pas borné à tenir un langage pacifique, il a pris soin de dégager d'avance la responsabilité du gouvernement britannique en affirmant qu'aucune assistance matérielle n'avait été promise au Danemark, qui, de son côté, n'attendait rien de tel.

Et plus saisissantes encore que les déclarations de lord Russell dans la Chambre des lords sont celles de lord Palmerston dans la Chambre des communes.

La politique de lord Russell était bien connue. On sa-

vait, avant qu'il ouvrît la bouche, ce qu'il allait dire. Personne n'ignorait combien il redoute de voir l'Angleterre amener, par une intervention guerrière, des complications de nature à fournir à l'ambition de la France impériale un aliment ou un prétexte.

Mais personne n'ignorait non plus qu'il existe sur ce point une différence d'opinion assez prononcée entre lord Palmerston et le ministre des affaires étrangères; et nul n'avait oublié que, dans une circonstance solennelle, le chef du cabinet n'avait pas craint de dire : « Si les limites du Holstein viennent à être dépassées par les Allemands, le Danemark n'entrera pas seul dans la lutte. »

L'engagement ne pouvait être plus formel. C'était en quelques mots tout un programme de politique belliqueuse, en prévision d'un cas qui s'est précisément réalisé.

Il était donc naturel qu'on attendît la profession de foi de lord Palmerston avec impatience. Et cette impatience, jugez combien elle devait être vive surtout dans le cœur des tories, pour qui une opposition de vues hautement avouée entre le premier ministre et son collègue eût été le signal de la dissolution du cabinet.

De là l'ardeur avec laquelle M. Disraeli, qui est passé maître en fait de manœuvres de parti, a pressé lord Palmerston de s'expliquer sans ambages, lui reprochant de n'avoir pas de politique et cherchant à le placer ainsi dans l'alternative, ou de se courber sous l'accusation en répondant d'une manière vague, ou de se mettre en contradiction ouverte avec lord Russell par une réponse précise.

Eh bien, lord Palmerston a parlé, et, au grand désappointement de l'opposition, il l'a fait de manière à laisser croire qu'il était, lui aussi, pour la paix. Heureusement, le ministère venait de recevoir une lettre de M. de Bismark protestant de l'intention où étaient les deux cours de

Berlin et de Vienne d'observer jusqu'au bout le traité de 1852, de se contenter du retrait de la Constitution de novembre et de respecter l'intégrité de la monarchie danoise. Cette circonstance a permis à lord Palmerston de battre en retraite sans avoir à confesser ou la défaite de son influence au sein du conseil, ou sa conversion tardive. Il a feint de croire parfaitement sincères les assurances de M. de Bismark, et il a pu de la sorte échapper à l'inconvénient de se montrer enclin à faire la guerre, ce qui aurait eu pour effet de heurter publiquement les sympathies tout allemandes de la reine, de contredire lord Russell, de compromettre par conséquent l'existence du cabinet, et enfin de mécontenter la majorité de la nation, laquelle ne se soucie nullement d'une intervention armée, bien que honteuse, au fond, de n'avoir pas le courage de la vouloir.

Quoi qu'il en soit, le vent est à la paix jusqu'à nouvel ordre en ce qui concerne l'Angleterre; et ce qui prouve que les gens d'affaires le comprennent ainsi, c'est que le débat de jeudi dernier a fait immédiatement monter les fonds.

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans les esprits un profond malaise. Je le répète : même ceux qui craignent la guerre sentent fort bien à quel prix l'Angleterre est obligée d'acheter la conservation de la paix. Leur cœur saigne de la voir abandonner, à l'heure du péril, ce petit royaume qu'elle avait si ouvertement pris sous sa protection et qui soutient avec tant de valeur une lutte si inégale. Ils ne se dissimulent pas que l'Angleterre se diminue aux yeux du monde en désertant le Danemark comme elle a déserté la Pologne, c'est-à-dire en ne faisant rien après avoir crié bien fort.

Ce sentiment a trouvé dans le comte Grey un éloquent interprète; et il faut convenir que, dans la Chambre des lords, le chef de l'opposition, lord Derby, a eu beau jeu lorsqu'il a demandé compte à lord Russell du résultat des fières menaces dont toute l'Europe a retenti. « Meddle and muddle », c'est par ces deux mots anglais, qui expriment l'action de se mêler de tout et de troubler tout, que lord Derby a caractérisé la politique du ministre des affaires étrangères.

L'exagération de ce reproche est manifeste, et c'est dépasser le but que de résumer l'histoire du ministère de lord Russell en ces termes : *Nihil intactum reliquit, et nihil tetigit quod non conturbavit,* comme si l'extrême confusion qui règne en Europe ne provenait pas d'un ensemble de circonstances tout à fait indépendantes de la volonté, de l'action, de la politique de lord Russell ! Mais qu'en toute chose il ait commencé par faire trop pour finir par faire trop peu, et qu'il lui soit arrivé de prendre une voix tonnante pour déclarer, en fin de compte, qu'il ne se sentait pas la force d'agir, c'est ce qu'il est difficile de nier.

Il y a dans *le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, une scène charmante. C'est celle où Snug, Bottom, Flute, Snout, Quince et Starveling se distribuent les rôles d'un drame dont le sujet est *Pyrame et Thisbé*. Le tisserand Bottom, qui se croit capable de bien jouer tous les rôles, veut les jouer tous. Non content de celui de Pyrame qui lui est adjugé, il demande qu'on lui donne, par surcroît, celui du lion : « Je rugirai, dit-il, si bien, que chacun sera heureux de m'entendre; je rugirai de telle sorte que le duc dira : « Qu'il rugisse encore, et encore. » — Mais, fait observer très judicieusement Quince, si vous rugissez d'une manière trop terrible, la duchesse et les dames seront effrayées, pousseront des cris, et c'est assez pour qu'on nous pende. — Soit, ré-

plique Bottom. Eh bien, alors, j'adoucirai ma voix au point de rugir aussi doucement qu'une petite colombe. » Malgré cette assurance, le rôle du lion est dévolu à Snug, le menuisier, qui, pour ménager les nerfs de ces dames, se promet de laisser voir son visage à travers le masque de lion, de façon à leur dire sans parler : « Vous le voyez, quoique je rugisse, je ne suis pas du tout un lion ; je suis Snug, le menuisier. »

C'est à cette scène que lord Derby a fait allusion en comparant, bien entendu, ce pauvre lord Russell à Bottom et à Snug. Vous pensez si la Chambre des lords a ri ! C'étaient des convulsions. De mémoire d'homme et de Parlement, on n'avait vu pareille explosion d'hilarité. Et, franchement, lord Russell ne s'est-il pas attiré ce sanglant sarcasme par sa conduite dans la question polonaise ? N'a-t-il pas rugi, comme Bottom se vantait de pouvoir le faire, aussi doucement qu'une petite colombe ; et, comme Snug, n'a-t-il pas montré son visage à travers le masque, pour qu'on sût bien que le lion auquel le prince Gortschakof avait affaire était simplement Snug, le menuisier?

A son tour, M. Disraeli, dans la Chambre des communes, a pu avec quelque apparence de raison reprocher au cabinet de n'avoir pas de politique décidée, de flotter toujours entre la guerre et la paix.

Et cependant on ne saurait prétendre que, dans cette première escarmouche, l'avantage soit resté au parti de l'opposition.

Pourquoi ? Parce qu'elle n'a pas su, ou voulu, ou osé dire, soit ce qu'elle aurait fait, soit ce qu'elle ferait, à la place du ministère. M. Disraeli, par exemple, n'a cessé de répéter : « Vous n'avez pas de politique ; » mais il n'a pas dit quelle était la sienne et celle de ses amis. Si les tories avaient été au pouvoir lorsque la Pologne se souleva, auraient-ils, pour la secourir, affronté la puissance russe et

mis le monde en feu ? Lord Derby n'a soufflé mot à cet égard. Et, aujourd'hui, quel parti les tories prendraient-ils au sujet de la question danoise ? Mettraient-ils flamberge au vent? M. Disraeli a été, sur ce point, d'une discrétion exemplaire. Que résulte-t-il de là ? que l'opposition a décrié elle-même ses attaques par l'aveu tacite de son embarras.

II

9 février.

Quand l'histoire se mêle de faire des drames, elle les fait bons.

Quelle tragédie fut jamais plus féconde en péripéties que celle qui se joue dans le nord de l'Europe ? Quelle tragédie fit jamais passer un auditoire — et quel auditoire, cette fois ! je parle de l'Angleterre — par de plus rapides, de plus émouvantes alternatives de colère et de pitié, d'inquiétude et d'espérance?

Hier encore, je vous écrivais que le vent ici était à la paix. C'était la vérité pure. On se berçait de l'espoir que l'Autriche et la Prusse seraient fidèles à leurs engagements, agiraient d'après leurs déclarations. Lord Russell y comptait. Lord Palmerston, s'il ne le croyait pas, feignait de le croire. Et dans cette hypothèse l'Angleterre avait, pour laisser l'épée dans le fourreau, un excellent motif; car, que pouvait-elle désirer de mieux que le maintien du traité de 1852, la restitution du Schleswig au Danemark, une confirmation nouvelle du principe d'intégrité de la monarchie danoise et l'affermissement du beau-père du prince de Galles sur son trône?

Tout cela, l'Autriche et la Prusse juraient leurs grands dieux qu'elles entendaient l'accomplir. Et comment en douter? N'est-ce pas le cri de l'Allemagne entière, les accusant de trahison et frémissant de se sentir opprimée?

Vienne et Berlin pouvaient dire aux Anglais : « Mais voyez donc combien notre politique est odieuse à l'Allemagne ! Quel autre gage de notre sincérité voulez-vous? »

Aussi, lorsque, dans la journée de dimanche, le bruit se répandit à Londres que les Danois avaient, sans coup férir, abandonné leurs Thermopyles et qu'ils étaient en pleine retraite, que d'appréhensions dissipées ! que de visages, depuis longtemps assombris, qu'éclaira soudain un rayon de joie ! Nul doute que la retraite des Danois ne fût le résultat d'une savante manœuvre de la diplomatie. Impossible que le général de Meza, un guerrier sans peur, eût abandonné de la sorte une formidable ligne de défense, résultat de soixante ans de travaux; salut du Danemark envahi, s'il n'avait reçu à cet égard des ordres secrets. Il est vrai que les Prussiens, en franchissant la Schlei, avaient rendu la défense du Danewirke difficile.

Mais par quelle inexplicable négligence les Danois auraient-ils laissé les Prussiens mener à bien, sans qu'une ombre de résistance leur fût opposée, une opération aussi décisive? Où se trouvaient, dans ce moment critique, les vaisseaux danois, qui auraient dû protéger un point de cette importance? La glace n'était pas là pour paralyser leur action, la première brigade prussienne ayant effectué le passage sur des bateaux de pêcheurs, et le reste des troupes sur un ponton. Évidemment, des instructions de nature à terminer la lutte avaient été envoyées de Copenhague, très probablement à la suggestion du cabinet de Saint-James lui-même. La Prusse et l'Autriche n'avaient donc plus qu'à tenir leurs promesses. Et vive la paix !

Ainsi pensaient, ainsi parlaient beaucoup de gens. Mais voilà qu'arrivent de bien autres nouvelles, celles-ci d'un caractère alarmant. L'armée envahissante a poursuivi les Danois avec toute la fureur de l'esprit de conquête : des combats terribles ont eu lieu ; des flots de sang ont coulé ; le peuple de Copenhague est dans un accès de rage ; le

président du conseil est obligé d'affirmer publiquement que le roi de Danemark — un Allemand! — n'est pas un traître ; le parti scandinave appelle à grands cris le roi de Suède au secours, en lui offrant la couronne ; le général de Meza est rappelé, victime expiatoire ; les nuages qui portent la foudre s'épaississent de plus en plus du côté du Danemark. Et ils s'épaississent aussi du côté de la Prusse et de l'Autriche. Coup sur coup, on apprend que la presse semi-officielle, à Berlin, commence à parler du traité de 1852 comme d'un chiffon de papier qui n'est bon qu'à bourrer un fusil depuis que la guerre s'est mise de la partie.

« On ne tire pas sur une nation amie, » aurait dit M. de Schmerling, observation superflue si elle n'est pas menaçante, mot trop clair ou trop obscur. Encore si c'était là tout! Mais on assure que l'irritation de l'Allemagne contre la Prusse et l'Autriche s'est calmée comme par enchantement ; que le héros du jour, de l'autre côté du Rhin, est ce vieux général réactionnaire Wrangel, qui, tout récemment, était poursuivi du nom de traître; que les libéraux allemands, ivres de nationalité, laissent sommeiller leurs griefs, ajournent leurs espérances, et qu'il ne tient qu'aux gouvernements de Vienne et de Berlin d'avoir raison de la démocratie en arborant le drapeau de la conquête, en s'associant à l'agitation dont ils avaient peur, c'est-à-dire en se faisant un appui de ce qui leur était une menace.

Telles sont les rumeurs du moment. Nous voici donc replongés dans l'incertitude. On commence à trouver obscure la dernière déclaration faite par M. de Bismark. On s'inquiète du sens de la phrase par laquelle il semblait subordonner l'exécution de ses promesses au caractère des complications qui pourraient naître de la résistance des Danois. Hier, dans la Chambre des communes, lord Robert Cécil s'est fait l'organe de ce sentiment d'univer-

selle anxiété, en demandant à lord Palmerston si des représentations avaient été faites aux cours de Vienne et de Berlin, relativement au duc d'Augustenbourg, proclamé duc dans le Schleswig et dans le Holstein en présence de l'armée austro-prussienne. Il résulte de la réponse de lord Palmerston que, sur ce point, des explications satisfaisantes ont été fournies ; mais il semble en résulter aussi que lord Palmerston ne croit guère à la sincérité des deux cours. S'il y croyait, aurait-il jugé nécessaire de flétrir avec tant de hauteur, dans son application au cas actuel, la doctrine émise par certaines feuilles berlinoises que « la guerre met fin aux traités »?

Aurait-il dénoncé cette doctrine comme un moyen odieusement commode de se soustraire par une agression injuste, quand on est le plus fort, à des engagements qui gênent? Aurait-il ajouté que des procédés semblables sont indignes de tout gouvernement qui se respecte, et qu'y avoir recours est un opprobre?

Opprobre serait bien le mot en effet si, après avoir envahi le Schleswig sous prétexte de vouloir le rendre, l'Autriche et la Prusse prétendaient avoir, en l'ensanglantant, acquis le droit de le garder. Ce serait là de la politique carthaginoise, que ne saurait approuver aucune âme noble et vraiment amie de la justice.

Que l'Allemagne — distincte en ceci des gouvernements de Vienne et de Berlin — ait de fort bonnes raisons pour ne voir dans les Schleswig-Holsteinois que des Allemands courbés sous une domination étrangère et brûlent de les aider à s'affranchir en invoquant le principe des nationalités, cela se conçoit d'autant mieux que la mort du prédécesseur de Christian a bien réellement rompu le lien dynastique qui attachait les duchés au Danemark, et qu'il est certes permis de contester aux faiseurs de protocoles le droit de disposer d'un peuple comme s'il était un troupeau. L'Allemagne, d'ailleurs, en tant qu'Al-

lemagne, n'est tenue, en cette affaire, à l'observation d'aucun traité, la Diète n'ayant pas été partie dans celui de 1852, conclu sans elle et maintenu malgré elle.

Mais la position de l'Autriche et de la Prusse, dans la question dont il s'agit, diffère entièrement de celle de l'Allemagne, dont elles se sont séparées d'abord en signant le traité de 1852, et dernièrement encore en foulant aux pieds, à l'occasion de ce même pacte conclu avec l'Europe, l'autorité de la Diète. L'Allemagne, en tant qu'Allemagne, n'aurait eu affaire qu'au Danemark si c'était entre elle et lui que la querelle s'était engagée.

Mais les gouvernements d'Autriche et de Prusse, eux, ont ici affaire plus qu'au Danemark : ils se trouvent irrévocablement engagés envers l'Angleterre, la France, la Russie ; et, à supposer même que leurs conventions avec le Danemark fussent valablement déchirées par le glaive, ils n'en resteraient pas moins responsables devant l'Europe d'engagements pris par eux au point de vue d'un intérêt européen.

Voilà ce qui est ressenti en Angleterre très vivement et par tout le monde. La seule idée que la Prusse et l'Autriche concluraient du fait de leur agression à une conquête absolue de ce qu'elles avaient déclaré vouloir uniquement comme garantie matérielle de concessions équitables demandées au Danemark, oui, cette seule idée éveille ici dans tous les cœurs un sentiment inexprimable d'indignation, qui, bravé avec trop de dédain, pourrait bien l'emporter sur l'amour de la paix.

Et puis, si les deux cours en venaient à jeter au vent le traité de 1852, quelle raison, quel prétexte même, tirés de la considération de son intérêt, resteraient à l'Angleterre pour couvrir les blessures de son honneur outragé ?

S'il est vrai que l'opinion y penche très décidément vers la paix, il l'est aussi qu'à cet amour du repos se mêle

un grand fond d'humiliation. Je connais des Anglais qui, songeant que lord Russell est, après tout, le représentant du peuple anglais vis-à-vis du monde, auraient pleuré volontiers lorsque, l'autre jour, le comte Derby a comparé lord Russell au Bottom du *Songe d'une nuit d'été*. Hier, le *Daily News*, dans un accès de douleur patriotique, recommandait l'adoption absolue du principe de non-intervention et, pour ainsi parler, l'abandon de toute politique étrangère, comme le seul moyen qu'eût l'Angleterre de ne pas mal finir ce qu'elle commence et d'éviter des complications diplomatiques aussi fatales à son honneur qu'à son repos. Le *Daily News* est l'organe habituel d'une politique trop élevée, trop intelligente, trop contraire aux inspirations de l'égoïsme national pour qu'il soit permis de voir dans une recommandation de ce genre autre chose qu'une manière amère, saisissante, d'exprimer le dégoût dont beaucoup d'Anglais ne peuvent se défendre en présence des hésitations et de la stérile activité de la politique anglaise.

Que la Prusse et l'Autriche ne comptent donc pas outre mesure sur l'assoupissement de ce pays. L'Angleterre répugne à la guerre, c'est certain ; mais si elle y entre, elle ne lâchera pas facilement prise. Il ne faut pas éveiller les bouledogues quand ils dorment.

De leur côté, les démocrates allemands feraient bien de considérer s'il est de l'intérêt de la liberté de confier à des gouvernements tels que celui de Berlin le soin de donner satisfaction au sentiment populaire en Allemagne. La gloire militaire a toujours été le grand piège tendu à la liberté, et les chaînes d'or ne sont pas les moins pesantes.

VII.

LE « *COUNT OUT* ».

15 février.

Comme, dans ce moment, tout ce qui se rattache à la question danoise présente un caractère particulier d'intérêt, mes lecteurs me sauront gré, je l'espère, d'appeler leur attention sur un fait singulier dont je trouve la constatation dans la *Free Press*, journal de M. Urquhart.

Je crois avoir déjà parlé de M. Urquhart. C'est un homme de génie manqué, un homme dont la prodigieuse subtilité d'esprit ressemble quelquefois à de la folie. Impérieux, dominateur, plein de lui-même et implacable, l'orgueil blessé a fait de lui un maniaque; et à force de vouloir se venger de lord Palmerston, à force de le poursuivre d'accusations chimériques, à force de le dénoncer comme l'agent payé de la Russie, il a fini par perdre tout crédit en Angleterre.

Et toutefois, initié de bonne heure par ses études à la connaissance des langues orientales; poussé par un penchant naturel qu'encourageaient des aptitudes spéciales à approfondir les intrigues diplomatiques, nul ne connaît mieux que lui l'histoire des traités, la chronique des négociations, la stratégie des gouvernements. Ayant accompagné lord Cochrane en Grèce dès 1827; ayant visité la Turquie après la paix d'Andrinople; ayant voyagé en Allemagne, en Perse et dans les différentes parties de l'Asie; ayant été nommé secrétaire d'ambassade à Constantinople par lord Palmerston en 1837, poste qu'il dut perdre le jour où ses vues cessèrent de cadrer avec celles

de ce ministre, M. Urquhart a pu observer sur place les manœuvres de la politique et en épier les secrets. Aussi ses divers ouvrages : *la Turquie et ses ressources*, *l'Angleterre et la Turquie*, *la Crise*, etc... sont-ils un puits de renseignements diplomatiques.

Le malheur est que l'auteur décrie lui-même sa science des faits par les conclusions fantastiques qu'il en tire et par son idée fixe de rapporter tout ce qui se passe dans le monde à l'ambition machiavélique de la Russie — Croquemitaine de ce grand enfant.

Quand je dis malheur, je dis bien; car il y aurait un trésor d'informations utiles à puiser dans les écrits de M. Urquhart, si l'on pouvait se résoudre à les y chercher sans s'arrêter aux hypothèses forcées et aux dénonciations absurdes dont ils abondent.

C'est chose remarquable, par exemple, que la quantité de documents curieux qui se trouvent exhumés dans la *Free Press*, journal dont tant de gens ici ignorent ou veulent ignorer jusqu'à l'existence.

Le dernier numéro contient des détails dignes d'être rappelés sur la manière dont fut *escamotée* dans la Chambre des communes, le 18 juin 1851, une importante motion de lord Montagu relative à la négociation de ce fameux traité de 1852 qui ne fut qu'une complication nouvelle ajoutée aux mille complications de la querelle germano-danoise.

Voici le fait... Mais d'abord il faut que j'explique, pour l'intelligence du récit, ce qu'on entend dans la terre classique du parlementarisme par le procédé du *Count out*.

Lorsque la Chambre des communes est en séance, si un des membres fait remarquer que le nombre des députés présents n'est pas de quarante, le « speaker » compte (*counts the House*), et, dans le cas où la remarque est vérifiée, suspend la séance s'il n'est pas encore quatre

heures, ou, s'il est plus de quatre heures, prononce l'ajournement après un délai de deux minutes. Cela s'appelle le *Count out*.

Or, quand il y a un sujet scabreux dont la Chambre des communes est bien aise d'écarter la discussion, le *Count out* est le procédé dont on se sert pour cela. Les chefs des deux partis en lutte se concertent; on fait avertir, de part et d'autre, les représentants de s'absenter aussitôt que le moment sera venu, et c'est ce qui a lieu; alors un membre, qui n'est pas tenu de donner son nom ou de montrer son visage, se glisse derrière le fauteuil du « speaker » et souffle à l'oreille de ce personnage qu'il n'y a pas quarante membres dans la salle; on s'assure du fait; deux minutes sont accordées aux absents pour rentrer; ils ne rentrent pas; le « speaker » ajourne la Chambre au lendemain, et le tour est joué.

Pour ce qui est du mot d'ordre à donner, c'est d'autant plus facile que chaque parti, dans la Chambre, a son *Whipper in*, sorte de fonctionnaire bénévole dont le rôle est — passez-moi la comparaison — celui du chien de berger dans un troupeau. Les *Whippers in* ont été créés et mis au monde pour assurer le succès de cette savante manœuvre : le *Count out*.

Ceci posé, passons, s'il vous plaît, à la question danoise.

En 1850, les plénipotentiaires d'Autriche, de Danemark, de France, d'Angleterre, de Russie, de Suède et Norvège se réunirent en conférence à Londres au Foreign-Office.

Les duchés étaient alors régis par la loi salique, à la différence du Danemark, régi par une loi qui admettait les femmes à succéder, et Frédéric VII n'ayant pas d'enfants mâles, il était facile de prévoir que la mort de ce prince serait le signal du démembrement de la monarchie danoise, et que ce démembrement ne s'effectuerait pas sans ame-

ner des complications dangereuses pour la paix de l'Europe. La conférence tenue, en 1850, au Foreign-Office, fut le résultat des préoccupations nées d'une éventualité que chaque gouvernement, par des motifs particuliers, croyait avoir raison de craindre.

Il s'agissait de savoir si, en vue d'un grand intérêt européen, on poserait en principe l'intégrité de la monarchie danoise, quoi qu'il pût arriver. C'est dans ce sens que la conférence se prononça. De là le protocole de Londres du 2 août 1850, lequel fut signé par Reventlow, pour le Danemark ; Drouyn de Lhuys, pour la France; Palmerston, pour l'Angleterre; Brunnow, pour la Russie, et Rehausen pour la Suède. Le plénipotentiaire prussien ne signa point ce protocole, et le plénipotentiaire autrichien, M. Koller, n'y apposa sa signature que plus tard, le 23 août; mais une chose est sûre, c'est que la négociation eut lieu à Londres et que lord Palmerston figura au nombre des signataires.

Restait à savoir au moyen de quels arrangements on ferait prévaloir le principe de l'intégrité de la monarchie danoise, question qui n'était pas sans présenter des difficultés très sérieuses.

Déjà, en 1837, elle avait donné lieu à la publication d'une brochure anonyme qui fit grande sensation. Dans cette brochure, publiée à Halle, au cœur même de l'Allemagne, il était établi que la loi qui réglait en Danemark l'ordre de succession et appelait au trône la ligne féminine après extinction de la ligne masculine ne s'appliquait ni au Schleswig, ni au Holstein ; que ces deux duchés étaient régis par une loi qui, au contraire, excluait les femmes; que, par conséquent, dans le cas où le roi de Danemark Frédéric VII viendrait à mourir sans enfants mâles, laissant ainsi le trône à un héritier de la ligne féminine, les duchés appartiendraient de droit au duc d'Augustenbourg, appelé à les gouverner comme chef de la branche mascu-

line la plus rapprochée de la famille royale. On ne tarda pas à apprendre que l'auteur de la brochure dont il s'agit était le duc d'Augustenbourg lui-même. Dès ce moment sa candidature fut posée, elle eut naturellement pour appuis tous ceux qui désiraient la rupture du lien noué entre le Danemark et les duchés, c'est-à-dire l'immense majorité des Allemands.

Mais cette difficulté n'était pas la seule. La Russie, elle aussi, avait, en cas d'extinction de la branche masculine en Danemark, des droits à faire valoir; sinon sur le Schleswig, du moins sur une partie du Holstein, et cela du chef de Pierre III, qui, lorsqu'il devint empereur de Russie, était duc de Holstein-Gottorp.

Il est vrai que, aux termes d'un traité conclu en 1767 avec le Danemark par Cathèrine II et ratifié par le grand-duc Paul en 1773 à l'époque de sa majorité, la Russie avait renoncé à ses droits sur le Schleswig d'une manière absolue, inconditionnelle, et avait cédé au roi de Danemark la portion du Holstein qu'elle possédait, en échange d'Oldenbourg et de Delmenhorst; mais cette dernière cession n'avait été faite expressément qu'en faveur du roi de Danemark et de sa *descendance mâle*, et, éventuellement, en faveur du prince Frédéric son frère et de la descendance mâle de ce dernier. A défaut d'héritiers mâles, l'empereur de Russie, comme chef de la branche aînée de Holstein-Gottorp, pouvait réclamer la portion du Holstein cédée en 1773 en échange d'Oldenbourg et de Delmenhorst.

Ainsi, pour assurer à l'avenir l'intégrité de la monarchie danoise, conformément aux vues exprimées dans le protocole de Londres du 2 août 1850, il y avait à écarter les prétentions du duc d'Augustenbourg et à obtenir de la Russie qu'elle renonçât aux siennes.

Cette renonciation, la Russie y consentit en 1851 par le protocole connu sous le nom de protocole de Varsovie;

mais elle y mit trois conditions : la première, que le successeur désigné d'avance à Frédéric VII serait le prince Christian de Glücksbourg ; la seconde, que les droits éventuels des deux branches cadettes de Holstein-Gottorp seraient expressément réservés; la troisième, que ceux même dont le chef de la branche aînée, l'empereur de Russie, voulait bien faire l'abandon en faveur du prince Christian renaîtraient dans la maison impériale de Russie au cas où la descendance mâle de celui-ci s'éteindrait.

Dans le protocole de Varsovie, qui fut signé par M. de Reedtz au nom de Danemark et par le comte de Nesselrode au nom de la cour de Saint-Pétersbourg, le motif assigné à la politique conciliante de la Russie par la Russie elle-même fut « l'intérêt de la paix ». Ce motif était-il le véritable? Qu'il me suffise de remarquer que le choix du prince Christian réduisait à quatre le nombre des personnes placées entre l'empereur de Russie et le trône de Danemark, nombre que la nomination du prince George de Glücksbourg, fils de Christian, au trône de Grèce, a, depuis, réduit à trois.

Pendant ce temps, d'actives négociations étaient ouvertes avec les plus proches parents du roi de Danemark dans la ligne féminine pour les amener à renoncer à leurs droits en faveur de la femme de Christian, sœur du prince Frédérick de Hesse, héritier présomptif de la couronne de Danemark par les femmes.

Ces négociations réussirent, et la voie se trouvant de la sorte aplanie, sauf en ce qui touchait le duc d'Augustenbourg, survint le fameux traité de Londres du 8 mai 1852, signé par M. de Bille pour le Danemark, le baron de Kubeck pour l'Autriche, le comte Walewski pour la France, le comte de Malmesbury pour l'Angleterre, M. Bunsen pour la Prusse, le baron de Brunnow pour la Russie et le baron de Rehausen, pour la Suède, lequel traité reconnaissait « à Son Altesse le prince Christian de

Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg et aux descendants *mâles* issus en ligne directe de son mariage avec ladite princesse, le droit de succéder à la totalité des États actuellement sous le sceptre de Sa Majesté le roi de Danemark. »

Nous voici bien loin, n'est-ce pas, de l'opération du *Count out*? Patience! j'y reviens.

Vous avez vu comme quoi le fameux traité de 1852 n'était que la suite, le complément du protocole de 1850, protocole signé à Londres et au bas duquel on lit la signature de lord Palmerston. Eh bien, le 20 mars 1851, neuf mois après l'adoption de ce protocole, lord Palmerston déclarait « que beaucoup de choses s'étaient passées (*a good deal had passed*) concernant la succession à la couronne de Danemark et les arrangements relatifs à l'ordre de la succession dans le Schleswig et le Holstein; mais que le gouvernement de Sa Majesté (Britannique) *s'était soigneusement et systématiquement abstenu de prendre une part quelconque à ces négociations* ».

Le 18 juin 1861, lord Robert Montagu — c'est là le fait rappelé par M. Urquhart — signala, dans la Chambre des communes, l'étrange défaut de mémoire dont lord Palmerston avait fait preuve, le 20 mars 1851, en niant toute participation antérieure de Sa Majesté Britannique aux négociations : « A entendre le noble vicomte, s'écria lord Montagu, on aurait pu supposer que ces négociations avaient eu lieu derrière son dos... Je ne saurais comprendre pourquoi le noble vicomte est venu affirmer que le gouvernement de Sa Majesté s'était soigneusement et systématiquement abstenu de prendre une part quelconque à ces négociations. Le protocole fut signé le 2 août. Quelle raison y a-t-il pour qu'on l'ait tenu secret, et, plus que cela, pour qu'on en ait nié l'existence? »

Vous étiez bien curieux, milord!

Vous aviez, en outre, compté sans le *Count out*.

Lord Robert Montagu n'eut pas plus tôt posé la question dans les termes très pressants et très embarrassants qui viennent d'être cités, qu'on vit le banc de la Trésorerie se dégarnir comme par enchantement; les membres présents s'éclipsèrent un à un, jusqu'à ce qu'il restât moins de quarante membres dans la salle; un chuchotement anonyme ne manqua pas d'en avertir le « speaker »; la Chambre fut ajournée, et la motion de lord Robert Montagu tomba, comme on dit vulgairement, dans l'eau.

Supposons que rien de tel ne fût arrivé; supposons que la connaissance des négociations relatives à la succession du roi de Danemark n'eût pas été soustraite au Parlement; supposons que, à une époque où le prince de Galles et la princesse Alexandra ne s'étaient pas encore rencontrés, le trop commode procédé du *Count out* n'eût pas coupé court à un débat d'où aurait probablement jailli beaucoup de lumière, l'Angleterre n'aurait-elle pas évité les embarras de la situation actuelle? Non, peut-être; mais peut-être oui. C'est, du moins, ce que pense M. Urquhart, de qui je suis tenté de dire, en cette occasion :

> Le bon sens du maraud quelquefois m'épouvante.

VIII.

CINQ HOMMES PENDUS.

23 février.

Cette fois, ils étaient cinq. La matinée était très froide, la terre couverte de neige.

Il y avait longtemps, très longtemps, que devant New-

gate, sur le théâtre consacré aux tragédies dont le dénouement est confié à Calcraft, pareil spectacle n'avait été donné gratis par la société à tout ce que ses bas-fonds contiennent de boue humaine. Il faut remonter à quarante-quatre ans pour trouver dans l'histoire anglaise une exécution qui, comme on peut le dire de celle d'hier, ressemble à une boucherie.

Aussi l'intérêt excité par l'attente du spectacle a-t-il été proportionné à sa nouveauté, et tout à fait digne de son moralisant caractère. Les cinq hommes condamnés à être pendus, devant l'être lundi matin à la fois et à la même heure, une foule de sacripants, de filous, de malfaiteurs, impatients de jouir de la beauté du coup d'œil et de mettre à profit la curiosité des gens bien couverts en quête d'émotions, se pressaient, dès dimanche, aux environs de Temple-Bar et commençaient à inonder Ludgate-Hill, Old-Baily, les tenants et aboutissants. Rien de plus naturel : on fait queue à la porte des théâtres les jours de grande représentation.

Protester contre une iniquité flagrante et maudire la peine de mort qui rendait cette iniquité impossible à réparer, voilà ce qu'étaient venus faire autour de la potence ceux que l'exécution de Samuel Wright avait eus pour témoins; ils étaient du peuple, ceux-là. Dans l'occasion dont il s'agit, aucune injustice exceptionnelle n'ayant été commise contre laquelle il y eût lieu de protester, et le crime étant trop bien prouvé, trop noir pour faire suffisamment appel à la pitié, voir l'effet produit par cinq cadavres qui pendent côte à côte dans l'air glacé d'un jour d'hiver était l'unique motif qu'on pût avoir en se rendant sur le lieu de l'exécution.

Ce qui s'était mis en mouvement, c'était donc l'écume de la société, l'écume de l'écume, la lie de la lie, — plus tout ce que le monde élégant fournit de gens dont les nerfs ont besoin d'être agacés. La somme de 70 guinées

(plus de 1,750 fr.) offerte pour une chambre d'où il était facile de tout voir confortablement, prouve assez que, quand il est question d'un grave enseignement moral, la bonne compagnie sait se risquer dans le voisinage de la canaille!

La nuit qui a précédé l'imposante cérémonie sociale de lundi a été ce que sont les nuits de ce genre. Tandis que, dans les premières loges, les spectateurs dormaient ou bâillaient en attendant le lever de la toile, ceux du parterre se divertissaient de leur mieux dans les tavernes ou en plein vent, mangeaient, buvaient, s'enivraient, riaient, juraient, criaient, hurlaient, souillaient l'air de chants immondes, sifflaient les prédicateurs égarés dans la cohue, bravaient les policemen, trop peu nombreux (quoique très nombreux) pour un parterre de cinquante mille hommes, et protégeaient de leur masse ingouvernable les vols, les violences, les attaques de ceux que la potence a plus particulièrement en vue d'intimider ou de convertir. Malheur à quiconque ayant un extérieur jugé respectable se hasardait à passer là! Malheur au journaliste accouru pour rendre compte de la pièce et à l'observateur philosophe venu pour en étudier l'influence! « Black, black » (Noir, noir), était le signal mystérieux, le farouche signal. Aussitôt le nouvel arrivant était entouré, assailli, pris à la gorge, et avait ses poches vidées en un clin d'œil. S'il essayait de résister, son chapeau disparu, ses vêtements en lambeaux et son visage meurtri attestaient l'excès de son imprudence. Aimables épisodes dont je conseille aux théoriciens de la peine de mort de prendre note!

Pendant ce temps, les fonctionnaires publics chargés de mettre la potence en bon ordre étaient à leur besogne, et pour ceux qui étaient le plus à portée un sinistre bruit de ferraille se mariait au mugissement de la foule. Par un raffinement de pudeur tout moderne, on avait imaginé de cacher aux regards, durant les préparatifs, l'instrument

du supplice, au moyen d'une espèce de voile noir. Ce scrupule philosophique a fait une très mauvaise impression sur les assistants. C'était leur marchander leur plaisir. Heureusement, le voile était fort léger. Il y avait eu, paraît-il compromis sur ce point entre les vieilles idées et les idées nouvelles.

Comme la nuit commençait à faire place au jour, Calcraft, le bourreau, est venu inspecter les travaux, et la foule de l'accueillir par un hurlement. Patience! Encore quelques heures, et il la forcera d'applaudir en lui montrant ce dont il est capable. Il le sait, se met à sourire et s'en va.

Mais voici poindre le jour. La foule qui grouille le long de Old Baily et de Newgate-street se serre de plus en plus du côté où doit fonctionner la corde. La police à cheval bat les environs. Autour de la potence, la police à pied présente un triple front.

A mesure que l'heure approche, le délire de la multitude augmente. On s'entasse aux fenêtres. Les toits sont couverts de monde. Au loin, un peu au delà de la limite où s'arrête la mer mouvante d'en bas, des processions passent, processions étranges d'hommes qui portent des bannières mystiques et chantent des psaumes.

A sept heures, les shérifs, dans leurs robes de soie bleue garnies de fourrure, et portant leur quadruple chaîne d'or, sont admis, par une entrée particulière, dans la prison de Newgate, où ils se rassemblent, en compagnie de quelques autres représentants de la justice humaine, dans la chambre d'attente. Là ne tarde pas à paraître un employé de la prison qui dit d'un ton tranquille : « Ils sont très confortables et finissent, en ce moment, leur déjeuner. »

Les hommes qui sont très confortables et finissent leur déjeuner sont un Grec et des Espagnols de Manille, des demi-sauvages, parlant une langue qui est une énigme, et

aussi incapables, par conséquent, de se faire comprendre que de comprendre. Ce qu'ils comprennent fort bien, toutefois, c'est qu'on va les pendre. Ils formaient partie de l'équipage d'un vaisseau marchand nommé le *Flowry-Land* (la terre des fleurs), lequel faisait route pour Singapore. Traités cruellement, s'il en faut croire le peu que le procès a pu mettre en lumière, ils se vengèrent en bêtes fauves, assassinèrent le capitaine, le contre-maître, trois autres personnes, jetèrent les victimes dans la mer, et quand ils furent près du rivage ils coulèrent à fond le navire.

Donc, nul doute qu'ils n'aient mérité la mort, si la mort est le remède employé contre le crime, et si le meurtre doit être opposé au meurtre.

En attendant qu'on décide la question, shérifs et sous-shérifs, que cela ne regarde pas, se mettent en marche; le moment d'en finir venu, pour cette partie de la prison où sont les condamnés. Ils y arrivent en se traînant le long de passages étroits, sombres, glacés, dans l'un desquels, le plus affreux de tous, sont enterrés les criminels fameux. C'est au sortir de ces catacombes, doublement sinistres, qu'ils rencontrent un homme court, épais, au visage dur, aux cheveux blancs, et chargé comme qui dirait d'un harnais : c'est M. le bourreau, c'est Calcraft.

Il s'agit maintenant de lier, un à un, les cinq misérables. Le premier qu'on tire, à cet effet, de sa cellule, est un jeune homme de vingt-deux ans dont la figure est non seulement belle, mais douce, et dont la résignation a quelque chose de touchant. Dans la révolte qui l'a conduit où il est, il se montra un des plus implacables. Il y a là un rapprochement à méditer! Est-ce que, d'aventure, l'homme dans le criminel survivrait? Le second que le bourreau appelle pour la toilette horrible est un Michel Lopez, l'instigateur du crime. Il se raidit contre la peur, mais on voit qu'il tremble en dedans. Le troisième, plus sin-

cère, frissonne, gémit et laisse éclater dans ses regards pleins d'angoisse l'affreuse agonie de son âme. Un prêtre lui a passé autour du cou un crucifix, image du Dieu qui pardonne. Lyons, pendant qu'on lui lie les bras, se contente de faire entendre qu'il se reconnaît coupable, mais non pas au point de mériter un châtiment si terrible. Blanco, l'hercule de la bande, est l'effroi même.

J'oubliais de dire que Duranno, questionné sur ce qu'il désirait, n'a prononcé qu'un mot, un seul mot : « Thomas. » C'est le nom du geôlier, par qui Duranno avait été traité avec bonté. Il désirait, avant de mourir, l'embrasser. Quand il l'a vu, il s'est penché vers lui. Le geôlier a reculé avec un mouvement d'horreur. Alors le malheureux a baissé la tête sur sa poitrine et est rentré dans sa cellule, accablé. Je répète ma question : Est-ce que d'aventure, il resterait dans le criminel quelque chose de l'homme?

Abrégeons. La cloche funéraire a retenti. Le triste cortège s'achemine vers la potence. Mais il faut s'arrêter. Blanco et Duranno se sont évanouis. S'ils étaient morts de frayeur, je suppose qu'on aurait essayé de les ressusciter pour qu'on les tuât selon la règle, et parce que leur mort, dans ce cas, eût été un vol fait par la nature au gibet. Voilà donc qu'on les ranime, en leur administrant un cordial, et l'on se remet en marche, Duranno étant soutenu et Blanco porté sur une chaise.

Au pied de l'instrument du supplice, Lopez eut un moment de défaillance. Ses yeux se remplirent de larmes et il essaya, mais en vain, d'y porter ses mains étroitement garrottées. Le cri : « Chapeau bas! chapeau bas! » accueillit la présence des condamnés, tout à fait comme au théâtre, et de grands applaudissements récompensèrent le bourreau de l'habileté avec laquelle il abaissa sur la figure des patients le bonnet blanc de rigueur, passa la corde autour du cou de chacun d'eux et fit tout ce qui concerne

son office. Lopez eut sa part des applaudissements pour la fermeté qu'il déploya une fois sur la potence. Blanco ne pouvant se tenir debout, il fallut apporter un tabouret pour lui, jusqu'à ce que tout fût prêt. Avant qu'on lui eût ménagé cet appui, et après que la corde mise autour de son cou eut été ajustée convenablement, il ressemblait, vu de haut, dit un témoin oculaire, à une poupée cassée.

Que pensez-vous de ces hideux détails ? Est-ce assez d'horreurs? Et on appelle cela un enseignement social! Ajouterai-je que la strangulation de ces cinq hommes n'a pas eu des effets instantanés? que plusieurs minutes se sont écoulées avant que ces corps fussent bien réellement des cadavres, et que les mouvements convulsifs de deux d'entre eux ont attesté leur lutte avec la mort?

M. Ewart va présenter à la Chambre des communes une motion concluant à l'abolition de la peine de mort. Il en est temps. Des spectacles comme celui que je viens de décrire en commandant le plus possible le calme à mon cœur sont la honte du siècle où nous vivons. Si c'est là la civilisation, qu'est-ce donc que la barbarie, grand Dieu! O Montaigne! mon cher Montaigne! c'est une belle page de vous que celle-ci : « On reprochait à Aristote d'avoir esté trop miséricordieux envers un meschant homme : « J'ai esté, » dict-il, « miséricordieux envers l'homme, » non envers la meschanceté. » Les jugements ordinaires s'exaspèrent à la punition, par l'horreur du mesfaict; cela même refroidit le mien : l'horreur du premier meurtre m'en faict craindre un second, et la laideur de la première cruauté m'en faict abhorrer toute imitation. »

En réalité, sur quoi repose le principe de la mort? On parle de la loi du talion. Quel argument! Puisque vous vous croyez autorisés à punir le meurtre par le meurtre, que ne punissez-vous le viol par le viol, le larcin par le larcin, l'incendie par l'incendie?

IX.

VAINS EFFORTS DE L'ANGLETERRE POUR RÉTABLIR LA PAIX.

26 février

Il faut convenir que, si les efforts de l'Angleterre pour prévenir la guerre n'ont pas été heureux, ses efforts pour rétablir la paix ne le sont guère davantage.

Hier, dans la Chambre des communes, lord Palmerston, en réponse à une interpellation de M. Darby Griffith, déclarait que le cabinet de Saint-James n'avait pu faire consentir la Prusse et l'Autriche à un armistice. Tout ce que les deux grands pouvoirs allemands veulent bien accepter, c'est l'idée d'une conférence où, pendant que messieurs les diplomates, confortablement assis autour d'un tapis vert, se battraient à coups de paroles polies, les soldats danois et les soldats germains continueraient, *vulgum pecus*, de se couper réciproquement la gorge.

Cette soif du sang ne présage rien de bon. Que prétendent donc les deux puissances alliées? Est-ce qu'il n'y a pas eu assez d'hommes donnés à la mort, assez de familles plongées dans le deuil, assez de *gloire* acquise par le meurtre? Est-ce qu'il n'a pas été établi d'une manière suffisante que, dans une lutte de cinq contre un, la force a toute chance de traîner la fortune à sa suite? la Prusse et l'Autriche n'en sont plus à dire :

La raison du plus fort, etc.

Elles ont, à l'heure qu'il est, montré cela surabon-

damment; et si le loup n'a pas encore tout à fait mangé l'agneau, il a prouvé que la chose n'était pas difficile, ce qui est assez pour légitimer l'affabulation. Que peuvent désirer de plus M. de Bismark et M. de Rechberg?

S'il entrait dans les vues du premier de mettre au service de sa politique intérieure une armée enivrée par l'odeur de la poudre et mise en goût de chair humaine, le voilà servi à souhait. En fait d'instruments efficaces, il a maintenant le nécessaire, et c'est, de sa part, courir après le superflu que de refuser aux instances de l'Angleterre une halte, une simple halte, dans le sang!

Voilà ce qu'on pense ici. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ceux-là triomphent de la déclaration de lord Palmerston, qui ont toujours douté de la bonne foi de la Prusse et de l'Autriche et regardé leur promesse d'observer le traité de 1852 comme un mensonge de leur politique.

Quant au consentement qu'elles donnent à une conférence, on estime généralement, et selon moi avec raison, que rien n'est plus dérisoire, dès que ce consentement se combine avec le refus formel d'un armistice. Qu'attendre, en effet, de pourparlers que risquera d'interrompre, à chaque instant, le bruit du canon? Est-il possible que l'aspect du débat dans la conférence ne varie pas sans cesse, au gré des péripéties de la guerre? S'il arrive que les Danois, attaqués dans l'île d'Alsent, leur asile, y soient exterminés, croit-on que ce résultat ne changera rien aux exigences de la diplomatie austro-prussienne? Et si, au contraire, les envahisseurs étaient par hasard forcés de repasser l'Eider, croit-on que la diplomatie danoise en deviendrait plus accommodante? Une conférence pacifique entre les représentants de deux peuples qui s'entr'égorgent ressemble à une plaisanterie diabolique.

Et puis quels seront les membres de cette conférence?

Lord Palmerston a dit qu'il ne savait pas si elle serait du goût du Danemark; qu'il ignorait si la Suède était disposée à y prendre part; qu'il *croyait* que la France s'y joindrait; qu'il imaginait que la Russie en ferait de même. Je crois (*I believe*), j'imagine (*I fancy*), ne voilà-t-il pas des paroles très rassurantes!

Mais ce n'est pas tout. Le Jutland, comme vous savez, a été envahi; les Austro-Prussiens ont occupé la ville de Kolding. Ils ont donc pris plus que ce qui devait leur servir de *gage*, plus que ce qu'ils avaient solennellement annoncé ne vouloir prendre que comme un *gage*. Le fait est grave; il ouvre carrière à d'étranges soupçons, surtout quand on le rapproche des bruits qui courent sur la mission mystérieuse du général Manteuffel à Dresde et à Munich. L'objet de cette mission aurait été de présenter aux gouvernements de Saxe et de Bavière l'invasion des duchés par deux des plus grandes puissances monarchiques du continent comme une croisade contre l'esprit révolutionnaire, croisade dont le succès pourrait exiger que la Prusse « restât dans le Holstein plus qu'elle ne l'avait voulu ». C'est ce qu'affirme l'*Europe* de Francfort, et ce que maint organe de la presse anglaise avait prédit.

Aussi lord John Manners a-t-il cru devoir hier, dans la Chambre des communes, interpeller le gouvernement sur ce point délicat. Et qu'a répondu lord Palmerston? En vérité, c'est à n'y pas croire. Lord Palmerston a répondu que le gouvernement anglais n'avait pas manqué de faire des représentations au cabinet de Berlin, sur quoi... O Molière, quel sujet de comédie la diplomatie vous fournirait, si vous viviez de nos jours! Des explications gracieusement données par M. de Bismark il résulte que l'invasion du Jutland a eu lieu à l'insu du gouvernement prussien, contre son gré, que dis-je! cette nouvelle l'a tellement rempli d'indignation, qu'il a frappé le commandant en chef d'un blâme sévère. Là-dessus,

vous croyez que l'ordre a été envoyé à ce commandant d'évacuer le Jutland au plus vite? Pas du tout. Ce qui est... mauvais à prendre est bon à garder, et M. de Bismark, tout désolé qu'il est de savoir les Prussiens à Kolding, entend qu'ils y restent, parce que c'est un point stratégique!

Que dites-vous de cet excès d'impertinence et de cet excès de bouffonnerie? M. de Bismark, après avoir essayé sur la Chambre prussienne le pouvoir de son insolence railleuse, s'attaque au gouvernement anglais, tant son succès lui avait enflé le cœur! C'est trop juste. Mais la merveille est que le gouvernement anglais permette qu'on se joue de lui à ce point. Quand lord Palmerston, hier, a fait connaître à la Chambre des communes les explications de la Prusse touchant l'invasion du Jutland, il y a eu explosion d'hilarité. La chose est effectivement plaisante. Mais, en thèse générale, le rire sied mieux à celui qui se moque qu'à celui dont on se moque!

Ce n'est pas que la nation anglaise, considérée dans son ensemble, soit incapable de comprendre ce que sa situation a d'humiliant; loin de là. Elle en souffre, et beaucoup plus cruellement que ne le laissent voir les journaux anglais. A combien d'hommes politiques ici j'ai vu le rouge monter au front quand je leur parlais de l'Angleterre, si souvent et si ouvertement mise au défi!

Mais ce qui pèse, en Angleterre, d'un poids énorme sur l'opinion, ce qui y paralyse fatalement la politique étrangère, c'est l'invincible défiance qu'on y a du gouvernement des Tuileries. Aux yeux de presque tous les Anglais dont j'ai eu occasion de sonder le sentiment, une guerre contre l'Allemagne, avec ou sans la France, risquerait de mettre les bords du Rhin à la merci de l'ambition impériale. Cette crainte, qui a, je crois, peu de prise sur l'imperturbable sérénité de lord Palmerston, est faite pour tourmenter lord Russell et tous ceux qui,

avec lui, associent dans leurs préoccupations la grandeur de l'Angleterre aux intérêts de la liberté.

Et ce qui gêne l'Angleterre dans ses mouvements, c'est l'idée des périls que tient en réserve pour elle le ressentiment des fédéraux, avides d'une occasion de se venger des sympathies de la nation anglaise à l'égard du Sud.

Enfin, et s'il faut ne rien taire, le ministère se trouve singulièrement gêné dans ses allures par la reine, qui, en ne soutenant pas l'Allemagne à tout prix, croirait manquer de respect à la mémoire du prince Albert. L'amour du mari qu'elle a perdu a retenu à ce point possession de son âme, que, dès qu'elle s'imagine exprimer une opinion qui, dans telle question donnée, eût été celle du prince, elle devient impossible à convaincre et impossible à ébranler. Un personnage très au courant de l'histoire des coulisses me citait, ce matin même, un mot de lord Palmerston qui peint l'état des choses dans les hautes régions : *On peut discuter avec un prince vivant; mais le moyen de discuter avec un prince mort!*

Si ce mot a été dit réellement, il dispense de bien des commentaires.

X.

DURE LETTRE DE LA REINE A LORD PALMERSTON.

7 mars.

On a fait grand bruit sur le continent de l'article dans lequel le *Morning Post* sonne le clairon contre la Prusse, l'Autriche et la Russie, accusées par lui de rêver une nouvelle « Sainte-Alliance » dont l'objet serait d'en finir avec la liberté en Europe.

Cet article a-t-il été inspiré par lord Palmerston? On

a pu le croire, puisque le *Morning Post* est le journal du premier ministre. Mais, dans ce cas, quel a été son but? Voilà ce que certains détails, appartenant à la vie des coulisses politiques et généralement ignorés, peuvent faire pressentir.

La reine, je vous l'ai déjà dit, n'entend pas qu'on fasse la guerre pour le maintien du traité de 1852. Or, son opposition aux vues de lord Palmerston en ce qui touche la question danoise ne date pas d'hier. Si l'on a présente à l'esprit ma lettre du 16 février dernier, on se rappelle comment le protocole de Londres du 2 août 1850 fut le point de départ de la situation actuelle. A cette époque, lord Russell était à la tête du cabinet, et la politique étrangère était dirigée par lord Palmerston, qui en cette qualité signa le protocole dont il s'agit, — protocole dont il ne se fit pas néanmoins scrupule de nier l'existence, neuf mois après, en affirmant, ainsi que je vous l'ai raconté, que le gouvernement de Sa Majesté s'était soigneusement et systématiquement « abstenu de prendre une part quelconque aux négociations relatives au Danemark ». Ce qui était vrai, c'est que lui, lord Palmerston, avait eu, au contraire, la principale main dans ces négociations en sa qualité de ministre des affaires étrangères, et cela, remarquez-le bien, en opposition absolue aux sentiments de la reine et du prince Albert.

De là la lettre suivante, que la reine écrivit précisément à la date du protocole de Londres, c'est-à-dire en août 1850 :

La reine désire, d'abord, que lord Palmerston fasse connaître « distinctement ce qu'il propose dans un cas donné, pour que la reine sache au juste à quoi elle donne sa sanction royale; ensuite, que, sa sanction une fois donnée, l'acte sanctionné ne soit pas arbitrairement changé ou modifié par le ministre. Dans un pareil procédé, elle verrait un manque de sincérité envers la Cou-

ronne et elle le punirait par l'exercice de son droit constitutionnel de renvoyer le ministre qui s'en serait rendu coupable. Elle demande qu'on la tienne au courant de tout ce qui se passe entre le ministre des relations extérieures et les ministres étrangers, avant qu'aucune décision importante soit prise. Elle entend que les dépêches lui soient remises en temps utile et que les brouillons dont elle doit prendre connaissance avant l'expédition des dépêches lui soient présentés assez longtemps à l'avance pour qu'elle puisse se rendre un compte exact de leur contenu. La reine juge à propos que lord John Russell montre cette lettre à lord Palmerston. »

A cette lettre, évidemment rédigée par le prince Albert, la réponse fut :

« J'ai pris copie du mémorandum de Sa Majesté, et je me conformerai aux instructions qu'il contient. »

Survint, en France, le coup d'État du 2 décembre 1851. Le seul membre du cabinet britannique, et l'on pourrait dire le seul homme en Angleterre qui osa donner son approbation à cet attentat fut lord Palmerston. Il se précipitait ainsi dans une voie où lord Russell aurait rougi de le suivre. Les deux ministres cessèrent tout à fait de marcher d'accord. La reine alors saisit cette occasion d'exécuter la menace indiquée dans la lettre citée plus haut. Lord Palmerston fut renvoyé du ministère et lord Russell fut amené à lire, dans la Chambre des communes, au mois de février 1852, les curieux fragments de correspondance secrète que je viens de placer sous les yeux de mes lecteurs.

Vous le voyez donc, ce n'est pas d'aujourd'hui que la reine et lord Palmerston diffèrent sur la question danoise; et l'on doit reconnaître que la mort du prince Albert n'a rien changé aux sentiments de Victoria, s'il est vrai, comme je l'ai entendu dire, qu'elle ait exprimé la ferme résolution d'abdiquer plutôt que de prendre aucun parti décisif contre l'Allemagne.

Maintenant, l'article du *Morning Post* aurait-il pour but, de la part de son inspirateur supposé, d'exercer sur la reine, par une forte secousse imprimée à l'opinion, une sorte de pression comminatoire? Je laisse à la sagacité du lecteur le soin de se prononcer à cet égard. Ce qui est sûr, c'est que lord Palmerston n'est pas homme à éprouver, pour le maintien ou le triomphe de la liberté sur le continent, cette tendre sollicitude dont l'article du *Morning Post* semble témoigner.

Il est très vrai que la Russie brûle de voir extirper en Europe jusqu'aux derniers vestiges de la démocratie : le prince Gortschakof s'en est expliqué assez franchement, Dieu merci, dans ses dépêches.

Il est très vrai que, malgré ses récentes exhibitions de libéralisme, l'Autriche ne va pas, dans son adoption des idées modernes, jusqu'à vouloir s'incliner devant le principe des nationalités : la mise en état de siége de la Galicie le prouve.

Il est très vrai que la Prusse entrerait avec transport dans une croisade en faveur du pouvoir absolu : les déclarations odieusement naïves de M. de Bismark en font foi.

Mais est-ce bien là ce qui touche lord Palmerston? Franchement, je n'en crois rien. Je rappelais tout à l'heure qu'il était le seul homme qui, de ce côté du détroit, eût osé applaudir à un second 18 brumaire, plus sauvage encore et plus coupable que le premier; eh bien, il ne faisait en cela qu'obéir aux lois de sa nature. Tory dans l'âme, quoiqu'un caprice de la fortune, un singulier effet du jeu des partis et l'aveuglement de l'opinion l'aient mis à la tête d'un ministère libéral, sa grande préoccupation est de paralyser le parti qu'il a mission de pousser en avant et qu'il est censé représenter au pouvoir.

Aussi l'Empire n'a-t-il pas de plus constant appui, en

Angleterre, que le *Morning Post*. Il est assurément très méritoire de la part de ce journal de tonner contre le despotisme en Russie, en Autriche, en Prusse ; mais ces élans de vertueuse indignation deviennent quelque peu suspects quand on les rapproche des effusions de tendresse auxquelles le *Morning Post* s'abandonne aussitôt qu'il s'agit du despotisme en France. Dans l'article en question, quel est l'allié sur lequel l'organe de lord Palmerston veut que l'Angleterre s'appuie contre les débordements prévus de l'absolutisme? C'est l'empereur des Français, comme si l'empereur des Français n'était pas la personnification la plus complète de l'absolutisme en Europe! La contradiction serait flagrante, l'inconséquence serait scandaleuse, si l'espèce de manifeste dont on parle tant depuis quelques jours n'avait un but caché tout autre que celui qu'on laisse paraître.

Le monde politique se compose d'un nombreux public de badauds et d'un petit groupe d'initiés. Ce ne sont pas les badauds qui voient dans l'article du *Morning Post* un épisode de la guerre voilée qui se poursuit en haut lieu entre lord Palmerston et la Reine.

XI.

M. GLADSTONE SOCIALISTE.

15 mars.

Quoi! direz-vous en lisant cette lettre, M. Gladstone un utopiste, M. Gladstone un socialiste? Quoi! le ministre des finances de cette Angleterre, patrie classique du laissez-faire et du laissez-passer, un partisan de l'intervention de l'État en matière d'économie politique! Quoi! le chan-

celier de l'Échiquier, un adepte déclaré des hérétiques doctrines prêchées au Luxembourg en l'an de grâce 1848! Eh! mon Dieu, oui. Cela vous paraîtra sans doute étrange, mais cela est.

Et ce que vous trouverez probablement non moins extraordinaire, c'est que le discours et les conclusions du discours dans lequel M. Gladstone vient de se révéler sous cet aspect sont approuvés, loués, appuyés par les organes les plus divers de l'opinion, par le *Times* comme par le *Daily News*, par le *Daily Telegraph* comme par le *Morning Star*.

Ce mouvement, comparé à celui qui se produit en France au moment où je parle, présente un contraste d'un intérêt immense, ne fût-ce qu'au point de vue historique, et peut servir à faciliter la solution vraie d'une question qui a donné lieu, selon moi, à de bien singuliers malentendus.

Dans l'exposé des projets de loi élaborés, en 1848, au Luxembourg, il était dit : « Les institutions de garantie ont par essence un caractère social, et au premier rang de ces institutions figurent les assurances. Mais, si l'on répugne à mettre les assurances au nombre des attributions de l'État, que ne lui laisse-t-on, du moins, la liberté qu'on invoque en faveur de la spéculation privée? Ne rendez pas l'assurance obligatoire, si vous croyez que l'État, qui vient au secours des incendiés et des inondés, n'a pas le droit d'exiger une prime de ceux qu'il est obligé de secourir à titre gratuit. Laissez donc l'assurance facultative, laissez les compagnies continuer leurs opérations. Mais laissez aussi chaque citoyen libre de préférer l'assurance par l'État à l'assurance par les particuliers, quand il croira y trouver économie ou complément de sécurité. »

Eh bien, que ces vues soient saines ou non, voilà, trait pour trait, mot pour mot, ce que M. Gladstone a proposé, avant-hier, au nom du gouvernement, et ce que la Chambre des communes a pris en très sérieuse

considération, et ce que la presse anglaise salue de ses applaudissements.

C'est un curieux chapitre à ajouter à l'histoire des variations de l'esprit humain. Les lecteurs qui pensent me sauront gré, je l'espère, de ne pas laisser un événement de cette importance dans l'ombre.

Au-dessous des grandes compagnies d'assurance sur la vie qui, en Angleterre, s'adressent aux classes riches, ont un capital considérable pour faire face à leurs engagements et offrent des garanties solides, il en est d'autres qui opèrent sur une échelle restreinte, reçoivent l'épargne du pauvre et se distinguent des premières en ce sens qu'au lieu de toucher les primes annuellement ou tous les six mois, elles ne les touchent que chaque mois ou chaque semaine. On les nomme ici, dans le langage spécial de la profession, les *compagnies d'assurance industrielles;* et leur existence est marquée trop souvent par les plus déplorables abus, abus qui pèsent sur le pauvre et contre lesquels l'ignorant est sans défense.

Tout d'abord, il importe de remarquer avec M. Gladstone que le genre d'affaires auquel s'adonnent les compagnies d'assurance repose sur un principe diamétralement opposé à celui qui sert de base aux entreprises ordinaires. Dans les entreprises ordinaires, on commence par mettre en mouvement un capital, quelquefois très considérable, en vue de profits qui ne seront réalisables que plus tard. Dans le cas des compagnies d'assurance sur la vie, au contraire, ce sont les premières journées qui sont les bonnes. On commence à recevoir, sauf à donner longtemps après. L'argent des primes afflue, et ce n'est qu'à la mort de ceux qui les payent que ceux à qui on les paye verront arriver pour eux le quart d'heure de Rabelais. La période pendant laquelle le montant des primes excède celui des sommes rendues exigibles par la mort des assurés est de trente-sept ans, c'est-à-dire

que, suivant l'expression de M. Gladstone, la balance de l'opération reste suspendue pendant toute une génération d'hommes. En faut-il davantage pour faire comprendre avec quelle extrême prudence de semblables entreprises demandent à être conduites, à quelles dangereuses tentations elles exposent les spéculateurs peu scrupuleux et de quelles fraudes elles peuvent devenir la source? Les mener à bien demande non seulement beaucoup d'honnêteté, mais une rare prévoyance. Il a été constaté par M. Gladstone que, de 1844 à 1862 inclusivement, 259 compagnies d'assurance avaient cessé d'exister sur 276 fondées dans cet intervalle de dix-neuf années. Vous figurez-vous ce qu'un tel rapprochement exprime de ruines, de désolation!

Et notez bien qu'en cas de mauvaise administration de la part de la compagnie le porteur d'une police d'assurance est désarmé devant elle, par la raison bien simple qu'il doit, comme l'a spirituellement dit M. Gladstone, attendre d'être mort avant de se plaindre.

Je passe sous silence les exemples de fraudes cités par le puissant orateur; qu'il me suffise d'appeler l'attention sur ce fait, qu'il est nombre de compagnies qui, dans leur empressement à étendre le réseau de leurs spéculations, donnent aux agents recruteurs jusqu'à 20 p. 100 sur l'ensemble des primes à recevoir, sans compter d'autres émoluments supplémentaires.

C'est agir royalement, mais c'est courir d'étranges risques. A part l'énormité de la dépense, il n'est guère sage de créer aux agents qu'on charge d'aller battre la campagne un énorme intérêt à grossir leur clientèle indistinctement, à l'aveugle. Dès que c'est à la religion de l'assurance qu'il sagit de convertir les gens, le missionnaire ne doit pas être trop fortement intéressé à faire des convertis partout, même parmi les valétudinaires.

Les reproches que M. Gladstone adresse aux petites

compagnies d'assurance sur la vie, à celles qui attirent dans leur coffre l'épargne du pauvre sans présenter des garanties suffisantes, qui courent les aventures, qui promettent ce qu'elles ne peuvent tenir ou plus qu'elles ne peuvent tenir, il les étend aux sociétés connues en Angleterre sous le nom de *Friendly Societies*.

Est-ce juste ? Ces sociétés ne s'élèvent pas à moins de 3 000 sur toute la surface de l'Angleterre. Elles se composent principalement d'hommes appartenant à la classe ouvrière. Fondées dans un but, non de spéculation, mais de bienfaisance, et dirigées par des hommes dont les services sont gratuits, elles assurent contre la maladie, la vieillesse, la mort.

Voilà leur titre à notre respect, et l'on ne saurait en imaginer un meilleur. Malheureusement, le succès ne paraît pas avoir tout à fait répondu à l'intention. Leur administration est défectueuse ; dans les tavernes, où les réunions ont ordinairement lieu, beaucoup d'argent est dépensé, dit-on, en dîners, en fêtes, en libations, fort excusables sans doute, mais coûteuses ; bref, à côté de quelques-unes qui ont rendu de véritables services, il en est qui n'ont pu remplir leurs engagements ; et, de ces dernières, le nombre, depuis l'adoption du *Friendly Societies Act*, s'est élevé au chiffre lamentable de 9000. Inutile d'ajouter que leur ruine a entraîné, pour leurs membres, la perte de tout ce qu'ils avaient épargné à force de privations et d'aventures ! On se formera une idée de l'étendue d'un pareil désastre, si l'on songe que les sociétés mortes comprenaient, les unes plusieurs centaines, les autres plusieurs milliers de pauvres travailleurs qui ont dû être ainsi réduits au désespoir.

Voilà le mal. Où chercher le remède ?

M. Gladstone, qui est un grand esprit, nullement chimérique, a pensé que, si l'intervention de l'État est admise sous forme de juges et de policemen quand il s'a-

git de protéger la propriété du riche, il n'y a pas de raison pour qu'on ne l'admette pas à protéger, surtout en cas de nécessité manifeste, la vie du pauvre.

Il a pensé que, si l'État manque à son devoir quand il intervient pour mettre obstacle au développement de l'individu, il remplit, au contraire, le plus sacré de ses devoirs quand il intervient pour écarter les obstacles que mettent au développement de l'individu, chez le pauvre, la misère, résultat d'une organisation sociale imparfaite, et l'ignorance, résultat de la misère.

Il a pensé que si l'intervention de l'État doit être maudite toutes les fois qu'elle a pour but ou pour effet de gêner l'essor de la liberté, elle est, au contraire, légitime et requise quand elle tend à faciliter aux esclaves de la pauvreté, qui ont le droit d'être libres, le moyen d'en acquérir le pouvoir.

Il n'a donc pas hésité à présenter un bill en vertu duquel le gouvernement serait autorisé, non pas à se substituer aux compagnies d'assurance sur la vie et aux *Friendly Societies*, mais à leur faire concurrence dans l'intérêt des classes pauvres, c'est-à-dire pour les sommes qui n'excéderaient pas 100 livres sterling (2500 francs).

La Trésorerie serait en outre autorisée à vendre, moyennant de petits versements hebdomadaires, des annuités payables par termes, à une époque ultérieure fixée d'avance (*deferred annuities*). De cette manière, le travailleur prévoyant qui veut mettre sa vieillesse à l'abri des angoisses de l'extrême misère et qui pense à l'époque où ses forces ne lui permettront plus de travailler, pourrait, en épargnant quelques sous par semaine sur son salaire, s'assurer un revenu de plusieurs schellings par semaine, quand serait venu pour lui l'âge du repos.

C'est ce qu'il a en vue, dans l'état actuel des choses, quand il a recours aux *Friendly Societies*. Mais s'il arrive que, faute de pouvoir tenir ce qu'elle a promis, la

société à laquelle il a recours manque à ses engagements, si elle dissipe les fonds qui lui ont été confiés, si elle s'écroule — et l'on a vu plus haut combien de fois cela arrive! — voilà le malheureux soudainement privé du fruit de ses économies et de ses privations, cruellement déçu dans ses espérances, ruiné, réduit aux abois.

Mettre au service du pauvre le crédit de l'État; soustraire la vieillesse du pauvre ou le sort des personnes qui lui sont chères aux chances multipliées de ruine qui se lient à l'action d'établissements véreux, frauduleusement conduits, sans ressources ou sans responsabilité; en un mot, empêcher qu'on ne trompe et qu'on n'opprime le pauvre, et, dans ce but, lui offrir un moyen de placer ses épargnes en toute sûreté: tel est l'objet du bill présenté avant-hier par M. Gladstone et développé par lui dans un des plus remarquables discours qui soient jamais tombés de cette bouche éloquente.

Le plan dont il s'agit ne prête-t-il pas le flanc à une critique sérieuse? Tient-il suffisamment compte de ce qu'il y a de louable et de fécond dans l'existence des *Friendly Societies*, qu'il ne supprime pas, il est vrai, mais qu'il affaiblit? Ne cache-t-il pas un danger politique? N'est-il de nature à provoquer aucune objection de la part de la classe ouvrière elle-même?

C'est ce que j'examinerai dans une lettre suivante. Ce que je tiens à constater dès aujourd'hui, sauf à le démontrer demain par des citations curieuses, inattendues, caractéristiques, c'est que M. Gladstone, en sa qualité officielle et aux applaudissements de la presse anglaise, vient de proposer une mesure plus ou moins bien conçue, mais appuyée, en tout cas, sur des principes qui sont profondément marqués à l'empreinte de la révolution française de 1848 et qui font de la belle harangue prononcée avant-hier un grand événement social.

XII.

COMPOSITION HÉTÉROGÈNE DU CABINET DE LORD PALMERSTON.

24 mars.

Nous touchons aux fêtes de Pâques. La Chambre des communes va donc prendre ses vacances. Dans quelle situation laisse-t-elle ici le monde politique?

Quelque populaire que soit lord Palmerston, il n'est pas absolument prouvé que le sol soit bien ferme sous ses pieds. Dans la Chambre des communes, la minorité contre lui s'est montrée, plus d'une fois, formidable. Dans la Chambre des lords, il ne trouve qu'un appui fort incertain. A la cour, la reine le repousse. Que dire encore? Au sein même du cabinet qu'il dirige, son influence est contestée, minée, combattue.

Et d'abord, entre lord Palmerston et lord Russell, l'antagonisme est naturel, il est inévitable; car, outre qu'aucun d'eux ne le cède à l'autre en importance sociale ou politique, il serait difficile d'imaginer deux hommes d'État qui diffèrent davantage, soit dans leur vues, soit dans leurs tendances et leur manière d'être. Lord Russell subordonné à lord Palmerston, c'est le libéralisme traîné à la remorque de quelque chose qui n'est certes pas le libéralisme, de quelque nom qu'on veuille appeler ce quelque chose. A l'intérieur, ce que lord Russell, abandonné à lui-même, représenterait, ce serait l'idée de réforme, et toute réforme déplaît à lord Palmerston. A l'extérieur, lord Russell adopterait volontiers une politique de principes, tandis que la politique des intérêts et des expédients

est la seule qui convienne au génie froid, pratique et sceptique de lord Palmerston. Entre la sincérité un peu rude du premier et la dextérité merveilleuse du second, l'on conçoit qu'une alliance momentanée soit possible; mais qu'elle soit d'une nature durable et puisse exister sans nuages, oh! pour cela, non.

Mais ce n'est pas seulement en ce qui touche lord Palmerston et lord Russell que le manque d'unité se fait sentir. Quoi de plus étrange, par exemple, que de voir M. Milner Gibson à la tête du bureau de commerce (*Board of Trade*)? M. Milner Gibson, l'inséparable ami de MM. Codben et Bright; M. Milner Gibson, qui, lors de la guerre avec la Chine, fit au premier lord actuel de la Trésorerie une guerre si acharnée; M. Milner Gibson, l'auteur de ce fameux amendement qui, dans l'affaire du « Conspiracy Bill », jeta par terre le ministère de lord Palmerston et le tua du coup! Le vaincu d'alors tira de sa défaite, dès qu'il fut ramené au pouvoir, une très habile vengeance en offrant à côté de lui, ou plutôt sous lui, une place à son vainqueur. Mais il se trouve que M. Milner Gibson, en acceptant, n'a pas entendu mettre de côté ses convictions anciennes comme un bagage inutile, aliéner ses convictions, se donner enfin tout entier. Si, dans la question danoise, M. Milner Gibson n'était pas pour la paix, lui, un des trois dieux de l'école de Manchester, rien ne serait à coup sûr plus étonnant.

Quant au chancelier de l'Échiquier, M. Gladstone, il est doué d'un caractère trop indépendant; il a trop d'initiative, son génie financier et son talent d'orateur brillent d'un trop vif éclat; il est, en un mot, trop complètement du bois dont on fait les premiers ministres, pour que lord Palmerston obtienne son concours sans avoir à le marchander. D'autant que, parmi les collègues de M. Gladstone, il en est qui, croyant sans réserve à sa fortune, ne jurent que par lui. Demandez au lord du sceau privé, le duc

d'Argyll. Du reste, et à défaut de M. Gladstone, lord Palmerston aurait un successeur désigné dans le président du conseil privé, le comte Granville. Non que le comte Granville ait tout à fait le poids requis pour le rôle de *premier*. Mais il a ce qui n'est pas de mince importance même dans un gouvernement constitutionnel : les sympathies, bien prononcées, de la reine. Presque plus Allemand que les Allemands dans la question danoise, soit instinct de courtisan, soit penchant naturel, le comte Granville doit à cette raison, parmi beaucoup d'autres, d'être une étoile de première grandeur dans le ciel de la royauté.

Vous le voyez, lord Parmerston n'est pas sans avoir autour de lui des tendances qui le gênent, des convictions qui le combattent, des ambitions qui le menacent.

De là le cri d'alarme que poussent certains de ses partisans. Qu'arriverait-il, grand Dieu! si, dans l'état troublé où sont les affaires en Europe, cet habile ministre, cet homme d'État expérimenté allait être pris de dégoût et se décidait à demander à la vie privée un repos auquel son âge lui donne droit? Si vous voulez que je vous dise franchement ma pensée, ces craintes me paraissent manquer, non seulement de réalité, mais de candeur. Ceux qui affectent de parler ainsi pour échauffer l'opinion en faveur du premier ministre et soufflés par lui peut-être, ceux-là ne peuvent ignorer que lord Palmerston n'est pas homme à renoncer si aisément au pouvoir. Doué d'une activité qui défie la vieillesse et d'une sérénité qui se joue des petits obstacles, il faudrait, pour qu'il sortît du pouvoir, que la Chambre des communes s'avisât de l'en chasser. Et cela même ne suffirait pas. L'impression générale est que si, dans la Chambre des communes, la majorité venait à lui échapper, il n'hésiterait point à recourir au procédé qui lui a déjà si bien réussi en d'autres circonstances : la dissolution. Pourquoi pas? D'une part, sa popularité,

qu'elle soit ou non méritée, est considérable. Aux yeux de la masse des Anglais, il a le genre d'autorité que donne au pilote sur les passagers d'un navire battu des flots l'habitude de tenir le gouvernail. Et, d'autre part, les chefs de la majorité, qui, dans cette hypothèse, le renverseraient n'ont rien dit, absolument rien dit, dont le pays pût raisonnablement conclure qu'à sa place ils feraient mieux que lui.

Il n'est pas jusqu'aux assauts furieux récemment livrés au ministère par les tories qui n'aient été une révélation de leur impuissance à opposer gouvernement à gouvernement. Dans l'affaire du Danemark, au lieu de combattre la politique du cabinet par l'exposition franche et nette d'une politique différente, ils se sont épuisés en cris de colère sur ce que la correspondance diplomatique, ou n'avait pas été mise sous les yeux du Parlement, ou l'avait été trop tard. Ne sachant de quelle manière s'attaquer aux choses, ils se sont attaqués aux personnes. Après avoir mordu jusqu'au sang M. Layard, coupable du crime de n'avoir pas pressé suffisamment à leur gré l'impression d'un Blue Book, ils sont entrés contre le junior lord de l'Amirauté, M. Stansfeld, dans un système de persécution dont on chercherait en vain un autre exemple dans les annales parlementaires. Pour avoir permis autrefois, longtemps, bien longtemps avant d'être revêtu de fonctions publiques, et avoir négligé de retirer cette permission depuis, qu'on reçût chez lui des lettres écrites à Mazzini sous un nom supposé, M. Stansfeld, l'homme inoffensif et le plus doux qui soit au monde, s'est vu traqué par ces messieurs comme une bête fauve. Ç'a été une véritable chasse au cerf; et ce n'est pas ma faute si je ne puis mieux comparer les discours prononcés en cette occasion par lord Elcho, l'alderman Rose, M. Haliburton, M. Disraeli, qu'aux aboiements d'une meute en furie.

Le but de ce déploiement de rage était manifeste. Il s'a-

gissait de déchirer le ministère dans la personne d'un de ses membres les plus jeunes, les plus utiles et les plus respectés. M. Bright l'a dit, et personne n'a osé dire le contraire. Or, quelle lumière, je vous prie, des attaques de cette nature peuvent-elles jeter sur la façon dont les tories gouverneraient, s'ils parvenaient à renverser ceux qui gouvernent? La colère n'est pas un système, la haine n'est pas un principe, la rage n'est pas une politique. On demandait aux tories de montrer leur drapeau : ils ont montré le poing.

Quoi qu'il en soit, l'émotion produite par cette triste lutte est bien près d'être calmée au moment où je parle, et commence à faire place à des préoccupations d'un tout autre caractère, préoccupations qu'éveille l'arrivée, impatiemment attendue, de Garibaldi. Les secrétaires du comité Garibaldi, MM. John Richardson et John R. Taylor, annoncent aujourd'hui même que le héros de l'indépendance italienne, qui s'est embarqué à Marseille le 20 mars, doit toucher à Malte le 22, sera reçu à Southampton le 3 avril; qu'il passera quelques jours à Brook, dans l'île de Wight, et viendra jouir à Londres, le 16 avril, de l'admiration d'un peuple libre. L'empressement à le voir, comme vous pensez bien, sera immense. Déjà le *Times* lui souhaite la bienvenue sur un ton de grave enthousiasme, mais non sans exprimer la crainte que le héros ne soit *monopolisé* en Angleterre par des hommes impatients de se faire une notoriété à l'ombre de ce grand nom.

XIII.

LA QUESTION DE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ET M. GLADSTONE.

25 mars.

L'idée *État* est précisément née du besoin de se garantir de la *tyrannie*, en employant la force de tous à protéger l'*individu* contre la violence ou la fraude, c'est-à-dire en employant la force à sauvegarder la *liberté* de chacun; donc, comme règle générale, l'État doit intervenir toutes les fois que son intervention a pour but spécial et pour effet manifeste d'aider au développement de l'*individu*, de mettre en état de réaliser leur *droit* à la liberté ceux à qui les arrangements sociaux résultant d'une civilisation encore imparfaite ont plus ou moins ôté le *pouvoir* d'être libres.

C'est à la clarté de ce flambeau qu'il faut lire le bill proposé par M. Gladstone.

M. Gladstone demande :

1° Que le gouvernement soit autorisé à entrer en concurrence avec les compagnies d'assurance sur la vie, lorsque la somme assurée ne dépasse pas 2 500 francs;

2° Que l'État soit autorisé à vendre aux classes laborieuses, contre le versement hebdomadaire de quelques sous, des annuités payables à une époque déterminée (*deferred annuities*); de telle sorte que l'ouvrier pauvre puisse, en mettant de côté chaque semaine une très minime portion de son salaire, assurer le repos et le bien-être à ses vieux jours.

Dans l'intention du chancelier de l'Échiquier, ces deux

clauses ont également pour objet, je n'en doute pas, l'intérêt du peuple; mais elles diffèrent en ce sens que la première vise seulement à protéger le pauvre contre les fraudes et l'égoïsme de certains spéculateurs, tandis que la seconde menace les sociétés de secours mutuels qui, sous le nom de *Friendly Societies*, couvrent la surface de l'Angleterre et à côté de grands abus présentent de grands avantages.

Ces deux parties du bill veulent donc être examinées séparément; et je dois déclarer tout d'abord que si la première n'excite que mes sympathies, la seconde éveille mes craintes.

Parmi les compagnies d'assurance sur la vie qui existent en Angleterre, plusieurs sont très puissantes, font des affaires considérables, réalisent, sur le montant des primes, des bénéfices énormes; mais, en revanche, elles offrent de solides garanties. Or, les compagnies de cette espèce dédaignent d'assurer pour de petites sommes, et elles refusent les versements hebdomadaires, ne trouvant pas que le jeu en vaille la chandelle. Cela est si vrai, que l'administration des postes s'est vue obligée de constituer un bureau d'assurance sur la vie au profit de ses propres employés, pour les sauver de l'alternative, ou de renoncer à l'assurance, ou de courir de grands risques en s'adressant à des compagnies de second ordre, compagnies qui ne présentent pas de surface, pas de responsabilité, et qui ont, en général, été créées sous l'empire de l'esprit d'aventure.

Il existe donc en Angleterre deux sortes de compagnies d'assurance sur la vie qu'il importe de ne pas confondre : les unes qui reçoivent l'argent du riche, les autres qui reçoivent l'argent du pauvre.

Les premières offrant des garanties que les secondes sont loin d'offrir, il en résulte que l'argent du riche est sauf, tandis que celui du pauvre ne l'est pas.

J'ai déjà consigné cette importante remarque de M. Gladstone que dans les entreprises d'assurance, bien différentes en cela des entreprises commerciales ordinaires, les profits viennent avant les dépenses, — à tel point que le montant des primes peut, suivant le calcul du chancelier de l'Échiquier, excéder pendant un intervalle de trente-sept ans la somme des payements exigibles. En d'autres termes, il peut s'écouler une génération entre le moment de la fraude commise et le moment de la fraude découverte. Quelle dangereuse tentation pour les spéculateurs légers de scrupules! et, pour les malheureux dont ils encaissent les épargnes, quelle source d'insécurité!

Faire que le pauvre ait un moyen de placer ses économies aussi sûrement que le riche, tel est donc l'objet du bill de M. Gladstone. Ce qu'il propose, c'est que l'État accorde sa protection, sans l'imposer, à ceux qui en ont besoin, et laisse à ceux auxquels elle n'est point nécessaire le soin de se protéger eux-mêmes.

Savez-vous à quelle condition, dans l'état actuel des choses, un travailleur pauvre est admis à pourvoir au sort d'une personne qui lui est chère pour le temps où il ne sera plus? A la condition de voir sa police d'assurance périmée, s'il lui arrive d'être en retard de quelques semaines pour le payement. Qu'imaginer de plus dur qu'une pénalité semblable suspendue sur la tête d'hommes qui, n'ayant que ce qu'ils gagnent au jour le jour, sont continuellement sous le coup de la maladie et du chômage? Pendant dix, douze, quinze, vingt années, un ouvrier a régulièrement payé sa prime, grâce à des privations de tous les instants. Le travail vient à lui manquer. Plus de salaire, partant plus d'épargne. Il est en retard avec la compagnie. Malheur à lui! sa police d'assurance est périmée; il perd le fruit de dix, de douze, de quinze, de vingt années de prudence, de privations, d'économie!

M. Gladstone a dénoncé cet abus avec beaucoup d'émotion et cité, à l'appui, des exemples vraiment terribles. Dans une compagnie, la *Royal Liver*, sur 135 000 polices d'assurance, le nombre de celles qui, en cinq ans, ont été périmées, s'est élevé à 70 000 !

Je ne parle pas des faillites, qui sont fréquentes et dont les résultats font frémir.

Maintenant, sur quelles considérations s'appuyer pour repousser, en ce qui touche les compagnies d'assurance sur la vie, le plan de M. Gladstone?

Dira-t-on qu'il tend à faire disparaître les compagnies frauduleuses et insolvables? Mais c'est son principal mérite.

Dira-t-on qu'il menace les compagnies sérieuses? Mais il n'appelle l'État à défricher que cette partie du domaine des assurances dont elles ne veulent pas.

Prétendra-t-on qu'il empiète sur la liberté des travailleurs? Mais c'est justement le contraire qui est vrai. Loin de leur rien prescrire, loin de leur rien défendre, il agrandit leur liberté d'action et leur donne de nouveaux moyens d'en user d'une manière moins aventureuse et plus profitable.

Objectera-t-on enfin que, pour apprécier la durée probable de la vie d'un ouvrier ou d'un laboureur, il faut un calcul assis sur des données que le gouvernement ne saurait se procurer? Mais ici encore, ce qui est vrai, c'est le contraire. M. Gladstone a fort bien prouvé qu'il est plus difficile de juger de la viabilité d'un individu dans les classes aisées que dans les classes laborieuses. Quand il s'agit d'assurer la vie d'un homme adonné aux travaux manuels, les trois choses sur lesquelles il importe qu'on soit renseigné sont celles-ci : Quel est son âge? Quelle est sa profession? Est-ce un homme sobre ou un ivrogne? Eh bien, il n'est pas une seule de ces choses que le gouvernement ne puisse aisément constater; et, quant aux ques-

tions d'identité, il a, pour déjouer toute tentative de fraude, des ressources que ne possède aucune compagnie, quelque puissante qu'on la suppose. En effet, sans compter les entrepreneurs et les patrons, que de donneurs officiels de renseignements précis n'a-t-il pas sous la main, depuis le clergyman jusqu'au magistrat, depuis le ministre dissident jusqu'à l'administrateur de la loi des pauvres, depuis le maître de poste jusqu'au régistraire?

La proposition de M. Gladstone, en ce qui regarde l'assurance sur la vie, paraît donc très acceptable, et au point de vue du principe, et au point de vue de la pratique. Mais en est-il de même de la partie de cette proposition qui a trait aux *deferred annuities* et qui risque de substituer l'action de l'État, sous ce rapport, à celle des sociétés de secours mutuels? Telle n'est pas mon opinion, et telle ne semble pas être non plus l'opinion d'un grand nombre d'ouvriers.

Aussi est-il à remarquer que, quoique conçu évidemment sous l'inspiration d'une pensée honnête, humaine, généreuse, et dans le but d'associer le travail à quelques-uns des avantages du capital, le bill de M. Gladstone n'a pas rencontré auprès des classes laborieuses le degré d'adhésion auquel son auteur s'était peut-être attendu. Il s'est formé dans les ateliers deux courants d'opinion très divers, ou plutôt entièrement opposés. Il y a eu des protestations et des contre-protestations. Les uns ont murmuré, les autres ont applaudi, et comme il arrive presque toujours, on est allé trop loin de part et d'autre, ceux-ci adoptant le projet sans réserve, tandis que ceux-là le critiquaient sans mesure.

XIV.

GARIBALDI A SOUTHAMPTON.

4 avril.

De quoi vous parler aujourd'hui, sinon de ce qui fait battre tous les cœurs, occupe toutes les pensées, forme le sujet animé de toutes les conversations? « Eh bien, se dit-on en se rencontrant, il est arrivé! »

Il est arrivé, en effet.

C'était samedi qu'on l'attendait à Southampton. Ce jour-là, le canon aurait salué sa présence; les cloches auraient envoyé au vent leurs joyeuses volées; son entrée dans Southampton n'aurait manqué d'aucun des traits qui caractérisent une réception triomphale. Mais le samedi s'est passé sans qu'on eût des nouvelles du vaisseau qui l'amenait.

Oh! comment exprimer tous les tourments de l'impatience publique! Avec quelle anxiété les regards se tournaient vers le port! avec quelle inquiétude on consultait l'état de l'atmosphère! avec quelle fièvre de désir l'on comptait les heures! et comme toutes les âmes allaient naturellement au-devant de lui! La nuit vint : il n'avait point paru. Il y en eut beaucoup qui ne dormirent pas; d'autres se levèrent, le dimanche, au point du jour. Ce fut une désolante matinée que celle du dimanche. Le ciel était voilé; il tomba de la pluie. Si, aujourd'hui encore, Garibaldi allait ne pas venir! Chacun était agité, chacun était triste. Puis on essaya de se consoler par l'idée qu'il vaudrait peut-être mieux, après tout, qu'il n'arrivât que le lundi. La vie extérieure, le dimanche, est si morne en

Angleterre, si complètement suspendue; le lundi, rien n'empêcherait qu'on le reçût au bruit du canon, au son des cloches, avec des drapeaux flottants à toutes les fenêtres; et, dans le cas où le soleil se montrerait le lundi, quelle ivresse de joie!

Ainsi disait-on, lorsque dimanche, à midi et demi, la nouvelle se répandit, aussi rapide que l'éclair, que le vaisseau monté par Garibaldi, le *Ripon*, était en vue de Hurst-Castle, et serait en moins de trois heures dans le port de Southampton. Fut aussitôt lancé à la mer un remorqueur à vapeur ayant à bord plusieurs amis de Garibaldi, entre autres M. Sheely, le duc de Sutherland, le général Ebor, quatre membres du comité italien de Londres, savoir : MM. Semenza, Serena, Vivanti, Negretti; M. Richardson, membre du Common council dans la Cité, et Joseph Cowen, de Newcastle, un des plus nobles cœurs qui aient jamais palpité pour une cause juste. Vous devinez l'émotion de la première rencontre.

Le drapeau italien flottait sur le *Ripon*. Le général était dans sa cabine quand ses amis ont couru lui serrer la main. Il était étendu sur un canapé; car il souffre encore des effets de cette balle qui sortit, à Aspromonte, d'un mousquet italien, et il ne marche qu'à l'aide d'une canne. Il portait une casaque grise doublée d'écarlate; il avait sur la tête un bonnet brodé, assez semblable au fez des Turcs, et autour du cou un mouchoir de soie rouge, noué négligemment. L'avaient accompagné, ses deux fils, Menotti et Ricciotti; signor Guerzoni, membre du parti démocratique italien, et signor Basso, son secrétaire, ou, comme il l'appelle pour rire, « son chapelain ».

Inutile de dire que, au moment où le *Ripon* est entré dans le port, c'était sur le quai comme une inondation de peuple, et l'expression des visages montrait assez que le sentiment dont la foule était animée n'avait rien d'une curiosité vulgaire. A peine le vaisseau était-il en vue,

qu'une prodigieuse acclamation ébranla les airs. Garibaldi était en ce moment sur le pont; mais, comme de là il n'était pas visible, un grand cri passionné l'invita à monter sur le *Paddle Box*, ce qu'il fit après en avoir demandé la permission au capitaine. Alors les acclamations redoublèrent; les dames agitaient leurs mouchoirs; tous les yeux étaient humides. Le maire de Southampton se présentant et priant Garibaldi de devenir son hôte : « Monsieur le maire, a-t-il répondu avec beaucoup de grâce, j'accepte votre hospitalité. » Il est plus facile de se figurer que de décrire les transports de la multitude. Ils ont tenu du délire lorsqu'on a vu une charmante jeune fille, une Anglaise, s'avancer vers le général, lui souhaiter la bienvenue d'une voix argentine, en excellent italien, et s'agenouiller presque pour lui baiser la main.

Ne souriez pas, ne croyez pas que j'exagère; ne me reprochez pas un ton d'exaltation dont, aussi bien, je ne puis me défendre. C'est un événement immense que celui dont je vous rends compte. C'est le triomphe de la vertu modeste, du courage mis au service du droit, de l'héroïsme qui est héroïque...

Remarquez, d'ailleurs, quel surcroît d'importance donne à ce fait le caractère particulier de la nation au sein de laquelle on voit éclater ce sentiment.

Que l'intrépidité calme de Garibaldi, la noble simplicité de ses manières, son énergie mêlée d'ineffable douceur, son désintéressement pur de toute ostentation, la candeur de l'enfant mariée en lui à la dignité du citoyen, à l'inflexibilité du patriote et à la fierté du soldat, soient des vertus de nature à être parfaitement comprises et appréciées par les Anglais, c'est certain. Mais, d'un autre côté, comment se dissimuler que l'Angleterre, considérée dans son ensemble, est, par excellence, le pays des affaires, la patrie des intérêts; qu'elle est portée à se défier de tout ce qui ressemble à de l'entraînement; que son génie

est plus pratique qu'expansif; qu'elle a peu de goût pour les révolutions; qu'elle redoute les révolutionnaires cosmopolites, et, ce qui n'est pas moins grave, qu'elle est vouée, elle aussi, à ce culte si répandu de nos jours, hélas! le culte du succès?

Or, qu'est-ce que Garibaldi? C'est un homme qui a poussé jusqu'au sublime le dédain de ce petit côté des choses humaines qu'on appelle les *affaires;* c'est un homme qui a invariablement sacrifié les intérêts, qui passent, aux principes, qui sont immortels; c'est un esprit qui ne s'est jamais plu que dans les régions où dominent les aspirations hardies et les généreux élans; c'est un magnanime aventurier qui gagnait en courant deux royaumes et fondait l'unité de son pays, alors que la sagesse, toute *pratique,* de l'Angleterre ne savait encore que le condamner; c'est, en même temps qu'un grand patriote italien, un révolutionnaire; et dont le cœur bat, et dont le bras est prêt à s'armer pour la cause de chaque peuple asservi; c'est un démocrate, dans la plus pure, mais aussi dans la plus complète acception du mot; enfin c'est un héros auquel le succès a fini par être infidèle; c'est un lion qui a été surpris par des renards: c'est le vaincu d'Aspromonte.

On pouvait donc craindre, non pas certes que l'Angleterre lui refusât ses sympathies, mais qu'une portion de la société anglaise les lui mesurât d'une main moins prodigue. Mais non: l'élan vers lui est général; il est d'une fougue extraordinaire, il est d'une spontanéité irrésistible. C'est à qui pourra voir Garibaldi, l'approcher, rencontrer un regard de son doux œil bleu, garder de lui une vivante image; c'est à qui pourra le montrer à ses enfants. On organise des meetings pour mieux lui faire fête: chambres de commerce, corporations d'ouvriers, sociétés de toute espèce se préparent à lui envoyer des adresses comme à un souverain. Un grand banquet va être donné,

dit-on, dans Guildhall en son honneur; les provinces l'envient et le disputent à la capitale.

Dans l'île de Wight, c'est M. Seely, membre du Parlement, qui s'honorera d'avoir une place à lui offrir à son foyer; il sera l'hôte du duc de Sutherland à Londres; il est l'hôte du maire de Southampton à Southampton; j'ai reçu hier de Glasgow une lettre où l'on m'annonce que, dans l'attente, dans l'espoir de sa visite, toute la ville est en mouvement; les journaux sont pleins de sa gloire, pleins de lui.

Oui, je le répète : c'est là un spectacle d'une incalculable portée et d'une étonnante grandeur.

XV.

DÉMISSION DE M. STANSFELD.

6 avril.

Le parti conservatiste vient de remporter une véritable victoire de Pyrrhus, ayant été cruellement mystifié par son succès même.

Il y a de tout dans cet épisode de la vie parlementaire; le drame, le mélodrame et la comédie s'y confondent; le rire y est à côté des larmes, le mépris y coudoie l'indignation.

Avec quelle ardeur le parti conservatiste avait mis à profit les vacances de Pâques! Avec quelle fièvre d'espérance il avait préparé ses batteries! Comme il se croyait sûr de monter au pouvoir sur le corps de M. Stansfeld! Les attaques dont ce dernier avait été déjà assailli, ou, plutôt, dont le ministère avait été assailli en sa personne, n'étaient rien auprès de celles qu'on tenait en réserve.

M. Disraeli n'avait-il point passé toute une semaine à aiguiser son « poignard moral » ? Était-il un pamphlet de Mazzini, parmi les plus oubliés, que sir Henry Stracey ou sir Laurence Palk ne fussent pas parvenus à déterrer, pour les jeter à la tête de ce M. Stansfeld, de cet homme de talent et de rien, de ce « brasseur » dont lord Palmerston avait eu l'impertinence de faire un « junior lord de l'Amirauté »? M. Hennessy n'avait-il pas médité quelque bonne harangue dans le style des bulles d'excommunication? Enfin, lord Henry Lennox n'était-il pas allé à Paris humer autour de la préfecture de police l'air des dénonciations et recevoir les confidences d'un procureur impérial quelconque? On marchait donc au combat avec sabres bien affilés, mousquets chargés jusqu'à la gueule et des cartouches plein la giberne.

C'était lundi que la bataille devait se livrer. Les conservatistes, ce jour-là, étaient radieux. Une animation extraordinaire régnait dans Carlton-club. Arrive le soir. Les assaillants courent à la Chambre des communes, souriant déjà à l'idée de leur inévitable triomphe. O désappointement! Leurs regards cherchent tout d'abord M. Stansfeld sur le banc ministériel, et ils ne l'y rencontrent pas. Est-ce que d'aventure M. Stansfeld, ce corps meurtri sur lequel ils avaient besoin de mettre le pied pour se hisser jusqu'au ministère, aurait quitté le pouvoir, sauvé le gouvernement de l'embarras de sa présence et serait rentré dans la foule obscure? C'était cela même. M. Stansfeld était descendu de son siège officiel pour se perdre dans les rangs de la foule parlementaire dont il est membre. On savait donc d'avance, lorsqu'il s'est levé, ce qu'il allait dire; on savait qu'il allait donner sa démission.

C'est ce qu'il a fait effectivement, et cela en termes d'une grande simplicité et d'une grande noblesse. Sans véhémence cette fois et, au contraire, d'un ton fort calme, il

a repoussé les odieux soupçons dont on s'était étudié si artificieusement à l'entourer, en s'armant contre lui des relations d'amitié qui l'unissaient à Mazzini. Il a déclaré qu'il n'avait jamais trempé dans aucune espèce de complot contre la vie de l'empereur des Français. Mais il s'est honoré d'avoir aidé de toutes ses forces au triomphe de l'indépendance et de l'unité de l'Italie. Il a nié connaître Greco et ses complices. Mais il n'a pas nié avoir connu beaucoup d'Italiens, dévoués à l'œuvre de l'émancipation de leur pays, et il a avoué, au bruit d'un rire approbateur, que sa complicité, en ce qui touchait Massarenti, par exemple, était allée jusqu'à se fournir chez lui de macarons, dont ce dernier faisait le commerce à Londres. Quant à sa démission, il l'a expliquée par le désir de n'être point une cause d'embarras pour le gouvernement, et par le désir, plus honorable encore, de se présenter à ses accusateurs après avoir jeté au loin le bouclier ministériel et, pour ainsi dire, poitrine nue.

Cette démission, à laquelle ils ne s'attendaient pas, a consterné les conservatistes. Car, en réalité, il leur importait assez peu que M. Stansfeld continuât ou ne continuât pas de faire partie de l'administration : ce qu'ils voulaient, c'était un prétexte à l'abri duquel ils pussent ébranler le ministère. Il leur fallait une arme ; et cette arme, la démission de M. Stansfeld la brisait entre leurs mains.

Aussi la séance de lundi a-t-elle eu tout l'intérêt d'un coup de théâtre. Avant même que M. Stansfeld eût ouvert la bouche, les bancs de l'opposition se sont dégarnis, ce qui signifiait : « Notre plan de campagne est manqué ; nous n'avons plus rien à faire là. »

Sous ce rapport, le parti libéral n'a pas trop à se plaindre du résultat ; mais il n'en est pas moins indigné de voir un des siens sacrifié à une plate intrigue dans laquelle un des deux grands partis qui se disputent le pou-

voir en Angleterre n'apparaît que comme le servile instrument de la police française.

M. Stansfeld, d'ailleurs, est un homme de beaucoup de mérite, très consciencieux, très laborieux, éloquent, et dont l'avènement aux affaires avait été salué avec joie par les amis du progrès. Que son passage à l'Amirauté ait été marqué par d'utiles et importantes réformes, c'est ce que ses adversaires eux-mêmes sont obligés de reconnaître. Il laisse donc dans l'administration, en se retirant, un vide qu'il ne sera peut-être pas fort aisé de remplir. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que sa retraite affaiblit le ministère, auquel le représentant d'Halifax communiquait le prestige d'une popularité sérieuse et méritée.

Lord Palmerston ne s'y trompe pas, on peut le croire; mais lord Palmerston n'entend pas se brouiller avec son puissant compère des Tuileries. Quand les attaques contre M. Stansfeld commencèrent, le premier ministre se porta garant pour le « junior lord de l'Amirauté » avec une générosité apparente qui lui valut, de la part de ses adeptes, de bruyants éloges auxquels l'innombrable foule des non-initiés fit écho. Une première fois M. Stansfeld avait offert sa démission, et lord Palmerston n'ayant pas manqué de déclarer, en pleine Chambre des communes, qu'il l'avait refusée, c'était à qui s'extasierait sur le courage du vieux ministre, sur sa fidélité à ses collègues et à ses amis. On ne connaissait pas le dessous des cartes. Je tiens de personnes bien informées que, depuis, lord Palmerston a fait agir sous main auprès de M. Stansfeld pour le porter à reprendre l'offre de sa démission et à y persister.

Ceci peut n'être pas sûr; mais ce qui l'est, malheureusement, c'est que le discours prononcé par lord Palmerston dans la séance de lundi constitue de sa part une trahison véritable à l'égard de son jeune collègue. Il n'ignore pas en effet — comment serait-il possible qu'il l'i-

gnorât? — que M. Stansfeld est loin d'être au nombre des admirateurs de Napoléon III; qu'il le regarde comme un homme fatal à la liberté et fatal au repos du monde; que s'il est incapable de comploter de quelque manière que ce soit contre un souverain étranger, il n'est pas moins incapable de faire des vœux pour l'éternisation du régime que l'empereur des Français personnifie. Qu'est-il arrivé, cependant? Il est arrivé que, dans la séance de lundi, après avoir rendu aux qualités de M. Stansfeld la justice qui leur est due et exprimé le regret que lui cause la perte d'un collaborateur aussi précieux; lord Palmerston n'a pas craint d'affirmer que *l'intérêt dynastique* de Napoléon, ce *grand souverain*, était non seulement d'un prix inestimable pour la nation qui reconnaissait et bénissait son pouvoir, mais se trouvait étroitement lié aux intérêts généraux de l'Europe, et que ces sentiments M. Stansfeld les partageait.

Admirez la perfidie de ce procédé! Que pouvait répondre M. Stansfeld? Un démenti venant de lui eût été, dans la circonstance, un affreux scandale et eût fourni peut-être aux conservatistes un glaive empoisonné. Il lui a fallu se taire; il lui a fallu accepter par son silence la responsabilité de sentiments qui ne sont pas, qui ne sauraient être les siens; il lui a fallu se laisser en quelque sorte marquer d'une *n* à l'épaule.

Voilà donc à quoi servent les *amis*, en politique! Le cœur se serre à l'idée des dangers que court un homme de bien, lorsqu'il a le malheur de toucher au pouvoir. Quelle comédie que tout cela! Et combien cette comédie est triste!

XVI.

GARIBALDI A LONDRES.

15 avril.

Quel admirable spectacle que celui de Londres dans l'étonnante journée du 11 avril! Toute une ville — et quelle ville! — allant au-devant d'un homme, le cœur plein d'émotion, courant à lui les bras étendus, et poussant à sa vue un de ces cris prodigieux qui, aux jeux olympiques, faisaient tomber les corbeaux dans le cirque! Jamais rien de tel ne s'était vu.

La réception de Garibaldi à Southampton était déjà une chose merveilleuse; mais que dire de celle qui lui a été faite à Londres? C'était plus que de l'enthousiasme, c'était du délire. Et toutefois il y avait une pensée grave au fond de ce délire, une pensée qui ennoblissait les élans de cette admiration passionnée. A voir l'attitude de cette prodigieuse procession d'hommes du peuple qui s'étendait sur plus d'une lieue, on sentait que les esprits venaient d'être transportés dans de hautes régions; on sentait qu'il y avait je ne sais quoi de noblement calme et de profond dans le battement de cœur de la foule. Et en effet ce n'était pas, cette fois, un grand de la terre qu'il s'agissait de recevoir, ce n'était pas un puissant potentat, ce n'était pas un général ayant autour de sa tête l'auréole de quelque éclatante victoire de la veille. Les Anglais, en cette occasion, n'avaient point à se livrer aux puériles ardeurs de cette admiration que l'éclat du rang n'a que trop le pouvoir de leur inspirer. Un homme d'une vertu modeste, d'un caractère candide, de mœurs simples, d'un

désintéressement digne des temps antiques, et qui n'avait accompli de grandes choses qu'à force d'avoir le génie du cœur, voilà le visiteur qui se présentait.

Et il a été fêté en Angleterre, ce visiteur, comme ne le fut jamais aucun souverain, comme un souverain ne pourrait jamais l'être. Qu'on ne parle plus des triomphes que l'ancienne Rome décernait aux guerriers victorieux; qu'on ne parle plus des ovations faites, dans les temps modernes, aux modernes Césars : l'entrée de Garibaldi dans Londres a tout effacé. Grâce au ciel, il s'est trouvé que, même en Angleterre, dans cette patrie classique des intérêts matériels et des engouements convenus, la vertu, le droit, la justice, le courage bien employé, ont reçu dans la personne de Garibaldi un hommage dont rien n'égala jamais la splendeur. J'étais hier au soir au théâtre de Covent-Garden, où l'on jouait la *Norma* et *Masaniello*, Garibaldi était attendu. C'est dire assez que, longtemps avant le commencement du spectacle, une foule immense encombrait les avenues du théâtre et que la salle était comble. La loge où j'étais faisait presque face à celle qui avait été réservée pour Garibaldi; j'étais donc bien placé pour le voir. Lorsqu'il a paru, escorté par quelques-uns des membres les plus distingués de l'aristocratie anglaise, les hourras ont ébranlé les voûtes de la vaste enceinte; les dames agitaient leurs mouchoirs; tous les cœurs étaient émus. Il avait sur les épaules un manteau dont la couleur rappelait ce costume des *chemises rouges* rendu historique par ses victoires. Il m'a semblé qu'il y avait un grand fond de tristesse dans l'expression de son visage, et la douceur pensive de son sourire était singulièrement touchante. Pendant le premier entr'acte il a quitté sa loge, et chacun de se presser dans les couloirs pour lui serrer la main. Enfin, lorsque, le spectacle fini, il s'est levé pour regagner sa voiture, un tonnerre d'applaudissements a répondu au cordial salut par lequel il a pris congé de cette brillante assemblée.

Brillante assemblée vraiment! dont je vous aurai suffisamment indiqué le caractère quand j'aurai nommé le duc de Wellington, le duc et la duchesse de Sutherland, la duchesse de Saint-Albans, le comte Granville, la comtesse de Grey, le comte de Carlisle, la marquise de Devonshire, etc., etc. Le fait est que l'élite de l'aristocratie anglaise était là, impatiente d'applaudir, elle qui applaudit si peu, un soldat plébéien, un démocrate cosmopolite, un révolutionnaire!

Ah! la vertu est donc une puissance, elle aussi; car, il ne faut pas s'y tromper, si c'est le duc de Sutherland qui a demandé à être l'hôte de Garibaldi; si les salons dorés lui ont ouvert leurs portes à deux battants; si tant de lords orgueilleux et de dames titrées ont voulu grossir le cortège de sa renommée, c'est que le mouvement qui a emporté l'Angleterre en cette circonstance s'est trouvé plus fort que toutes les conventions. L'aristocratie anglaise a compris d'instinct que Garibaldi lui ferait ombre, si elle le laissait n'être que le héros du peuple. Elle a tenu à avoir sa part de la chaleur et de la lumière qui jaillissaient de cette gloire.

Dirai-je tout? Maintenant que l'impétuosité du premier élan commence à se ralentir, je crains que ce qu'il a eu d'abord de spontané, de parfaitement désintéressé, de sincère, ne fasse place, *chez quelques-uns*, à des calculs *politiques*. Mais entendons-nous. Que la réception faite à Garibaldi lors de son entrée à Londres n'ait été le résultat d'aucune combinaison de parti, et même d'aucune inspiration étroitement nationale, c'est certain. A d'aussi misérables causes, il ne fut jamais donné de produire un aussi merveilleux, un aussi imposant effet. Non, non, un demi-million d'hommes ne sauraient être ravis d'enthousiasme, électrisés et comme élevés soudain dans le monde de l'épopée, sous l'empire d'une pensée égoïste ou par suite de viles manœuvres. La grandeur du mouve-

ment que je vous signale consiste, au contraire, en ceci, qu'il a déjoué la prétendue sagesse des hommes d'État, paralysé leur action, démontré leur impuissance. Mais, je le répète, maintenant que le premier feu est jeté et que le peuple n'occupe plus la scène, je crains que certaines gens ne s'étudient à circonvenir Garibaldi et n'abusent de sa candeur pour faire tourner sa gloire au profit d'une classe par qui elle ne saurait être accaparée sans scandale. Je crois savoir que déjà des efforts ont été faits pour le tenir éloigné de certains hommes qui représentent plus particulièrement la cause à laquelle il a dévoué sa vie. On parle de conseils artificieux donnés sans qu'on les demandât; on parle de lettres interceptées... Il m'est revenu que le secrétaire du comité garibaldien, M. A.. Taylor, a eu quelque peine à trouver accès auprès du général. Et cependant nul Anglais n'a plus vaillamment servi la cause italienne que M. Taylor, lequel a été à Londres, pour Garibaldi, ce qu'ont été pour lui Joseph Cowen à Newcastle, et MM. Mac Adam et Mac Tear à Glasgow. Y aurait-il donc lieu à une nouvelle application du *Sic vos non robis?*

Heureusement, Garibaldi n'est pas, après tout, aussi influençable que quelques personnes se le figurent. Il porte en lui un flambeau que ceux qui voudraient l'entourer de ténèbres ne sauraient éteindre : ce flambeau, c'est le naturel instinct de la droiture et de la justice dans une nature élevée. Ainsi, rien n'a pu l'empêcher de rendre visite à M. Stansfeld; et il a vu Mazzini, a causé avec lui, fraternisé avec lui, sinon en public, du moins en particulier, sans que les plus vives instances aient pu à cet égard ébranler sa résolution.

On m'a rapporté — et ce mot vous donnera une idée de la distinction que font les tories entre Garibaldi et Mazzini — qu'un tory, bien connu à la fois comme homme politique et comme homme de lettres, avait dit, à

propos de l'entrevue des fameux Italiens dans l'île de Wight : *Dès que Garibaldi l'a reçu, Mazzini est réhabilité!* N'est-ce point là un mot caractéristique?

Puisque je suis amené à nommer l'île de Wight, il ne faut pas que j'oublie un détail, très caractéristique aussi, mais dans un tout autre sens. Vendredi dernier, Garibaldi étant allé voir, dans l'île de Wight, le grand poète anglais Alfred Tennyson, celui-ci témoigna le désir d'avoir en son jardin un arbre planté par Garibaldi. Ce désir fut satisfait, et, averti par je ne sais quel secret pressentiment, le poète veilla sur l'arbre jusqu'à la nuit. Inutile vigilance, hélas! Le soleil de dimanche ne s'était pas encore levé que déjà le pauvre petit arbre avait été dépouillé de ses branches, mutilé, assassiné par la main sacrilège d'un inconnu qui poussait l'admiration pour Garibaldi jusqu'au vol par effraction inclusivement, ou peu s'en faut. Par ce trait, vous pouvez juger de ce dont les Anglais sont capables en fait d'enthousiasme. Et, à vrai dire, je ne suis pas de ceux qui amnistient l'enthousiasme arrivé à ce degré de fétichisme. Mais que voulez-vous? l'amour des reliques est — chose curieuse chez un peuple protestant — une maladie essentiellement anglaise. Le nombre des lettres adressées à Garibaldi, par des Anglais ou des Anglaises à qui il est impossible de vivre sans un autographe de lui, passe tout ce qu'on peut imaginer et rêver. Demain, il va au Palais de Cristal. Espérons que les admirateurs ne mettront pas ses vêtements en pièces pour s'en partager les lambeaux.

Cette réserve faite, je m'associe du fond de l'âme, pour mon compte, aux hommages qui sont rendus à Garibaldi, parce qu'ils le sont, cette fois, non à la puissance, mais à la vertu.

XVII.

DÉPART DE GARIBALDI.

22 avril.

Garibaldi quitte Londres aujourd'hui, et lundi prochain il quittera l'Angleterre.

Vous ne sauriez vous figurer l'agitation que cause ce brusque départ, ce départ inattendu. On n'y pouvait croire, lorsque la première nouvelle, il y a quelques jours, s'en est répandue. Et comment, en effet, cette nouvelle n'aurait-elle pas étonné tout le monde? Garibaldi devait successivement visiter Manchester, Liverpool, Bristol, Newcastle, Glasgow, Édimbourg, mainte autre ville considérable de ce pays. La promesse en avait été formellement faite en son nom. Sa présence dans ces grandes cités était attendue avec impatience. On s'y était livré, pour le recevoir, à d'imposants préparatifs. C'était en province qu'étaient les amis de sa mauvaise fortune; c'était là qu'avaient battu pour lui les cœurs dévoués, dans un moment où il n'était encore, aux yeux du *Times* et de l'aristocratie anglaise, qu'un aventurier, qu'un révolutionnaire dangereux, qu'un soldat doublé d'un démagogue. C'était de Newcastle, grâce à M. Joseph Cowen; c'était de Glasgow, grâce à MM. Mac Adam et Mac Tear, qu'avaient été envoyés à Garibaldi les secours qui rendirent possible son débarquement en Sicile. Par quelle étrange fatalité une barrière s'élève-t-elle tout à coup entre lui et ceux qui avaient plus spécialement le droit de fêter sa bienvenue?

La même pensée a frappé tous les esprits, quoique, pour des raisons faciles à deviner, le même mot ne se soit pas trouvé sur toutes les lèvres.

L'enthousiasme, si voisin du délire, avec lequel l'Angleterre a accueilli le glorieux vaincu d'*Aspromonte* n'était pas de nature à plaire beaucoup à l'auteur du traité de Villafranca ; à celui qui a mis la main sur Nice ; à celui qui avait en 1849 renversé la République à Rome, défendue alors par Garibaldi ; à celui que le grand Italien a si souvent attaqué dans ses proclamations, et en termes si terribles. Or, il existe entre Downing-street et les Tuileries un lien que le gouvernement anglais tremble de voir se briser. L'Empire fait peur : voilà la vérité. A aucun prix on ne veut ici se brouiller, dans les hauts parages, avec un homme qui dispose de six cent mille soldats. Les acclamations qui, poussées à Londres, passent le détroit et vont retentir à Paris, empêchent l'hôte puissant des Tuileries de dormir. Il faut donc que Garibaldi parte !

Remarquez bien cette coïncidence : c'est immédiatement après le retour de lord Clarendon que le conseil de quitter brusquement l'Angleterre est donné à Garibaldi par les *politiques* dont se compose une partie de son entourage, et au grand désespoir de ses meilleurs *amis*. Jugez si le peuple est indigné ! Un placard a été affiché, qui portait : « Garibaldi est chassé d'Angleterre par Napoléon. » Ce placard exprime avec rudesse, mais avec fidélité le sentiment populaire.

Il va sans dire que le gouvernement anglais se défend d'avoir exercé aucune pression sur le général et d'être lui-même sous le poids d'une pression étrangère. Si la parole n'était pas donnée par Dieu aux diplomates pour cacher leur pensée, les déclarations de lord Palmerston dans la Chambre des communes et celles de lord Clarendon dans la Chambre des lords couperaient court à tout débat, c'est clair. Le premier affirme que la politique n'a

rien de commun avec le départ de Garibaldi. Le second va jusqu'à nous apprendre que le bruit de son triomphe a éveillé, ou peu s'en faut, un écho joyeux dans le cœur de l'empereur des Français. Le malheur est que Leurs Seigneuries ont affaire à des incrédules. Ceux-là mêmes qui affectent de les croire, pour n'avoir pas à rougir comme Anglais de cet abaissement de la politique anglaise, oui, ceux-là mêmes savent à merveille à quoi s'en tenir et avouent tout bas ce qu'ils n'ont pas le courage ou la candeur d'avouer tout haut.

Comme il fallait donner d'une résolution inexplicable en soi une explication quelconque, on a mis en avant la santé du général, les fatigues qu'il a déjà subies, celles auxquelles l'exposeraient tant d'ovations nouvelles, le danger d'une surexcitation trop prolongée, la nécessité de ménager une vie aussi précieuse : vains prétextes que tout cela ! J'ai vu Garibaldi, j'ai causé avec lui et je tiens de sa propre bouche qu'il ne s'est jamais mieux porté. Il boite encore un peu, c'est vrai ; mais sa blessure est parfaitement cicatrisée ; elle a cessé d'inspirer de l'inquiétude aux personnes qui le soignent et qui l'approchent. Le docteur Basile, dans une lettre rendue publique, a positivement assuré qu'il n'y avait pas la moindre raison de s'alarmer des suites de sa visite aux villes où il était attendu. Or, le docteur Basile est le médecin de Garibaldi ; il l'accompagnait à Aspromonte ; il le soigne depuis longtemps, et il n'est pas d'homme dont la parole, sur le point dont il s'agit, puisse avoir plus d'autorité.

Une autre chose à noter — et cette considération est décisive — c'est le silence gardé par Garibaldi lui-même en ce qui touche la question si ardemment débattue. Pour lever tous les doutes, il n'aurait eu qu'un mot à dire, d'où vient que, ce mot, il ne l'a pas dit ? D'où vient, si son départ soudain n'est en aucune sorte le résultat de cette pression étrangère dont on parle tant, qu'il n'a pas

fait tomber l'agitation par deux lignes écrites de sa main ou par une phrase insérée dans un de ces nombreux discours de lui qui, chaque jour, font le tour de la presse? Sa réserve est assez éloquente, que vous en semble? Et le secret de cette réserve n'en est un pour personne. Garibaldi a été accueilli en Angleterre avec transport, et comme le gouvernement s'est associé à cet enthousiaste accueil, Garibaldi ne veut pas être pour le gouvernement une cause d'anxiété ou d'embarras. On a beau le nier, les uns par excès de crédulité béate, les autres par pudeur nationale, la vérité est là.

Aussi n'est-il pas à craindre que la responsabilité, cette fois, s'égare et que le mécontentement du peuple se trompe d'adresse. Quelque cruel que soit le désappointement des villes où Garibaldi était attendu, ce n'est pas à lui qu'elles le reprocheront, et le souvenir de son passage dans ce pays n'en restera ni moins cher ni moins honoré.

Je vous disais, je crois, dans ma dernière lettre, que bien qu'entouré d'un réseau d'influences aristocratiques, Garibaldi n'était pas homme à sacrifier aux douceurs d'une popularité fashionable la liberté de ses affections et les généreux mouvements de son âme. Je ne me trompais pas. L'hospitalité somptueuse du duc de Sutherland, les génuflexions des lords, l'énervante atmosphère des salons dorés, les cassolettes sans nombre que l'aristocratie anglaise s'est étudiée à faire fumer en l'honneur de cet héroïque plébéien, rien ne l'a détourné du chemin de ses vieilles amitiés. Il a tenu à honneur d'aller tout d'abord presser les mains de M. Stansfeld dans les siennes. Il a déjeuné chez Hertzen avec Mazzini, auquel, dans un langage d'une modestie que sa position de triomphateur rendait sublime, il a rapporté l'honneur de lui avoir ouvert la carrière du patriotisme militant. Il a, dans un moment où il n'était pas un regard qui ne le suivît, rendu

visite à Karl Blind; à Ledru-Rollin, à Louis Blanc. Bref, il a été — et quel éloge vaudrait celui-là? — il a été LUI.

XVIII.

TROIS CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE SHAKSPEARE.

26 avril.

Chose singulière, en apparence du moins! Le trois centième anniversaire de la naissance de Shakspeare — si tant est que l'illustre poète soit né le 23 avril 1564, ce qui n'est pas sûr — vient d'être célébré à Londres, non seulement sans éclat, sans pompe, sans émotion, mais, s'il faut parler franc, avec tous les dehors de la plus parfaite indifférence.

Et d'abord, il est à noter que le peu qui s'est fait a été fait par la classe ouvrière. De la part du monde fashionable, de la classe riche, des gens *comme il faut*, des hommes de lettres, des esprits cultivés, l'abstention a été à peu près complète.

Encore si la manifestation, telle que le comité des travailleurs l'avait voulue, avait réussi! Mais non.

Le programme, rédigé et répandu à profusion par les membres du *Working men's Shakspeare committee*, portait qu'à une heure précise de l'après-midi une procession se formerait dans Russell-square pour se rendre de là à Primrose-hill à travers Bedfort-square et le long de Tottenham-Court-road, de Hampstead-road, de High-street, de Cambden-Town. Eh bien, c'est à peine si, à deux heures, quatre ou cinq cents personnes se trouvaient rassemblées au point de départ. Dans le nombre figuraient des

ouvriers appartenant à diverses *Friendly Societies*, et qui n'avaient pas manqué de s'affubler, en cette qualité, du costume symbolique de rigueur. Les *foresters*, par exemple, paradaient en tunique de velours vert, chapeau rabattu et orné de plumes d'autruche, bottes évasées par le haut et à talons rouges. Il y avait aussi nombre de petites bannières blanches, sans parler des drapeaux des corporations dont il s'agit, sur lesquelles on lisait en lettres bleues les titres des pièces de Shakspeare : *Macbeth*, *Hamlet*, *Otello*, *the Tempest*, *As you like it*, etc... Et la musique, non plus, ne faisait pas défaut. Mais tout cela n'empêchait pas la procession d'être la chose la plus maigre du monde, et mon devoir d'historien me réduit à dire que les spectateurs étaient tentés de sourire, ou ont souri, en la regardant passer.

Si les sommations du programme avaient été tant soit peu respectées, toutes les cloches, sur le passage de la procession, auraient été en branle, et toutes les fenêtres pavoisées de drapeaux. Hélas ! rien de tel n'a eu lieu. Les cloches ont ménagé leur voix pour le lendemain, qui était un dimanche, et dans mon trajet de Saint-John's Wood-road à Primrose-hill par Barrow-hill-road, j'ai compté, en fait de drapeaux flottant aux fenêtres, quatre morceaux d'étoffe bien près de ressembler à des guenilles.

La seule recommandation du programme qui ait été suivie est celle-ci : « Ouvriers, rassemblez-vous par milliers ! (*Working men, assemble in thousands !*) Car si l'aspect de la procession était piteux, l'aspect de Primrose-hill couvert de monde avait, en revanche, quelque chose qui remuait le cœur.

L'espèce d'amphithéâtre naturel que forme le penchant de la colline était littéralement noir de peuple. Au bas on avait tracé, pour les acteurs de la cérémonie et le public payant, une vaste enceinte circulaire, enceinte qui

était elle-même entourée par la foule comme par un immense cordon. Cette multitude de spectateurs, je l'ai traversée en tous sens pendant deux heures environ, et je vous assure qu'on aurait pu dire des *gentlemen*, ou de ceux qu'on appelle ainsi en Angleterre :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Là, pas un représentant du monde officiel, pas un : fi donc !

Mais, me demanderez-vous, qu'exprimait l'attitude du peuple, dans cette fête si strictement, si exclusivement populaire ?

Nul doute que le peuple ne pensât à son grand poète, à son Will bien-aimé; nul doute qu'il ne fût accouru pour célébrer une mémoire qui lui est chère. Mais, si je ne dois rien cacher, le temps était magnifique, l'air était pur; nous sommes aux premiers jours du printemps, et le soleil, qui ne se prodigue pas ici, avait évidemment voulu être de la fête.

Ajoutez à cela que le spectacle promettait d'être intéressant. On savait qu'un chêne commémoratif devait être planté par l'acteur Samuel Phelps ; que ce chêne, apporté de la forêt de Windsor, était un « cadeau direct de Sa Majesté » à ses fidèles sujets (*the direct gift of her Majesty to her faithful people*), que ce chêne était censé être le type de la force et de la grandeur de l'Angleterre (*the type of England's strength and grandeur*); que l'arbre emblématique devait être baptisé avec de l'eau tirée de la rivière Avon, et baptisé par une main de femme; qu'on devait prononcer des discours, lire des vers, chanter des hymnes, faire de la musique. C'était bien des tentations à la fois.

Et puisque je suis en train de tout dire, je ne cacherai pas que, pendant la cérémonie, l'attention de la foule m'a

paru errer d'un objet à l'autre, avec un laisser-aller qu'aurait rendu impossible l'obsession d'une pensée unique. Autour de l'enceinte sacrée, que de groupes épars où l'on s'occupait de bien autre chose, ma foi, que de voir planter et baptiser un arbre commémoratif! Ici, des hommes s'amusaient à battre avec de petits bâtons, dextrement lancés, de grands bâtons fichés en terre; là, au centre d'un cercle immobile d'admiration, des femmes dansaient de tout leur cœur, qui ne songeaient guère en ce moment, je vous jure, à Juliette et à Ophélia; plus loin, une petite fille, montée sur des échasses, faisait une concurrence redoutable aux évolutions des *odd fellows* et des *foresters;* ou bien c'était un charlatan qui invitait à venir l'applaudir « les personnes respectables », et j'ai été témoin du succès de cet insidieux appel. Bref, il m'a semblé que, pour la plupart de ceux qui étaient là, la célébration du trois centième anniversaire de la fête de Shakspeare était au moins autant un prétexte de s'amuser qu'un but. Rien qui parût venir du fond de l'âme; rien qui témoignât d'une émotion forte; rien qui approchât de ce que j'avais vu et éprouvé lors de l'entrée triomphale de Garibaldi.

Mais que je me hâte de vous en prévenir : vous tomberiez dans une singulière erreur, si vous alliez conclure de ceci que l'Angleterre est indifférente à la gloire de Shakspeare. L'admiration pour ce grand homme est, au contraire, si profonde, qu'elle touche au culte. La Bible et Shakspeare, voilà, aux yeux des Anglais, *les* deux livres : le premier, d'abord; le second, ensuite. Je connais tel critique de profession, en Angleterre, qui regarde comme un sacrilège de critiquer Shakspeare, oui, comme un sacrilège. Shakspeare a façonné le langage des Anglais, il a façonné leur pensée, il a marqué leur esprit à son empreinte : il a comme pris racine dans eux.

Il est vrai cependant que dans les théâtres fréquentés

par les gens du monde on a presque cessé de jouer ses pièces, auxquelles on a substitué, quoi? d'absurdes mélodrames ou d'insignifiants vaudevilles, la plupart volés à la scène française, déguisés sous un faux titre et gâtés. Mais il est possible, comme l'explique le *Daily Telegraph*, que, de la part des classes dites supérieures, ce peu d'empressement à aller voir jouer Shakspeare vienne précisément du plaisir qu'ils trouvent à le lire et à le relire, Shakspeare étant, en même temps qu'un admirable poète dramatique, un grand penseur et un grand philosophe. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a guère à Londres qu'un théâtre que la représentation des pièces de Shakspeare ait le pouvoir invariable de remplir, et qu'un genre d'auditoire qui ne se lasse pas de voir jouer Shakespeare. Ce théâtre, c'est celui que dirige Samuel Phelps, et cet auditoire, c'est le peuple.

Que si maintenant vous tenez à savoir comment je concilie le culte de Shakspeare en Angleterre avec l'indifférence apparente qui a marqué la célébration du trois centième anniversaire de sa naissance, mon explication, la voici.

Les Anglais, je l'ai déjà dit à l'occasion de l'entrée triomphale de Garibaldi à Londres, et cette triomphale entrée le disait assez d'elle-même, les Anglais ne sont pas incapables de fêter une *idée*. Mais encore faut-il que cette idée soit visible et tangible, qu'elle soit faite homme. L'amour de la patrie, l'honnêteté absolue, la candeur dans l'héroïsme, la simplicité dans l'élévation, le désintéressement poussé jusqu'au sublime, voilà des *idées* qu'ils ont acclamées avec une chaleur d'enthousiasme, un entraînement, des transports, qu'il serait difficile d'égaler, et qu'on ne dépassera jamais, à coup sûr; mais ces idées se trouvaient incarnées dans un homme au visage doux et fier, qu'ils pouvaient contempler et entourer, dont ils pouvaient entendre la voix, dont ils

pouvaient serrer la main. Dans Garibaldi, c'était bien en réalité un principe qu'ils fêtaient, mais un principe dont le caractère abstrait leur était comme dérobé par une personnification éclatante. Nous autres Français, nous n'avons pas besoin de passer par le relatif pour aller à l'absolu. Mais, sous ce rapport comme sous tant d'autres, le génie de l'Angleterre diffère essentiellement de celui de la France.

Dans Shakspeare, ce que les Anglais avaient à honorer samedi dernier, c'était un grand homme qu'il ne leur était plus donné de voir qu'avec les yeux de l'esprit, au lieu que dans Garibaldi ils avaient eu à honorer un grand homme qu'ils pouvaient voir avec les yeux du corps. De là, entre les deux manifestations, une différence qui, au premier abord, semble incompréhensible.

Je regrette d'avoir à terminer cette lettre par la constatation d'un fait qui serait de nature à affliger profondément les amis de la liberté, s'il fallait l'attribuer à autre chose qu'un malentendu. Au moment où, à Primrose-hill, la foule se retirait, un meeting peu nombreux et très-paisible, qui s'était formé sur le sommet de la colline pour aviser à une protestation concernant le brusque départ de Garibaldi et les causes supposées de ce départ, a été violemment, brutalement dispersé par la police. Vous jugez si l'indignation des assistants a été vive! On a été sur le point d'en venir aux coups. Quel dénouement donné à une fête!

Des explications du ministre de l'intérieur il résulte que l'inspecteur de police a, dans cette circonstance, agi sans ordres, et simplement parce qu'il se croyait tenu de faire exécuter la décision, assez récente d'ailleurs, en vertu de laquelle les meetings sont interdits dans les parcs consacrés aux promenades ou aux réjouissances publiques.

Ainsi, les autorités supérieures ont soin d'écarter

d'elles la responsabilité d'une violation du droit de réunion, même dans un cas où la légalité de ce droit n'est pas clairement établie! Ceci n'est-il pas remarquable? Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'impuissance de cet humble désaveu à désarmer le mécontentement du peuple et le blâme de la presse. Le *Times* d'aujourd'hui s'étudie de son mieux à pallier le mal; mais il ne va point jusqu'à excuser l'intervention de la police en cette affaire, intervention qu'il qualifie d'erreur et qu'il déplore.

En somme, et quoique les choses se soient mieux passées à Stratfort-sur-Avon qu'à Londres, le trois centième anniversaire de la naissance du Shakspeare anglais ne se trouvera avoir été dignement célébré que par la publication du livre de nôtre Shakspeare français, Victor Hugo.

XIX.

CAUSES DU DÉPART DE GARIBALDI.

10 mai.

Enfin, tous les doutes semblent levés quant aux véritables causes du départ de Garibaldi; et si les agents de l'intrigue à laquelle les soupçons populaires avaient, dès l'origine, attribué ce départ ne rompent pas le silence, les faits suivants seront de l'histoire.

Jusqu'au 17 avril, rien n'avait fait pressentir que Garibaldi dût quitter l'Angleterre sans avoir visité les villes qu'il désirait voir, auxquelles sa visite était formellement promise et où sa présence était attendue avec une sorte d'impatience fébrile. Lui-même, à cette date, n'avait pas la moindre idée de tromper l'attente des amis dévoués qui, de Glasgow, de Newcastle et de bien d'autres cités,

lui tendaient les bras. Tout était donc préparé pour la tournée en question. Déjà trois membres du Parlement, ceux qui étaient le plus étroitement liés avec le général, M. Stansfeld, M. P. Taylor et M. Seely, avaient pris rendez-vous pour mettre la dernière main au programme du voyage et faire choix d'un secrétaire anglais chargé d'accompagner Garibaldi.

Mais voilà que tout à coup lord Shaftesbury et M. A. Kinnaird vont trouver M. Seely, l'hôte de Garibaldi à cette époque. Ces trois messieurs consultent ensemble, et décident : 1° que Garibaldi sera vivement poussé à brusquer son départ; 2° que, pour colorer cette résolution, on tâchera d'obtenir du Dr Fergusson une lettre signalant le danger que ferait courir à la santé du général une fatigue prolongée. Sur ces entrefaites, arrivent MM. Taylor et Stansfeld. Quelle est leur surprise, en apprenant de M. Seely que les plans de Garibaldi sont changés; qu'il faut qu'il quitte l'Angleterre sans délai, et qu'une réunion de ses amis les plus influents doit se tenir, le soir même, chez le duc de Sutherland pour résoudre la question d'une manière définitive.

Le soir, en effet, la réunion annoncée a lieu à Stafford-house, et le résultat de la délibération est qu'entre Garibaldi d'une part, lord Shaftesbury, M. Gladstone et M. Seely d'autre part, une entrevue était devenue nécessaire. Voilà donc les parties en présence. M. Gladstone commence par observer que la santé du général étant altérée.... « Mais pas du tout, dit Garibaldi, je me porte fort bien. » La réponse était embarrassante. Changeant de terrain, M. Gladstone reprend : « Votre réception à Londres a été magnifique : elle pourrait être moins belle en province, et l'effet de votre arrivée en Angleterre en serait amoindri. — Je ne puis me dispenser d'accepter les invitations qui m'ont été faites, répond Garibaldi d'un ton calme et résolu. — Mais si votre tournée devait

exposer le gouvernement à des complications fâcheuses? » Ces mots de M. Gladstone étaient comme une lettre de change tirée sur la délicatesse de Garibaldi. « Désirez-vous que je parte? répondit-il; dans ce cas, je partirai. — Eh bien, reprit M. Gladstone, c'est le désir du gouvernement. » Là finit la conversation, à la grande satisfaction de M. Gladstone, qui, parlant à ses amis du résultat obtenu, s'exprima en ces termes : « Le général s'est conduit en homme de bon sens. »

Restait à faire croire au public que, si le général partait, c'était uniquement pour cause de santé. Là était le point difficile. La lettre du docteur Fergusson fut publiée avec grand fracas et convenablement commentée. Mais, hélas! les conjectures allaient leur train. Rien ne pouvait ôter de l'esprit du peuple que ce départ soudain avait une cause diplomatique, qu'il était le fruit d'une intrigue dont les fils se rattachaient aux Tuileries. Une lettre du docteur Basile, médecin particulier de Garibaldi, qui concluait dans un sens tout à fait opposé à celui de la sentence médicale de l'autre docteur, confirma les soupçons. J'ai parlé de cela dans une lettre précédente; j'ai dit comme quoi les affirmations publiques de M. Gladstone et de lord Shaftesbury sur la parfaite innocence de la politique dans cette affaire s'étaient brisées contre l'incrédulité opiniâtre de beaucoup de gens; comme quoi le silence gardé par Garibaldi lui-même sur le point débattu, quand un mot de lui aurait tout éclairci, semblait donner gain de cause aux incrédules; comme quoi le *Vide, Thomas, vide manus*, n'aurait pas été ici de trop.

Mais, depuis, la lumière est tombée sur d'étranges détails qu'il faut bien que je vous transmette pour compléter mon récit.

Parmi les personnes qui entouraient Garibaldi lorsqu'il était à Londres, le colonel Chambers, fort galant homme du reste, passait, à tort ou à raison, pour être de ceux qui

auraient voulu sauver le général du contact de la démocratie. Son autorité n'est donc pas suspecte. Or, voici ce qui résulte d'une lettre écrite par lui à M. Taylor. Le lendemain du jour où avait eu lieu la conversation que j'ai rapportée, le colonel Chambers ayant rédigé une adresse à envoyer aux villes que Garibaldi renonçait à visiter, adresse où il était dit : « L'état de ma santé m'empêche de me rendre auprès de vous, » Garibaldi, quand on lui donna lecture de la pièce pour qu'il la signât, effaça de sa propre main ces mots : *l'état de ma santé*, et les remplaça par ceux-ci : *différents motifs*. Or, ce fait, je le répète, c'est le colonel Chambers lui-même qui le raconte, dans une lettre qui vient d'être livrée à la publicité.

Autre fait, celui-ci plus grave. Est-il vrai qu'à lord Shaftesbury le pressant de se déclarer malade ou du moins très fatigué, Garibaldi aurait répondu : « Milord, je ne mens jamais ? »

Voilà sur quoi le meeting tenu samedi dernier à Primrose-hill rend des explications nécessaires. Dans ce meeting, un des orateurs, M. Shaen, a formellement défié lord Shaftesbury, M. Seely et M. Gladstone de nier l'exactitude du récit dont je viens de mettre sous les yeux du lecteur les traits les plus caractéristiques. Ce défi pouvait être relevé hier ; il ne l'a pas été, et il est probable qu'il ne le sera pas. Mais alors qui effacera du livre de l'histoire la *résolution suivante* de l'assemblée de Primrose-hill : « Ce meeting a la douloureuse conviction que la visite de Garibaldi en Angleterre a été brusquement abrégée par suite d'une pression politique et dans l'intérêt des ennemis de la liberté. Il répudie cette conduite comme une violation de l'hospitalité nationale et une insulte faite au peuple ! »

Il est certain que la présence de Garibaldi en Angleterre était un embarras pour le gouvernement dans ses

rapports avec les Tuileries; et s'il faut que j'exprime toute ma pensée, je crois qu'elle avait fini par devenir une gêne même pour une portion de ce monde aristocratique où il a été fêté cependant plus qu'un souverain et honoré comme un demi-dieu.

Que l'hommage ait été unanime, qu'il ait été sincère, c'est ce qui me paraît hors de doute. Mais je ne suis pas sûr que dans le héros italien l'aristocratie anglaise ait encensé le vrai Garibaldi. Ce qui en lui a charmé les nobles personnages qui se sont laissé de si bonne grâce emporter par le tourbillon de l'enthousiasme populaire, c'est son incomparable honnêteté, la noble simplicité de ses manières, son patriotisme éclatant. Mais il y a plus que cela dans Garibaldi : il y a la cause cosmopolite qu'il représente, les idées qu'il a servies, les magnanimes sentiments qu'il professe en ce qui touche la fin de toutes les oppressions; il y a sa haine du despotisme, sous quelque forme qu'il se déguise; il y a sa foi fervente dans l'avenir de l'humanité; il y a, en un mot, le principe d'où il est parti et le but où il tend.

Tout cela, certainement, le peuple l'a salué en lui; mais ce n'est pas tout cela qu'a salué en lui l'aristocratie. Où le peuple acclamait la réalité, elle n'a, elle, acclamé que l'ombre. Où le peuple s'inclinait devant l'homme de bien et le grand homme, elle ne s'est inclinée que devant l'homme de bien. Puis, lorsqu'elle s'est aperçue de ce que contenait un enthousiasme dont elle n'avait pas d'abord soupçonné toute la portée; lorsque le vrai Garibaldi lui est apparu, ardent à exprimer ses opinions, ne cherchant qu'à faire profiter sa cause des hommages rendus à sa personne, louant bien haut ceux que l'aristocratie attaque, pactisant en public avec ceux qu'elle redoute et, chaque fois que l'occasion s'en présentait, laissant là comtes et duchesses pour aller serrer la main d'un proscrit, elle a dû naturellement se demander s'il ne serait

pas possible que son admiration tournât, en fin de compte, contre elle-même.

Et voilà précisément ce qui fait du voyage de Garibaldi en Angleterre un des événements les plus singuliers et les plus considérables de ce siècle.

XX.

SENTIMENTS OPPOSÉS DE L'ANGLETERRE ET DE LA REINE D'ANGLETERRE DANS LA QUESTION DANOISE.

10 mai.

En dépit de la suspension d'armes conclue hier, les espérances pacifiques ont quelque peine à prévaloir ici. Le *Morning Post* doute que la conférence puisse arriver à un résultat dans le délai fixé, et il doit avoir de bonnes raisons pour croire que les véritables desseins de la Prusse ne sont pas de nature à être agréés par le Danemark et par les puissances neutres. En général, l'opinion est ici très irritée contre l'Allemagne, d'abord à cause des retards qu'ont subis les travaux de la conférence, ensuite à cause des procédés du maréchal de Wrangel. Le Jutland, ravagé par la soldatesque aux ordres du maréchal, le système des *réquisitions* mis en vigueur, l'expulsion brutale des municipalités récalcitrantes, le pillage de certaines maisons, la dévastation de certaines fermes, le sans façon avec lequel les Prussiens traitent le Danemark, ni plus ni moins que si c'était un pays conquis : tout cela a exaspéré, en Angleterre, l'opinion publique. Ce sont comme autant d'insultes que l'Angleterre croit envoyées à son adresse; ce sont comme autant d'épines qui s'enfoncent dans sa chair.

Aussi, voyez ce qui c'est passé, vendredi, à la Chambre des communes. Vous avez dû entendre à Paris, tant il a été fort, le bruit des applaudissements qui ont accueilli cette déclaration de lord Robert Cecil, que la Chambre sympathisait avec le Danemark. Une pareille manifestation ne révèle assurément rien de bien nouveau; mais elle n'en est pas moins caractéristique dans les circonstances actuelles. Jusque-là, en effet, la Chambre des communes, retenue par la crainte de compromettre la paix, s'était résignée au tourment d'une réserve prudente. Les rares partisans de l'Allemagne avaient eu, de la sorte, le champ libre; et sir Harry Verney, M. Kinglake, M. Bernal Osborne, M. Grant Duff, en avaient profité pour suppléer au nombre par l'activité. Leur voix avait eu d'autant plus de retentissement qu'elle avait retenti dans le silence. La presse allemande leur avait fait écho, cela va sans dire. Si bien qu'on pouvait croire, à la rigueur, les sympathies de la Chambre des communes un peu flottantes. L'accueil fait à la déclaration de lord Robert Cecil ne laisse plus de place à l'équivoque; mais, ce qui est bien autrement sérieux, il prouve que, dans l'esprit des représentants officiels du peuple anglais, l'irritation a fini par l'emporter sur la prudence. Et cette orageuse victoire, le *Morning Herald*, organe du parti conservateur, l'a proclamée dans un fougueux article qui pourrait se résumer ainsi : « Que l'Allemagne ne compte pas trop sur notre patience! Si une fois nous entrons en besogne, gare! Le bouledogue a la réputation de ne jamais lâcher prise. »

Le cri de désespoir qui vient d'être poussé à Copenhague n'est pas non plus sans avoir ébranlé ici beaucoup de cœurs. M. Hall a frappé juste en demandant à l'Angleterre, par l'organe du *Dagbladet*, si elle verrait sans déplaisir le Danemark se venger de l'indifférence de ses alliés en se jetant éperdu dans les bras de ses en-

nemis, et si elle a pris son parti de la domination de l'Allemagne sur la Baltique.

Serait-ce donc que nous touchons à la guerre? L'abîme va-t-il s'ouvrir? J'en doute. Le cabinet de Vienne avait été prévenu que, si la flotte autrichienne quittait la mer du Nord, elle aurait vécu : soit. L'*Aurora* a été envoyée pour épier ses mouvements : d'accord. La flotte du détroit est aux Dunes; elle était prête à partir sous vingt-quatre heures : c'est certain. La patience du ministre des affaires étrangères était à bout : c'est possible. Mais il y a loin de la menace au coup. Nous savons tous combien lord Russell éleva la voix, lors des négociations en faveur de la Pologne, et la Pologne, hélas! ne s'en porte pas mieux.

Lisez le *Times*, qui a pris depuis quelque temps des allures décidément ministérielles; jamais il ne plaida la cause de la paix avec plus d'insistance, de ferveur, et d'un ton plus dégagé. A l'entendre, le Danemark, pour s'assurer le bienfait d'un armistice, ou même d'une suspension d'armes, devait se hâter de faire ce qu'on exige de lui : évacuer Alsen, lever le blocus des ports allemands, tout céder. Le *Times* tremblait qu'après avoir tant perdu, les Danois ne succombassent à la tentation follement héroïque de jouer leur dernière carte. Il voyait déjà la démocratie danoise poussant aux extrêmes, criant à la trahison si l'on hésitait à se précipiter vers la mort, pesant d'un poids terrible sur les décisions de l'évêque Monrad et de ses collègues, les étourdissant de ses clameurs, imposant enfin aux chefs de l'État ces mesures désespérées qui, dans la Grèce antique, firent d'Athènes la proie de Lysandre. S'obstiner à maintenir le blocus, quelle puérilité funeste! Est-ce que les provinces prussiennes sur la Baltique ne possèdent pas un système complet de chemins de fer qui les dispense de la nécessité du commerce des côtes? Qu'importe que les Danois puissent bloquer

Kœnigsberg et Swinemunde, s'il ne peuvent pas même essayer de bloquer les bouches de l'Elbe?

Ainsi parlait le *Times*, et la *Saturday Review* ne tenait pas un autre langage. A quoi bon provoquer l'humeur querelleuse de la Prusse? Quel mal s'imagine-t-on que fasse à l'Allemagne la saisie de quelques vaisseaux? Pourquoi fournir prétexte à de nouvelles exigences? Et ces conseils, la *Saturday Review* les assaisonnait de reproches. Elle accusait les ministres danois d'avoir déployé, dès l'origine, une injustifiable témérité; elle les accusait d'avoir invité le péril à les venir trouver; elle faisait remarquer durement que, si la faiblesse mérite des sympathies, ce n'est pas une raison pour qu'on lui pardonne d'avoir mal à propos défié la force.

Quand le plus important des journaux quotidiens et le plus important des journaux hebdomadaires s'exprimaient de la sorte, il était clair, même avant la suspension d'armes, que les glaives n'étaient pas encore tout à fait hors du fourreau!

Le *Times*, du reste, ne se cache ni de l'horreur que la guerre lui inspire, ni des motifs qui la rendent si haïssable à ses yeux. Quoi! lorsque la politique du gouvernement français est de rester les bras croisés devant l'Europe en feu, pour se poser ensuite comme l'arbitre suprême des événements, l'Angleterre lui rendrait le service de se jeter, tête baissée, dans l'incendie! Et elle abandonnerait sa politique traditionnelle, à elle, qui est de protéger l'Allemagne contre ces deux grands empires : la France, la Russie! Et elle se mettrait sur les bras une guerre où elle n'aurait pas contre elle moins de quarante millions d'hommes, sans autre but que de sauver le peu du Danemark qui n'a pas été encore dévoré, comme s'il n'était pas trop tard maintenant, et comme si, pour parler net, le jeu en valait la chandelle!

Quant à la question d'honneur, le *Times* ne s'en embarrasse guère. Pour être en paix, sur ce point, avec sa conscience, il lui suffit de remarquer que l'Angleterre n'était pas seule, quand le traité de 1852 fut signé; que ce traité lie la France et la Russie aussi bien que l'Angleterre; que cependant la France, dans cette question, ne donne pas signe de vie; que la Russie se tient à l'écart; que la Suède elle-même, oubliant les affinités de race, se borne au rôle des chœurs d'opéra-comique, qui crient à tue-tête : « Marchons, courons, volons! » sans jamais faire un pas. De tout quoi, le *Times* conclut que l'Angleterre aurait grand tort d'être de feu, quand la France, la Russie et jusqu'à la Suède sont de glace.

Voilà pour ce qui est des influences qui agissent au grand jour et directement sur l'opinion. Est-ce avec celles-là seulement qu'il s'agit de compter? Non. L'idée de guerre est combattue par des influences occultes. La reine ne veut à aucun prix d'un conflit avec l'Allemagne. N'est-il pas remarquable qu'elle ait choisi le moment où M. de Bismark redoublait d'insolence pour envoyer son second fils recevoir du roi de Prusse l'ordre de l'Aigle-Noire? N'est-il pas étrange que, quand le royaume qui a donné une femme au prince de Galles est à l'extrémité, elle invite à Osborne le plus déterminé des ennemis du Danemark, M. de Beust?

Et ne dites pas que, dans un pays constitutionnel comme celui-ci, la volonté de la reine ne compte pas. Cela est vrai tant qu'il plaît à la royauté de se renfermer dans sa sphère ou que ses volontés sont de simples désirs; mais quand elle se déclare, quand elle se montre résolue, la situation change. C'est une belle chose sans doute que le gouvernement constitutionnel; toutefois son excellence dépend beaucoup des dispositions, du caractère, du génie de la personne qui « règne et ne doit pas gouverner ». Jusqu'ici, la reine Victoria avait prouvé qu'elle

était admirablement faite pour son rôle, et, à la manière dont elle l'avait rempli, elle avait gagné une popularité aussi éclatante que méritée. Mais le culte, d'ailleurs si touchant, qu'elle a voué à la mémoire du prince Albert semble avoir, en exaltant chez elle les qualités de la femme, ajouté aux difficultés de sa position de reine. On a d'abord regretté, avec tout le respect dû à son rang, à sa douleur et à ses vertus, l'isolement prolongé, presque absolu, auquel elle a cru devoir se condamner; et maintenant, il est à craindre qu'à ce regret ne se joigne celui de la voir témoigner, sur un point très grave, des sentiments en désaccord avec ceux du pays où elle règne.

Quoi qu'il en soit, il est facile de comprendre que des hommes d'État clairvoyants, des ministres habiles et dévoués, reculent devant la crainte de provoquer un antagonisme dont risquerait de souffrir l'autorité des institutions confiées à leur garde; de sorte que la question étrangère, déjà si compliquée, se complique des embarras qu'elle pourrait amener dans la politique intérieure. Je n'en dirai pas davantage. C'est assez pour vous faire juger que le gouvernement ici ne doit pas être sur un lit de roses.

XXI.

CE QU'IL Y AURAIT A CRAINDRE D'UN NAPOLÉON ALLEMAND.

13 mai.

« Allons, messieurs, ne vous gênez pas. Vous avez les provinces rhénanes sous la main. Si elles vous conviennent, prenez-les. Nous n'y trouverons pas à redire. »

Tel est, ou peu s'en faut, le langage que se mettent à

tenir aux Français plusieurs organes, et très divers, de l'opinion publique. Il y a quelques jours, le *Morning Post* nous offrait le Rhin avec une courtoisie parfaite. Le *Times* ne disait pas non. Le *Spectator*, dans un article fort remarquable d'ailleurs, vient d'assurer que l'invasion du Danemark par l'Autriche et la Prusse tend à modifier singulièrement les idées en Angleterre, ou même les a déjà singulièrement modifiées, en ce qui touche le danger de voir la France s'établir sur le Rhin. Et cette affirmation, le *Daily News* la répète aujourd'hui.

Il serait étrange à coup sûr, le changement qu'on nous annonce. Car, s'il est une chose historiquement prouvée, c'est que, pendant plus d'un demi-siècle, comme le *Spectator* le déclare, la perspective de la France sur le Rhin a été l'incessant mauvais rêve de l'Angleterre.

Et il est bien certain aussi que, pendant ce long intervalle de temps, l'Angleterre a salué de ses vœux tout effort de l'Allemagne vers l'unité.

Pourquoi non? Qu'avait-on à craindre de l'Allemagne? Comment imaginer qu'elle eût jamais fantaisie de déranger l'équilibre de l'Europe, de troubler la paix du monde? Elle était si conservatiste de sa nature, si flegmatique, si peu accessible à la passion de s'agrandir! Les nations déplorablement actives, les nations atteintes de l'incurable maladie de l'ambition, celles contre lesquelles il fallait à tout prix se mettre en garde, c'étaient la France et la Russie. Tenir la France en bride par le voisinage d'une puissante et belliqueuse nation de 40 millions d'hommes placés entre elle et tous les autres pays, sauf l'Espagne et la Belgique; tenir la Russie en bride par la constitution, au centre de l'Europe, d'un pouvoir qui empêchât l'asservissement des bouches du Danube à la politique envahissante de Saint-Pétersbourg, que pouvait-on rêver de plus désirable? Or, ces résultats merveilleux, de quelle manière pouvaient-ils se réaliser? Par l'unité de l'Allemagne,

Il fallait donc, loin de redouter l'unité allemande, souhaiter ardemment qu'elle arrivât à se constituer, et se préparer à la bénir comme un bienfait.

Ainsi pensait l'Angleterre, de l'aveu du *Spectator;* et, à cet égard, hommes d'État, aristocratie, classe moyenne, peuple, tous étaient d'accord.

Mais l'Angleterre se trouvait avoir compté sans son hôte. Elle ne savait pas de quels élans de passion était capable cette Allemagne qu'elle s'était toujours représentée si paisible; elle ne supposait pas ce peuple philosophe tourmenté de la rage des conquêtes, lui aussi. A le voir plongé dans une molle apathie, elle ne l'aurait jamais cru aussi inquiet que la France, aussi ambitieux que la Russie, et plus disposé qu'aucune de ces deux nations, quand il vait le sang échauffé, à pousser les choses à l'extrême. Mais c'en est fait! tant de douces illusions sont, à l'heure qu'il est, dissipées; le loup a été aperçu sous la peau de l'agneau; les exploits du maréchal Wrangel ont rompu le charme. Qui donc, après cela, serait bien venu à s'étonner s'il arrivait à l'Allemagne, son unité conquise, d'absorber la Pologne comme elle est en train d'absorber le Danemark, de faire main-basse sur les provinces danubiennes, de s'emparer de l'Italie, de reprendre l'Alsace? Auprès des luttes gigantesques que l'Allemagne, unie, serait en état de provoquer et de soutenir, les guerres de la révolution française et de l'Empire ne seraient plus que jeux d'enfant. Napoléon, dont le point de départ était à une des extrémités de l'Europe, avait du chemin à faire avant de frapper aux portes des capitales convoitées, et personne n'ignore que ses aigles tombèrent de fatigue sur la route de Moscou à Paris. Mais un Napoléon allemand atteindrait en quelques bonds toutes les capitales de l'Europe, excepté Rome. L'Allemagne, organisée militairement et munie d'une flotte, serait donc plus près que la France de la domination universelle.

De ces prémisses, le *Spectator* conclut que, si la France marche au Rhin, l'Angleterre n'a que faire de s'en mêler. Aux Allemands de défendre comme ils pourront le fleuve sur lequel ils prétendent droit de propriété! L'Angleterre serait vraiment trop bonne de dépenser son or et son sang dans une querelle qui la regarde si peu. Que lui importe que la France possède le Rhin, de Sarrelouis à Cologne? Les côtes de la Grande-Bretagne en seront-elles plus menacées? Et à supposer même que la France poussât sa pointe jusqu'à Anvers, est-ce que sa présence à Anvers serait plus inquiétante que celle de l'Allemagne à Rotterdam?

Ne voilà-t-il pas d'incroyables discours dans une bouche anglaise? Si la conversion soudaine dont ils semblent témoigner était réelle, convenons que la question danoise aurait opéré là un fameux prodige.

Mais la révolution qu'on nous assure s'être produite ou être au moment de se produire dans l'esprit des Anglais est-elle ce qu'on dit? Ne vous y fiez pas! L'image d'un Napoléon allemand ne trouble ici le sommeil de personne. De l'occupation du Schleswig, ou, si vous voulez, de l'occupation du Jutland à la fondation d'un nouvel empire de Charlemagne, il y a loin, et, quoi qu'en dise le *Spectator*, personne ici ne s'y trompe. D'un autre côté, l'Angleterre est encore trop elle-même et trop notre voisine pour être indifférente à nos mouvements.

Que prouve alors le langage que je vous signale? Il prouve d'abord que la conduite de la Prusse et de l'Autriche a exaspéré l'opinion publique; ensuite, qu'on espère faire lâcher prise à l'Allemagne en l'alarmant sur les conséquences possibles d'une politique d'agrandissement, si cette politique était celle de la Prusse; et enfin qu'on serait bien aise de refroidir, par l'évocation de souvenirs irritants et la perspective d'un avenir sombre, les sympathies que l'Allemagne, dans son ressentiment contre les Anglais, pourrait nous vouer.

Ne prenez donc pas trop au sérieux, je vous y engage, les encouragements que l'Angleterre, par l'organe de quelques-uns de ses journaux, veut bien donner à l'ambition militaire de la France. Ils ne sont, de la part des uns, que l'effet d'une colère très sincère, je le crois, mais momentanée; et de la part des autres ils sont tout simplement une manœuvre. La question est de trouver moyen de faire peur à la Prusse; et, comme M. de Bismark s'obstine à n'avoir pas peur de l'Angleterre, la voyant cramponnée à la paix, on voudrait qu'il eût peur de la France. C'est pourquoi on lui crie : « Ah! vous ne songez qu'à l'Eider? Eh bien, prenez garde au Rhin! »

Il importe que l'opinion, chez nous, ne se méprenne pas sur le sens de l'indifférence que l'Angleterre affecte tout à coup à l'égard de cette question du Rhin, dont elle avait toujours jusqu'ici paru si profondément préoccupée. Si ceux-là devaient y puiser un encouragement, quidans notre pays attachent la grandeur de la France à une politique d'empiétements et de conquêtes, ce serait chose de tout point déplorable.

La grandeur de la France est dans les sympathies qu'elle éveille plus que dans les craintes qu'elle inspire; dans la puissance de ses idées plus que dans la portée de ses canons; dans l'étendue de son influence morale, plus que dans celle de son territoire.

J'ai sous les yeux un article du *Times*, et j'y lis : « Il y a cent vingt ans, Frédéric le Grand, par un mélange de force et de ruse, s'appropria une province autrichienne, la Silésie. Cela fut considéré comme un prodige de dextérité et un surprenant coup de fortune; mais, pendant les vingt ans qui suivirent, la Silésie valut à la Prusse trois guerres sanglantes et désespérées, qui conduisirent deux fois dans sa capitale l'ennemi, et dont la dernière l'aurait anéantie infailliblement, si une révolution de palais, survenue en Russie, ne l'eût arrachée des bras de la mort. »

Ce conseil, sous forme de réminiscence historique, le *Times* l'adresse à la Prusse et la philosophie l'adresse à tous les peuples.

XXII.

LE PRINCIPE DU SUFFRAGE UNIVERSEL PROCLAMÉ PAR M. GLADSTONE.

15 mai.

C'est un dicton bien souvent répété que celui-ci : « Il n'est pas de héros pour son valet de chambre. » Est-ce vrai? oui, peut-être; mais pourquoi? Parce que, comme l'a dit un homme d'esprit, les valets de chambre ne sont pas en général des héros.

On ne risque donc pas d'amoindrir les vrais grands hommes en les montrant en déshabillé, et ce n'est pas leur manquer de respect que de dire, en ce qui les concerne, les petites choses après les grandes.

Cet exorde est pour me justifier de la tentation qui me prend, et à laquelle je cède, de raconter, à propos de l'odyssée de Garibaldi, une petite histoire qui n'a pas encore, que je sache, percé dans les journaux, mais qui fait le tour des salons bien informés. A Cliefden, dans une de ces promenades sur l'eau où Garibaldi ne manquait jamais d'être accompagné par le duc de Sutherland et la duchesse douairière, il arriva un jour à l'illustre Italien de vouloir se livrer à un de ces exercices nautiques qu'il aime en sa qualité d'ancien marin et où, assure-t-on, il excelle. Il fallait pour cela la permission des dames présentes. Elle fut demandée avec une gracieuse courtoisie, et... dirai-je accordée? non. Dirai-je refusée? pas davantage. Le fait est que les dames se trouvèrent fort embarrassées, rougi-

rent, s'arrangèrent de leur mieux pour répondre d'une manière obscure. Elles avaient compris — et je suppose que c'était leur faute, car Garibaldi parle fort bien français — qu'il leur demandait la permission de *nager!* Jugez de leur terreur, lorsque, prenant pour un oui ce qui n'était ni un oui ni un non, le guerrier matelot se débarrassa de son manteau lestement. A votre tour, ne tremblez pas, mesdames qui lirez ceci. C'était de *ramer* qu'il s'agissait.

Et puisque me voici en train de coudre un peu de chronique à l'histoire, laissez-moi vous rapporter un mot attribué à la reine par les faiseurs de cancans.

Qu'elle ait vu avec déplaisir la visite du prince de Galles à l'hôte de la nation, c'est ce que peu de personnes, je crois, mettent en doute. Mais a-t-elle dit : « C'est comme si j'avais perdu un enfant! » Je ne vous mande ce que j'ai entendu rapporter que parce que le mot, vrai ou inventé, a donné lieu, de la part d'un personnage distingué, à cette exclamation spirituelle : « Il est tout simple, parbleu ! que le prince de Galles, en cette occasion, ait cessé d'être regardé comme un enfant; c'est la première fois qu'il s'est conduit en homme. »

J'ai parlé du meeting de Primrose hill, des affirmations de M. Shaen touchant l'intrigue à laquelle les soupçons populaires rattachent le départ précipité de Garibaldi, et enfin du défi porté à lord Shaftesbury et à M. Gladstone de nier les faits avancés. Depuis, M. Gladstone s'est expliqué, mais en ayant soin de ne mettre à couvert que sa responsabilité personnelle, et en répétant sans cesse : « Je ne réponds que de ce qui me regarde. »

Du reste, la façon dont il s'est prêté aux explications désirées est de tout point remarquable. Il a informé ses accusateurs qu'il se mettait à leur disposition, leur a donné rendez-vous; et, quand ils ont paru, il leur a déclaré avec

une grâce charmante qu'il se plaçait lui-même sur la sellette. Vous figurez-vous un ministre en France agissant de la sorte? Fi donc! que deviendrait la dignité de Leurs Excellences, si elles s'avisaient de descendre ainsi au niveau des autres simples mortels? Cela est bon dans les pays qu'a gagnés la gangrène de la liberté.

Voyez, pourtant, combien M. Gladstone a eu raison de ne pas trancher, en cette circonstance, du Jupiter olympien! Il en est résulté que, désarmés par sa bonhomie et sa politesse, les visiteurs, M. Shaen en tête, ont dû lui laisser dire tout ce qu'il a voulu, les démentis à brûle-pourpoint, surtout quand l'homme qu'on a en face vous sourit d'un air aimable, étant formellement défendus par le code de la civilité puérile et honnête.

Et puis, si vous voulez tout savoir, les libéraux, au moment de la visite que je rappelle, avaient toute espèce de raisons pour se montrer faciles à l'égard de M. Gladstone. Le bruit s'était en effet répandu que le chancelier de l'Échiquier allait prononcer, sur la nécessité d'étendre le droit de suffrage au peuple, une de ces harangues magistrales qui feront époque dans l'histoire parlementaire de ce pays. La rumeur ne se trompait pas : c'est ce qui a eu lieu. Le grand événement de la semaine, le voilà.

Non que M. Gladstone ait exposé un *système* de réforme électorale ou même indiqué jusqu'à quel point, selon lui, l'extension du suffrage devait aller. Mais ce principe, que tout citoyen a droit de participer au pouvoir politique quand il n'est pas *prouvé* qu'il est incapable, M. Gladstone l'a proclamé avec une décision, une fermeté et une éloquence rares. L'héroïque patience avec laquelle les affamés du Lancashire ont porté le poids de la crise cotonnière; le calme qui caractérise, quand elle vient à éclater, cette guerre qu'on nomme une « grève »; l'habileté administrative déployée par les ouvriers dans la conduite de leurs sociétés coopératives; leur parti pris de ne ja-

mais recourir, pour le redressement de leurs griefs, à la violence et à l'émeute, voilà ce que M. Gladstone a déclaré être une démonstration complète, péremptoire, de la capacité politique des classes laborieuses en Angleterre.

C'est un grand coup qui vient d'être frappé. Le *Times* en est étourdi. Ce qu'en pense lord Palmerston, vous le devinez sans peine. Effrayé comme il l'est de l'ombre même d'une réforme, le chef du cabinet aurait certainement arrêté son audacieux collègue, si cela lui avait été possible. Mais celui-ci était résolu à aller en avant; pour mieux s'encourager à brûler ses vaisseaux, il avait annoncé sa détermination à qui voulait l'entendre. Il aurait donc fallu que lord Palmerston consentît à se séparer de lui, s'il avait refusé de le suivre. Or, M. Gladstone a trop de talent et d'initiative, il occupe un rang trop élevé dans l'opinion, il est trop bien de l'étoffe dont on fait les premiers ministres, pour que le cabinet, en le perdant, n'eût pas perdu beaucoup plus qu'il ne lui est permis de risquer.

Mais, si la retraite du chancelier de l'Échiquier eût entraîné la chute du cabinet, sa démarche l'ébranle, attendu que M. Gladstone n'a pas le moins du monde parlé au nom du gouvernement: il a parlé en son nom propre.

Aussi les tories sont-ils en liesse. Ils jouissent de l'humiliation de lord Palmerston. Ils se partagent déjà les dépouilles opimes.

Une administration conservatiste est effectivement à prévoir. Mais, en matière de durée, les ministres conservatistes ne ressemblent pas mal aux roses.

Le ministère du duc de Wellington dura de juillet 1828 à novembre 1830.

Le premier ministère de sir Robert Peel vécut moins d'un an; le mois de novembre 1834 l'avait vu naître, le mois d'avril 1835 le vit mourir.

Lord Derby saisit le timon de l'État en février 1852 et dut le lâcher au mois de novembre de la même année.

Il reprit les affaires en février 1858 et fut obligé de les quitter en juin 1859.

Les tories au pouvoir ont donc courte haleine. S'ils arrivent, on peut prédire qu'ils ne tarderont pas à s'en aller.

Et alors, M. Gladstone deviendra premier ministre, aux applaudissements du parti libéral, que son discours de mercredi dernier reconstitue et à la tête duquel il vient de se placer.

XXIII.

SYSTÈME ÉLECTORAL ANGLAIS.

20 mai.

Dès 1859, dans un livre intitulé : « Comment nous sommes gouvernés (*How we are governed*) », un homme d'un esprit supérieur, M. Albany Fonblanque, disait : « Quelque considérables, quelque décisifs qu'aient été les remèdes apportés par le bill de réforme aux abus qui existaient alors..., on s'accorde aujourd'hui généralement à reconnaître que, si l'on veut tenir pied à l'augmentation de la population, à l'accroissement des richesses, à la diffusion des lumières, il faudra qu'on avise bientôt à étendre et à purifier notre régime parlementaire. »

La plupart de mes lecteurs savent sans doute en quoi ce régime consiste.

Dans les comtés, le droit de voter appartient exclusivement :

1° A ceux qui ont une propriété rapportant un revenu annuel de 40 shellings (50 fr.) ;

2° A ceux qui ont la jouissance viagère d'un domaine dépendant d'un manoir et rapportant un revenu annuel d'au moins 10 liv. st. (250 fr.);

3° A ceux qui occupent, comme locataires ou fermiers, une propriété d'un rapport de 10 liv. st. (250 fr.), si le bail est de soixante ans, et d'un rapport de 50 liv. st. (1 250 fr.), si la durée du bail est moindre.

Dans les cités et les bourgs, il faut, pour avoir droit de voter, être tenancier d'une maison d'un revenu annuel de 10 liv. st. (250 fr.), à moins qu'on ne jouisse du privilège de la *franchise* ou de celui de la *bourgeoisie*, c'est-à-dire à moins qu'on ne compte parmi les *freemen* ou les *burgesses*.

Ainsi, ce qui prévaut encore ici, c'est le système des censitaires. On y fait encore de la propriété la base ou, si l'on veut, le signe de la capacité et de la moralité politiques.

Est-ce raisonnable? est-ce juste?

Tel n'est pas l'avis de John Stuart Mill. « Un pareil criterium, dit-il, est si imparfait; il arrive si souvent au hasard d'avoir plus de part que le mérite dans l'élévation sociale d'un homme; il est si impossible à qui que ce soit d'atteindre avec certitude, par le seul développement de son intelligence, à une position qui y corresponde, que cette base donnée au privilège électoral a toujours été et sera toujours extrêmement odieuse[1]. »

La réprobation de lord Brougham n'est pas moins péremptoire. Il n'hésite pas à qualifier de grosse absurdité (*gross absurdity*) l'idée d'attacher à la fortune l'exercice des droits politiques.

Il demande en vertu de quelle logique on accorde au tenancier d'une masure dont le loyer est de 250 francs par

1. John Stuart Mill, *Considerations on representative government*, p. 167.

an un droit dont est privé l'homme qui possède un million dans les fonds publics ou qui a prêté un million sur hypothèque. Si le fait d'acquérir de la fortune est une preuve de capacité politique, une fois cette preuve administrée, tout devrait être dit, et l'électeur devrait toujours rester tel (*once a voter' always a voter*) : pourquoi donc un homme riche, en cessant de l'être, est-il dépouillé de son droit? L'inconséquence est flagrante.

Nul, je suppose, ne sera tenté de ranger John Stuart Mill et lord Brougham au nombre des révolutionnaires, des utopistes, des démagogues. Voilà pourtant de quelle manière ils s'expriment sur la nature des conditions restrictives mises en Angleterre à l'exercice du droit de suffrage, conditions dont le résultat, formulé en chiffres, est celui-ci pour toute l'étendue de la Grande-Bretagne :

Nombre des députés.....	658
Nombre des électeurs.....	1.269.113
Chiffre de la population.....	28.893.061

Ainsi, chez un peuple libre, éclairé, ami de l'ordre, le pouvoir d'élire les 658 personnages chargés de représenter la nation se trouve concentré entre les mains d'environ un million d'hommes, sur une population de près de trente millions!

C'est contre le maintien de cet état de choses que M. Gladstone a protesté en soutenant une proposition de M. Baines relative à l'extension du droit de suffrage.

Depuis 1832, plusieurs efforts avaient été faits dans ce sens. Il y a mieux : l'abaissement du cens électoral à 6 liv. sterl. pour les villes et à 10 liv. sterl. pour les campagnes était le principal des engagements pris par le ministère actuel lors de sa formation. Mais lord Palmerston s'était hâté d'oublier sa promesse, et lord Russell, j'ai regret à le dire, n'avait pas jusqu'ici paru fort pressé de s'en souvenir. La question avait bien été de temps en

temps mise sur le tapis ; mais il semblait que wighs et tories fussent enfin tombés d'accord pour l'enterrer.

D'ailleurs, pourquoi le faire? le peuple ne remuait pas, et son apparente apathie autorisait les adversaires de tout progrès à s'écrier, chaque fois que quelqu'un s'avisait de toucher à ce sujet : « Qu'est-ce qu'une réforme dont personne ne sent le besoin, à laquelle personne ne prend un intérêt sérieux et que la classe ouvrière elle-même ne demande pas ? »

M. Gladstone ne s'est pas rendu à ce genre d'arguments. Touché de l'héroïsme déployé par les affamés du Lancashire pendant une crise terrible, frappé du calme avec lequel les ouvriers conduisent leurs grèves et du degré d'intelligence dont témoigne le progrès merveilleux des sociétés coopératives, il n'a pas jugé qu'il fût équitable et sage de repousser plus longtemps du giron de la Constitution des hommes qui se montraient si invincibles à la souffrance, si habiles dans le maniement des affaires, et assez éclairés pour ne pas compromettre par la violence le triomphe de leur volonté. Il a mis la main sur le cœur de ce peuple tranquille, et il a senti ce cœur battre. Il n'a pas cru que ce fussent de faibles aspirations que celles dont la force ne s'évapore pas en démonstrations extérieures et en discours sonores.

Il lui a paru digne d'un véritable homme d'État de ne pas attendre, pour donner au peuple son dû, qu'il en vînt à le réclamer avec menace. Il a compris qu'il était d'une bonne et saine politique d'intéresser dès à présent au succès des institutions commises à sa garde une nombreuse et intelligente portion du corps social, avec laquelle il faudrait tôt ou tard compter.

Lorsque lord Aberdeen prit le timon des affaires, comme on lui demandait si son cabinet serait conservatiste ou libéral : « Le vrai conservatisme, milords, s'écria-t-il, c'est le libéralisme ; et le vrai libéralisme, c'est

le conservatisme. » La réponse n'était pas très claire; mais ce qui est sûr, c'est que ceux-là sont des conservateurs mal inspirés qui croient pouvoir ajourner le payement de leurs dettes d'une manière indéfinie, quand leur créancière, c'est la liberté.

Telle n'est pas, en tout cas, l'opinion de M. Gladstone. Il est donc monté hardiment sur la brèche, sans que rien l'y forçât, que dis-je? sans se soucier d'y être suivi par ses collègues; et hautement, résolument, solennellement, non pas au nom de cabinet, mais en son nom personnel, non pas comme ministre, mais comme philosophe et homme d'État, il a posé ce principe : que tout citoyen, dans un pays industrieux et éclairé, a droit de participer aux affaires publiques, à moins que son exclusion ne soit la conséquence de son inconduite. A ceux qui prétendent que des restrictions sont nécessaires, l'embarras de la preuve!

Elle est d'une portée immense, cette déclaration, surtout venant de M. Gladstone. Aussi l'impression a-t-elle été profonde. Les tories en frémissent encore. La Chambre des communes a refusé — on devait s'y attendre — d'entrer dans le chemin ouvert devant elle. Mais il n'y en a pas moins là un grand fait, un fait irrévocable. Que pouvait-on répondre à M. Gladstone ? Vous le devinez et je le devine. Mais que lui a-t-on répondu? Rien.

M. Whiteside, qui s'est précipité dans la lice, est sans aucun doute un ardent discoureur, un orateur d'une verve singulièrement agressive et qui emporte le morceau. Mais était-ce là le lutteur qu'il fallait, dans une lutte de ce genre? C'est avec raison que l'*Examiner* appelle M. Whiteside le *sabreur* des débats parlementaires; c'est avec raison qu'il le compare à lord Cardigan exécutant la charge furieuse et furieusement inutile de Balaklava.

Reste à savoir de quelle façon M. Gladstone comprend l'application du principe qu'il a si hardiment proclamé; car, en cette grave matière, tout dépend de l'application.

Mais la question est trop importante pour être abordée incidemment. Je la traiterai, dans une lettre prochaine, avec les développements convenables et en faisant connaître à mes lecteurs sous quel aspect elle est envisagée ici par deux grands penseurs, M. Hare et M. John Stuart Mill. Qu'il me suffise de dire, pour terminer, que, dans M. Gladstone, le parti libéral vient de trouver son véritable chef, et lord Palmerston son inévitable successeur.

XXIV.

LES PUISSANCES NEUTRES ET LA QUESTION DANOISE.

1er juin.

Touchons-nous à la paix? Est-ce la conférence qui nous la donnera? Grande question, qui partage encore les esprits et laisse entre l'espérance et la crainte une place au doute. Tout ce qu'on sait jusqu'à présent, c'est que les puissances neutres proposent de couper le Schleswig en deux et de donner le Nord, qu'elles regardent comme danois, au Danemark, et le Sud, qu'elles regardent comme allemand, à l'Allemagne.

Au premier abord, cela paraît assez simple. Et pourtant, quand on y regarde de près, que de points restent à éclaircir! D'après le plan qu'on dit avoir trouvé faveur auprès des nations intervenantes, la partie méridionale du Sud, unie au Holstein, formerait désormais un État indépendant. Fort bien. Mais quelle étendue assignera-t-on à ce nouvel État? Qui appellera-t-on à le gouverner ou dans quelles limites lui reconnaîtra-t-on le droit de se gouverner lui-même? Il y a beaucoup d'Allemands, même dans le nord du Schleswig; il y a beaucoup de Danois, même

dans le sud : comment s'y prendra-t-on pour résoudre, à la satisfaction générale, l'épineux problème que présente l'amalgame des races? La domination allemande une fois installée dans une partie du Schleswig, quelle garantie offrira-t-on au Danemark, devenu naturellement très inquiet sur le sort du reste? Si la rivière de l'Eider est désignée comme la limite nécessaire, souffrira-t-on que les vainqueurs y construisent des forts et en fassent une rivière allemande? Et Kiel, sera-t-il permis à ses heureux possesseurs de le fortifier?

Les puissances neutres ont peur de voir l'Allemagne s'établir solidement sur l'Eider et sur la Baltique. Elles ont donc pressé l'Autriche et la Prusse de les rassurer à cet égard par des engagements formels, à quoi il va sans dire que les plénipotentiaires autrichiens et prussiens ont opposé la fin de non-recevoir ordinaire : ils en référeront à leurs gouvernements respectifs.

Ce que les gouvernements respectifs répondront, on le devine. L'Eider ne saurait cesser, aux yeux des Allemands, d'être une rivière danoise, sans devenir pour eux, par cela même, une rivière allemande; et on leur suppose un désintéressement bien rare, en vérité, si on s'imagine que, quand ils disposeront en maîtres souverains de ce port de Kiel, dont la possession absolue et tranquille est depuis si longtemps un de leurs rêves d'or, ils ne chercheront pas à en faire le siège de leur futur empire maritime. Kiel, c'est leur Portsmouth sur la Baltique; et le *Times* n'y contredit pas! Franchement on ne peut pas attendre de M. de Bismark qu'il accorde ce que le *Times* trouve absurde de lui demander.

Du reste, Vienne et Berlin ont bien d'autres prétentions, ma foi! Ce qu'il leur faut, et leurs diplomates l'ont déclaré sans détour, c'est le Schleswig tout entier, c'est le Holstein, c'est le Lauenbourg, réunis sous le sceptre ducal

de « l'héritier légitime ». Voilà la proposition que l'Autriche et la Prusse font de concert.

Il en résulte, on le voit, que si la Prusse a nourri, ce qui est probable, les projets d'agrandissement particulier et d'annexion qu'on lui prêtait, elle a fini par juger prudent de les abandonner, soit pour ne pas irriter contre elle les petits États allemands, soit pour se maintenir en bons termes avec l'Autriche.

Quoi qu'il en soit, on doit croire que les deux cours allemandes, en mettant en avant une proposition semblable, demandent le plus pour obtenir le moins. Tout meurtri qu'il est, tout accablé qu'il est sous la force, le Danemark ne poussera sans doute point jusqu'au suicide à la fois physique et moral la volonté du sacrifice. Perdre les trois duchés absolument, entièrement, d'un coup, ce serait déjà trop pour les Danois ; mais les perdre et les voir passer sous la loi d'un prince qu'ils abhorrent, qu'ils considèrent comme un rebelle, qui les a mortellement offensés et dont les prétentions étaient, hier encore, repoussées par ses patrons d'aujourd'hui ! il y a là une de ces tragiques humiliations qu'un peuple brave et jaloux de son honneur peut subir quand il est à l'agonie, mais auxquelles il ne se résigne pas. Au surplus, nous ne serons pas longtemps sans apprendre à quel genre de contre-proposition la cour de Copenhague s'est arrêtée. Les plénipotentiaires danois en ont, eux aussi, référé à leur gouvernement, et c'est demain que la conférence les entendra.

En attendant, je puis vous dire que les âmes en Angleterre sont profondément émues de tout ce qui se passe. Les feuilles qui, telles que le *Times*, l'*Economist*, la *Saturday Review*, ne se piquent pas de représenter les exigences de l'honneur national et font bon marché de tout ce qui n'est pas la politique des intérêts, ces feuilles-là, vous le pensez bien, affectent de déclarer parfaitement

acceptable la solution proposée par les puissances neutres; mais vous commettriez une grave erreur si vous jugiez par le langage de pareils journaux de l'état réel des esprits. J'ai eu occasion de causer, hier, avec des hommes appartenant à divers partis et représentant avec autorité, par suite de leur position même, des influences considérables. Eh bien, le sentiment qu'ils expriment tous est celui de la douleur et de la colère : de la douleur, en ce qui touche le rôle imposé au gouvernement anglais; de la colère, en ce qui touche le rôle joué par l'Autriche et la Prusse.

On sent vivement et l'on ne se cache pas pour dire que la politique anglaise s'est abaissée, dans toute cette affaire danoise, outre mesure. On se rappelle que l'Angleterre a arraché au Danemark, en lui promettant son appui, concessions sur concessions, et l'on cherche ce que le Danemark a gagné à suivre les conseils des hommes d'État de Downing-street. On cite ces mots prononcés solennellement, il y a moins d'un an, par lord Palmerston : « Si la monarchie danoise était attaquée, le Danemark ne serait pas seul dans la lutte, » et l'on se demande à quoi cette déclaration fameuse a servi. Quoi! avoir à tant de reprises et d'une voix si retentissante invoqué le traité de 1852, avoir proclamé si hautement l'intégrité de la monarchie danoise comme la condition *sine qua non* de la paix de l'Europe; avoir protesté contre l'entrée en campagne de l'armée austro-prussienne, protesté contre l'invasion du Schleswig, contre l'attaque de Duppel, protesté contre l'occupation du Jutland, protesté contre les procédés de la conquête, protesté contre l'abus de la force, et tout cela pour en venir à proposer le démembrement de cette même monarchie dont on avait déclaré l'intégrité une chose indispensable! Que l'Angleterre, si elle pliait sous la conviction de son impuissance, se fût tenue à l'écart, eût gémi à l'écart, passe encore. Mais quel

démon la poussait à consacrer par son intervention directe, à sanctionner par son vote, à sceller en quelque sorte de son sceau la ruine de ses protégés et la défaite de sa politique?

Ainsi pense-t-on, ainsi parle-t-on autour de moi. Et c'est assez vous dire qu'à ces effusions de tristesse nationale se joignent de violentes imprécations à l'adresse de l'Autriche, à l'adresse de la Prusse, surtout. « Ah! si nous pouvions apprendre un beau jour l'entrée des soldats français à Berlin! » Voilà l'exclamation que j'ai entendu, de mes propres oreilles entendu, pousser par un personnage très distingué et très important. Cela était dit dans un cercle nombreux d'Anglais, et chacun d'applaudir!

Je me borne, cette fois, à constater les faits. Je tirerai la conclusion dans une autre lettre, conclusion, je le crois, pleine d'enseignements.

XXV.

LE DANEMARK SACRIFIÉ.

2 juin.

C'est aujourd'hui, jeudi, que la conférence reprend ses travaux. Nous approchons du dénouement. Encore quelques jours, et tout sera décidé. Mais ce qui, dès à présent, peut être considéré comme certain, et ce qui semble en effet n'être pour personne l'objet d'un doute, c'est que, si la paix est obtenue, ce sera par le sacrifice du Danemark.

La proposition des puissances neutres, fût-elle acceptée sans modification par la Prusse et l'Autriche, serait déjà un coup terrible, sinon mortel, porté à la nationalité danoise. Vainement les prôneurs intéressés de

cette solution cherchent-ils à nous faire croire que le Danemark se trouvera mieux de l'amputation d'un de ses membres; vainement disent-ils que la portion du Schleswig qu'il s'agit de lui enlever lui a causé jusqu'ici toutes sortes d'embarras et d'anxiétés dont il doit s'estimer heureux d'être enfin quitte : cet argument, employé par des Anglais pour couvrir l'abandon du Danemark par l'Angleterre, ressemble à une mauvaise plaisanterie. Il est très vrai que l'ardeur du Danemark à s'assimiler une population qui le repoussait et à avoir raison des antipathies de race, ne lui a point porté bonheur; mais ce qui est vrai aussi, c'est que, en perdant le Schleswig méridional, la plus peuplée et la plus éclairée peut-être de ses provinces, le Danemark perd une force impossible à remplacer. La perte serait irréparable, alors même que le Schleswig n'aurait servi qu'à fournir au Danemark, puissance essentiellement maritime, une pépinière de hardis et habiles matelots. D'ailleurs, qu'on jette les yeux sur la carte, et l'on verra ce qui reste de la nation danoise, après l'amputation dont les médecins « tant mieux » de la *Saturday Review* et de l'*Economist* prennent si facilement leur parti !

La question se réduit ainsi à examiner jusqu'à quel point les amis de la liberté et de la justice ont à se féliciter de la victoire diplomatique qui semble au moment de couronner les succès militaires du maréchal Wrangel.

Or, comment le nier? Il y a dans tout ce qui s'est passé et dans tout ce qui se passe un grave sujet, non seulement de tristesse, mais d'inquiétude pour les âmes élevées.

Que la domination du Danemark sur les duchés fût odieuse à une partie considérable de la population et qu'elle fût conséquemment contraire au principe des nationalités, c'est certain; et il faut, de plus, reconnaître

que cette lutte entre deux races attachées l'une à l'autre par un lien que la race dominante s'efforçait inutilement de resserrer, avait entraîné de sa part l'adoption d'une politique oppressive. D'un autre côté, l'on ne saurait, sans manquer à l'impartialité historique, absoudre le Danemark du tort d'avoir lui-même compromis sa cause par la Constitution de novembre, violation manifeste des engagements sur lesquels reposait le traité de 1852.

Mais, tout ceci admis, que dire de la conduite de la Prusse et de l'Autriche? Est-ce bien le combat de la justice qu'elles ont combattu dans ce fatal conflit? Leur faire honneur d'avoir, en cette occasion, revendiqué le principe des nationalités, c'est se moquer, vraiment. Si ce principe est si sacré aux yeux de l'Autriche, que ne se hâte-t-elle de rendre la Galicie aux Polonais, la Hongrie aux Hongrois et Venise à l'Italie? Et la Prusse donc, par quel scandaleux défi jeté à la raison humaine prend-elle en main la cause de l'indépendance d'un peuple qui tend à s'affirmer, dans le temps même où elle appesantit un joug de fer sur le duché de Posen, conquis... je me trompe, volé par elle? Car quel est, en ce moment, l'état des choses dans le duché de Posen? Toutes les rigueurs de la loi martiale y sont déployées. La population y est livrée à toutes les horreurs de l'état de siège. Près de deux cents Polonais, appartenant aux meilleures familles du pays, expient dans les cachots le crime d'avoir, non pas même conspiré contre la Prusse, mais aidé les Polonais en insurrection contre la Russie. De sorte que la Prusse foule insolemment aux pieds ici le principe que là elle invoque et se vante de défendre, tendant la main aux Schleswig-Holsteinois pendant qu'elle opprime les Polonais, faisant un crime au Danemark d'avoir tenté tout ce qu'elle-même accomplit avec infiniment plus de violence et dans des circonstances infiniment aggravantes! Vérité au delà des Pyrénées, erreur en deçà!

Et puis, il est impossible de se le dissimuler, la victoire de la Prusse traînant l'Autriche à la remorque n'est pas la victoire de l'Allemagne, surtout de l'Allemagne libérale ; c'est, au contraire, la défaite de la liberté à Berlin. L'histoire offre peu d'exemples d'un aveuglement comparable à celui des libéraux allemands. Dans un transport malsain de vanité et de cupidité nationales, ils ont souffert que l'arrogant ministre qui leur avait mis le talon sur la tête devînt leur porte-voix, leur représentant, leur champion au dehors, sauf à se rendre par là leur maître au dedans. Ils ont applaudi, les insensés! à une diversion qui est l'ajournement indéfini de leurs espérances. Ils ont fait une popularité militaire — la plus dangereuse de toutes les espèces de popularité — à un apprenti tyran. Ils ont investi de la force qui s'attache au succès l'armée au moyen de laquelle M. de Bismark se réserve de les écraser s'ils remuent. Ils ont lâché la proie pour l'ombre.

Oui, le vrai, l'unique triomphateur en tout ceci, c'est le despotisme personnifié dans M. de Bismark; et le triomphe est d'autant plus sinistre, que le pays accablé est un pays libre entre tous, un pays démocratique, le Danemark.

Quant à l'aspect qu'a présenté la lutte, rien de plus contristant. On a vu deux puissances du premier ordre unir leurs forces contre un tout petit royaume qui n'aurait pu résister un seul instant à l'une d'elles; et ces deux puissances, on les a vues agir comme le loup agirait à l'égard de l'agneau, violemment, brutalement, et cela à la barbe de l'Europe indignée, mais dont l'immobilité signifiait: «Laissez passer la justice des baïonnettes!» L'invasion du Jutland donnée pour corollaire à celle du Schleswig est un chapitre ajouté à la sombre histoire du droit du plus fort. » L'exemple est contagieux, qu'on y songe! Désormais les nations faibles n'ont qu'à se bien tenir!

Et ce n'est pas un de nos moindres sujets de douleur que l'Angleterre, la libre Angleterre, ait à porter, dans ces lamentables résultats, une part si large de responsabilité. Elle sait combien sa situation est humiliante ; elle en souffre cruellement ; elle en rougit. Mais une fatalité d'airain pèse sur elle, si toutefois elle est autorisée à appeler fatalité ce qui n'est que la juste expiation de la plus impardonnable de ses fautes, j'entends l'appui que le despotisme impérial établi en France a trouvé chez elle.

XXVI.

L'ANGLETERRE RÉSIGNÉE D'AVANCE.

10 juin.

Encore quinze jours de grâce, à partir du 12! C'était le 12 qu'expirait la trêve entre le Danemark et l'Allemagne. C'était le 12 que le canon devait se remettre à gronder. Eh bien, il ne grondera que le 26, dans le cas où les efforts de la diplomatie continueraient d'être stériles. Voilà ce qui a été décidé, avant-hier, dans la conférence; et, jusqu'à présent, il n'y a que cela d'un peu clair dans le résultat de ses travaux. Car les puissances neutres sont loin d'avoir résolu le problème en proposant le partage du Schleswig. Tout partage en effet suppose un accord préalable sur la ligne de démarcation à tracer ; et, à cet égard, j'en ai peur, on aura bien de la peine à s'entendre.

La ligne de démarcation suivra-t-elle le cours de la Schlei, comme les puissances neutres l'ont proposé? Ou bien sera-t-elle tirée, comme les Danois le voudraient, d'Eckernfœrde à Frédérickstadt, de manière à laisser au

Danemark la petite péninsule de Svansoe, c'est-à-dire une frontière maritime plus acceptable?

La difficulté n'est déjà plus là. De quelque bravoure que les Danois aient fait preuve, quelque indomptable que puisse être le sentiment qui les anime, la lutte où ils sont engagés est trop effroyablement inégale pour qu'ils s'y obstinent après tant de désastres, quand le moyen d'en sortir en gardant leur honneur, et sans que le sang coule, leur est offert par l'Europe officielle.

A courir les aventures d'une résistance impossible, ils ont épuisé leurs forces. Ce qu'il leur est permis d'attendre de leur alliés naturels, ils ne le savent que trop maintenant. Où est l'armée qui pourrait les sauver du torrent de l'invasion brisant ses digues? Est-ce avec quelque vingt mille hommes de troupes effectives, qu'ils tiendraient longtemps tête aux masses formidables que la Prusse et l'Autriche, unies, sont en état de pousser sur eux? Aussi les plénipotentiaires danois ont-ils fini, quoique la douleur dans l'âme, par accepter le plan qu'avaient proposé, le 28 mai, les puissances médiatrices.

Malheureusement, la victoire est moins facile à persuader que la défaite. En vain prêcherait-on aux Allemands la modération des désirs; en vain leur rappellerait-on que tout ce qu'ils exigeaient au début, c'était le retrait de la Constitution de novembre; en vain les adjurerait-on de se contenter d'un gain qui, même réduit à l'affranchissement absolu de la partie germanique du Schleswig, va si fort au delà de leurs premières prétentions : ils sont en mesure de parler au nom de la force, au nom de la victoire, au nom de la conquête, et cela dit tout. Si l'on doutait de l'énergie avec laquelle le sentiment de l'Allemagne repousse l'idée d'un partage du Schleswig, qu'on lise le manifeste qui vient d'être publié par le comité des trente-six délégués en permanence à Francfort.

Il faut bien le dire d'ailleurs, contre ce système de di-

vision les objections s'élèvent en foule. Est-ce qu'il n'y a pas un certain nombre de Danois dans la partie du Schleswig qu'il s'agit de céder à l'Allemagne? Est-ce qu'il n'y a pas un nombre plus considérable encore d'Allemands dans la partie du Schleswig qu'il s'agit de laisser au Danemark? Est-ce que l'influence allemande ne règne pas, en général, dans les villes? Si les Allemands du Schleswig frémissaient, avant la guerre, d'être Danois à demi, de quel œil pense-t-on que le partage du Schleswig soit envisagé par ceux d'entre eux que ce partage ferait passer entièrement et définitivement sous la domination du Danemark? Et les intérêts commerciaux, les intérêts matériels des duchés n'auront-ils à souffrir aucune atteinte du système qui consiste à les couper en deux, sans autre forme de procès?

Je sais bien qu'il n'est pas toujours possible de refuser une part à l'arbitraire dans l'arrangement des choses humaines; je sais qu'il faut prendre son parti des souffrances particulières qu'entraîne la réalisation du bien général, et qu'on ne doit pas sacrifier les petites considérations aux grandes. La conservation de la paix en Europe vaut certainement que, pour l'assurer, on passe sur les inconvénients d'une sorte de pis aller, mais encore est-il nécessaire que le moyen soit adapté au but. Or, le projet en question ne termine en réalité rien, ne résout rien. Relativement au domaine en litige, il condamne l'Europe à la continuation d'un inquiétant provisoire; il sème la guerre dans le champ de la paix: et, à cause de cela même, il fournit des arguments spécieux à l'Allemagne, dont il tend à circonscrire l'ambition et dont il blesse les sentiments.

Ajoutez à cela que le défaut de concert entre la France et l'Angleterre, et l'attitude timide à l'excès de cette dernière puissance, ont encouragé M. de Bismark à tout espérer, à tout oser. Il n'est pas un seul de ses mouvements

qui n'ait été, de la part de l'Angleterre, l'objet d'une protestation violente non suivie d'effet.

Quels cris d'indignation n'a-t-elle pas poussés, lorsqu'il s'agit d'une « exécution » dans le Holstein; puis lorsque le Schleswig a été envahi; puis lorsque le Jutland a été entamé; puis lorsque le maréchal Wrangel, traitant les provinces qu'il occupait en pays conquis, a donné libre essor à sa brutalité militaire et épuisé le scandale du régime des réquisitions! Et à quoi ces imprécations ont-elles abouti, je vous le demande? La Prusse s'est-elle montrée bien effrayée ou repentante, lorsqu'elle a su que ses procédés avaient été qualifiés *d'atroces* par lord Palmerston, en pleine Chambre des communes.

Il y a un an à peine, le premier ministre d'Angleterre disait en fronçant le sourcil, et comme s'il avait eu la main sur la garde de l'épée : « Si l'intégrité de la monarchie danoise est attaquée, le Danemark ne sera pas seul dans la lutte. » Et aujourd'hui que l'intégrité de la monarchie danoise a été mise en lambeaux, c'est l'Angleterre qui jette au panier le traité de 1852, mille et mille fois invoqué par elle, qui *propose* le démembrement du Danemark et s'offre à *sanctionner* par son intervention diplomatique ce que, depuis plusieurs mois, elle n'a cessé, par ses hommes d'État, ses ministres, ses orateurs, ses journaux, officiellement et non officiellement, de dénoncer comme un effroyable abus de la force. Convenons que si l'arrogance de M. de Bismark avait besoin d'aliments ils ne lui ont pas manqué.

Dans un article que j'ai sous les yeux, le *Morning Herald* conseille à lord Russell de tenir aux plénipotentiaires allemands dans la conférence un langage qui reviendrait à peu près à ceci : « Assez de patience comme cela. Nous avons fait au maintien de la paix des concessions passablement nombreuses, Dieu merci! Le plan que

nous proposons est très décidément notre dernier mot. Si vous refusez... alors comme alors ! »

Le conseil est du genre héroïque; mais, entre nous, je doute fort que le *Morning Herald*, l'organe des conservatistes, l'eût donné, s'il eût jugé probable que lord Russell le suivît.

Quant à l'article que le *Morning Post* publie aujourd'hui, article belliqueux où la Prusse est priée de ne pas compter sur la patience anglaise outre mesure, je m'assure qu'il n'empêchera pas M. de Bismark de dormir. Menacer sans frapper est un système qui s'use vite.

Dernièrement, à la Chambre des communes, la question danoise a donné lieu à une assez vive escarmouche entre lord Palmerston et M. Disraeli. Les conservatistes, ayant pour auxiliaire M. Osborne, qui s'ennuie d'entendre appeler lord Palmerston premier ministre, à peu près comme ce paysan d'Athènes s'ennuyait d'entendre appeler Aristide « le Juste », les conservatistes, dis-je, voulaient absolument apprendre ce qu'ils savaient à merveille. Ayant lu dans les journaux que le gouvernement anglais proposait dans la conférence, au lieu de l'intégrité du Danemark, son démembrement, ils ont demandé à lord Palmerston si cela était bien vrai, et l'ont adjuré, au nom des principes constitutionnels, de ne pas leur faire plus longtemps un secret d'une nouvelle qui courait le monde.

Selon l'usage antique et solennel, lord Palmerston s'est rejeté sur ce que la discrétion était au nombre des vertus de l'homme d'État; sur ce que le résultat de négociations encore pendantes ne devait pas être compromis par des révélations intempestives; sur ce que la physionomie changeante du débat engagé ne lui permettait pas de venir, jour par jour, communiquer à la Chambre des détails de nature à varier, etc..., etc...

Notez qu'on ne lui demandait rien de semblable. On le provoquait seulement à déclarer d'une manière générale,

afin que le pays avisât, s'il était bien vrai que la politique adoptée par le gouvernement anglais dans la conférence fût précisément le contraire de celle que, depuis le commencement de la guerre, il avait proclamée en toute occasion. Lord Palmerston, qui excelle à éluder les questions embarrassantes, a mis beaucoup de talent à ne pas comprendre.

Quoi qu'il en soit, il est bien clair que, si l'on arrive à la paix, ce ne sera qu'en marchant sur le corps au Danemark. On gémira ici de cette conclusion, c'est certain; on en sera irrité, on sera humilié, et, ou je me trompe fort, ou l'on se consolera en disant : « Nous n'en pouvions mais. »

Reste à savoir ce qu'il y a dans toute cette histoire dont puissent se féliciter les amis intelligents de la liberté et les âmes généreuses.

XXVII.

CONSÉQUENCES DE L'APPUI MORAL PRÊTÉ PAR L'ANGLETERRE A L'EMPIRE.

12 juin.

Ma surprise a été grande, de lire dans un journal belge que c'était une *erreur historique* de reprocher à l'Angleterre l'appui moral qu'elle prête à l'Empire, et ce qui m'a étonné bien plus encore, c'est de voir ledit journal rattacher la propagation de cette prétendue erreur à « une conspiration *contre l'Empire et la France* ».

Conspiration contre l'Empire, soit, si c'est conspirer que de dire la vérité là où il est permis de la dire; mais conspiration contre la France, halte-là! Depuis quand, je vous prie, l'Empire et la France sont-ils la même chose?

Que MM. de Persigny, de Morny, Rouher, Baroche, de la Guéronnière, et tous ceux qui ont donné la France à dévorer à l'Empire affectent de confondre un grand peuple enchaîné avec le gouvernement qui a réussi à l'enchaîner, c'est leur besogne; mais ce n'est pas la nôtre; et ce n'est pas non plus celle du journal auquel je réponds, puisqu'il se hâte de dire : « L'Empire nous importe peu; mais la France, c'est autre chose. »

Justement! Et voilà pourquoi j'accuse l'Angleterre d'avoir aidé l'Empire, qui m'importe peu, et d'avoir de la sorte fait beaucoup de mal à la France, qui m'importe immensément.

Ceci bien entendu, il est très vrai que, malgré l'affaiblissement des animosités nationales, il y a encore beaucoup d'Anglais aux yeux de qui la vraie politique de l'Angleterre consiste, aujourd'hui comme au temps de Pitt, à miner le pouvoir de la France, à décrier son génie, à combattre son ascendant, à entraver son action; mais, si vous cherchez à quel parti ces Anglais appartiennent, vous trouverez qu'ils appartiennent au parti de l'aristocratie, whig et tory; au parti de l'égoïsme national, au parti qui fait bon marché des alliances formées en vue du triomphe de la justice. Or, c'est précisément ce parti-là, celui des *classes gouvernantes*, qui a sanctionné, exalté, soutenu l'Empire. L'appui qu'il a prêté à l'Empire a été en proportion de la haine qu'il portait à la France. Ses hommes d'État, à commencer par lord Palmerston; ses orateurs, tels que lord Derby à la Chambre des lords, et M. Disraëli à la Chambre des communes; ses journaux, depuis le *Times* jusqu'au *Morning Post*, ont dit mille fois et répètent chaque jour que Napoléon III est le plus sage, le plus éclairé des souverains; que le coup d'État de décembre a été le salut du principe d'ordre, en Europe; que de cette époque date la prospérité de la nation dont il a plu à Dieu de remettre en de puissantes mains la destinée; que

Napoléon III est un véritable *ruler of men*, etc... etc... En revanche, ces mêmes hommes d'État, ces mêmes orateurs, ces mêmes journaux, ne se cachent pas pour dire que le peuple français est un peuple frivole, sans force, sans volonté, incapable de se conduire, un peuple en état de minorité, auquel un tuteur d'un caractère ferme était indispensable et qui devrait s'estimer heureux d'avoir enfin rencontré un homme qui voulût bien se charger de ses affaires et se mettre à sa place.

Oui, monsieur, on confond si peu ici l'Empire et la France, que ceux qui haïssent l'une sont précisément ceux qui aiment l'autre; que ceux qui ne tarissent pas sur le génie et les services de l'empereur des Français sont précisément ceux qui dénigrent la France, s'étudient à la rabaisser et brûlent de l'amoindrir. Tout cela est fort logique!

Par contre, quels sont ceux qui, en Angleterre, condamnent bien haut l'empire? Ce sont, en général, ceux qui font partie des *classes non gouvernantes*, les hommes du peuple et leurs organes dans la presse. Or ceux-là, très logiques aussi, aiment la France, ils déplorent son asservissement, ils la voudraient libre, et, atteints de la sainte contagion des principes sur lesquels repose la fraternité humaine, ils répudient, plus particulièrement en ce qui touche la France, l'héritage des haines et des jalousies du passé.

Il importe donc de bien comprendre que, quand j'accuse l'Angleterre des *classes gouvernantes* d'avoir aidé, soutenu l'Empire, je n'entends en aucune façon la représenter comme ayant en cela voulu aider et soutenir la France. Au contraire!

Lord Palmerston, par exemple, n'a jamais passé, que je sache, pour aimer la France d'amour tendre; la liste est longue des humiliations qu'elle aurait subies, si cela n'avait dépendu que de lui; et, de tous les hommes d'État

d'Angleterre, il n'en est pas un qui soit plus pénétré que lui du sentiment de l'égoïsme national, plus profondément *anglais*, dans le sens antifrançais du mot. Eh bien, Napoléon III n'a pas de meilleur, de plus utile ami, en Angleterre. Vous rappelez-vous avec quelle sollicitude passionnée il proclama l'intérêt de l'Europe subordonné non pas seulement à la consolidation de l'Empire, mais aux intérêts de la dynastie impériale, lors des attaques furieuses dirigées par les tories contre M. Stansfeld? Oh! que c'était bien là le langage de l'homme qui fut le premier à approuver, en Angleterre, le coup d'État de décembre!

A ce propos, il y a une bien étrange erreur à traiter d'erreur cette assertion. Il ne s'agit pas du tout ici de l'acte de reconnaissance de l'Empire par l'Angleterre; il s'agit de l'ardente approbation exprimée en plein conseil par lord Palmerston, à la nouvelle du coup d'État;—approbation qui scandalisa lord John Russell, chef du cabinet à cette époque, et qui détermina la retraite de son collègue. Il est singulier que mon contradicteur se trouve ignorer un fait aussi connu, aussi incontestable; un fait consigné dans tant de livres et si souvent rappelé par les journaux; un fait que les amis de la liberté ne cessent depuis plusieurs années de reprocher à lord Palmerston, sans que ses partisans les plus chauds aient jamais crié à la calomnie!

Quant au service immense rendu à l'Empire par l'Angleterre, lorsqu'elle consentit à s'allier à lui pour la guerre de Crimée, je laisse parler l'historien de cette guerre, M. Kinglake :

« Ni l'intérêt ni l'honneur de la France ne demandaient qu'elle se mît en avant plus qu'aucun autre des États en train de faire des remontrances; mais l'intérêt personnel du nouvel empereur et de ses amis de décembre ne coïncidait pas du tout avec celui de la France; ce que lui

et eux désiraient, ce qu'il leur fallait, c'était que la France fût engagée dans un conflit, soit diplomatique, soit guerrier, mais, en tout cas, d'un caractère éclatant, qui tendît à détourner les dangers intérieurs et donnât à l'établissement de décembre une sorte d'assiette et de célébrité en Europe. Pour cela, il ne suffisait évidemment pas que la France fît partie d'une conférence de quatre pouvoirs occupée à résister avec modération et tranquillement aux prétentions du czar. Son rôle en pareille affaire n'aurait été ni assez brillant ni assez émouvant pour empêcher les regards des Français de se fixer sur les personnes qui venaient de prendre possession de leurs palais et de leurs emplois. D'un autre côté, une alliance étroite, séparée, significative, avec l'Angleterre, avec l'Angleterre seule, à l'exclusion du reste, était de nature, non seulement à amener la lutte que la sécurité et le bien-être des Tuileries rendaient nécessaire, mais à passer, aux yeux du monde abusé, pour une sanction que le nom pur de la reine donnait aux actes de la nuit de Décembre, et du jeudi, le jour du sang[1]. »

Aussi est-il à remarquer que ce fut immédiatement après le coup d'État que M. de Lavalette reçut ordre d'arracher coûte que coûte à la Porte les concessions relatives à la question des saints-lieux.

Quel intérêt avait la France, je le demande, à ce que quelques moines latins eussent la clef de la principale porte de l'église de Bethléem, fussent autorisés à placer dans le sanctuaire de la Nativité une étoile d'argent et partageassent avec des moines grecs le revenu payé par la dévotion en voyage? Jamais guerre plus sanglante n'eut un point de départ plus ridicule. Mais la question était de forcer la Russie irritée à intervenir, à couvrir de sa protection hautaine les moines de sa religion, à mena-

1. *The Invasion of the Crimea*, t. I, p. 322-323.

cer la Turquie, et, par suite, à exciter les alarmes de l'Angleterre, qui était alors assise, dans la personne de lord Stratford, au chevet de *l'homme malade*. En d'autres termes, la question était, en troublant l'eau dans ces parages, de mettre aux prises la Russie et l'Angleterre, de façon à faire naître entre cette dernière puissance et les hommes de Décembre l'occasion d'une alliance qui leur donnât une importance européenne, fît diversion au coup d'État, et assurât au despotisme vainqueur la sanction d'un peuple libre!

Ajoutez à cela que Louis-Napoléon ne pouvait pardonner à l'empereur Nicolas de lui avoir refusé le titre de « frère » et de s'être prononcé contre sa prétention d'être « Napoléon III »!

Là est tout le secret des instructions violentes envoyées à M. de Lavalette aussitôt après le succès du coup d'État. Ce qui était à prévoir arriva. La Porte, sous la pression d'exigences impérieuses, admit les réclamations de l'Église latine. L'Église grecque recourut à son protecteur naturel, l'empereur Nicolas. Celui-ci gronda, menaça la Turquie de sa colère. L'Angleterre se hâta d'accourir au secours de la Turquie. La lutte d'influence qui s'engagea autour de « l'homme malade » entre le prince Mentschikoff et lord Stratford envenima la situation. Le protectorat de l'Église grecque en Turquie, réclamé par le premier, et, sur le conseil du second, refusé net par le sultan, précipita la crise. La guerre fut déclarée, et le coup d'État couvert, sanctionné, consacré diplomatiquement et militairement, aux yeux de l'Europe, par la confraternité d'armes dans laquelle l'Angleterre se laissa envelopper!

Quel plus signalé service pouvait être rendu à l'Empire? Ah! ce dut être un grand jour pour les Tuileries que celui où Napoléon put parader à cheval dans les rues de Paris à côté du duc de Cambridge, le plus proche parent de la reine d'Angleterre. Ce dut être un grand jour

pour les aventuriers du 2 décembre, que celui où un homme du caractère de lord Raglan mit sa main dans la main d'un homme du caractère de M. Leroy Saint-Arnaud. Mais cela même n'était rien en comparaison de ce qui allait suivre.

Quelque irrespectueux que soit le sentiment que j'éprouve pour les gouvernements *de fait*, dont le seul titre de légitimité est la force, et quelque peu de cas que je fasse d'un suffrage de huit millions obtenu en plein régime de terreur, dans le voisinage des canons et sous l'œil des gendarmes, j'admets que l'Angleterre ne pouvait guère se dispenser de reconnaître l'Empire. Mais il y a loin de la reconnaissance d'un gouvernement de fait à une alliance solennelle, étroite, intime, et à une explosion scandaleuse d'enthousiastes sympathies. J'étais à Londres, lorsque, au mois d'avril 1855, Napoléon y fit son entrée; et je n'oublierai jamais combien je me sentis humilié, attristé, en ma double qualité d'homme libre et de Français, par le spectacle de l'ovation extraordinaire que l'Angleterre, en cette occasion, décerna au despote qui tenait mon pays dans l'asservissement. L'Angleterre officielle et aristocratique se mit littéralement à genoux devant lui; elle le porta en triomphe; elle l'enivra d'encens; elle applaudit la reine tendant la joue à ce baiser fameux à propos duquel M. Rœbuck, plus tard, devait exprimer tant d'indignation; elle plaça le héros de Décembre au rang des dieux mortels[1].

1. Dans son livre, *English Traits*, publié en 1856, Ernestin, après avoir fait l'éloge de l'honnêteté des Anglais, ajoute :

« Le moment semble mal choisi pour rappeler ces exemples de vertu, en présence des honneurs que l'Angleterre vient de rendre à l'empereur Louis Napoléon. Je suis convaincu que, parmi les Anglais que j'ai l'honneur de connaître, nul n'a applaudi lorsque l'aristocratie et la bourgeoisie de Londres se sont aplaties, comme la canaille napolitaine, devant un voleur heureux. Mais comment reculer

Je pourrais ajouter bien des traits à ce navrant tableau; je pourrais montrer la reine d'Angleterre allant rehausser à Paris par sa présence les pompes de l'Empire; je pourrais faire remarquer que, dans les fêtes ou réjouissances impériales, si l'on entend le cri de « Vive l'Empereur! » retentir avec force, il est presque toujours poussé par quelque groupe d'Anglais fashionables, lesquels ne poussèrent jamais le cri de « Vive la France! »; je pourrais citer à l'appui de cette observation ce qui s'est passé dernièrement aux courses du bois de Boulogne, où, selon le témoignage de la presse anglaise, ce sont des Anglais, seulement des Anglais, qui ont fait les frais de cet enthousiasme sonore dont le siége est dans les poumons; je pourrais rappeler enfin que, le 29 janvier 1852 — notez bien cette date! — l'Angleterre fut représentée par nombre de « noblemen », de « gentlemen » et de « ladies », à ce festin de l'Élysée, comparé depuis par le Junius de nos jours, l'auteur des *lettres d'un Englishman*, à l'infernal banquet que donna autrefois un roi de Lydie pour mettre en défaut la prescience des dieux... Mais cette démonstration me mènerait trop loin, et je me bornerai à dire, conformément aux conclusions de ma dernière lettre, que si la guerre de Crimée a été pour l'Angleterre le sujet d'un désappointement amer; que si l'Angleterre a été jouée dans le traité de 1856, qui lui a coûté le droit de visite; que si elle s'est vue réduite à lire un beau jour dans *le Moniteur* comme quoi les colonels d'outre-Manche sauraient la mettre à la raison; que si l'annexion de Nice et de la Savoie a eu lieu, sans qu'on prît le moindre souci de sa mauvaise humeur; que si l'ex-

devant un acte, même odieux, lorsqu'on se trouve engréné dans une série de nécessités d'État? Les gouvernements reconnaissent toujours trop tard que l'emploi d'instruments indignes est aussi désastreux pour les nations que pour les particuliers. »

pédition de Mexico, commencée avec elle, s'est faite sans elle et malgré elle; que si enfin sa politique n'est plus que celle d'une puissance du second ordre, paralysée qu'elle est par la crainte et la défiance que le despotisme impérial inspire, elle n'a qu'à s'accuser elle-même de ces preuves de son abaissement, et y voir l'expiation méritée de l'appui moral qu'elle, nation libre, a prêté au gouvernement qui tient la France asservie.

XXVIII.

UN AVORTEMENT POLITIQUE.

19 juin.

Encore un ajournement, j'allais dire un avortement! Voici ce qui s'est passé hier, samedi, dans la conférence. Les renseignements me viennent de fort bonne source. J'en garantis l'exactitude.

Lorsqu'on demanda au Danemark de consentir à la prolongation de la trêve jusqu'au 26, il hésita. C'était tout simple. Il avait intérêt à ne pas laisser passer le temps favorable aux opérations maritimes. L'Angleterre insistant, il céda, mais à une condition : c'est que, de son côté, l'Angleterre tiendrait bon pour la ligne de démarcation proposée par elle-même et s'engagerait à repousser avec fermeté toute autre proposition.

Cependant, qu'est-il arrivé? Lord Russell, depuis, a cru devoir mettre sur le tapis un nouveau plan, d'après lequel la solution du problème serait renvoyée à l'arbitrage des Tuileries.

Cette idée, jetée dans les débats de la conférence, y a provoqué un orage. Les plénipotentiaires danois y ont vu

la violation d'un engagement formel. Mais cet engagement signifiait-il ce que les plénipotentiaires danois avaient cru? Excluait-il, de la part du gouvernement anglais, toute tentative de mettre fin aux difficultés par une suggestion nouvelle? Lord Russell, paraît-il, ne l'avait pas compris ainsi.

Toujours est-il que cette différence d'interprétation n'était guère propre à aplanir la route où la diplomatie chemine si péniblement. Il y a eu échange de paroles très vives, sinon très amères.

Ce que le Danemark aurait à opposer à l'arbitrage des Tuileries, je l'ignore; mais peut-être est-il effrayé d'un recours au suffrage universel, dans le cas où le gouvernement impérial serait appelé à trancher la question.

Il faut remarquer, en effet, que la valeur du suffrage universel dépend de la manière dont il est appliqué et des circonstances au milieu desquelles on l'applique. Si l'on devait l'interroger, sans exiger préalablement la retraite des troupes prussiennes qui occupent le Schleswig — retraite à laquelle il ne faut pas trop espérer que la Prusse consente — il est clair que c'est là une perspective dont les Danois sont passablement fondés à prendre alarme.

C'est un mauvais voisinage pour le suffrage universel que celui des canons. En Angleterre, il est de règle que, la veille d'une élection, les soldats en garnison dans la ville où elle doit avoir lieu, se retirent à une distance de deux milles au moins, et ne reviennent que le lendemain du jour où l'élection est terminée.

Quoi qu'il en soit, les plénipotentiaires danois ne pouvaient faire qu'une chose : déclarer qu'ils en référeraient à leur gouvernement : c'est ce qu'ils ont fait. Voilà donc la conférence ajournée à mercredi.

En attendant, on assure que les diplomates allemands se sont montrés plus intraitables que jamais. Il y a peu

de chance qu'ils renoncent à la ligne de démarcation qu'ils ont proposée, et surtout qu'ils acceptent celle que le Danemark propose. La dernière est, aux yeux des Danois, la seule qui leur assure une frontière, la seule, par conséquent, qui soit conciliable avec leur sûreté. Mais c'est précisément parce que la question est pour eux d'une haute importance, qu'elle est aussi d'une haute importance pour leurs adversaires. A quoi bon se le dissimuler? Ce système de partage ne contente personne. Dernièrement, dans un meeting tenu à Rendsbourg, et où cent associations schleswig-holsteinoises étaient représentées, n'a-t-on pas voté une adresse aux habitants de la partie nord du Schleswig, pour les adjurer de ne pas souffrir une amputation dénoncée presque comme un meurtre? Et à Francfort, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, n'entendons-nous pas tonner contre tout projet d'en finir avec ce grand procès par un jugement de Salomon? Il est donc naturel que les représentants de l'Allemagne dans la conférence croient avoir déjà beaucoup accordé, en laissant au Danemark un lambeau du Schleswig, et ne se soucient pas, en accordant davantage, de rompre en visière aux intérêts ou aux passions dont ils sont les organes.

Et puis, il faut bien le dire, le gouvernement anglais a si bien réussi, par ses oscillations, sa faiblesse, ses forfanteries invariablement suivies de reculades, à se faire dédaigner, que l'arrogance de M. de Bismark — et elle n'avait certes pas besoin d'être encouragée! — a fini par ne plus connaître de bornes. C'est au point que, dans la séance d'hier, les diplomates allemands ont annoncé tout net que, si la guerre recommençait, la Prusse et l'Autriche se réservaient de juger le blocus des ports allemands par la flotte danoise parfaitement ineffectif, et de délivrer des lettres de marque. Ainsi la course serait ressuscitée au mépris du traité de 1856, lequel irait rejoindre, en ce qui concerne l'Allemagne, tous ces traités solennels, qui sont deve-

nus des chiffons de papier! La menace est grave, comme vous voyez; elle montre assez ce qu'à l'égard de l'Angleterre, la Prusse croit aujourd'hui pouvoir se permettre.

Vous rappelez-vous, dans *l'Avare*, de Molière, cette jolie scène entre Valère et maître Jacques? Quand maître Jacques entend Valère lui dire d'un ton très doux : « Ah! monsieur maître Jacques, ne vous fâchez pas, je vous prie, » notre cuisinier se rengorge. (A part.) « Il file doux. Je veux faire le brave, et, s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu. (Haut) Savez-vous bien, monsieur le rieur, que je ne ris pas, moi! et que, si vous m'échauffez la tête, je vous ferai rire d'une autre sorte? » Valère, menacé, finit par perdre patience. Après avoir reculé, il avance. Alors, maître Jacques recule à son tour, et, finalement, reçoit les coups de bâton, au lieu de les donner. Il me semble que lord Russell ferait bien de méditer cette page, qui est à l'usage des hommes d'État aussi bien que des cuisiniers.

Mais quoi! cela nous plaît à dire, à nous autres! Est-ce que ce pauvre Russell est libre d'agir comme il voudrait?

D'abord, la reine ne veut à aucun prix d'une guerre avec l'Allemagne : elle s'en est expliquée assez clairement, Dieu merci, dans une lettre au roi de Prusse, et l'on assure, en outre, que la princesse royale de Prusse n'a point laissé ignorer à qui de droit jusqu'à quel point l'on pouvait compter sur l'énergie des sympathies allemandes de sa mère.

A la vérité, les ministres, dans le cas d'une résistance trop obstinée, se devraient et devraient à la Constitution d'abandonner les affaires. Mais, alors, les embarras de la crise européenne se trouveraient compliqués de ceux d'une crise constitutionnelle à l'intérieur.

Les ministres, d'ailleurs, ne paraissent pas être d'accord sur la politique à suivre. Si la famille royale est divisée, le cabinet ne l'est pas moins. Si la reine est d'un

côté, pendant que le prince de Galles et le duc de Cambridge sont de l'autre, il n'en va guère différemment dans le ministère, où les velléités belliqueuses de lord Palmerston et du comte Grey sont combattues par MM. Gladstone et Milner-Gibson.

De là, l'incertitude, la timidité, les mouvements contradictoires, les tiraillements dont l'Angleterre, dans la question danoise, donne au monde le triste spectacle. Un gouvernement, en de pareilles conditions, pourrait-il ne pas être faible?

Et ce qu'il y a de pire, c'est que l'opposition est tout aussi faible que le gouvernement. On a beaucoup parlé, depuis une semaine, d'un grand assaut qu'elle se préparait à livrer au pouvoir. Mais, en vérité, je me demande sur quel terrain il lui serait possible d'engager la lutte avec succès? L'unique question qui soit de nature à lui fournir des armes est la question danoise. Or, a-t-elle, sur cette question, une politique à opposer à celle des ministres actuels? Connaît-elle un secret qu'ils ne connaissent pas, de sortir de l'ornière où ils sont embourbés? Si elle les accuse de trop sacrifier au désir de conserver la paix, est-elle en mesure de donner de l'autorité à ses reproches par une fière attitude et un langage guerrier? Non. Déjà elle a été provoquée à parler net, et son refus a trahi son embarras. Nul doute que lord Derby dans la Chambre des lords et M. Disraeli dans la Chambre des communes ne trouvassent ample matière à des commentaires satiriques dans l'histoire du passé; nul doute que le premier n'eût beau jeu pour comparer de nouveau lord Russell au Bottom du *Songe d'une nuit d'été* : « Laissez-moi jouer le lion; je rugirai si bien, si bien, que je ferai dire au duc : « Qu'il rugisse encore, qu'il rugisse encore!» Et, très certainement, l'humeur sarcastique du second aurait de quoi s'exercer, quand il rapprocherait du projet de démembrement du Danemark proposé par le gouver-

nement anglais dans la conférence, ces superbes déclarations de lord Palmerston, qu'on pourrait résumer ainsi : « Malheur à qui violera l'intégrité de la monarchie danoise ! » Mais des critiques ne sauraient tenir lieu d'un programme. Il s'agit de savoir, non comment la voiture a versé, mais comment il faut s'y prendre pour la remettre en place. Et l'opposition, à cet égard, ne me fait pas l'effet d'en savoir plus long que le ministère.

XXIX.

LE *DEUS EX MACHINA*.

20 juin.

La séance de la conférence d'hier samedi a été fort orageuse. Savez-vous pourquoi ? Parce que lord Russell a eu l'idée de soumettre la solution de la question danoise à l'arbitrage de Napoléon III.

Décidément, l'empereur des Français est le *Deus ex machinâ* nécessité par tous les drames contemporains. Quand je vous disais que l'Angleterre de la *classe gouvernante* ou de l'aristocratie, car c'est tout un, n'aura pas de cesse qu'elle n'ait élevé l'empereur des Français au rang des dieux ? O aveuglement sans pareil ! Il ne manquait plus à l'Angleterre, pour bien convaincre le monde de son impuissance, que de se jeter, une fois encore, aux pieds de celui qui a triomphé de cette impuissance dans ces derniers temps, avec une tranquillité si méprisante, le sourire sur les lèvres et les bras croisés ! Un membre de la Chambre des communes, qui sort de chez moi, et à qui je parlais de ce nouveau projet du ministère, m'a dit, tout ministériel qu'il est :

« Il faut convenir que c'est là une grande bassesse! »

Mais ce n'est pas cela seulement; c'est en outre la violation formelle de la condition que les plénipotentiaires danois avaient mise à l'acceptation par le Danemark d'une suspension d'armes prolongée jusqu'au 26. Cette acceptation constituait, de la part du Danemark, un véritable sacrifice; car il faut qu'il mette le temps à profit, si, dans le cas de la reprise des hostilités, il veut frapper ses ennemis sur mer, les combattre sur son champ de bataille à lui. Aussi les plénipotentiaires danois avaient-ils demandé, pour prix de leur consentement, que l'Angleterre s'engageât à ne faire d'autre proposition que celle dont elle avait déjà pris l'initiative et dont le but était de partager le Schleswig de manière à assurer au Danemark une frontière sérieuse. Mais voilà que lord Russell vient parler de rendre l'hôte des Tuileries maître absolu de la situation. « Est-ce donc là ce que vous nous aviez promis? » se sont naturellement écriés les plénipotentiaires danois. Et lord Russell d'affirmer que sa promesse était affaire d'interprétation. Vous jugez si, sur ce point, l'on est tombé d'accord! L'arbitrage de Napoléon, aboutissant au suffrage universel, appliqué dans le Schleswig à la façon impériale, c'est-à-dire au milieu des baïonnettes prussiennes, n'a pas de quoi séduire les Danois, convenons-en.

L'*interprétation* donnée par le ministre anglais à sa promesse sera-t-elle mieux accueillie à Copenhague? J'en doute. En tout cas, rien de décidé encore. Les plénipotentiaires danois ont dû en référer à leur gouvernement, et l'on a renvoyé la suite à *mercredi* prochain. Or, c'est le dimanche d'après que les hostilités recommencent, si l'on ne parvient pas à s'entendre.

Autre complication. Les représentants de la Prusse et de l'Autriche dans la conférence ont déclaré sans détour que, la guerre éclatant de nouveau, l'Allemagne oppose-

rait au blocus de ses ports par les vaisseaux danois le système des navires armés en course, et qu'il fallait s'attendre à voir les gouvernements de Vienne et de Berlin délivrer des *lettres de marque*... absolument comme si le traité de 1856 n'existait pas, et comme si ce traité ne portait pas les signatures de la Prusse et de l'Autriche!

Je n'ai pas eu encore le temps d'observer l'effet de cette étrange nouvelle; mais je puis d'avance vous assurer qu'elle va mettre le comble, en Angleterre, à la colère dont les âmes sont remplies. Cette colère est telle, que la guerre à la fin pourrait bien en sortir, j'entends la guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

En attendant, les efforts des Anglais pour se cramponner à la paix ne ressemblent pas mal à ceux d'un homme qui, se croyant à tort en danger d'être noyé, et pouvant sans peine gagner la rive à la nage, mettrait toutes ses chances de salut à saisir une planche pourrie.

XXX.

L'ANGLETERRE INSULTÉE PAR M. DE BISMARK.

23 juin.

La mesure est comblée! M. de Bismark se croit tout-puissant. Il ose traiter l'Angleterre à peu près comme il traitait la Chambre de Berlin.

Hier, la Prusse a déclaré net qu'elle rejetait l'arbitrage proposé par le gouvernement anglais en désespoir de cause. Je me trompe : le rejet pur et simple n'aurait pas été une insulte, et c'est la politique de l'insulte qui plaît à M. de Bismark. Pourquoi pas? Elle lui a, jusqu'à ce jour, si bien réussi! La Prusse a donc déclaré qu'elle ne s'oppo-

sait pas à un arbitrage, pourvu que la décision n'eût rien d'obligatoire. En d'autres termes, M. de Bismark daignera se soumettre à l'arrêt s'il est contre ses adversaires, et se réserve de n'en tenir aucun compte s'il est contre lui. L'arrogance ne poussa jamais si loin l'ironie.

Ce qu'il y a de pire pour l'Angleterre, c'est que l'Autriche, elle aussi, s'est prononcée contre toute concession. On espérait en elle. Les optimistes comptaient, ceux-ci sur sa modération, ceux-là sur sa répugnance à se laisser mener par des lisières. On la supposait, on aimait à la supposer inquiète des vues d'agrandissement de la Prusse. On comptait sur une divergence que faisait paraître possible, sinon certaine, la diversité des intérêts jointe au sentiment d'une jalousie mutuelle. Cet espoir a été trompé. On n'avait pas pris en assez sérieuse considération la nécessité où est l'Autriche de ne pas laisser la Prusse manier à son profit exclusif les passions de l'Allemagne, et combattre seule le combat de la nationalité allemande. L'Autriche n'aurait pas été éloignée de vouloir un dénouement pacifique. L'intervention d'un médiateur ne lui aurait pas déplu. Mais M. de Bismark, en se faisant le représentant de la fierté et de l'énergie de la patrie commune, désignait Berlin comme la capitale future de l'Allemagne unie : l'Autriche a eu peur ; elle a été entraînée.

Au surplus, l'idée d'un arbitrage n'a pas convenu et ne pouvait convenir au Danemark. Quel genre de décision avait-il à attendre d'un arbitre ? Le Danemark, l'épée sur la gorge, n'avait abandonné qu'avec une peine infinie et la rage dans le cœur la ligne de l'Eider ; mais concéder davantage, c'était, à ses yeux, se résigner à un suicide. Mourir pour mourir, il devait naturellement préférer la mort par le combat. La ligne du Danewirke une fois acceptée par lui comme le *minimun* de ses prétentions légitimes, comme le dernier terme de ses concessions possibles, il est clair qu'en se rendant à l'idée d'un arbitrage

sur la ligne définitive à adopter, il aurait mis au hasard ce qui, selon lui, était son existence même. C'est ce qu'il n'a pas voulu.

Et son refus n'aurait probablement pas été moins péremptoire, si le résultat prévu de son acceptation avait dû être un recours au suffrage de la population en litige.

Le *Morning Star* d'aujourd'hui n'a pas assez d'éloges pour la modération et la loyauté de M. de Beust, parce que, dit-il, cet envoyé de la Confédération germanique n'a cessé d'invoquer, au sein de la conférence, le principe de la souveraineté populaire dans son application au Schleswig. Si je suis bien informé, le langage de M. de Beust a été celui-ci : « Le Schleswig n'est plus partie intégrante de la monarchie danoise. Lorsqu'on parle de donner au Danemark le nord de ce pays, c'est comme si on parlait de donner au Danemark une province d'un pays étranger, ce qui ne se peut qu'avec le consentement des habitants de ce pays. » Il y a loin de là, ce me semble, à l'opinion dont le *Morning Star* fait honneur à M. de Beust.

La question, d'ailleurs, est bien simple. Par qui le Schleswig est-il occupé, en ce moment? Est-ce par les Danois? est-ce par les Prussiens? que les Prussiens se retirent. Jusque-là, il ne saurait être question de voter, à moins qu'on n'entende accorder droit de suffrage aux canons du maréchal Wrangel.

Quoi qu'il en soit, la proposition de l'Angleterre ayant été repoussée par les deux parties, voilà la conférence à bout d'efforts. On se rassemblera samedi pour signer les protocoles. Puis tout sera dit. Vive la guerre !

La montagne en travail n'aura pas accouché d'une souris, hélas!

M. de Bismark consentait à la prolongation de l'armistice, mais à condition que la suspension des hostilités ne durerait pas moins de deux mois, c'est-à-dire à condition

qu'on laisserait passer la saison pendant laquelle le Danemark peut mettre à profit sa marine! Quelle générosité! Accusez donc, après cela, M. de Bismark de se montrer intraitable!

Que si, maintenant, vous me demandez quel parti prendra l'Angleterre, je vous répondrai : Comment voulez-vous que je le sache, quand l'Angleterre l'ignore?

Hier, le trouble était immense dans la Cité. L'opinion, dans les heures de poignante incertitude, a son flux et son reflux comme la mer. Les rumeurs affluaient, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Devant beaucoup de gens, cela va sans dire, le spectre de la guerre s'était dressé : ici, l'on assurait que lord Russell allait donner sa démission; là, on répandait la nouvelle de la retraite de MM. Gladstone, Villiers et Milner-Gibson. Le vent était aux alarmes.

Ce matin, de très bonne heure, j'ai couru aux journaux. Rien de plus frappant que leur réserve; rien qui montre mieux l'hésitation tragique des esprits.

A l'exception du *Daily Telegraph*, qui demande l'envoi immédiat de l'amiral Drakes dans la Baltique, comme unique moyen d'empêcher l'influence anglaise de devenir la fable de l'Europe, et du *Morning Star*, qui est fidèle à sa théorie de la paix quand même, tous les organes de l'*opinion* semblent craindre d'avoir une *opinion*.

Le *Morning Advertiser* affirme que les membres du cabinet ont confiance dans la fermeté et le patriotisme de lord Palmerston, mais il s'abstient d'emboucher la trompette, et ne pousse pas, du moins jusqu'à présent, l'audace de ses conclusions au delà d'un blâme énergique à l'adresse de lord Russell, — victime expiatoire dont ses vœux appellent la retraite.

Le *Daily News*, dont le langage, avant la crise suprême, respirait toute l'indignation de l'honneur outragé, s'exprime avec une douleur pensive, avec une colère con-

tenue, et craint évidemment de jeter un poids trop lourd, en un moment aussi solennel, dans la balance des griefs.

Le *Morning Herald* ne manque pas l'occasion de reprocher aux ministres d'avoir fait descendre l'Angleterre plus bas qu'elle n'était jamais descendue depuis le règne de Charles II; il s'écrie fièrement : « L'Angleterre, avec lord Derby, aime la paix; mais, avec le noble chef du parti conservatiste, elle aime l'honneur plus encore. » Toutefois, le *Morning Herald* a peur de trop engager le parti dont il est l'organe. Il ne promet un énergique appui, un appui coûte que coûte, au Danemark que « si l'Angleterre trouve cela conforme à son honneur et à ses intérêts ». La chose est donc douteuse?

Le *Morning Post*, qui, depuis quelque temps, s'était mis à faire briller aux yeux de l'Allemagne l'éclair des épées nues, le belliqueux *Morning Post* laisse aujourd'hui le glaive dans le fourreau. Il enregistre les faits sans véhément commentaire.

Et le *Times*? Le *Times* s'étudie, ou je me trompe fort, à préparer les esprits au système de l'abstention pacifique de l'Angleterre. Pour que cette abstention, dans le cas où les Anglais croiraient devoir s'y renfermer, ne leur soit pas reprochée trop amèrement, pour qu'elle ne fasse pas trop scandale, pour que l'abandon du Danemark ne ressemble pas trop à son arrêt de mort, le *Times* nous dit, quoi?

Que les Danois, après tout, ne sont pas à l'extrémité;

Qu'ils ont eu le temps de se remettre de Duppel;

Qu'ils occupent Alsen;

Qu'ils ne sont pas menacés dans Funen;

Que leur armée, quoique affaiblie, renferme encore un nombre respectable de combattants;

Que leur flotte est prête à tenir la mer;

Que la marine allemande leur offre une riche proie;

Et enfin — qui se serait jamais imaginé cela! — qu'ils

sont, peut-être, dans une position meilleure qu'auparavant.

D'un autre côté, le *Times* pense ou affecte de penser que les Allemands se contenteront du Schleswig, plus Alsen. S'ils s'emparent du Jutland tout entier et s'ils le gardent, ce sera seulement comme garantie du payement des frais de guerre, au retour de la paix.

Mais si d'aventure ils poussaient leur pointe? s'ils marchaient en avant, toujours en avant? s'ils allaient jusqu'à Copenhague?... Oh! alors, l'opinion du *Times* est qu'il n'y aurait plus de doute sur le parti que l'Angleterre aurait à prendre et prendrait, sous l'inspiration de son honneur, et mue par le sentiment de ses devoirs internationaux.

Vous l'entendez ? Il faudrait, suivant le *Times*, pour dissiper tous les doutes, vaincre toutes les hésitations, que les Prussiens allassent frapper aux portes de Copenhague! Que de chemin la modération de l'Angleterre a fait, depuis qu'on y dénonçait comme un acte inouï de violence le passage de l'Eider !

Mais, de ce que la presse anglaise se montre si réservée, devons-nous conclure que l'Angleterre reculera jusqu'au bout devant la crainte d'un conflit? Cette conclusion serait au moins prématurée.

Il est très vrai que, placée à l'embranchement de deux routes, dont l'une mène à la conflagration du monde, et l'autre à l'abaissement, peut-être irréparable, de l'Angleterre, la nation se demande avec une anxiété terrible dans quel chemin elle se risquera. Mais cette anxiété est naturelle. On se recueille à la veille des résolutions fortes ; et il est possible que le silence de l'Angleterre, aujourd'hui, soit ce « silence des grandes colères » dont parlait Tacite.

XXXI.

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS DANS LA QUESTION DANOISE

24 juin.

Hier, la Chambre des communes était au grand complet. On y attendait dans un état de fièvre ce que le premier ministre pouvait avoir à dire sur ce qui s'était passé la veille dans la conférence. En d'autres termes, on brûlait d'apprendre ce qu'on savait et ce qu'on ne savait que trop. A qui les journaux avaient-ils laissé ignorer que la proposition d'arbitrage faite par l'Angleterre avait été repoussée par la Prusse, repoussée par l'Autriche, repoussée par le Danemark; que la conférence était un avortement, et qu'il ne restait plus que l'épée pour venir à bout du nœud gordien?

Quoi qu'il en soit, si, dans l'assemblée et parmi les spectateurs qui se pressaient dans les galeries, quelques-uns espéraient entendre du nouveau, ils n'ont pas tardé à être détrompés. Lord Palmerston s'est borné à annoncer officiellement que la dernière séance de la Conférence, la séance de clôture, aura lieu samedi. Pure affaire de forme! On signera les protocoles, et chacun s'en ira de son côté. Chacun pour soi, et Dieu pour tous!

Tel étant le pitoyable résultat des efforts ultra-pacifiques du ministère, on se demande sur quoi il basera sa justification. C'est lundi ou mardi au plus tard, que les documents diplomatiques relatifs à ces négociations si pompeusement stériles seront mis sous les yeux du Par-

lement. Encore trois ou quatre jours, et le ministère sera jugé sur pièces.

Ce que sera son plaidoyer, on peut déjà le pressentir par le langage que tiennent ses défenseurs officieux. Il dira sans doute :

Qu'il était de son devoir d'épargner à l'Angleterre et au monde, s'il était possible, les horreurs d'une guerre générale ;

Que, pour cela, aucun moyen ne devait être négligé ;

Que des concessions tendantes à assurer à l'Europe le bienfait de la paix, loin d'abaisser un grand peuple, l'honorent ;

Que ce qui pourrait être regardé, de la part d'un petit pays, comme un aveu de faiblesse, un acte de pusillanimité, ne saurait être envisagé au même point de vue, quand c'est de la puissante Angleterre qu'il s'agit ;

Que plus l'Angleterre aura fait de sacrifices au maintien de la paix, plus sa position sera forte et son droit éclatant, dans le cas où il lui faudrait courir aux armes ;

Que ce n'est pas la faute du gouvernement anglais s'il a eu affaire à des hommes animés de passions furieuses ou retranchés dans des prétentions intraitables ;

Qu'il est juste enfin de lui tenir compte des difficultés extraordinaires au milieu desquelles il a été condamné à se mouvoir, placé qu'il était entre l'indifférence systématique, affectée, inquiétante, de celui qui règne aux Tuileries, et les sympathies, violemment allemandes, de celle qui règne à Windsor.

Malheureusement, contre ce système de défense, le parti de l'opposition tient en réserve des arguments terribles.

Sans doute, il est beau de travailler au maintien de la paix, mais c'est une pauvre recommandation à l'estime et à la reconnaissance du monde, que de travailler à la paix de manière à la compromettre, au lieu de l'assurer.

La modération est une haute vertu, assurément ; elle

est, par excellence, la vertu des forts; mais encore faut-il qu'elle ne soit pas poussée au point de souffrir ce qu'on a bien haut déclaré injuste, d'abandonner ceux qu'on s'est engagé hautement à soutenir, de sanctionner aujourd'hui les actes contre lesquels on protestait hier, de donner carte blanche à l'insolence, et, en consacrant les victoires de la force, de l'encourager à tout oser.

La modération ainsi entendue mène, par la honte, non pas à la paix, mais à la guerre. Les concessions ainsi comprises, loin de simplifier les questions, les embrouillent et les enveniment.

C'est précisément parce que la politique de M. de Bismark menaçait, pour peu qu'on l'encourageât, de se montrer intraitable, qu'il aurait fallu, dès l'abord, la tenir en échec par une attitude décidée, et par le parti pris d'agir avec vigueur, après avoir parlé avec calme.

Le ministère avait à compter, c'est vrai, sans l'appui de Napoléon, et se trouvait entravé par les sentiments personnels de Victoria; mais la puissance de l'Angleterre la dispensait de mendier un concours qu'on lui refusait, et la constitution de l'Angleterre lui fournissait des moyens de vaincre une résistance qu'on n'avait pas le droit de lui opposer.

Le fait est que plus on examine la marche suivie par le ministère dans cette querelle de l'Allemagne avec le Danemark, plus on s'étonne du nombre des fautes et de l'énormité des bévues qui ont été commises. A aucune époque de l'histoire on n'a vu un gouvernement contredire à ce point chacune de ses paroles par chacun de ses actes, se donner à lui-même d'aussi humiliants démentis, et manquer aussi complètement son but. Que reste-t-il de cette affirmation de lord Palmerston : « Si le Danemark est attaqué, il ne sera pas seul dans la lutte? » Que reste-t-il de l'épithète « atroce » appliquée par lui à l'invasion des provinces danoises par les troupes du roi de Prusse? Jus-

qu'où n'a-t-il pas fallu descendre pour en venir à protocoliser en vue de l'anéantissement du traité de 1852 après l'avoir déclaré inviolable, et à proposer le démembrement du Danemark après avoir fait une sorte d'axiome politique de son intégrité?

Encore si tous ces sacrifices de dignité avaient eu le résultat espéré! Mais non : comme il était aisé de le prévoir, M. de Bismark, à mesure qu'on lui accordait davantage, a demandé davantage; voyant qu'on ne cessait de reculer devant lui, il n'a cessé d'avancer; voyant l'Angleterre rivée au désir de la paix, il a fini par se persuader qu'elle était incapable de se résoudre à la guerre. Quoi de plus insultant, par exemple, que la déclaration faite, l'autre jour, à la conférence, au nom de la Prusse, savoir : que la Prusse ne refuse pas d'accepter un arbitre, sauf à regarder la décision comme non avenue, si elle le juge à propos?

Voilà comment l'Angleterre a été amenée, de concession en concession, de rétractation en rétractation, de chute en chute, à cette dure alternative, ou de renoncer à la paix, ou de renoncer à l'honneur.

Quel parti prendra-t-elle? L'irritation est profonde; toutes les passions au fond desquelles gronde la guerre sont éveillées. Mais il y a de bien sérieuses considérations à peser, de bien graves intérêts à mettre en péril!

Il est certain que le ministère est divisé sur la question de la guerre. Lord Palmerston, lord Russell, le comte de Grey, le duc de Somerset, la veulent, ou, du moins, s'y résigneraient; mais ils ont contre eux la majorité du cabinet : M. Gladstone, M. Milner-Gibson, M. Villiers, M. Cardwell, sir Charles Wood, le comte Granville. Quant au Parlement, il n'est unanime, je crois, que dans le sentiment très vif de l'humiliante condition où se trouve en ce moment l'Angleterre; et la nation, qui aura à se prononcer par la voie des élections générales, — si, comme

cela est probable, le Parlement est dissous — la nation en est encore, je crois, à se recueillir et à s'interroger.

XXXII.

ABANDON DU DANEMARK PAR L'ANGLETERRE.

1er juillet.

L'opinion publique n'est pas encore remise et sera longtemps à se remettre du choc qu'elle a reçu le jour où lord Russell dans la Chambre des lords et le premier ministre dans la Chambre des communes sont venus solennellement annoncer l'abandon du Danemark par l'Angleterre.

Jusqu'au dernier moment, il y avait eu incertitude et division dans les esprits, sur le parti à prendre d'abord, puis sur la question de savoir quel parti le ministère prendrait.

Les uns se préoccupaient avant tout de l'abaissement profond dans lequel l'Angleterre allait tomber, si elle fléchissait. Les autres, en plus grand nombre, frissonnaient à la seule idée des trésors qu'une guerre avec l'Allemagne dévorerait, du sang qu'elle ferait couler, des dangers et des maux dont elle ne pouvait manquer d'être la source; mais ceux-là mêmes ne parlaient que le rouge au front des sacrifices auxquels il faudrait se résoudre pour pouvoir se cantonner dans la paix.

L'alternative était terrible, en effet. L'Angleterre devait-elle faire bon marché de son repos? devait-elle faire bon marché de son influence et de son honneur? Son gouvernement l'avait placée entre deux abîmes. Il n'y avait donc que trop matière à hésitation sur la marche à suivre.

Et il y avait matière à hésitation aussi sur le point de savoir pour quelle politique le ministère finirait par se déclarer. Car, si l'on savait à n'en pas douter que la majorité du cabinet tenait éperdument à la paix et s'appuyait sur les prédilections, hautement et presque brutalement avouées, de la reine, on n'ignorait pas, d'un autre côté, que la politique de la vigueur était celle de lord Palmerston, soutenu par l'opinion du prince de Galles et celle du duc de Cambridge. Telle était la fluctuation des esprits, qu'on la remarquait jusque dans le cercle des intérêts commerciaux. L'*Economist*, par exemple, sans aller jusqu'à vouloir une conflagration générale, déclarait l'abandon absolu du Danemark impossible et se prononçait pour une guerre *localisée*.

Ce fut une tragique journée que cette journée du 27 juin, dans laquelle lord Russell, en pleine Chambre des lords, et lord Palmerston en pleine Chambre des communes, apprirent à l'Angleterre que les hommes chargés du fardeau de ses destinées, après avoir mis en balance ses intérêts matériels et son honneur, avaient trouvé son honneur trop léger !

De la part de lord Palmerston surtout, cette confession était humiliante. Elle constatait l'inutilité de ses efforts et la défaite de son ascendant. Elle le montrait faisant à la reine le sacrifice inconstitutionnel de ses convictions et de la dignité de son pays; gardant le pouvoir pour des idées qui n'étaient pas les siennes; acceptant en public la responsabilité d'une politique qu'il condamnait; bien plus, se résignant au honteux supplice de la justifier.

Quant à lord Russell, il avait moins à rétracter; mais, en revanche, comme il a su aggraver les conclusions de son exposé par la nature des considérants! Avec quelle sérénité lamentable et quel soin minutieux il a développé le thème de l'impuissance de l'Angleterre! C'est, peut-être,

la première fois dans l'histoire du monde qu'on a entendu le ministre d'un grand pays donner solennellement avis aux nations étrangères que ce pays est incapable de rien entreprendre, de rien empêcher ; qu'il est atteint d'une incurable faiblesse ; que ses ressources sont loin d'être au niveau de ses périls ; que, s'il abandonne ses protégés, c'est faute de puissance pour les défendre ; que, s'il se tient rivé à la paix, c'est faute d'être en état de faire la guerre, et qu'on peut, par conséquent, tout oser contre lui.

Après cela, il était, certes, bien inutile de menacer la Prusse pour le cas où elle irait jusqu'à noyer Copenhague dans le sang de ses habitants, et atteler le beau-père du prince de Galles, captif, au char de triomphe de M. de Bismark ! Supposons que le Danemark soit effacé de la carte. Cela empêchera-t-il l'Angleterre d'être aussi impuissante que lord Russell la représente ? Cela ôtera-t-il quelque force aux arguments qu'il tire de ce qu'une guerre avec l'Allemagne risquerait de ruiner le commerce anglais ; de ce que l'Angleterre a des vaisseaux en Chine ; de ce qu'elle doit craindre de compromettre son empire des Indes ; de ce que les Américains du Nord la détestent et seraient charmés d'avoir une occasion de le lui prouver ? Que M. de Bismark ne s'arrête donc pas en si beau chemin ! S'il a besoin d'aiguillon, les encouragements de lord Russell sont là !

Les Anglais ont trop de bon sens pour ne pas comprendre combien est glissante la pente où les pousse une telle politique, expliquée de cette sorte. D'où vient donc que lord Russell n'est pas forcé par le soulèvement de l'opinion publique d'expier, par sa démission l'imprudente humilité de son langage ? d'où vient que les journaux qui, hier encore, prêchaient la guerre, mettent aujourd'hui une sourdine à leur voix, et, loin d'accuser la pusillanimité de lord Palmerston, commencent à vanter sa prudence ? d'où

vient que, dans le meeting tenu l'autre jour chez le marquis de Salisbury, l'opposition conservatrice, tout en se préparant à attaquer le ministère, a conclu comme lui à la nécessité de rester en paix? d'où vient que lord Derby et M. Disraeli n'entendent donner qu'une portée rétrospective au débat qu'ils se proposent de faire aboutir à un vote de censure? d'où vient, enfin, que le double exposé ministériel, au lieu de gagner des voix au parti de la guerre, en allumant de plus belle l'indignation publique, semble, au contraire, gagner des voix au parti de la paix? D'où cela vient, je vais vous le dire, ou, plutôt, lord Russell va vous le dire. Je cite :

« Le gouvernement français nous a répété, il y a vingt-quatre heures à peine, que l'empereur des Français ne regarde pas comme essentiel aux intérêts de la France d'insister sur la ligne de la Schlei. Il ne croit pas que la France soit disposée à faire la guerre dans ce but. Il pense qu'une guerre contre l'Allemagne serait pour la France une chose très sérieuse et entraînerait de grandes dépenses aussi bien que de grands risques. »

Voilà la clef des incertitudes de l'Angleterre, de ses angoisses, de son impuissance, avouée par elle-même. L'aristocratie qui la gouverne, et la gouverne d'une manière absolue, l'aristocratie a, par égoïsme de classe, par peur des révolutionnaires, par haine de la France, tant contribué à l'établissement et à l'affermissement de l'Empire; elle a travaillé avec tant de zèle et de succès à lui créer un immense prestige; elle a tant vanté Napoléon; elle l'a fait si grand et si redoutable en Europe, qu'elle a fini par se donner un maître. A l'heure qu'il est, on en est venu là en Angleterre, qu'on y tremble de remuer quand l'Empereur reste immobile; je dis l'EMPEREUR — remarquez-le bien — et non la FRANCE, vu qu'aux yeux des Anglais la France a cessé de compter. Prenez le *Daily Telegraph* d'hier, 30 juin, vous y lirez : « La France, nous

nous trompons, l'Empereur (*France, we said : let us correct the word — the Emperor*) attend, spectateur tranquille, » etc... Et cette attitude impassible, non de la FRANCE, mais de l'EMPEREUR, est présentée comme une preuve surabondante de la nécessité où est l'Angleterre de ne pas hasarder le moindre mouvement.

Voilà donc à quel degré d'abaissement elle a été conduite par l'appui que, si follement, elle, nation libre, a donné au despotisme impérial.

Un de mes confrères de la presse belge demandait, il y a quelques jours, en quelle occasion l'Angleterre avait aidé l'Empire, si c'était après Solferino, en Italie; si c'était à Suez; si c'était à Madagascar; si c'était dans l'affaire de Pologne; si c'était dans l'affaire du Congrès. La question repose sur une confusion d'idées. Je n'ai jamais prétendu que l'Angleterre ait voulu jouer où ait joué la partie de la FRANCE; j'ai dit que, gouvernée par une égoïste et aveugle aristocratie, elle avait joué — ce qui est bien différent — la partie de l'EMPIRE.

A Suez, à Madagascar, il s'agissait d'un intérêt français, et non purement impérial.

Dans l'affaire de Pologne, il s'agissait d'une cause essentiellement française, cause dont tout le peuple souhaitait ardemment le triomphe, et qui, après avoir été trahie par Napoléon Ier, avait été déclarée par M. Billault, ministre de Napoléon III, ne pas valoir que des Français mourussent pour elle.

Il est très vrai que, le lendemain de Solferino, l'Angleterre salua de ses vœux l'unité de l'Italie, que Napoléon III ne songeait déjà plus qu'à entraver; mais ici encore c'était d'un intérêt français qu'il s'agissait, l'unité de l'Italie étant regardée, de ce côté du détroit, comme un contre poids de plus à la puissance continentale de la France; et cette considération l'emportait sur le désir de favoriser l'Empire.

La seule circonstance où l'Angleterre ait fait réellement opposition à l'Empereur comme tel, c'est celle qui se rapporte à la proposition du congrès, parce que l'idée émanait de Napoléon, accusait son initiative individuelle et avait pour but manifeste d'ajouter à son importance personnelle. Mais il faut remarquer que, lorsque l'idée d'un congrès se produisit, l'Angleterre se trouvait avoir enfin appris à ses dépens le danger des aventures entreprises en commun. Prise pour dupe dans la guerre de Crimée, prise pour dupe dans l'expédition du Mexique, elle en était à la période de la défiance et du repentir.

Aujourd'hui, elle se défie; aujourd'hui, elle se repent. Mais il est trop tard. En offrant à l'Empire, lorsqu'il était encore isolé en Europe, l'incalculable bénéfice de son alliance; en forçant les soldats d'un peuple libre à fraterniser sur les champs de bataille avec ceux d'un faiseur de coups d'État; en présentant le héros du 2 décembre à l'Europe comme le sauveur de l'ordre; en lui accordant, à Londres, les honneurs du triomphe; en l'introduisant dans la famille des souverains; en fatiguant de l'éloge de ses vertus et de sa sagesse toutes les trompettes de la Renommée; en affectant de ne jamais parler de lui que comme si la France n'existait pas, l'Angleterre l'a entouré d'un prestige, lui a communiqué une force dont elle subit et dont il est juste qu'elle subisse les sinistres conséquences.

Voyez un peu quelle dégradante situation est la sienne? S'il est un fait incontestable, c'est que, dans la question danoise, l'Angleterre a cruellement à se plaindre de Napoléon. Il l'a laissée se débattre seule contre des difficultés nées d'une action commune. Il a souffert que, seule, elle invoquât le traité de 1852, quoique sa signature à lui figurât au bas de ce traité à côté de la signature de l'Angleterre. Il a affecté la plus profonde indifférence à l'égard d'outrages qui, en réalité, ne s'adressaient pas moins à lui qu'à elle, puisque, comme elle, il s'était porté

garant de l'intégrité de la monarchie danoise. Il s'est systématiquement enveloppé dans une réserve propre à inquiéter l'Angleterre, à paralyser ses mouvements, à glacer son audace; bref, il s'est mis en mesure de triompher d'une humiliation qui était son ouvrage, et qu'il devrait partager, si l'imbécillité humaine n'était pas un gouffre sans fond. Eh bien, telle est la peur abjecte inspirée par lui à ceux qui ont tant contribué à le faire ce qu'il est, qu'on lit le passage suivant dans l'exposé de lord Russell : « L'empereur des Français est un souverain singulièrement sage et sagace. La paix de l'Europe lui est chère, il l'a prouvé. Je ne saurais donc, et le gouvernement de Sa Majesté ne saurait trouver à redire à la décision qu'il a prise. »

Bien dit, milord! C'est ainsi qu'il faut s'exprimer quand on parle de son maître!

Et il est à noter que, de tous les hommes d'État anglais, lord Russell est celui qui aime le moins Napoléon. Quel chemin il a dû faire pour devenir le courtisan du vainqueur de Décembre, ce rude ministre qui, à l'époque de cette sombre victoire, ne voulut pas d'un collègue approbateur du coup d'État! Si lord Russell lui-même en est là, jugez de lord Palmerston, jugez des autres!

L'Angleterre est punie par où elle a péché. Cette leçon ne sera pas perdue pour l'histoire..

XXXIII.

ABDICATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES EN MATIÈRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

11 juillet.

A une majorité de 313 voix contre 295, la Chambre des communes vient de déclarer au monde attentif que, dans la question danoise, le gouvernement anglais avait bien mérité de la patrie.

Si, comme il faut l'espérer, les Prussiens ne poussent pas jusqu'à Copenhague, n'en massacrent pas les habitants et n'attellent pas le beau-père du futur roi de la Grande-Bretagne au char de triomphe de M. de Bismark, les Anglais auront conservé leur repos, et lord Palmerston sera fondé à dire, de par la Chambre des communes :

Montons au Capitole, et rendons grâce aux dieux!

Essayons de bien caractériser l'étrange débat qui vient d'avoir lieu et d'analyser le vote qui en a été la conclusion.

Jamais, je crois, spectacle plus curieux ne fut donné à la terre.

Deux idées étaient en présence : une motion conservatiste et un amendement libéral.

La motion conservatiste, proposée par M. Disraeli, dénonçait la politique du gouvernement comme « ayant échoué dans ses efforts pour sauver l'intégrité, l'indépendance du Danemark, et comme ayant de la sorte, non seulement affaibli la légitime influence de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe, mais diminué les garanties de la paix ».

L'amendement libéral, proposé par M. Kinglake, demandait à la Chambre des communes de se proclamer satisfaite de ce que « Sa Majesté avait été conseillée de s'abstenir de toute intervention armée dans la querelle du Danemark avec l'Allemagne ».

De ces deux propositions, l'une avait pour but le renversement du ministère, l'autre son maintien, et, sous ce rapport, elles étaient aussi opposées l'une à l'autre que possible; mais elles témoignaient toutes les deux d'un égal amour de la paix, et, sous ce rapport, elles rentraient l'une dans l'autre.

En outre, chacune d'elles avait cela de singulier, qu'elle plaçait dans une situation tout à fait fausse le parti dont elle était censée exprimer les sentiments.

Pour que les conservatistes eussent eu une position nette dans le débat, il aurait fallu qu'ils pussent dire : « Qu'on nous livre le gouvernail, et nous nous engageons à remettre le vaisseau dans la bonne route. Pourquoi l'Angleterre est-elle abaissée? Parce qu'on a fait en son nom au Danemark des promesses que le ministère refuse de tenir. Eh bien, nous les tiendrons, nous. Parce qu'on lui a arraché concession sur concession par des encouragements déceptifs? Eh bien, nous aurons soin, nous, qu'il n'ait pas à se repentir de sa confiance. Parce qu'on a fléchi devant la Prusse et l'Autriche, après les avoir menacées? Eh bien, nous prouverons, nous, que lorsque l'Angleterre fronce le sourcil, ce n'est jamais en vain. Et pourquoi les chances de la paix sont-elles diminuées? Parce que contre ceux qui paraissent tout craindre, on en vient à tout oser. Eh bien, c'est en montrant, nous, que nous n'avons pas peur de la guerre, connaissant notre force, que nous assurerons la paix. »

Oh, si les conservatistes avaient été disposés à tenir ce langage, il y aurait eu de la dignité dans leur attitude et de la portée dans leurs attaques. Ils n'auraient pas

triomphé, peut-être, la paix quand même ayant pour elle, à l'heure qu'il est, la majorité des suffrages; mais ils auraient revendiqué l'honneur national avec cette fière logique qu'une semblable revendication comporte et requiert; ils auraient préparé la nation à se retourner de leur côté le jour où l'orgueil de l'Angleterre aurait eu trop à souffrir de sa prudence; ils se seraient faits les représentants de ce qu'un grand peuple estime être son intérêt le plus élevé, même lorsqu'il obéit à des mobiles inférieurs; ils auraient imposé le respect de leur défaite à cette nombreuse et honnête portion du parti libéral qui se range autour du ministère en péril sans se faire illusion sur ses défaillances, et gémit d'avoir à l'amnistier pour le soutenir.

Ce rôle est-il celui qu'ont choisi les conservatistes? Non. Déjà, dans leur réunion préparatoire chez le marquis de Salisbury, ils s'étaient montrés pacifiques au point d'étouffer, en quelque sorte, la voix de M. Kerr, le seul d'entre eux qui, dans cette réunion, se fût prononcé pour l'adoption d'une politique vigoureuse. Et sous quel jour se sont-ils montrés dans le débat dont la Chambre des communes vient de retentir?

Il est bien vrai que M. Newdegate, le général Peel, lord Robert Cecil, après avoir dit que l'honneur du pays avait été sacrifié, ont été d'avis que rien ne devait entrer en balance avec l'honneur; mais, en s'exprimant de cette manière, ni M. Newdegate, ni le général Peel, ni lord Robert Cecil n'ont formulé ou prétendu formuler la politique de leur parti.

L'homme qui était naturellement appelé à parler au nom des conservatistes, c'était le chef reconnu de l'opposition, c'était M. Disraeli. Or, vous connaissez son discours. Ce qu'il reproche aux ministres, ce n'est pas leur politique présente, c'est leur conduite passée; ce n'est pas leur résolution de conserver la paix à tout prix, c'est l'in-

capacité dont ils ont fait preuve, selon lui, en amenant un état de choses qui met l'Angleterre dans l'impossibilité de conserver à la fois son honneur et la paix. M. Disraeli tonne contre le ministère pour avoir réduit l'Angleterre à l'embarras du choix; mais, quant à lui, il n'hésite pas. Il choisit la paix, et il se consolera de la perte de l'honneur, pourvu que M. Gladstone lui cède sa place!

Le fait est que, dans cette humiliation de l'Angleterre, qu'ils proclament d'une voix si retentissante, les conservatistes semblent n'avoir vu qu'un moyen sûr de renverser le cabinet. D'une question de dignité nationale, ils ont fait une misérable question ministérielle. La patrie a disparu pour eux derrière un intérêt de parti...

En voulez-vous la preuve?

Lorsque, à une époque où le gouvernement en était encore à chercher sa voie, M. Osborne provoqua la Chambre des communes à dire ce qu'elle pensait de la marche à suivre, que serait-il arrivé si la Chambre avait répondu à cet appel? Avertis par la discussion, éclairés par le choc des opinions contraires, guidés par une connaissance exacte de l'état des esprits, les ministres auraient évité, peut-être, le fossé où la nation risquait d'aller s'embourber à leur suite. Mais voilà précisément ce qui fâchait les habiles du parti conservatiste.

Venir en aide aux ministres en détresse! Indiquer une route honorable et sûre à ces navigateurs éperdus! Fournir une boussole à ces négociateurs égarés! Allons donc! A eux de se tirer d'affaire comme ils pourraient. Si lord Palmerston et lord Russell n'avaient pas de politique, tant pis pour eux! ce n'était pas au Parlement qu'il appartenait de leur en donner une.

A ce compte, il est vrai, la nation était exposée à glisser ou dans le sang ou dans la boue; mais, dans l'un ou l'autre cas, quel magnifique thème d'opposition à développer! Quelle brèche pour emporter le pouvoir d'assaut!

Aussi M. Disraeli s'empressa-t-il de faire écarter par la question préalable la discussion demandée par M. Osborne. La Chambre s'abstint, laissant le vaisseau en dérive. Depuis, nous avons entendu lord Derby féliciter M. Disraeli de ce coup de maître! De fait, si la manœuvre n'était pas très patriotique, on ne peut nier que, comme affaire de parti, elle ne fût très habile. M. Disraeli a été si fier de son succès, qu'il s'est mis à bâtir là-dessus toute une théorie, et quelle théorie!

Suivant le chef de l'opposition tory dans la Chambre des communes, il est de l'essence du régime constitutionnel que le Parlement n'ait rien à voir à la politique étrangère, tant qu'il n'y a pas résultat acquis. La politique étrangère est du domaine des ministres de la couronne, exclusivement. Le Parlement ne leur doit ni le secours de ses lumières, ni l'assistance de ses *conseils*. Son rôle est de les regarder faire, sauf à les punir, s'ils font mal... quand le mal est fait. Et si, par suite de cette abstention systématique du Parlement, l'État se trouve compromis par des ministres incapables ou pervers? Si la nation est avilie? Si elle est poussée dans un abîme? M. Disraeli ne paraît guère s'embarrasser de tout cela. Le point essentiel pour lui, c'est qu'on n'empêche pas les ministres de commettre des fautes, parce que ce serait gâter le jeu de leurs adversaires!

Que vous semble de cette belle doctrine? Comme elle est rassurante pour le peuple! Ah! je comprends que l'exposé de pareilles hérésies ait indigné M. Horsman.

Nier la compétence des assemblées délibérantes en matière de politique extérieure, c'est se moquer. Les rapports des nations entre elles se lient à un ensemble de traditions, de faits, d'intérêts, de principes, sur lesquels tout homme d'un esprit cultivé est en état, qu'il soit ministre ou non, de former son jugement.

Et quant à ce profond secret, qu'on nous assure devoir présider aux négociations diplomatiques, nous savons maintenant de quelle façon il est gardé. M. Horsman l'a dit avec raison : il n'est pas une séance *secrète* de la conférence dont le compte rendu détaillé n'ait été, jour par jour, porté de Londres à Berlin et rapporté de Berlin à Londres par le télégraphe, avant que les plénipotentiaires eussent eu le temps de rentrer chez eux et de se mettre à table. Il faut que M. Disraeli et les hommes d'État de son école en prennent leur parti : la politique à huis clos tend décidément à passer de mode. Encore quelques années, et l'on s'étonnera que le monde ait été assez imbécile pour permettre à une demi-douzaine de messieurs enrubannés de décider de son sort en tapinois.

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que, dans la question danoise, la Chambre des communes n'a rien ignoré. Elle pouvait guider ou arrêter le ministère : elle le devait ; elle ne l'a pas fait. La responsabilité des résultats, de quelque manière qu'on les juge, pèse donc en partie sur elle ; M. Horsman le lui a dit en face. Il a dit vrai. Elle-même semble avoir senti cela, et ce sentiment est à coup sûr pour quelque chose dans la majorité que le cabinet a obtenue.

Malheureusement, le vote qui assure le triomphe de lord Palmerston n'a nullement la signification qu'il paraît avoir. M. Kinglake a été mal inspiré en opposant à la motion de M. Disraeli un amendement qui jetait le parti libéral dans la pénible alternative, ou de laisser tomber le ministère, ou d'exprimer une satisfaction que personne ne peut éprouver et que personne n'éprouve.

Le parti libéral ici préfère assurément la paix à la guerre, et la paix avec M. Gladstone à la paix avec M. Disraeli ; mais il n'est pas vrai que dans le dénouement du drame il ne voie que sujet de se réjouir.

Loin de là! Parmi ceux qui ont voté pour le ministère, combien j'en connais qui l'auraient volontiers blâmé, s'ils n'avaient été retenus par la crainte de contribuer à sa chute! Ils gémissent de l'abandon du Danemark; ils déplorent tant de menaces suivies de si peu d'effet; ils portent en secret le deuil de la fierté anglaise; ils s'affligent de la politique incertaine de lord Palmerston; ils rougissent de cette longue et éclatante confession d'impuissance faite par lord Russell; ils trouvent la défense de M. Gladstone peu concluante : en un mot, quoique amants de la paix, ils croient qu'on aurait pu beaucoup mieux s'y prendre pour éviter la guerre. En les forçant d'opter entre le danger d'avoir à subir un cabinet tory et leur répugnance à se proclamer *satisfaits*, on les a réduits à la nécessité cruelle de se calomnier.

XXXIV.

HISTOIRE DE LA POLITIQUE IMPÉRIALE DANS LA QUESTION DANOISE.

I.

16 juillet.

Punch a publié une bien admirable caricature. Le Danemark, sous la forme d'un homme qui porte une couronne sur la tête et qui a le bras en écharpe, présente à un gros et gras personnage, John Bull, un billet à ordre : *London*, 1852. — *On demand, we promise*, etc... (*A vue, nous promettons*, etc...) En ce moment, Mounseer Froggy (Napoléon) et M. Knoutem (Alexandre) cherchent à s'esquiver. Étonné et indigné, John Bull se tourne vers eux, et leur crie : « Eh bien, eh bien, M. Knoutem et Moun-

seer Froggy, pourquoi vous esquivez-vous ainsi? Vos noms se trouvent sur le billet comme le mien, et vous êtes tenus de payer votre part. »

En ce qui touche la question danoise, voilà, en quelques coups de crayon, toute la morale de l'histoire.

Dans ma dernière lettre, j'appelais l'attention de vos lecteurs sur le rôle joué en cette affaire par le gouvernement impérial de France, et je vous disais que si le dénouement du drame était de nature à humilier l'Angleterre, il n'avait certes rien dont Napoléon III eût droit de s'enorgueillir. Voyons les preuves.

Ce qu'il convient tout d'abord de remarquer, c'est qu'aucun motif particulier ne forçait le gouvernement français à signer le traité de 1852. Sa participation à ce traité fut parfaitement spontanée, déterminée par des motifs d'utilité générale, fondée sur des considérations d'ordre européen. L'intégrité de la monarchie danoise lui parut une condition essentielle de la paix, une garantie de la balance des pouvoirs, et il n'hésita pas à le proclamer.

Que cette idée fût fausse; que le moyen ne fût en aucune façon adapté au but; qu'il y eût, en outre, injustice et usurpation à plier une race allemande sous le joug d'une monarchie danoise par une altération arbitraire des lois de succession, et que le traité de 1852 eût contre lui de constituer une négation directe, une violation flagrante des nationalités: là n'est pas la question, quant à ce qui concerne le jugement à porter sur la conduite du gouvernement impérial envers le Danemark. Ce gouvernement en effet n'a jamais reconnu, que je sache, qu'en 1852 il s'était trompé grossièrement; il n'en a jamais fait son *meâ culpâ;* il ne s'est jamais prétendu affranchi, par le caractère même des engagements qu'il lui plut de contracter a cette époque, de l'obligation de les respecter. C'est là ce que, dans la revue de ses actes, les lecteurs ne doivent pas un seul instant perdre de vue.

Cela posé, que nous apprend la lecture des dépêches? Le 31 juillet 1863, lord Cowley écrit de Paris :

« M. Drouyn de Lhuys a exprimé le désir d'agir de concert avec le gouvernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre) dans cette question (la question danoise).»

Or, quelle était la politique avouée, hautement avouée, de l'Angleterre, dans la question danoise, lorsque le ministre français parlait ainsi? Était-ce une politique d'hésitation, d désaveu, de faiblesse, ou de neutralité? Non. Le 23 juillet, c'est-à-dire quelques jours avant la déclaration de M. Drouyn de Lhuys à lord Cowley, lord Palmerston avait dit en pleine Chambre des communes :

« Avec tous les hommes raisonnables en Europe, y compris ceux de France et de Russie, je suis pour le maintien de l'indépendance, de l'intégrité et des droits du Danemark. Nous sommes convaincus, moi du moins je suis convaincu, que quiconque attenterait violemment à ces droits et à cette indépendance trouverait, en fin de compte, que ce n'est pas au Danemark seul qu'il a affaire. »

Et, de son côté, lord Russell écrivait, le 31 juillet, à lord Blomfield :

« Vous direz au comte Rechberg que si l'Allemagne persiste à confondre le Schleswig avec le Holstein, les autres puissances de l'Europe pourraient bien, à leur tour, confondre le Holstein avec le Schleswig, et nier le droit de l'Allemagne à intervenir, autrement que comme pouvoir européen, soit dans le premier, soit dans le second de ces deux pays. Une semblable prétention pourrait être aussi menaçante pour l'indépendance et l'intégrité de l'Allemagne que l'invasion du Schleswig le serait pour l'indépendance et l'intégrité du Danemark. »

Ce langage était aussi clair qu'énergique. Impossible de dire plus nettement : « Prenez garde! Comme vous ferez à autrui, il vous sera fait. » Mais pourquoi l'Angleterre au-

rait-elle craint, en prenant cette fière attitude, de trop s'aventurer? La France et la Russie n'avaient-elles pas signé le traité de 1852? N'y avait-il pas obligation d'honneur de leur part à ne point laisser protester leur signature? Alors même que l'Angleterre n'aurait eu à compter que sur l'appui de la France, quels risques sérieux avait-elle à courir avec un tel appui? Et, après la déclaration formelle faite par M. Drouyn de Lhuys à lord Cowley, quels doutes pouvaient lui rester sur les dispositions du cabinet des Tuileries?

Ce fut donc en toute confiance que, le 16 septembre 1863, lord Russell, voyant que la querelle entre l'Allemagne et le Danemark s'envenimait de jour en jour, fit appel, pour prévenir un éclat, au bon vouloir de Napoléon. Il écrivit au ministre anglais à Paris :

« Comme la balance des pouvoirs pourrait être dérangée, dans le cas où l'intégrité et l'indépendance du Danemark péricliteraient, par suite des exigences de l'Allemagne et des mesures qui en seraient la conséquence, la Grande-Bretagne et la France devraient offrir leurs bons offices, ou, si une pareille démarche était jugée inutile, elles devraient rappeler à l'Autriche, à la Prusse et à la Diète, que tout acte tendant à affaiblir l'indépendance du Danemark ou à faire brèche à son intégrité serait en opposition avec le traité du 8 mai 1852. »

Pour comprendre le véritable sens de la réponse que fit à cette ouverture le cabinet des Tuileries, il faut se reporter aux circonstances. On sait ce qui eut lieu après que la Pologne, martyrisée, poussée à bout, se fut levée agitant ses chaînes pour en frapper ses oppresseurs à la tête. Ce ne fut d'un bout à l'autre de l'Europe qu'un immense cri d'indignation contre les Russes, de sympathie à l'égard des Polonais. Peuples et gouvernements, saisis cette fois d'une émotion commune, protestèrent. La France, l'Angleterre, l'Autriche, adressèrent de concert

des représentations très vives au cabinet de Saint-Pétersbourg. Mais la Russie fut sourde aux représentations, se moqua des prières, brava les menaces. Les puissances médiatrices avaient parlé très haut : elles n'osèrent agir. Arrivées au bord du précipice dont, seulement alors, elles mesurèrent de l'œil la profondeur, elles ne se sentirent pas le courage de le franchir. La Russie, les pieds dans le sang des Polonais, triompha. La France et l'Angleterre furent cruellement humiliées.

Ainsi s'explique la réponse que le gouvernement français fit à la proposition de lord Russell ci-dessus mentionnée—réponse consignée dans une dépêche de M. Grey à lord Russell, en date du 18 septembre :

« Le mode de procéder suggéré par Votre Seigneurie serait en grande partie analogue à la marche suivie par la Grande-Bretagne et la France dans la question polonaise. Eh bien, les notes adressées à la Russie par les trois puissances (la France, l'Autriche et l'Angleterre) ont reçu une réponse qui ne signifiait absolument rien, et la situation dans laquelle ces trois puissances se trouvent placées n'est rien moins que digne. Si l'Angleterre et la France tenaient à l'Autriche, à la Prusse et à la Confédération germanique le langage proposé, elles devraient être prêtes à aller plus loin, et à adopter une ligne de conduite plus conforme à leur dignité que celle qui a été adoptée relativement à la Pologne. »

Certes, si la réponse s'était bornée là, on en pourrait conclure que, averti par un récent et triste échec de sa politique de l'inconvénient d'intervenir à demi, Napoléon avait, dès le 18 septembre 1863, notifié à l'Angleterre son intention de se tenir à l'écart, d'abandonner les Danois à leur sort, de souffrir, en un mot, que M. de Bismark foulât aux pieds tout à son aise le traité de 1852; et, dans ce cas, nul doute que le cabinet de lord Palmerston n'eût

fait preuve d'imprévoyance, d'imprudence, d'incapacité, en poursuivant vis-à-vis de l'Allemagne un système de menaces non suivies d'effet.

C'est ce qu'a prétendu M. Disraeli dans le dernier grand assaut parlementaire qu'il a livré au pouvoir. Mais, sur ce point, il n'a pu un instant faire illusion à la Chambre des communes qu'en tronquant, avec une mauvaise foi caractéristique, la dépêche du 18 septembre, dans laquelle M. Grey, à la suite du passage cité plus haut, rend compte en ces termes de ce que lui a dit M. Drouyn de Lhuys :

« La France, a dit Son Excellence, n'était en aucune sorte indifférente au maintien de l'intégrité et de l'indépendance du Danemark, et ce n'était point par indifférence que lui, M. Drouyn de Lhuys, désapprouvait la suggestion de Votre Seigneurie. Il avait déjà représenté aux puissances germaniques que, si elles envahissaient le Holstein dans le but de pousser le Schleswig à la révolte, ou allaient jusqu'à envahir le Schleswig lui-même, elles violeraient les droits d'un souverain indépendant, et s'engageraient dans une question grave, de nature à affecter la balance des pouvoirs, ce à quoi la France ne pourrait demeurer indifférente. »

Donc, au mois de septembre, ainsi qu'au mois de juillet précédent, le gouvernement français s'accordait avec le gouvernement anglais pour considérer l'envahissement du Schleswig comme un acte auquel la France se devait de résister.

Encouragé par cette déclaration de M. Drouyn de Lhuys, gage apparent d'un coopération sincère, lord Russell continua de défendre l'intégrité de la monarchie danoise contre les empiètements projetés de la Prusse et de l'Autriche. Le 27 septembre, il écrivit à la Diète que, dans l'occupation militaire du Holstein, l'Angleterre ne reconnaîtrait pas un légitime exercice des pouvoirs de la

Confédération. Le 30 septembre, il chargea lord Blomfield d'insister auprès de la cour de Vienne sur le rapport étroit qui existait entre l'intégrité du Danemark et la balance des pouvoirs en Europe.

C'était précisément ce qu'avait fait M. Drouyn de Lhuys, au nom de la France et dans des termes presque identiques.

Mais, pendant que, d'une part, lord Russell cherchait à arrêter l'Allemagne en invoquant la foi des traités et les intérêts généraux de l'Europe, d'autre part il s'étudiait à écarter, autant que possible, les causes d'irritation, en donnant au Danemark des conseils de modération et de prudence.

On lui a reproché de n'avoir pas compris que recommander au Danemark une politique de concession, c'était engager la responsabilité de l'Angleterre, qui se mettait dans le cas de ne pouvoir décemment refuser plus tard son assistance matérielle aux Danois, pour prix de leur empressement à suivre ses conseils. Le reproche est fondé, mais il s'adresse tout autant à la politique de Napoléon qu'à celle de lord Russell. Le 27 octobre, lord Cowley n'écrivait-il pas :

« M. Drouyn de Lhuys m'assure que les conseils par lui donnés au cabinet danois ont été de la nature la plus pacifique. Il a recommandé au Danemark de se soumettre à l'exécution fédérale, si la Diète persiste à l'ordonner, plutôt que de courir le risque de la guerre ! »

On le voit donc, s'il est vrai que le gouvernement anglais ait eu tort — n'ayant pas la volonté bien arrêtée d'avance de pousser les choses à l'extrême — d'insister sur l'observation du traité de 1852, de montrer en quoi l'intégrité du Danemark se liait à la théorie de la balance des pouvoirs en Europe, de gourmander l'Allemagne, de conseiller des concessions au Danemark, il est absurde, il est inique de taire que, jusqu'au mois de no-

vembre 1863 en tout cas, ces torts furent aussi ceux du gouvernement impérial de France.

Mais, à partir du mois de novembre, c'est-à-dire à partir du moment où le congrès, proposé par Napoléon, fut repoussé par l'Angleterre, qu'arriva-t-il? La politique des Tuileries et celle de Downing street suivirent-elles des lignes convergentes ou divergentes?

II.

Jusqu'au mois de novembre, le gouvernement français et le gouvernement anglais avaient, dans la question danoise, navigué de conserve. L'un et l'autre, ils avaient paru regarder le traité de 1852 comme absolument obligatoire; l'un et l'autre, ils avaient lié l'intégrité du Danemark au maintien de la balance des pouvoirs en Europe; l'un et l'autre, ils avaient officiellement témoigné de leur sympathie pour la nation danoise; l'un et l'autre, ils avaient conseillé à la cour de Copenhague une politique de concessions prudemment mesurées.

Sur un point seulement, les deux gouvernements n'avaient pas été tout à fait d'accord. L'Angleterre aurait voulu que, par une note présentée en commun, l'on rappelât à la Prusse et à l'Autriche leurs engagements, démarche à laquelle Napoléon s'était refusé, dans le cas où l'Angleterre n'entendrait pas pousser les choses plus loin.

Le langage tenu à l'Angleterre avait été en somme celui-ci : « Ne nous bornons pas à une démarche non suivie d'effet et qui nous exposerait aux humiliations que nous avons eu à subir déjà dans la question de Pologne; ne recommençons pas le triste jeu que nous avons joué contre le prince Gortschakoff; ne hasardons aucune demande que nous ne soyons décidés à soutenir, et, s'il le faut, à soutenir par les armes. »

Un pareil langage impliquait-il un refus de coopération? Au contraire, il faisait briller aux yeux de l'Angleterre, pour peu qu'elle fût disposée à passer des paroles à l'action, l'espoir d'un concours énergique.

Mais voici que la situation va changer de face. Le mois de novembre s'ouvre, et tout à coup Napoléon lance, au milieu de l'Europe étonnée, sa fameuse idée du congrès européen, empruntée des théories de l'abbé de Saint-Pierre.

S'il s'était agi d'un congrès ayant un but spécial, bien précis, bien déterminé — la solution de la question danoise, par exemple — l'Angleterre aurait battu des mains; car rien ne répondait mieux à son désir de protéger le Danemark, sans avoir à tirer l'épée. Mais non : par la proposition du congrès, Napoléon se proposait ou semblait se proposer de toucher à tout et à beaucoup d'autres choses encore. Il s'agissait de remanier la carte,— d'obtenir le consentement de la Russie pour la résurrection de la Pologne,— d'amener l'Autriche à se féliciter de la délivrance de Venise,— de faire trouver bon à la Prusse que le duché de Posen cessât de lui appartenir, — de mettre pour jamais fin à la longue querelle des czars et des sultans, — de convier l'univers aux douceurs d'un immense baiser Lamourette, — et d'employer le génie d'une dizaine d'excellences réunies autour d'un tapis vert à *contenter tout le monde et son père*. De quoi ne s'agissait-il pas!

Le peuple anglais, qui a le sens pratique, au lieu de battre des mains, ouvrit de grands yeux. Aux uns, la proposition parut tout simplement absurde; les autres y soupçonnèrent un piège. M. Disraeli, tout bonapartiste qu'il est, laissa échapper que c'était une *adroite manœuvre*. Il n'y a eu qu'une voix en Angleterre sur le caractère, ou impraticable, ou dangereux, du projet mis en avant.

Sur ces entrefaites, le roi de Danemark, Frédéric VII, meurt. Il meurt sans enfants mâles. C'était le cas prévu par le traité de 1852. Le 16 novembre, le prince Christian monte sur le trône; et, dès le 20, lord Russell écrit aux deux grandes puissances allemandes pour leur demander de reconnaître le nouveau roi, conformément aux stipulations convenues.

Cependant, Napoléon attendait la réponse de l'Angleterre à son projet de congrès. Cette réponse, lord Russell la donna le 27 novembre. Il y exprima et y motiva son opinion, qui était celle de son pays, dans un style ferme et grave, mais qui n'avait rien de rude, quoi qu'on en ait dit, et qui présentait, au contraire, un remarquable mélange de convenance et de dignité.

Les Césars sont susceptibles, c'est là leur moindre défaut. Mais, franchement, quelle raison y avait-il pour que la nation danoise mourût d'une petite piqûre faite à l'amour-propre de l'hôte, eût-il été trois fois auguste, des Tuileries? A supposer qu'il ne pût s'empêcher d'être quelque peu mécontent de l'Angleterre, s'ensuivait-il qu'il fût fondé à trouver injuste le lendemain ce qui lui paraissait juste la veille? La signature du comte Walewski avait-elle cessé tout à coup de figurer au bas du traité de 1852, à côté de celle de M. Bille, du baron de Kabeck, de M. Bunsen, du baron de Brunnow, du baron de Rehausen et du comte de Malmesbury? Le maintien de l'intégrité danoise avait-il cessé « d'être lié aux intérêts généraux de l'équilibre européen », depuis qu'il était arrivé à l'Angleterre de n'être pas éblouie par la sublimité d'une proposition napoléonienne? et fallait-il que le Danemark périt, comme moyen d'apprendre à vivre aux Anglais?

Ainsi raisonna lord Russell. Dans sa candeur, il ne crut pas possible que le chef d'une des premières nations du monde changeât soudain de politique par un mouve-

ment de vanité blessée. Le 30 novembre, il déclara, dans une dépêche adressée à sir A. Malet, que, si la guerre éclatait, l'Allemagne aurait à en répondre devant l'histoire; et, le 17 décembre, dans une dépêche adressée à sir Alex. Buchanan, il n'hésita pas à flétrir comme un acte de mauvaise foi tout ce qui tendrait à la violation du traité de 1852 par ceux qui l'avaient signé.

Les choses en étaient là lorsque, le 19 décembre, le ministre de France à Copenhague crut devoir donner communication au ministre d'Angleterre des instructions qu'il avait reçues. Ces instructions, d'après ce que le général Fleury fit savoir à lord Wodehouse, enjoignaient au général de ne prendre aucune part aux négociations, et d'intimer au gouvernement danois que, s'il était entraîné dans une guerre avec l'Allemagne, il n'avait à attendre de la France aucun secours.

Dans le débat sur la question danoise, M. Disraeli n'a pas rougi de dire que c'était là, de la part de l'empereur Napoléon, une conduite « honorable et digne », une conduite que l'Angleterre aurait dû imiter.

Quoi! il était « honorable et digne » de déserter soudain, au moment le plus critique, un peuple dont, à tort ou à raison, on avait si ouvertement épousé la cause!

Il était « honorable et digne » de rejeter sur l'Angleterre seule le fardeau d'une négociation difficile et dangereuse, après avoir promis à l'Angleterre qu'on marcherait avec elle de concert!

Il était « honorable et digne » de se montrer tout à coup indifférent au sort du Danemark, après avoir notifié à l'Allemagne que, si elle attaquait le Danemark, une pareille agression « ne laisserait pas la France indifférente »! Il était « honorable et digne » d'afficher cette grande peur de la guerre, après avoir, le 18 septembre, répondu à l'Angleterre, qui proposait une démarche d'un caractère pacifique, qu'il ne fallait pas retomber

dans les bévues de la campagne diplomatique de Pologne, et que, si l'on élevait la voix, il fallait se tenir prêt à agir!

Et il était « honorable et digne » de se donner de tels démentis à soi-même, par dépit d'enfant boudeur!

O Monsieur Disraeli, avant de vous accepter pour ami et panégyriste, Napoléon aurait bien dû, dans son intérêt, vous donner à lire la fable de *l'Ours et l'Amateur des jardins!*

III.

L'arrêt de mort du Danemark fut prononcé le jour où Napoléon chargea le général Fleury de faire savoir à la cour de Copenhague, que, si le peuple danois entrait en guerre avec l'Allemagne, il ne devait pas compter sur l'appui de la France.

Cette décision, en effet, mettait l'Angleterre dans la formidable alternative, ou d'abandonner à son tour le Danemark, ou d'encourir seule les dangers d'un immense conflit avec un pouvoir continental qu'elle ne pouvait se flatter d'atteindre, elle puissance exclusivement maritime, qu'en armant l'Italie, qu'en soulevant Venise, qu'en faisant appel au patriotisme irrité des Hongrois, en un mot qu'en secouant dans le monde la torche révolutionnaire.

Ce qu'une telle situation avait d'effrayant pour une nation commerciale, naturellement amie de la paix et conservatrice par essence, M. de Bismark le comprit. Napoléon lui livrait le Danemark : il n'y avait donc plus qu'à tendre la main pour le prendre. Le 27 décembre 1863, l'attaque commença par l'exécution fédérale.

On se rappelle qu'au mois de septembre 1863, M. Drouyn de Lhuys avait déclaré en propres termes à M. Grey que la France ne pouvait « demeurer indifférente au maintien de l'indépendance et de l'intégrité du

Danemark ». Le gouvernement français avait donc prévenu les puissances allemandes de ce qui les menaçait si elles envahissaient le Holstein dans le but de pousser le Schleswig à la révolte, et, surtout, si elles envahissaient le Schleswig. La France, dans ce cas, regarderait leur conduite comme une violation flagrante des droits d'un souverain indépendant, comme une atteinte à la balance des pouvoirs, et elle serait forcée d'aviser. Voilà ce que M. Drouyn de Lhuys avait très positivement dit à M. Grey, et ce que celui-ci avait mandé à lord Russell dans une dépêche en date du 17 septembre.

Mais, depuis lors, un événement grave avait eu lieu. L'Angleterre, en repoussant la proposition d'un Congrès, avait manqué de respect à Jupiter Olympien; et, bien que ce ne fût pas la faute du Danemark, il était écrit qu'on lui ferait sentir ce que pèse la mauvaise humeur d'un dieu.

Il se trouva donc que l'invasion du Holstein, qui, au mois de septembre, était considérée aux Tuileries comme un acte d'agression tout à fait blâmable, contraire à la balance des pouvoirs et impossible à tolérer, y fut considérée, au mois de décembre, comme une chose parfaitement naturelle et dont il n'y avait en aucune façon lieu de s'émouvoir.

Mais l'Angleterre s'en émut, elle, ne voyant pas bien comment ce qui était déclaré injuste et funeste au mois de septembre, pouvait être devenu, au mois de décembre, juste et admissible!

Toutefois, décidée qu'elle était à épuiser d'abord les moyens pacifiques, elle pensa que de grands malheurs seraient peut-être évités par une conférence ayant pour objet spécial l'affaire du Danemark. Dès le 28 décembre, lord Cowley fut chargé par lord Russell de s'entendre à ce sujet avec M. Drouyn de Lhuys.

Sur ce, lord Cowley va trouver le ministre français; il

lui exprime le désir dont l'Angleterre est animée d'agir de concert avec les Tuileries; il lui représente que l'entente des deux gouvernements est l'unique moyen de prévenir une guerre, sans cela imminente. M. Drouyn de Lhuys en convient, mais se borne là. Lord Cowley remarque alors combien il serait déplorable qu'une différence d'opinion entre les deux cabinets sûr l'utilité d'un congrès général eût amené un refroidissement... « Je suppose, ajoute-t-il, que le gouvernement impérial n'est pas résolu à rejeter l'idée d'une conférence. — Le gouvernement impérial, répond M. Drouyn de Lhuys, désire éviter la guerre; et, si l'Angleterre croit y réussir au moyen d'une conférence, il ne refusera pas d'y prendre part. »

C'était leurrer l'Angleterre d'un fatal espoir; c'était l'entretenir dans l'idée que, si la coopération pacifique qu'on lui promettait n'amenait aucun résultat, elle pouvait compter, le cas échéant, sur une coopération d'un autre genre; c'était l'encourager indirectement à se compromettre de plus en plus vis-à-vis de l'Allemagne.

Une chose, il est vrai, aurait dû la mettre sur ses gardes. Le général Fleury n'avait-il pas écrit à lord Wodehouse, le 19 décembre, que, si le Danemark en venait aux coups avec l'Allemagne, la France ne lui porterait pas secours? Oui, sans doute; mais il y a ici une circonstance très importante à noter. Quand lord Russell apprit, par une dépêche de lord Wodehouse, de quelle nature étaient les instructions données au général Fleury par Napoléon, son étonnement fut extrême. La politique timide dont témoignaient ces instructions était si peu en rapport avec ce qui avait précédé! Aussi lord Russell chargea-t-il aussitôt lord Cowley de demander des explications. Et quelle fut la réponse de M. Drouyn de Lhuys? La voici :

« Je suis sûr que le général (Fleury) n'a pas fait une seule déclaration qui ne laisse l'empereur libre d'adop-

ter la ligne de conduite que les événements feraient juger convenable. »

Le gouvernement anglais avait de la sorte été amené à croire que la résolution de Napoléon de se tenir à l'écart en cas de guerre n'avait rien de définitif. Il fut naturellement confirmé dans cette pensée lorsqu'il sut que le cabinet des Tuileries ne refusait pas de prendre part à la conférence proposée; et il continua d'avoir confiance dans le concours du gouvernement impérial, confiance qui faisait plus d'honneur assurément à l'honnêteté des hommes d'État de Downing street qu'à leur intelligence! Voilà donc lord Russell poussant sa pointe avec plus d'énergie que jamais; le voilà écrivant, le 31 décembre, dans une dépêche adressée à lord Blomfield :

« Si la nationalité allemande qui existe dans le Holstein et dans une partie du Schleswig était une raison pour démembrer le Danemark, la nationalité polonaise qui existe dans le duché de Posen serait une raison tout aussi forte de démembrer la Prusse. Le gouvernement de S. M. la reine d'Angleterre estime que la Prusse fera bien d'agir avec bonne foi, avec honneur, et de remplir les obligations que lui imposent les traités. Cette politique est la plus sûre pour elle; c'est elle qui lui assurera la sympathie et l'approbation de l'Europe, tandis qu'une politique contraire lui attirerait la réprobation de tous les hommes désintéressés. C'est, d'ailleurs, la seule politique par laquelle la guerre puisse être évitée en Europe avec certitude. »

De la part d'un gouvernement qui, comme la suite l'a prouvé, n'entendait pas, quoi qu'il arrivât, se mesurer seul avec l'Allemagne, un langage aussi rude, aussi altier, serait incompréhensible, s'il ne s'expliquait par la conviction où était lord Russell que le gouvernement impérial ne pouvait pas décemment abandonner l'Angleterre dans la défense d'une cause qui leur était commune. Mais en cela l'honnêteté du ministre anglais se trompait lour-

dement. M. de Bismark, qu'il fût ou non en relation secrète avec les Tuileries, savait, lui, à quoi s'en tenir. Des représentations hautaines, qu'il ne craignait pas de voir appuyées par l'épée de la France, pouvaient-elles lui servir de frein? Du Holstein, les troupes austro-prussiennes se préparèrent à passer dans le Schleswig.

A cette nouvelle, deux notes identiques sont envoyées de Londres, l'une à Berlin, l'autre à Vienne. Elles portaient :

« Le gouvernement de Sa Majesté (la reine d'Angleterre) ayant été informé que les gouvernements d'Autriche et de Prusse ont adressé au Danemark une sommation menaçante, le soussigné a été chargé de demander à ces deux gouvernements une déclaration formelle de leur adhésion au principe de l'intégrité de la monarchie danoise. »

En même temps, lord Russell, dans une dépêche à lord Blomfield, parlait de l'invasion du Schleswig comme d'un « manque de foi qui pouvait exposer l'Europe à d'immenses malheurs ».

Inutiles avertissements! remontrances inutiles! M. de Bismark avait ses raisons pour passer outre. Il était sûr que le gouvernement impérial ne lui barrerait pas le chemin. Le Schleswig fut donc envahi, malgré les cris poussés par l'Angleterre, sous prétexte qu'il fallait à la Prusse et à l'Autriche une « garantie matérielle».

Il était naturel que, dans une circonstance aussi grave, le cabinet de Saint-James se tournât du côté des Tuileries. Lord Cowley, vers le milieu de janvier 1864, reçoit ordre de présenter au gouvernement impérial le projet d'une protestation commune. La réponse ne se fit pas attendre. Elle est consignée dans une dépêche de lord Cowley en date du 14 janvier :

« M. Drouyn de Lhuys dit qu'il n'a pas oublié que, la Russie ayant été avertie par la France, la Grande-Bre-

tagne et l'Autriche, de la responsabilité qu'elle encourait par sa conduite envers la Pologne, le prince Gortschakoff répliqua que cette responsabilité, la Russie l'acceptait devant Dieu et devant les hommes. Le ministre français ajouta que, quant à lui, il ne se souciait pas de provoquer une semblable réplique, sauf à la recevoir avec la même indifférence. » C'était ce que le gouvernement impérial avait déclaré déjà au mois de septembre 1863, mais en indiquant, à cette époque, d'une façon beaucoup plus nette, que, si l'Angleterre voulait ne pas se borner à de vaines paroles, qui, dédaignées, ne peuvent que compromettre la dignité d'une grande puissance, il y aurait alors lieu pour elle de compter sur le concours de la France.

Le 15 janvier, nouvelle dépêche de lord Russell proposant une coopération pour le maintien du traité de 1852. Le gouvernement impérial demande ce que l'Angleterre entend par « coopération ». « Nous entendons par là, répond lord Russell, le 24 janvier, secours matériel donné au Danemark, si c'est nécessaire. »

D'après ce que M. Drouyn de Lhuys avait dit à M. Grey, le 18 septembre 1863, et répété à lord Cowley, quoiqu'en termes plus vagues, le 14 janvier 1864, il semble que sa réponse, cette fois, aurait dû être : « Oh! puisque c'est ainsi que l'Angleterre le comprend, à la bonne heure! Puisqu'elle est décidée à ne plus se contenter de menaces creuses et qu'elle entre dans la politique d'action, la France est prête. Nous ne voulions pas nous exposer à l'affront qu'il nous a fallu dévorer dans la question de Pologne; mais, dès que l'Angleterre en vient à nous demander un genre de coopération qui ne fait courir aucun risque à notre dignité, ce n'est pas la France qui reculera. »

Oui, voilà la réponse que l'Angleterre devait s'attendre et s'attendait à recevoir. Cette réponse aurait été non seulement honnête et fière, mais sage. Car il est bien certain que l'entente de la France et de l'Angleterre sur le

terrain de l'action eût arrêté tout court M. de Bismark. Pour la France et l'Angleterre, étroitement unies, il y avait un moyen sûr d'empêcher la guerre : c'était de montrer qu'elles ne la craignaient pas. Plus leur attitude aurait été belliqueuse, mieux elle aurait servi la cause de la paix. C'est ce que sentait parfaitement le cabinet de Saint-James, et c'est ce que M. Disraeli lui-même a reconnu en ces termes, dans le débat sur la question danoise : « Faites que la France et l'Angleterre soient unies, la guerre est difficile ; faites que la France, l'Angleterre et la Russie soient unies, la guerre est impraticable. »

Qu'on juge du désappointement de lord Russell lorsque, au lieu de la réponse que tout concourait à lui faire espérer, il en reçut une dont la conclusion était :

« Le gouvernement de l'empereur ne veut prendre, en ce moment, aucun engagement en faveur du Danemark. Si, dorénavant, la balance des pouvoirs se trouve sérieusement menacée, l'empereur peut se sentir disposé à adopter de nouvelles mesures dans l'intérêt de la France et de l'Europe. Mais, pour le moment, l'empereur réserve à son gouvernement liberté entière. »

Ainsi, après avoir refusé de protester, sous prétexte que, quand on s'avisait de protester, il fallait savoir agir, Napoléon, mis à son tour en demeure d'agir, s'échappait par la tangente !

Après s'être solennellement engagé envers le Danemark par le traité de 1852, il déclarait ne vouloir « prendre aucun engagement envers le Danemark » !

Après avoir signé un traité où l'intégrité de la monarchie danoise était présentée comme une condition essentielle de la balance des pouvoirs, il ne se déclarait disposé à prendre de nouvelles mesures que *si* la balance des pouvoirs était menacée !

Après avoir, le 18 septembre 1863, dit à M. Grey, par l'organe de M. Drouyn de Lhuys, que « la France ne

pouvait demeurer indifférente au maintien de l'indépendance et de l'intégrité du Danemark », il semblait crier à M. de Bismark : « Faites du Danemark ce qu'il vous plaira. Je m'en lave les mains ! »

Oh ! certes, s'il est une chose dont on doive être surpris, c'est qu'après cela lord Russell ait pu croire un seul instant à l'utilité d'une conférence.

J'examinerai dans ma prochaine lettre le rôle qu'a joué dans cette conférence le gouvernement impérial et je tâcherai de fixer la part qui lui revient dans ce honteux avortement de la diplomatie.

IV.

L'histoire de la politique impériale, dans la question danoise, se divise en trois périodes bien distinctes :

Celle qui commence au 31 juillet 1863 et finit au 27 novembre de la même année, c'est-à-dire au moment où la proposition d'un congrès général européen, faite par Napoléon, fut refusée par l'Angleterre ;

Celle qui s'étend du 27 novembre 1863 jusqu'au 25 avril 1864, époque où s'ouvre la conférence de Londres ;

Celle enfin qui embrasse la durée de la conférence.

Pendant la première période, Napoléon se montre parfaitement disposé à agir de concert avec l'Angleterre. Comme elle, il fait de l'intégrité de la monarchie danoise une condition de l'équilibre européen. Comme elle, il se prononce pour l'observation des règles posées par le traité de 1852. Comme elle, il proteste d'avance contre l'envahissement du Holstein par les Allemands. Comme elle, il fronce le sourcil à la seule idée qu'on irait jusqu'à occuper militairement le Schleswig. Comme elle, il intervient auprès du Danemark par des conseils amis.

Pendant la seconde période, Napoléon semble n'avoir

qu'un objet en vue : compromettre l'Angleterre aux dépens du Danemark. Pour encourager les Anglais à menacer, à irriter l'Allemagne, il les berce par des paroles vagues de l'espoir d'une coopération qui est loin de sa pensée; et, d'un autre côté, pour encourager M. de Bismark à ne tenir aucun compte de leurs menaces, il s'abstient, lui, de toute protestation; il laisse s'effectuer, sans mot dire, l'invasion du Holstein; il laisse les troupes austro-prussiennes s'emparer du Schleswig et entamer le Jutland, dans le but, non encore avoué, mais manifeste, de déchirer le traité de 1852, de démembrer la monarchie danoise; il se tait, pendant que l'Angleterre gronde; il se tient à l'écart, pendant qu'elle s'avance; et lorsque, au plus fort de la crise, elle invoque, au nom d'engagements pris en commun, son concours armé s'il devient nécessaire, il répond que le traité de 1852 avait du bon, mais que les circonstances ne sont plus les mêmes; que, le sol de la France touchant au sol de l'Allemagne, il ne se soucie pas d'encourir les dépenses et d'affronter les périls d'une guerre entre les deux pays; qu'il ne veut pas, d'ailleurs, se faire accuser de nourrir des projets d'agrandissement sur le Rhin; et que, par ces motifs, il n'entend prendre aucun engagement à l'égard du Danemark [1].

Voyons maintenant la politique impériale à l'œuvre, pendant la troisième période.

Une question se présente tout d'abord : par quelle illusion inconcevable l'Angleterre put-elle croire au succès possible d'une conférence? Lorsque les ministres plénipotentiaires se réunirent à Londres, M. de Bismark, traînant l'Autriche à la remorque et absorbant en lui le mouvement de l'Allemagne, n'avait-il pas prouvé d'une manière suffisante ce qu'il était capable d'oser contre

1. Réponse de M. Drouyn de Lhuys à la dépêche de lord Russell en date du 21 janvier 1864.

ceux qui n'osaient rien? Les soldats n'avaient-ils pas pris le Holstein, puis le Schleswig, puis le Jutland, malgré les cris, les supplications, les représentations, les menaces de lord Russell? Ne savait-il point parfaitement, à cette époque, que le cabinet des Tuileries et celui de Saint-James avaient cessé de marcher d'accord; que Napoléon refusait son appui à l'Angleterre, et que, sans cet appui, l'Angleterre était bien décidée à ne pas se mettre une guerre sur les bras? Comment imaginer qu'après avoir fait un aussi heureux essai de son audace et de sa force, un homme de la trempe de M. de Bismark consentirait à lâcher sa proie, à la suite d'entretiens diplomatiques plus ou moins multipliés? L'espérer était puéril. On l'a bien vu par le résultat!

La conférence de Londres n'aurait pu avoir un caractère sérieux que dans le cas où Napoléon y aurait apporté la résolution bien ferme de faire jouer à la France, dans une aussi importante question, un rôle digne de son génie et de sa puissance. Mais non : l'Angleterre avait blessé son amour-propre; le Danemark lui était devenu indifférent depuis que la nation danoise était ou paraissait être sous la protection spéciale de l'Angleterre, et l'Allemagne lui faisait peur.

Aussi est-ce sous ce triple aspect que la politique impériale va se révéler au sein de la conférence.

Suivons le développement des faits.

L'Autriche et la Prusse déclarent, dans la séance du 17 mai, qu'elles n'entendent plus reconnaître le roi de Danemark comme souverain des duchés; que les duchés doivent être séparés du Danemark; qu'il faut les placer sous le gouvernement du duc d'Augustenbourg.

Aux yeux de l'Angleterre, la prétention était exorbitante, inadmissible. Que fait le gouvernement français? Il propose, non pas précisément de s'y soumettre, mais

d'apaiser l'appétit de l'Allemagne victorieuse en lui livrant un morceau du Schleswig.

C'était proposer le démembrement de la monarchie danoise; c'était mettre en pièces le traité de 1852; c'était demander à lord Russell de revenir sur ses déclarations mille fois répétées et d'abandonner une cause pour la défense de laquelle il avait épuisé le vocabulaire des protestations et des menaces. Malheureusement, l'Angleterre ne pouvait rien, dès que combattre sans alliés lui paraissait chose impossible. Lord Russell se résigne. Sur l'initiative prise par le gouvernement français, l'Allemagne est priée de vouloir bien se contenter d'une part du Schleswig! On donnera le sud aux Allemands, on laissera le nord aux Danois, de manière à couper court à la fusion des deux nationalités qui se repoussent.

Mais où finit le sud allemand et où commence le nord danois? En d'autres termes, où passera la ligne de démarcation?

La France, comme l'Angleterre, met en avant la ligne de la Schlei courant le long du Danevirke. La France, comme l'Angleterre, fait consentir le Danemark à l'adoption de ce projet. Et comment est-il accueilli par les plénipotentiaires allemands? A la bonne volonté que leur témoigne Napoléon, ils répondent par un refus hautain. Il leur a jeté un os trop mince à ronger; il leur faut davantage; il leur faut le Schleswig à partir d'une ligne tracée beaucoup plus au nord, d'Appenrade à Tondern.

Lord Russell est désespéré. Que faire? L'idée lui vient que le seul moyen, peut-être, de sauver le Danemark est d'intéresser à son salut l'orgueil de Napoléon. Le voilà donc qui demande qu'on s'en remette à la décision de l'empereur des Français du soin de décider jusqu'à quel point le Danemark doit être démembré. Tout dépend désormais de la question de savoir si les deux parties contendantes accepteront l'arbitrage.

Remarquez que le Danemark avait à repousser cette solution un intérêt suprême. La ligne de la Schlei lui donnait du moins une barrière défendable. Si l'on permettait aux Allemands de s'établir au nord du Danevirke, ce n'était plus seulement l'intégrité du Danemark qu'on entamait, c'était son indépendance qu'on mettait en péril. Il avait, dans ce cas, l'épée sur la gorge. Il se suicidait, s'il laissait remettre en question ce qu'il n'était que trop fondé à considérer comme le *minimum* de ses concessions possibles. Donc, de sa part, le refus de se soumettre à un arbitre ne pouvait avoir rien d'offensant pour l'arbitre qu'on avait en vue.

Mais, de la part de la Prusse et de l'Autriche, le refus avait un tout autre caractère. Pour elles, en effet, l'adoption de la ligne d'Appenrade à Tondern n'était pas d'une importance telle, qu'elles ne pussent sur ce point rien céder. Qu'arrive-t-il cependant? Elles non plus ne veulent pas entendre parler d'arbitrage. M. de Bismark ne s'inclinera devant la sagesse de personne. Il rejette la proposition, dût ce rejet blesser l'empereur des Français; que dis-je! Comme pour prouver qu'il se réserve, même à l'égard de Napoléon, le privilège de l'insolence, il s'étudie à donner à son refus une forme ironique et insultante. Il acceptera la décision d'un arbitre, mais à une condition : c'est que cette décision sera favorable aux prétentions de la Prusse. Pour peu qu'elle leur soit contraire, il en fera fi!

Une pareille réponse n'avait-elle rien, je le demande, qui fût de nature à humilier l'orgueil impérial? Mais Napoléon l'a dit, par l'organe de son ministre : « Une guerre avec l'Allemagne serait dispendieuse et pleine de périls. » En conséquence, tout est permis à M. de Bismark. Le maître de la situation, c'est lui. Malheur à qui s'obstinerait à gêner sa marche triomphale!

On sent si bien cela aux Tuileries, que, dans la confé-

rence, au lieu de hausser le ton, le plénipotentiaire français propose, comme dernière ressource, l'application du suffrage universel dans le district compris entre la ligne acceptée par le Danemark et la ligne exigée par la Prusse. Pourquoi pas? N'est-ce pas un grand principe que celui sur lequel prétend s'appuyer l'Empire? On ferait d'abord retirer les troupes prussiennes, afin que le suffrage des populations fût entièrement libre, et tout irait pour le mieux.

La Prusse se montra fort disposée à applaudir, tant une proposition de ce genre était conforme à ses intérêts! Et pourquoi? Par cette raison bien simple que, le pays une fois conquis et militairement occupé, l'Allemagne n'avait pas perdu de temps pour y enraciner son influence; qu'elle y avait créé en sa faveur une irrésistible agitation; qu'elle avait fait battre la contrée par ses émissaires; qu'elle l'avait couverte de sociétés propagandistes, et que, par conséquent, le vote des habitants n'y aurait pas été, même en l'absence des soldats prussiens, aussi libre qu'il l'eût été avant la conquête. Les Danois se défièrent naturellement d'une expérience tentée en de semblables circonstances et sous la pression de semblables événements. L'Angleterre trouva que les Danois avaient raison. L'Autriche, d'ailleurs, avait peur du suffrage universel appliqué sous les auspices de la Prusse. La conférence avorta.

La conférence avorta; et la question est aujourd'hui de savoir si les coups frappés au nom de la nationalité allemande d'une portion du Schleswig ne tueront pas la nationalité danoise!

Ce qui est sûr, c'est que le droit du plus fort a été mis à la place du droit des gens; c'est que les nations faibles ont cessé d'avoir une garantie dans le respect des traités; c'est que l'Allemagne libérale a été prise au piège d'une exaltation malsaine de nationalisme; c'est

que la gloire militaire a été, une fois de plus, opposée à l'esprit de liberté; c'est qu'un pays démocratique a été écrasé par un gouvernement absolu; c'est que le despotisme l'emporte, dans la personne de son plus violent séide; c'est enfin que M. de Bismark, oui, M. de Bismark, est en ce moment l'homme du siècle!...

Et à qui la responsabilité de ces magnifiques résultats?

A l'Angleterre, qui n'a rien empêché, mais, plus encore, à Napoléon, qui a empêché l'Angleterre de rien empêcher.

Ah! la presse officieuse, officielle et semi-officielle de Paris peut tant qu'elle voudra profiter du silence de la France libre pour étourdir le monde du bruit de ses serviles fanfares : les faits sont là, les documents sont là; et, quand l'histoire portera son jugement sur les choses qui viennent de s'accomplir, elle dira de Napoléon III :

Il délaissa et trahit le Danemark;

Il trompa l'Angleterre;

Il trembla devant l'Allemagne.

XXXV.

LE PROCÈS DES TREIZE ET LA PRESSE ANGLAISE.

11 août.

Hier, en fouillant parmi les manuscrits du British Museum, j'ai découvert une lettre autographe que mes lecteurs me sauront, peut-être, gré de leur faire connaître :

« Arenenberg, ce 5 septembre 1823.

» Mon cher docteur,

» J'ai reçu le prospectus de la souscription pour le plâtre moulé sur les traits de l'Empereur... Je suis heu-

reux de trouver cette occasion de vous témoigner de nouveau mon estime pour votre noble caractère; et, en me servant de l'idée de Victor Hugo, je puis vous dire que vous avez su avec courage prodiguer vos soins au plus grand homme comme à la plus grande chose du XIX^e^ siècle : à Napoléon à Saint-Hélène; à la liberté en Pologne.

» NAPOLÉON LOUIS C.^ BONAPARTE. »

Le signataire de cette lettre est le même qui, devenu depuis empereur des Français et arbitre des événements en Europe, a souffert que la liberté en Pologne, quoique *la plus grande chose du* XIX^e^ *siècle*, suivant lui, fût foulée aux pieds.

A une époque où la France jouissait d'une dose de liberté qu'elle s'estimerait aujourd'hui singulièrement heureuse de posséder, un certain auteur, difficile à contenter, écrivait :

« Ne devrions-nous pas rougir, nous, peuple libre, ou du moins nous croyant tel, ne devrions-nous pas rougir, disions-nous, en songeant que même l'Irlande, la malheureuse Irlande, jouit, sous certains rapports, d'une plus grande liberté que la France de juillet? Ici, par exemple, vingt personnes ne peuvent se réunir sans l'autorisation de la police, tandis que, dans la patrie d'O'Connell, des millions d'hommes se rassemblent, discutent leurs intérêts, menacent les fondements de l'empire britannique, sans qu'un ministre ose violer la loi qui, en Angleterre, protège le droit d'association. »

L'homme qui s'élevait avec tant d'indignation contre la défense légale faite à *vingt personnes* de se réunir, est le même sous le règne duquel des citoyens honorables et considérables viennent d'être jugés et condamnés, pour avoir formé, au nombre de *treize*, une réunion de plus de *vingt personnes*, et cela par voie de correspondance!

Certes, s'il est un pays au monde où il semble que de

pareils rapprochements, le dernier surtout, dussent faire scandale, c'est celui-ci. C'est de l'Angleterre, en effet, que parlait, c'est l'Angleterre que vantait l'écrivain déjà cité, lorsqu'il disait :

« En Angleterre, l'autorité n'est jamais passionnée; ses allures sont modérées et toujours légales. Aussi n'y connaît-on pas les violations de domicile d'un citoyen, auxquelles on est sujet en France sous le nom de visites domiciliaires; on respecte le secret des familles en laissant intact le secret des correspondances; on ne gêne en rien la première des libertés, celle d'aller où bon vous semble, etc... etc. »

Eh bien, quel a été l'effet produit ici sur les classes gouvernantes par la nouvelle du procès des Treize ? Les organes de l'aristocratie anglaise se sont-ils étonnés de l'audace du démenti donné aux écrits de Napoléon-Louis-Charles Bonaparte par la conduite de Napoléon III, — démentis dont cependant chacun a connaissance en Angleterre, le correspondant du *Times* ayant eu soin d'en mettre la preuve sous les yeux de tous? A-t-on vu ceux qui se disent l'élite d'un peuple libre s'émouvoir de ces nouvelles et rudes atteintes portées à la liberté chez une nation voisine? Les a-t-on entendus proclamer, à cette occasion, l'inviolabilité du domicile, rappeler le respect dû au « secret des familles » et au « secret des correspondances » ? Non, monsieur, non. Ce que l'organe du parti conservatiste, le *Morning Herald*, trouverait monstrueux en Angleterre, il ose le trouver admirable en France.

Que des représentants du peuple aient été traités comme des malfaiteurs pour avoir recherché de concert les suffrages de leurs concitoyens; que la police soit venue souiller leur foyer de sa présence; que leurs tiroirs aient été enfoncés, leurs papiers enlevés, les épanchements de leur pensée intime livrés à la curiosité brutale d'agents

subalternes ; que, après tant d'indignités, ils aient dû paraître sur les bancs de la police correctionnelle, et que, là, ils aient eu à écouter leur sentence absolument comme s'ils avaient été coupables, et comme si le barreau, représenté par ses membres les plus illustres, ne les avait pas entourés d'une sympathie en quelque sorte haletante, et comme si le public n'avait pas fait cause commune avec eux, et comme s'ils n'avaient pas été défendus avec une éloquence souveraine, par des arguments irrésistibles, dans cela le *Morning Herald* ne voit matière qu'à louer la fermeté de Napoléon, qu'à exalter sa sagesse, qu'à déposer à ses pieds l'hommage de l'Europe reconnaissante.

De quoi s'agit-il, après tout ? Le domicile de quelques brouillons violé, des correspondances plus ou moins équivoques saisies, un avis donné aux électeurs sous forme d'amende d'avoir à se tenir désormais plus tranquilles, ne voilà-t-il pas une belle affaire ! Que pèse, comparée à la nécessité de maintenir cet ordre européen dont l'empereur est le protecteur auguste, la liberté de MM. Garnier-Pagès, Carnot, Dréo, Floquet et autres ? Faut-il donc que, pour plaire à MM. Jules Favre, Berryer, Hébert ou Dufaure, le monde s'expose à la résurrection du spectre rouge ? Et quant aux contradictions que la malignité se plaît à signaler entre les paroles d'autrefois et les actes d'aujourd'hui, qu'est-ce à dire ? — est-il défendu aux hommes de s'éclairer par l'expérience et d'arriver à une plus sobre appréciation des choses en passant de la jeunesse à l'âge mûr ?

Vous le voyez, *le Constitutionnel* lui-même ne parlerait pas mieux. Si jamais l'Empire manque d'avocats en France, l'Angleterre lui en garde d'assez chaleureux et d'assez subtils pour mettre quelque jour la postérité dans l'embarras !

Maintenant, voulez-vous savoir quel est le langage du *Times* ?

Le *Times* — je me hâte de lui rendre cette justice — ne va pas, lui, jusqu'à battre des mains, comme le *Morning Herald*. Il reconnaît que le régime sous lequel vit la France n'est pas, à tout prendre, fort enviable. Mais il se dédommage de la peine que lui cause cet aveu, en affectant de croire que ce régime, de quelque façon qu'on l'envisage, est celui qui plaît à la France. Ne dites pas au *Times* qu'en ceci son erreur est profonde; qu'un silence forcé n'est pas et n'a jamais été un silence d'aquiescement; que, si l'Empire croyait lui-même répondre pleinement à tout ce que la France désire, à tout ce dont elle a besoin, il n'aurait que faire d'avoir dans Paris tant de forteresses et de canons; que, s'il était sûr de l'opinion publique, il la laisserait s'expliquer librement, le plus librement possible, par le scrutin et par la presse; que son obstination à ajourner indéfiniment le *couronnement de l'édifice* est un assez mauvais signe, et enfin que les dernières élections de Paris ne sont pas un symptôme bien manifeste de ce parfait contentement dont certaines feuilles anglaises ne font aucun doute : ce sont là, pour le *Times*, autant d'arguments perdus. Il veut que la France soit satisfaite de tout point, il le veut absolument et il n'en démordra pas. C'est sur un ton de pitié ironique et insultante qu'il constate l'inutilité des protestations de M. Berryer et des efforts de M. Jules Favre. Dans l'éloquence de ce dernier, il ne voit guère qu'un déploiement de rhétorique (*display of rhetoric*). Il assure que le procès des Treize n'a excité qu'une sorte d'intérêt languissant (*a sort of languid interest.*) Il aime à prédire que ce procès sera oublié lorsqu'on allumera, pour la fête de l'empereur, les lampions d'usage. Sa conclusion, la voici :

« Il nous siérait mal de critiquer lorsque la France semble si indifférente. Nos voisins sont les meilleurs juges de ce qui leur convient, et ils paraissent résolus, si ce

n'est dans la chaleur d'une élection contestée, à donner leur appui au gouvernement en tout ce qu'il peut regarder comme nécessaire à sa sécurité. Un instinct plus sûr que les inspirations patriotiques des meneurs libéraux avertit le public que les excès de la Révolution sont plus à craindre que ceux du pouvoir. Peut-être considère-t-il que ce qu'il gagnerait par l'encouragement donné à la liberté de la parole et à celle du vote serait chèrement acheté par l'inquiétude que causerait, de la part du gouvernement, tout indice de faiblesse. »

Voilà de quelle manière les intérêts généraux de la liberté sont servis par des organes importants de l'opinion chez un peuple libre! Encore une confirmation de ce que je vous ai dit du triste empressement des classes gouvernantes en Angleterre à se faire complices du despotisme impérial. La Révolution est le Croquemitaine de ces grands enfants. Ils sont incapables de comprendre que c'est précisément dans le triomphe d'une liberté calme, réfléchie, appelée à fonctionner régulièrement, que l'Europe trouverait sa meilleure garantie contre le danger des secousses révolutionnaires. Un excès n'est jamais amené que par un excès en sens inverse. Vieille vérité, toujours nouvelle!

Aussi bien, ce n'est pas courir au plus pressé que d'évoquer, en ce moment, le spectre rouge. Le spectre rouge! Ah! il y a d'autres périls auxquels on devrait bien songer, à l'heure qu'il est, dans un pays tel que l'Angleterre. Lorsque M. de Bismark marche, le front haut, à la reconstruction d'une Europe despotique; lorsque, dans les provinces danubiennes, le prince Couza recommence avec succès le 2 décembre; lorsque le parti libéral allemand s'endort, pour rêver nationalité, d'un sommeil dont il risque de ne se réveiller que des fers aux mains; lorsqu'il n'est question partout que d'une seconde Sainte-Alliance qui se prépare; le lendemain de la Pologne

écrasée ; le lendemain du Danemark presque anéanti... n'est-il pas étrange, n'est-il pas douloureux de voir le despotisme impérial devenir, même dans la libre Angleterre, l'objet d'une aussi vive sollicitude ?

Si du moins cette sollicitude ressemblait quelque peu à de la prudence ! Mais, je le répète, ce sont les fortes digues qui font les torrents impétueux. Bien aveugles ceux qui n'aperçoivent pas ce qu'il y a de subversif dans le despotisme et de profondément conservateur dans la liberté !

XXXVI.

LA MÉMOIRE DE DANIEL O'CONNELL CÉLÉBRÉE A DUBLIN.

13 août

Une touchante et solennelle cérémonie vient d'avoir lieu à Dublin. Il s'agissait de poser la première pierre d'un piédestal destiné à porter la statue du « libérateur » Daniel O'Connell. Lundi, dès le commencement du jour, toute la population de Dublin était sur pied, et les habitants de la campagne, accourus de toutes parts, affluaient dans la ville. L'aspect de la foule n'avait rien de cette vivacité qui d'ordinaire caractérise l'Irlandais.

Il n'y a eu, cette fois, ni querelles, ni clameurs, ni coups échangés, ni sang répandu. Le peuple était calme, le peuple était triste, le peuple était profondément ému. La procession, dont, à Stephen's-Green, les corps de métiers avaient pris la tête, s'étendait sur un espace de cinq milles. Les deux cent mille personnes qui la composaient, et qui toutes portaient des ceintures ou des rosettes vertes, paraissaient n'avoir qu'une pensée, une seule pensée : celle

qu'exprimaient, sous diverses formes, toutes les devises, toutes les bannières, tous les emblèmes : le regret d'une nationalité perdue. Dans les ornements, les décorations, les peintures flottantes, rien qui ne fût symbolique, rien qui ne rappelât le passé de l'Hibernie, telle que l'imagination populaire se la représente toujours, avec la harpe, la couronne, la croix. Sur une des bannières, on lisait : « Oh! les épées des anciens jours! » La procession mit deux heures à passer devant la maison d'O'Connell. Là, tous les fronts se découvrirent. C'était, chez un des peuples les plus vivants de la terre, la fête de la mort.

Et, pendant ce temps, ce jour-là même, que faisaient ceux de Belfast, de Belfast, qui se vante d'être l'Athènes de l'Irlande? Ils brûlaient O'Connell en effigie, se répandaient en démonstrations violentes et, furieux du grand calme déployé par le parti adverse, mettaient tout en œuvre pour le provoquer à quelque sanglant conflit.

Mais laissons cela.

Il fut donné à O'Connell d'appartenir à cette dernière et fortunée catégorie de grands hommes qui représentent des idées et des sentiments dont l'heure a sonné, qui personnifient une nation dont les griefs demandent une réparation, et que ceux-là mêmes à qui elle est demandée ont intérêt à accorder.

Aussi sa popularité fut-elle immense, et son pouvoir plus absolu, plus enviable surtout que le pouvoir d'un monarque. Il n'était pas jusqu'à la discipline militaire qui ne cédât devant sa prodigieuse influence. Après son élection à Clare, en 1828, on vit, dans une procession populaire dont la troupe faisait partie, un jeune sergent irlandais sortir des rangs, courir à O'Connell et lui prendre la main, les larmes aux yeux, en s'écriant : « Je sais que la peine du fouet m'attend ; mais que m'importe! j'aurai serré la main du père de la patrie! » William Daunt, qui connut personnellement O'Connell, raconte que deux

dames — et elles étaient Anglaises ! — ne purent lui donner l'hospitalité sans tomber, à son égard, dans une sorte d'idolâtrie. Le soir, au moment de le quitter, elles entonnaient un hymne en son honneur, sur le ton du « God save the Queen ». L'une d'elles avait une enflure à la joue : elle imagina d'appliquer sur la partie souffrante le bonnet galonné du « libérateur », ne doutant pas de sa vertu curative.

Lorsque, en 1843, Fitzpatrick visita Londres, un des habitués du Stock-Exchange lui dit : « Votre Daniel O'Connell est une des grandes puissances de l'Europe. Ses mouvements font la hausse et la baisse [1]. »

L'opinion répandue en Irlande qu'il descendait des anciens rois de Kerry n'était pas sans ajouter au respect que le peuple éprouvait pour lui. Lui-même, il aimait à se croire d'une ancienne et noble famille. Il dit un jour, avec beaucoup de complaisance, au prince Puckler-Muskaw, qu'un de ses cousins avait le titre de comte et était « cordon rouge » en France.

Son dévouement à son pays était, du reste, au niveau de l'ascendant qu'il y exerça. L'émancipation de l'Irlande fut l'occupation, la passion, le rêve, le tourment et l'enchantement de sa vie. Il ne se sentait nullement humilié de vivre du salaire que les affamés d'Irlande parvenaient à lui payer en entassant obole sur obole, et c'était avec un orgueil sincère qu'à ses ennemis cherchant à le flétrir du nom de *roi mendiant*, il répondait : *Je suis le serviteur salarié de l'Irlande*. Il n'était pas dans le royaume d'emploi si haut et si généreusement rémunéré qu'il préférât à sa condition de *serviteur salarié de l'Irlande*, ayant fait tenir son existence tout entière dans l'accomplissement de sa mission.

1. *Personal Recollections on the late Daniel O'Connell*, by William Daunt, vol., I, p. 69 et 71.

En 1838, la place de « lord chief baron » lui fut offerte. C'était sous le ministère de lord Melbourne, lequel ne dut de se maintenir pendant six ans qu'à l'appui que lui prêtèrent dans la Chambre des communes O'Connell et les quarante membres qui formaient la « queue d'O'Connell », comme on disait. La place qu'on lui offrait avait de quoi le tenter : « J'avoue, dit-il à un de ses amis, que cela m'irait à merveille. Voyons un peu : je n'aurais plus que quatre-vingts jours de travail par an; je prendrais une maison de campagne aux environs de Dublin; j'irais passer mes vacances dans mon manoir de Darrynane, et je n'aurais rien à faire pendant les premiers jours d'avril, juste à l'époque où les lièvres laissent sur les montagnes les pistes les plus splendides. Oui, vraiment, cela m'irait de toute façon, si je pouvais accepter sans que cela nuisît aux intérêts de l'Irlande; mais c'est impossible. » Il refusa.

Que son influence ait été aussi, et cela très puissamment, servie par son éloquence, c'est incontestable. Son talent oratoire était, comme sa personne, du genre athlétique. Sa parole, dont un organe sonore et vibrant rehaussait l'effet, avait quelque chose de robuste, et ce degré de vulgarité qu'il faut quelquefois à un tribun pour bien entrer en communion avec la place publique.

Non seulement il ne recherchait pas les ornements oratoires; mais, lorsqu'il lui arrivait d'y avoir recours, il n'avait pas la main heureuse; et Sheil, le Cicéron du pays dont il était, lui, O'Connell, le Démosthènes, disait avec raison, en parlant du « libérateur » : « Il jette sur le monde un tas de fortes idées, sans même un haillon pour les couvrir. » Mais cela ne l'empêchait pas de savoir parler à l'imagination de ses concitoyens par des peintures poétiques, à leur cœur par de pathétiques effusions, et à leur esprit par de vives saillies. Familier jusqu'à la bouffonnerie et passionné jusqu'à la fureur, il les faisait tour

à tour rire, pleurer, rugir. Un auditoire irlandais était pour lui un instrument dont chaque corde résonnait successivement sous ses doigts et à son gré.

Tout cela est vrai; et cependant, elle ne manque pas de justesse, cette remarque du professeur allemand Von Raumer : « Comment expliquer l'influence d'O'Connell, démagogue à proportions telles, que l'histoire n'en a jamais vu de semblable? Traitez les catholiques irlandais comme sont traités les catholiques prussiens, et le feu révolutionnaire que promène O'Connell sera éteint à l'instant. »

Et, en effet, quelque considérable que son talent ait été, jamais O'Connell ne serait parvenu à tenir durant tant d'années l'Irlande suspendue à ses lèvres, en répétant à satiété les mêmes invectives, les mêmes plaisanteries, les mêmes assurances, les mêmes prédictions, si sa puissance n'avait pas reposé sur l'identification de son talent avec les justes griefs, avec les passions du peuple irlandais, et si ses actes n'avaient pas donné du poids à ses paroles. « Savez-vous, écrivait Coleridge, ce qui rend O'Connell victorieux dans nos débats? C'est qu'il émet de larges principes et agit en conséquence. » N'est-ce pas lui qui, de concert avec Sheil, forma, en 1804, cette fameuse *Association catholique* qui, lorsqu'elle se réunit pour la première fois à Dublin dans la taverne de Dempsey, comptait à peine vingt membres, et qui, six ans plus tard, embrassait l'Irlande?

Dans ses lettres sur l'Angleterre, le prince Puckler-Muskau, hôte d'O'Connell en 1828, assure que le véritable fondateur de l'*Association catholique* fut le Père l'Estrange, confesseur de l'orateur irlandais. Il est possible que la première idée de cette ligue appartienne au moine dont parle le prince Puckler-Muskau, et qu'il peint comme un homme doué d'une ruse profonde, voilée en lui par un grand air de douceur et un calme inaltérable. Mais ce qui est sûr, c'est que l'artisan suprême, le souffle, la

voix, l'âme de l'*Association catholique*, ce fut O'Connell. Pas d'Irlandais à qui ses souvenirs ne représentent O'Connell remplissant, pour ainsi dire, de son infatigable activité les années qui précédèrent le bill d'émancipation, organisant des meetings, préparant des résolutions, vivant de la vie de l'Irlande, et la faisant vivre de sa propre vie, animant les tièdes, contenant les plus emportés, enflammant l'esprit de résistance et prêchant le respect de la loi; créant, au profit de sa cause, une force morale irrésistible par sa persévérance même à protester contre tout appel à la force brutale, et finissant par arracher au ministère Wellington et Peel, en 1829, la réforme célèbre qui permettait aux catholiques de siéger à la Chambre des communes, sans se lier par un serment dont leur conscience repoussait les termes.

Ce fut là le point culminant de la carrière d'O'Connell. Ce fut là l'incomparable service rendu par lui, non seulement à l'Irlande, mais à l'Angleterre elle-même, qui, jusqu'alors, n'avait pas le droit de demander justice pour les protestants, partout où on les opprime.

Quant au rappel de l'union législative entre les deux pays, rappel qu'il se mit à réclamer avec emportement, lorsque, en 1841, le retour de sir Robert Peel au pouvoir lui ôta l'espoir d'obtenir l'abolition de la dîme en Irlande, et qu'il ne cessa de réclamer depuis 1841 jusqu'à 1847, époque de sa mort, il est permis de douter qu'il l'ait jamais cru possible, et même qu'il l'ait désiré — si ce n'est peut-être vers la fin de sa vie — bien sérieusement.

Il est très vrai que, en 1800, jeune alors, et novice en politique, il ne put entendre sans un frémissement passionné le bruit des cloches de Saint-Patrick annonçant l'union législative des deux contrées, c'est-à-dire sonnant les funérailles de ce vieux Parlement irlandais qui avait six siècles d'existence historique. Au bruit de ces cloches, forcées de parler un langage si lugubre, tout son sang,

comme il l'a depuis raconté lui-même, s'embrasa; et l'excès de son indignation lui inspira son premier discours, discours si violent, que le major Sirr fut au moment de disperser le meeting devant lequel le jeune orateur s'essayait à la lutte. Mais il est bien certain, d'un autre côté, que le grand agitateur ne présenta, en 1834, sa motion pour le rappel de l'Union qu'avec une répugnance extrême. « Je fus contraint de faire cette démarche, dit-il un jour à Williams Daunt, absolument contraint. Je me sentis dans la position d'un homme qui va sauter dans un bain d'eau froide; mais il me fallut faire le plongeon[1]. »

On sait, d'ailleurs, qu'à cette époque il n'insista pas, et qu'il déclara accorder à l'Angleterre une *épreuve de six ans* (*six year's experiment*). Il importe, en outre, de se rappeler ce qu'il déclara en 1833 dans la Chambre des communes : « Aussi longtemps que je verrai l'utilité de l'Union, et l'Union peut avoir une immense utilité, j'aimerai mieux que justice soit rendue à mes concitoyens par cette Chambre. » Telle n'était assurément pas l'opinion des Irlandais en général.

L'établissement d'une législature locale était un des articles de leur *Credo*, et la déclaration du « libérateur » ne fut pas de leur goût, d'autant qu'elle s'accordait mal avec le mot d'ordre donné par lui-même, à chaque élection du Parlement : *Repeal and no tests*.

Mais il est probable qu'il apercevait plus clairement que ses compatriotes les énormes dangers du rappel. Il sentait bien que, sur un point de cette importance, l'Angleterre ne se rendrait pas sans combat. Et quel combat c'eût été que celui-là! Que pouvait espérer d'y gagner l'Irlande, abandonnée à ses propres forces? Et lui, O'Connell, que pouvait-il attendre d'un conflit sanglant qui aurait mis le pouvoir en Irlande au prix de qualités qu'il n'avait pas,

1. *Personal Recollections*, etc., vol. I, p. 18.

savoir, l'habileté militaire et l'audace du champ de bataille, en rendant inutiles les qualités qu'il avait, savoir, le talent de l'homme de loi et celui de l'orateur?

Il dut en venir pourtant à le demander sans relâche, à le demander avec une véhémence croissante, à le demander jusqu'à sa mort, ce rappel de l'Union que, dans le secret de son cœur, il se sentait probablement incapable et n'était peut-être qu'à demi désireux de conquérir. Car ce que l'Irlande voulait, il n'y avait pas moyen pour lui de ne point paraître le vouloir. Il n'était O'Connell qu'à cette condition.

Quoi qu'il en soit, cette question qu'il n'est plus là pour poser, ne semble-t-il pas qu'elle vient se poser comme d'elle-même dans le morne et caractéristique hommage rendu à sa mémoire par ses concitoyens? Que l'Angleterre y songe!

Le *Spectator* ne dit rien qui ne soit exact, lorsqu'il fait observer que l'Angleterre et l'Irlande possèdent un droit égal de représentation, et que les enfants de l'Irlande ont grande ouverte devant eux la route qui conduit les Anglais ou les Écossais aux emplois, aux honneurs; et qu'un Irlandais peut devenir premier ministre, peut devenir vice-roi des Indes.

Malheureusement, tout cela ne fait pas que l'Irlande ne diffère de l'Angleterre par la race, par la religion, par les mœurs, par les tendances, sans compter l'abîme que creusent entre les deux pays tant de souvenirs irritants. Du moins, si l'Irlande, au milieu des progrès dont on assure que son union avec l'Angleterre est pour elle la source, pouvait arriver à se croire heureuse! Mais, à supposer qu'elle le fût, il est certain, hélas! qu'elle ne se croit pas telle. Ce sont de terribles chiffres que ceux-ci : le nombre des Irlandais qui ont fui, comme un pays désolé par la peste, leur patrie bien-aimée, patrie de cet O'Connell qu'ils pleurent, s'est élevé, en 1862, à 72 730

et, en 1863, à 117 820. Et où vont ces malheureux? En Amérique, où la mort règne en ce moment, mais où, à côté de la mort, il y a la vie!

XXXVII.

LA GUERRE CIVILE A BELFAST.

14 août.

La guerre civile est dans Belfast. Tout n'y est plus que débordement de fanatisme, excès de fureur, soif du meurtre. Les « orangemen » et leurs adversaires sont en train de s'entr'égorger. Animés d'une égale rage, le catholicisme et le protestantisme, représentés l'un et l'autre par la classe ouvrière et les pauvres que grossit l'écume de la population, se livrent un combat à mort. Déjà les hôpitaux s'encombrent; les chirurgiens sont à l'œuvre; le sang rougit le pavé de l'*Athènes* d'Irlande. La force publique a joué son rôle d'usage.

On a fait feu sur le peuple, mais pas assez, paraît-il. Le vent, qui était un flambeau, allume un incendie. On compte, en ce moment, à Belfast 4 000 soldats, indépendamment de la police. L'ordre a recruté des champions dans tous les comtés voisins. Mardi dernier, quatre escadrons de dragons avaient été mandés en toute hâte. Cela suffira-t-il? On ne sait. L'émeute, qui a commencé il y a plusieurs jours, continue; elle grandit d'heure en heure; d'heure en heure, elle prend d'une manière plus accentuée les proportions d'une guerre civile. On avait dit d'abord que les combattants étaient lâches, qu'ils fuyaient après avoir lancé des pierres : je lis, dans les plus récentes correspondances, qu'ils déploient, au contraire, la sombre in-

trépidité du fanatisme, et cherchent la mort dans l'espoir de la donner. La ville présente l'aspect d'une ville prise d'assaut. Je ne parle pas du commerce suspendu, de l'opulence frappée de terreur, des boutiques fermées, du travail banni : cela va sans dire; je parle de maisons démolies, de magasins saccagés, d'églises profanées, de boutiques d'armuriers pillées, d'écoles envahies. Les catholiques de Belfast ont envoyé demander du secours à ceux de Dublin. Ceux-ci arrivent. Les ouvriers nommés « nawies », et qui sont tous catholiques, ont adressé un cartel en règle aux charpentiers de navire protestants. On s'attend à une bataille rangée. « Belfast, s'écrie douloureusement le *Daily Telegraph* d'aujourd'hui, Belfast, la prospère et populeuse capitale de l'Ulster, n'est plus, à l'heure qu'il est, au nombre des cités sur lesquelles règne la reine Victoria; elle est tombée au pouvoir d'une populace brutale et féroce. »

Je vous parlais, dans mon avant-dernière lettre, de la démonstration de Dublin. C'est par une contre-démonstration, insultante et burlesque, des *gamins* de Belfast qu'ont commencé les sanglants désordres.

A Londres, vous le savez, toutes les fois que se lève le soleil, ou plutôt le brouillard du 5 novembre, des enfants couverts de haillons ou d'oripeaux plus hideux que des haillons, se mettent à parcourir la ville, traînant avec eux une affreuse et grotesque image, et criant à tue-tête : « Souvenez-vous du 5 novembre! » Le 5 novembre! grande date, en effet, pour les protestants de ce pays. Elle renferme toute la tragique histoire du complot catholique des poudres. Aussi l'image dont il s'agit est-elle censée représenter ce Guy Fawkes, qui fut découvert et arrêté si à propos, au moment où il allait faire sauter la salle des séances du Parlement. Après avoir promené le mannequin emblématique, on le brûle, à la joie inexprimable d'une foule de petits vagabonds, dont c'est là le grand jour de fête.

Eh bien, c'est par une pasquinade de ce genre que la jeune populace protestante de Belfast avait eu l'idée de répondre au solennel et mélancolique hommage rendu, dans la capitale de l'Irlande, à la mémoire de Daniel O'Connell. On le brûla donc en effigie, comme je vous l'ai mandé; on le brûla au son des fifres et des tambours; on fit du « Libérateur » un second Guy Fawkes. C'était peu : le lendemain, fifres et tambours se mirent à jouer la « Marche de la Mort », le tout mêlé à une tempête de rires accompagnée de danses; et, pour qu'il ne restât rien d'O'Connell, ceux qui avaient brûlé son effigie se donnèrent le plaisir d'en brûler, en outre, les cendres confiées à un cercueil moqueur.

Jusque-là, les choses s'étaient passées à l'égard d'O'Connel à peu près de la même façon qu'elles se passent à l'égard de Guy Fawkes. Mais, arrivée à ce point, la comparaison cesse. La célébration de l'anniversaire du 5 novembre n'est ici qu'une *gaminerie* à laquelle personne ne prendrait garde, si quelques esprits moroses ne s'en plaignaient comme ils se plaignent des joueurs d'orgue et autres petites plaies de cette espèce. Mais le carnaval anti-O'Connelliste de Belfast se liait à trop de souvenirs violents, il rappelait trop de griefs, il résumait trop d'outrages pour qu'il n'en sortît pas quelque terrible conflit. C'est ce qui, malheureusement, a eu lieu.

Le jour même où le cercueil avait été livré aux flammes, une foule avide de vengeance fut vomie par les profondeurs de Gound street, où sont les quartiers généraux du catholicisme en guenilles. Lorsqu'elle parut, cette foule frémissante, les profanateurs étaient rentrés chez eux. Elle se borna donc, pour le moment, à casser les vitres de plusieurs maisons et à menacer une chapelle méthodiste. Mais le lendemain, dans la soirée, il y eut un engagement en règle. Cette fois, ce n'étaient plus des enfants qui riaient, c'étaient des hommes qui se battaient. Les

pavés volèrent de toutes parts; des coups de bâton furent échangés avec furie; on attaqua les constables, dont six ou sept furent blessés; on se mit en goût de sang versé.

A partir de ce moment, la fureur, dans la ville de Belfast, a été en permanence. Chaque jour, les colères s'enveniment; chaque jour, la guerre recommence, ajoutant aux horreurs de la veille des horreurs plus grandes. On a vu des femmes assaillies, cruellement meurtries, traînées par les cheveux. On a vu une pauvre jeune fille courir effarée, *un de ses yeux pendant sur sa joue*, dit le *Daily Telegraph*. Au nombre des exploits de ces bandes forcenées, on cite l'assaut donné à une école dont la garnison se composait d'un millier d'enfants. Les malheureux, tout tremblants, eurent beau se réfugier derrière les murs, se cacher sous les tables, plusieurs furent saisis et traités de la façon la plus barbare.

Quel sera le terme de ces abominations? Les autorités, jusqu'ici, paraissent avoir agi sans ensemble, avec mollesse ou indécision. C'est du moins ce dont je les entends accuser.

Ce qui est certain, c'est que, à Belfast, la provocation n'est pas venue du côté des catholiques. Ils n'ont pu voir sans exaspération traîner ignominieusement le long des rues et brûler un mannequin représentant leur O'Connell dans l'attitude d'un *mendiant* et une besace au côté, — allusion trop claire à la rente que les Irlandais faisaient à l'avocat de l'Irlande!

D'un autre côté, il est juste de ne pas perdre de vue que ces affreux désordres ont en réalité pris naissance dans la démonstration de Dublin, démonstration dont il est assurément très naturel que la légitimité ne soit point douteuse, aux yeux des catholiques irlandais, et qui ne pouvait manquer d'avoir, aux yeux d'Anglais et de protestants, le caractère d'une menace.

Le *Morning Herald* d'aujourd'hui fait une remarque qui mérite d'être notée. Lorsque les protestants du Nord de l'Irlande veulent célébrer, par une fête symbolique ou le déploiement d'emblèmes particuliers, les souvenirs qui leur sont chers, la loi intervient aussitôt pour les en empêcher, et cette loi est de celles à l'exécution desquelles le gouvernement veille avec le plus de sollicitude. Rien de plus sage, surtout si l'on considère avec quelle facilité la race irlandaise prend feu. Mais, observe le *Morning Herald*, ce qui est défendu aux protestants, pourquoi le permettrait-on aux catholiques?

Reste à savoir s'il eût été possible à lord Carlisle de prévenir, sans aggravation du mal, la manifestation de sentiments qui ont leur racine au fond de toute âme irlandaise. On conçoit qu'une race conquérante et dominante s'abstienne par prudence d'insulter publiquement ceux qu'elle a soumis à son empire. Mais il y a loin de là à empêcher une race conquise, qui a souffert longtemps, qui souffre encore et qui se croit opprimée, de pleurer sa nationalité perdue et de porter en quelque sorte le deuil d'elle-même.

Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'une voix dans les journaux anglais sur la nécessité d'en finir au plus vite, et coûte que coûte, avec les troubles de Belfast. Il n'est pas jusqu'au *Morning Star*, feuille où l'humanité se réfugierait, si jamais elle était bannie d'Angleterre, qui ne recommande l'emploi de mesures énergiques. Le *Times*, lui, donne, par surcroît, à la population protestante de la principale ville de l'Ulster, un conseil étrange. Les protestants de Belfast s'étant avisés, pour montrer leur force, de parcourir la ville au nombre de douze mille, et l'ayant fait sans se porter à aucune violence, le *Times* les adjure de prendre sous leur protection les intérêts des deux partis et de « traiter chaque émeutier avec une rigueur impartiale » ! — sans préjudice des coups frappés

par l'autorité, que le *Times* encourage de son mieux à adopter les moyens décisifs. « Il sera temps ensuite, ajoute-t-il, d'en appeler au patriotisme, à l'esprit municipal et aux sentiments de ces émeutiers. »

Très bien; et puis? Après avoir mené la répression bon train, songera-t-on enfin à ce qui la rendrait inutile une autre fois, si tant est que cela soit possible, hélas! La chose, en tout cas, vaut la peine qu'on l'essaye. Est-ce qu'il n'y a pas en Irlande une Église établie, assemblage de bergers sans troupeau, dont l'existence seule est une insulte aux croyances religieuses du peuple et dont le salaire est un scandale?

Encore si tous les maux dont l'Irlande gémit se bornaient là!

Beaucoup a été fait pour elle par la législation dans ces dernières années, quoi qu'en ait dit M. Hennessy; mais combien reste à faire! La preuve que l'Irlande n'a pas été rendue habitable aux Irlandais, c'est qu'ils la fuient en masse.

J'admire que le *Times* s'imagine avoir tout dit, quand il a dit : « Faites feu; il sera temps ensuite d'en appeler au patriotisme des émeutiers. » Ah! il sera temps alors? Pas pour ceux qui seront morts, j'imagine!

Ceci me remet en mémoire une anecdocte. Un jour, un homme très mal vêtu, ayant reconnu O'Connell qui passait, s'approcha de lui et lui demanda l'aumône, prétendant être de ses connaissances. « Mais, mon brave homme, s'écria O'Connell, je ne vous ai vu de ma vie. — Ce n'est pas ce que dirait votre fils, répondit le suppliant; il m'avait placé au cimetière de Glasnevin, où je n'ai pas eu la chance de rester. — C'est effectivement avoir du malheur, repartit O'Connell; car il est d'usage que ceux qui ont une place au cimetière la gardent. »

XXXVIII.

L'ULTRAMONTANISME EN ANGLETERRE.

24 août.

La guerre que l'ultramontanisme fait au parti libéral n'a pas la Belgique seule pour champ de bataille. En Angleterre, pays protestant par excellence, on le voit marcher, plus que jamais, tête haute; on l'entend s'affirmer avec une hardiesse croissante.

Dans les comtés du centre, où l'on a construit depuis peu, en grande cérémonie et avec beaucoup de pompe, toute une série d'églises catholiques, la consécration d'une de ces églises, dans la ville de Lemington, vient de donner lieu à certaines déclarations dont le monde protestant n'a pas été sans s'émouvoir.

Le révérend Dr Manning, protonotaire de la cour papale à Rome, assistait à la grand'messe célébrée à cette occasion. Il est monté en chaire, et c'est lui qui s'est chargé d'expliquer à l'Angleterre de la Réformation ce que l'ultramontanisme espère.

Après avoir affirmé, comme on devait s'y attendre, qu'en dehors des croyances du Vatican il n'y a qu'erreurs, le docteur Manning a comparé l'expansion du romanisme à celle du gland, qui devient un chêne; et de ce que le catholicisme est aujourd'hui libre, en Angleterre, de la plupart des entraves dont il y était naguère encore chargé, le prédicateur a audacieusement conclu que le jour approchait où l'Angleterre rentrerait dans le giron de Rome.

Il y a eu ensuite un déjeuner. C'était M. Bradshaw qui présidait. Aussitôt la nappe enlevée, il s'est levé.

Comme ils sont loin de nous, ces temps où Henri VIII mettait au nombre des crimes de haute trahison le refus de reconnaître sa suprématie religieuse, et envoyait à l'échafaud, pour ce crime, le lord chancelier d'Angleterre, cet illustre Thomas More, dont la maison, au dire d'Érasme, avait quelque chose de plus noble que l'académie de Platon dans la Grèce antique!

M. Bradshaw a pu, sans même courir le risque de mettre le *Times* en colère, faire passer la santé du pape avant celle de la reine Victoria, et proposer aux assistants de boire au docteur Ullathorne, évêque du diocèse, absolument comme si l'Ecclesiastical Titles Bill n'existait pas!

Ce n'est point, au surplus, contre l'impiété protestante, mais bien contre l'impiété catholique, que les orateurs de l'ultramontanisme ont, dans cette circonstance, lancé leurs flèches et vidé leur carquois. Ils ont assuré que jamais le patrimoine de saint Pierre ne ferait partie des domaines du prince « avide » qui règne à Turin, de l'homme qui a insulté la chrétienté en conférant à l'infâme auteur de la *Vie de Jésus* les ordres de Saint-Maurice; non, jamais, jamais, pas même s'il arrivait que les Français sortissent de Rome.

Une chose à noter, c'est la manière hautaine dont le docteur Ullathorne s'est plaint de ce que l'Église dont il était l'organe n'avait pas en Angleterre un « Statut » légal, les privilèges et la dignité d'une *Église établie*.

C'est beaucoup exiger, vous en conviendrez, du laisser aller d'un pays protestant. Oh! si l'on en était encore à désirer quelque grand acte de justice, tel que l'émancipation des catholiques, à la bonne heure!

Mais la différence est grande entre le désir d'être libre et la prétention de régner. Or, ainsi que le *Times* en fait avec raison la remarque, c'est cette prétention que les Anglais repoussent, sans avouer toutefois qu'ils la redoutent. Ils se disent que l'esprit clérical est entreprenant de

sa nature; que Rome en est venue à ne plus comprendre le pouvoir spirituel séparé du pouvoir temporel; qu'il est de l'essence de l'ultramontanisme de se servir de la domination religieuse pour arriver à la domination politique; et que devant lui, par conséquent, on est toujours forcé de se tenir sur la défensive.

Un spectacle qui n'a pas peu contribué à les confirmer dans cette idée est précisément celui de la lutte engagée en Belgique entre les ultramontains et les libéraux. Cette lutte leur a montré le parti catholique belge poussant d'abord au triomphe de la Révolution pour se faire, dans la Belgique rendue à l'indépendance, la première place; puis, recrutant des alliés partout; appuyant les protectionnistes; se posant en défenseur des intérêts de localité; courtisant la popularité par une habile affectation de sollicitude pour l'avenir de la langue flamande; se conciliant l'appui des Anversois par son opposition aux fortifications d'Anvers; ne négligeant rien, en un mot, pour arriver... à quoi? au gouvernement absolu des esprits par le monopole de l'éducation, et à l'accaparement de la puissance sociale par l'accumulation de la richesse dans les couvents. Ce qu'a été le succès de ses efforts, et comment le parti catholique est parvenu à balancer dans le parlement belge le parti libéral, au point de paralyser l'action de la législature à un moment donné et de rendre la dissolution de la Chambre des représentants nécessaire, voilà ce que personne n'ignore en Angleterre.

Aussi la récente victoire du parti libéral en Belgique a-t-elle causé ici, en même temps qu'une vive satisfaction, une sorte d'étonnement. On ne s'attendait pas à voir les libéraux l'emporter à Bruges, ville dont le seul aspect laisse à l'étranger qui l'a traversée cette impression, que prêtres, moines et religieuses doivent constituer là une force presque invincible; et l'on se demande avec quelque inquiétude si la majorité de douze voix suffira pour tenir

longtemps en échec un pouvoir qui, en 1830, ne s'appuyait que sur 251 établissements religieux, qui déjà, en 1860, n'en avait pas moins de 1 200 à son service.

Ce qui est certain, c'est que l'Angleterre a suivi avec beaucoup d'intérêt les péripéties de ce dernier conflit électoral. Il a fourni matière, cette semaine, aux commentaires animés des feuilles hebdomadaires les plus influentes de ce pays : le *Spectator*, l'*Economist*, la *Saturday Review*; et je n'ai pas besoin de dire qu'elles saluent avec une joie unanime le triomphe des libéraux belges.

Parmi les observations auxquelles l'événement a donné lieu, celles de l'*Economist* méritent que je vous les signale.

L'*Economist* cite la Belgique comme un exemple frappant de l'influence funeste que peuvent exercer sur le développement des intérêts matériels d'un pays les luttes d'un caractère spécialement religieux. Il paraît croire qu'en Belgique les questions concernant le bien-être de la société ont toutes été plus ou moins envisagées depuis plusieurs années sous le seul rapport de la force que telle ou telle solution était de nature, soit à donner, soit à enlever, au parti clérical. Il rappelle qu'il y a deux ans, la misère étant extrême autour de Gand, la proposition d'établir une espèce de loi sur les pauvres fut rejetée, par l'unique raison qu'une institution de ce genre aurait fait concurrence aux aumônes des couvents et porté coup de la sorte au crédit du parti catholique. Il assure que cette disposition des esprits à tout subordonner au désir de fortifier ou d'affaiblir ce parti, a eu pour effet, en Belgique, de déjouer l'attention des législateurs, de la confiner dans une sphère sans issue, de paralyser le progrès et de métamorphoser presque le parlement en synode.

Je ne sais ce que le lecteur pensera de cette appréciation? Quant à moi, j'y trouve beaucoup d'exagération unie à un fond de vérité. Il est possible que l'importance souveraine attribuée, en Belgique, à la question de

savoir qui aurait le dessus du parti catholique ou du parti libéral, y ait effectivement fait négliger certains problèmes relatifs au bien-être ou à l'avancement de la société séculière; mais ne pas reconnaître que, malgré cela, un progrès immense s'est accompli en Belgique, dans ces dernières années, au point de vue de la prospérité matérielle et de l'expansion des idées, c'est, il me semble, fermer les yeux à la lumière.

Et puis il est un point capital sur lequel, si je ne me trompe, la sagacité des écrivains de l'*Economist* est en défaut. La lutte qui, à ses yeux, est purement religieuse, est, au fond, une lutte politique. Quand les libéraux belges repoussent, dans leur pays, la domination du parti catholique, ce qu'ils repoussent en réalité, c'est l'ensemble des résultats politiques et même économiques que cette domination ne manquerait pas d'entraîner. Il ne s'agit pas pour eux de croyances religieuses, de difficultés théologiques, de dogmes; il s'agit de liberté et de progrès; ils ne sont ni hérétiques ni protestants : ils sont bien véritablement ce qu'indique leur nom, des libéraux. S'ils s'opposent aux empiétements du parti catholique, eux qui sont, après tout, des catholiques, c'est pour le compte de la société séculière, et ils ont raison, car le catholicisme, entendu à la façon de ceux qu'ils combattent, ne saurait s'accommoder du développement de la civilisation moderne, et n'entrera jamais en compromis avec l'esprit nouveau. « Un gouvernement ultramontain, dit le *Spectator* à propos de la Belgique, ne peut pas se ranger à la doctrine de la liberté du commerce, parce qu'on importerait des livres en même temps que du coton; il ne peut pas admettre le principe de l'égalité en matière d'impôts, parce qu'il faut à l'Église des immunités; il ne peut pas se prêter à ce qui faciliterait les échanges, parce que l'échange rapide des idées lui fait peur; il ne peut pas encourager les inventions de la science, parce que ceux qui explorent les se-

crets de la nature finiraient par soumettre à leurs recherches les mystères de la théologie. »—« Eh mais, ce sont des os de veau! » s'écriait un jour un pieux anatomiste qui, courbé sur des reliques, aurait bien voulu croire que c'étaient des reliques, mais ne savait comment réfuter le témoignage de ses propres yeux.

Ainsi parle le *Spectator*. Je n'ose décider laquelle répond le mieux à l'état des esprits en Belgique, de son appréciation ou de celle de l'*Economist*. Quoi qu'il en soit, j'ai pensé que mes lecteurs ne seraient pas fâchés d'apprendre sous quel aspect se présentent, en Angleterre, les combats qui attestent en Belgique la puissance du génie de la liberté.

XXXIX.

UN TOAST DE M. DE PERSIGNY ET LE *TIMES*.

20 août.

J'ai beaucoup connu M. Monteil, le spirituel et savant auteur de l'*Histoire des divers États*. Il avait été professeur d'histoire à l'école militaire de Saint-Cyr, sous le premier Empire. Un jour que je lui demandais son opinion sur Napoléon Ier, il me répondit tout court :

— C'était un charlatan prodigieux; et son grand moyen de charlatanisme, c'était l'impudence.

Sans attendre ma réplique, il ajouta :

— Tenez, voici une anecdote qui vous peindra l'homme

La première fois que je le vis à Saint-Cyr, il adressa quelques questions à mes élèves. A l'un d'eux, il demanda combien de gouttes d'eau passent sous un pont dans un quart de seconde ? Le jeune homme, sachant que Napo-

léon n'entendait pas qu'on hésitât, lança un chiffre au hasard, avec une impudence que notre héros lui-même aurait eu de la peine à dépasser. Napoléon fut ravi; son visage exprima l'admiration la plus profonde, et il s'écria :

« — Voilà un garçon qui ira loin. »

Napoléon Ier, vous le voyez, comprenait à merveille que l'impudence est une puissance. Ce vice, dont il avait pour son compte tiré si bon parti, prenait à ses yeux, quand il le découvrait chez autrui, les proportions du génie.

Disons, afin d'être juste à l'égard du second Empire, que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, il n'a rien à envier au premier.

Napoléon III n'a-t-il pas, par exemple, publié ses œuvres complètes, faisant ainsi savoir à quiconque aurait pu l'ignorer avec quelle véhémence, quelle indignation, il avait dénoncé, avant d'être empereur, toute atteinte portée à la liberté, et avec quelle prodigalité d'enthousiasme il avait vanté l'excellence des institutions libres, et en quels termes il avait juré d'être fidèle à la République? Mais, en fait d'audace, qu'imaginer de comparable à celle qui consiste à prêcher la religion du serment, lorsqu'on n'est empereur qu'en vertu d'un serment violé? Or, c'est ce que Napoléon III n'a pas craint de faire par l'organe de M. de Persigny, déclarant à la face du monde entier, lors de l'élection de certains adversaires de l'Empire, que quiconque ne se croyait pas lié par le serment prêté au héros du 2 décembre était un malhonnête homme.

Vous reconnaissez là, n'est-il pas vrai, la politique napoléonienne? C'est l'élève de Saint-Cyr qui ira loin, pour avoir dit tout de suite, au hasard, le nombre exact de gouttes d'eau qui passent sous un pont dans un quart de seconde? O sainte impudence! qui doutera de ton pouvoir, quand l'histoire aura constaté ce que tu fis pour le succès de M. de Bismark en Allemagne et pour celui de M. de Persigny en France!

On a déjà deviné, sans doute, que ce préambule me conduirait à parler du toast porté par M. de Persigny à Napoléon III, *fondateur de la liberté en France.* Napoléon III, fondateur de la liberté! Ce trait manquait à la longue liste des humiliations que le second Empire condamne le peuple français à dévorer en silence. Que si vous me demandez quel effet a produit en Angleterre, sur les hommes sérieux et sincères, un pareil toast dans la bouche du *fidus Achates* de Napoléon, je vous répondrai que leur appréciation se résume dans le *mentiris impudentissime* de Pascal. A cette occasion, le *Daily News,* digne et influent organe des sentiments les plus élevés d'un peuple libre, publie un article qui est un chef-d'œuvre de fine satire.

Le *Daily News* affirme que M. de Persigny a parfaitement raison de se féliciter de la liberté dont il jouit sous un régime qui lui a donné honneurs et fortune, qui l'a fait duc, et qui lui permet d'émettre, sur les merveilleux mérites du gouvernement qui profite à lui et aux siens, des assertions qu'il ne serait pas prudent de contredire.

On a créé en Angleterre certaines dignités héréditaires, comme « grand almoner de grand chamberlain »; le *Daily News* estime qu'on devrait créer, en faveur de M. de Persigny, de l'autre côté du détroit, la dignité héréditaire de « grand Freeman », nul n'ayant plus de droits que lui à un titre qui soit de nature à perpétuer dans sa famille le souvenir de la liberté fondée.

Une seule chose éveille les doutes du *Daily News* : il n'est pas bien sûr que la liberté de M. de Persigny soit celle des honorables députés dont la police, l'autre jour, violait le domicile et enfonçait les tiroirs; ni celle du *Courrier du dimanche,* qu'on suspendait, pour crime de rapprochements historiques, le jour même — aimable coïncidence! — où M. de Persigny buvait à la fondation de la liberté; ni celle de tous les pâles journalistes dont la

main et le cœur tremblent, à chaque mot qui sort de leur plume, parce qu'un mot écrit de travers est puni de confiscation !

Cette manière de commenter le dernier discours de M. de Persigny est, à mon sens, la bonne. Prendre trop au sérieux cette pièce d'éloquence, c'est presque se moquer du public. Elle n'a de vraiment sérieux que l'insultante hardiesse qui l'a inspirée et la caractérise. On s'indigne ou on rit de ces choses-là ; on ne les discute pas. Aussi ne puis-je m'empêcher d'admirer la gravité avec laquelle le *Times* s'est mis à disséquer une harangue de cette espèce. Elle a piqué le *Times* au vif. Savez-vous pourquoi ? Parce que M. de Persigny assure qu'en Angleterre tous les moyens d'influence sont concentrés dans une seule classe, la classe de race normande, l'héritière des richesses et du pouvoir saisis de haute lutte par Guillaume le Conquérant.

Le *Times* nie qu'il en soit ainsi, et accuse M. de Persigny d'ignorance. La vérité est qu'il est ridicule de signaler, en Angleterre, l'existence d'une race normande parfaitement distincte de la race saxonne, cantonnée dans ses privilèges et armée d'un monopole politique que protégeraient des remparts inexpugnables. Si M. de Persigny connaissait un peu mieux le pays sur les institutions duquel il pérore après boire, il saurait que, depuis Guillaume le Conquérant, les races ici se sont singulièrement mêlées ; que, loin de rester confinée dans une sphère infranchissable, comme l'ancienne noblesse française, l'aristocratie anglaise se recrute incessamment dans les divers rangs de la société ; qu'il n'est pas de classe en Angleterre du sein de laquelle la reine ne puisse tirer et ne tire des lords ; que, parmi les grands noms historiques et les titres qui servaient à distinguer les anciennes familles, beaucoup sont devenus le partage de simple plébéiens ; que, de nos jours, on a vu

figurer à la tête de l'aristocratie anglaise, des hommes tels que lord Lyndhurst, fils d'un peintre ; tels que sire Robert Peel, fils d'un fabricant de coton ; qu'il s'est formé à Manchester, à Birmingham, à Liverpool, à Glasgow, une aristocratie manufacturière qui a son poids dans la balance des destinées publiques, et que, s'il faut compter avec les *lords* du *coton*, ce n'est pas du tout parce que le sang des compagnons de Guillaume le Conquérant coule dans leurs veines. Est-ce à dire que le gouvernement de ce coté de la Manche soit entre les mains de la classe moyenne ? Voilà ce que le *Times* prétend ; et, en ceci, selon moi, il va beaucoup trop loin. Que l'aristocratie anglaise n'ait rien d'exclusif dans sa composition, d'accord ; mais c'est en cela même que réside sa force, et il n'en résulte nullement que ce ne soit pas elle qui, en réalité, gouverne.

Et, quand je me sers de cette expression : l'aristocratie anglaise, je n'entends point là uniquement la Chambre des lords, cela va sans dire. Prenez, en effet, la Chambre des communes : parmi ses membres, dont le nombre s'élève à 638, il y a soixante et onze baronnets, trente-quatre lords (fils cadets de ducs ou de marquis), sept vicomtes, quatre comtes, deux barons, un marquis, quarante-sept honorables (fils de comtes, de vicomtes ou de barons). En d'autres termes, le pouvoir qui est censé représenter les communes compte dans son sein les représentants directs de cent-soixante-six familles aristocratiques. Encore faut-il remarquer que, parmi les membres qualifiés d'esquires, beaucoup sont unis à l'aristocratie par des liens de parenté et d'alliance.

Et les ministres, est-ce d'aventure la classe moyenne qui les fournit ?

On en jugera par les noms de ceux qui ont occupé successivement le poste de premier, depuis l'avènement de George III. En voici la liste : comte de Newcastle, comte

de Bute, Georges Grenville, marquis de Rockingham, duc de Crafton, lord North, marquis de Rockingham, comte de Shelburne, duc de Portland, William Pitt, Haddington, William Pitt, lord Granville, duc de Portland, Spencer Perceval, comte de Liverpool, George Canning, vicomte Godevich, duc de Wellington, comte Grey, lord Melbourne, sir Robert Peel, lord John Russell, comte de Derby, comte d'Aberden, vicomte Palmerston, comte de Derby, vicomte Palmerston.

Rappelez-vous que William Pitt était le deuxième fils du comte de Chatham, que Spencer Perceval était le deuxième fils du comte d'Egmont, et comptez combien de personnages non titrés renferme la liste qui précède.

Le *Times* n'est donc pas fondé à prétendre qu'en Angleterre la classe gouvernante est la classe moyenne; ce qui est vrai, c'est que, socialement soumise à l'influence aristocratique qu'elle accepte, la classe moyenne ici aide l'aristocratie à gouverner.

Voilà ce qu'il ne convenait pas sans doute à la politique du *Times* de mettre en pleine lumière, et ce que M. de Persigny paraît totalement ignorer. Sur ce point, ils ont tort l'un et l'autre, quoique ce ne soit pas de la même manière.

Mais où le *Times* a mille fois raison contre M. de Persigny, c'est lorsque, se moquant de cette étrange doctrine, qu'une liberté entière est conciliable avec une autorité absolue et sans contrôle, il s'écrie : « La liberté telle que M. de Persigny l'explique, *est la liberté de faire ce qu'on nous commande.* »

XL.

UN ASSASSINAT EN CHEMIN DE FER.

8 septembre.

Franz Müller arrêté à New-York, voilà la grande nouvelle du jour. On ne parle plus que de cela; et de quoi parlerait-on dans un moment où la politique est en vacances? Ne s'agit-il pas, d'ailleurs, d'un de ces événements assez tragiques pour éveiller les émotions du cœur, et — selon certaines gens du moins — assez mystérieux pour piquer au jeu la curiosité de l'esprit? Notez aussi qu'il y va d'une question de sécurité pour les voyageurs qui sont aujourd'hui tout le monde, et que ni la philosophie ni la civilisation ne sont désintéressées dans l'affaire.

Vous savez déjà quelque chose de cette histoire : peut-être mes lecteurs me sauront-ils gré de la leur raconter par le menu.

Il y a quelque temps, un train qui courait sur la ligne du North-London-Railway rencontra un homme qui se mourait sur la voie. Cet homme avait le derrière de la tête horriblement fracassé et une blessure profonde à l'oreille gauche; il respirait encore, mais il ne tarda pas à expirer, sans avoir recouvré l'usage de la parole. Le corps était celui d'un M. Briggs, caissier d'une maison de banque, lequel était parti par le train précédent. Le compartiment qu'il avait occupé était tout taché de sang, et, par la portière, le sang avait rejailli sur des dames qui étaient dans le compartiment voisin. Les poches de la victime contenaient une petite somme en or à laquelle il

n'avait pas été touché; une bague en diamant brillait encore à son doigt. Mais un sac de cuir, posé près de lui, avait été fouillé, et sa montre avait disparu.

Pourquoi cet homme avait-il été tué? Comment l'avait-il été? Y avait-il chance de découvrir le meurtrier? Tout ne fut d'abord que ténèbres. Quant à la sensation produite par le récit d'un assasinat de ce genre, vous la devinez. Il y avait là un dramatique avis donné à tous ceux qui voyagent en wagon de première classe, avec des montres d'or. Qui oserait médire des chemins de fer? Il fallait qu'elle eût toute sorte de raisons d'éviter les fâcheux, cette femme du monde qui, lorsqu'elle entendit parler des chemins de fer pour la première fois, s'écria tout alarmée : « Ah! mon Dieu! on ne pourra donc plus être loin de personne! » Et cependant, les esprits chagrins n'auraient peut-être pas beaucoup de peine, s'ils le voulaient bien, à trouver à l'invention moderne quelques côtés faibles.

Adieu le charme des voyages! On part, on arrive, on ne voyage plus. Si les chemins de fer avaient existé de tout temps, Cervantes n'aurait pas écrit *Don Quichotte*. Mais ce n'est rien encore que cet escamotage de la locomotion. L'horreur, c'est l'irrésistible despotisme exercé sur l'homme par la matière. Une fois emprisonné dans les entrailles du monstre sans vie et effroyablement agile qui vous emporte, vous n'êtes plus à vous, mais à *lui*. Il n'y a pas à lui crier : «Arrête!» il est sourd. Que vous souffriez, que vous mouriez, il lui importe peu. Son mouvement a le caractère inexorable du Destin. S'il ne vous emporte pas vivant, il vous emportera mort. Et s'il arrive que, dans un système de construction pareil à celui qui a si malheureusement prévalu en Angleterre, vous soyez en tête-à-tête avec un assassin ou un fou, il n'est pas de forêt sauvage où vous ne fussiez plus en sûreté.

Telles sont les réflexions que le sort du pauvre M. Briggs

a dû naturellement faire naître, et je m'assure qu'elles ont été pour beaucoup dans l'émoi de l'opinion publique.

La police s'était mise en campagne, mais en vain, et les *detectives* tremblaient déjà de se voir perdus de réputation, lorsqu'une petite fille trouva le fil conducteur. Un homme, parti depuis peu pour l'Amérique, lui avait fait cadeau, avant son départ, d'une boîte qui avait contenu une chaîne de montre. Sur cette boîte était le mot *Death*, nom du joaillier chez qui elle avait été prise.

La petite fille montra par hasard la boîte à son père, un cocher nommé Matthews. Celui-ci se rappela aussitôt qu'un ouvrier allemand, Franz Müller, qui désirait épouser sa sœur, lui avait montré une chaîne en or à lui, à sa sœur et à d'autres personnes. Il se rappela de plus que Franz Müller possédait, lors de son arrivée en Angleterre, une montre et une chaîne en or dont la possession le rendait très fier; qu'il avait perdu l'une et l'autre dans une querelle avec des femmes de mauvaise vie; que cette perte lui avait été extrêmement sensible, et qu'on lui avait souvent entendu exprimer l'intention d'avoir de quelqu'un une montre et une chaîne. Matthews, dont la tête était pleine de récits qu'il avait lus dans les journaux, court avertir la police. On se rend chez le joaillier avec la boîte : elle venait bien de chez lui; on lui montre une photographie de Müller, que celui-ci avait oublié de prendre en partant : c'était bien celle d'un homme qui, le surlendemain de la perpétration du crime — le lendemain étant un dimanche — était allé chez M. Death échanger une chaîne d'or. La chaîne reçue en échange avait été portée chez un prêteur sur gages, qui la représenta.

Jusque-là, il n'y avait encore contre Müller qu'une présomption et une présomption assez vague. Deux circonstances graves vinrent donner de la consistance aux soupçons.

Le meurtre avait été commis entre deux stations très rapprochées l'une de l'autre; et le meurtrier, dans son trouble, avait pris, au lieu de son chapeau, qui avait une forme particulière, celui de la victime. On afficha un placard qui décrivait avec une minutieuse exactitude le chapeau laissé dans le compartiment.

Matthews lut ce placard, et reconnut le chapeau, tel qu'il était décrit, pour être celui qu'avait porté Müller.

D'un autre côté, dans la chambre que celui-ci avait occupée, la police découvrit une doublure de soie arrachée et tachée de sang. Tout cela formait une réunion d'indices, sinon décisifs, du moins très frappants.

Müller s'était embarqué sur un navire à voiles : on envoya à sa poursuite un bateau à vapeur. Le bateau à vapeur, quoique parti le dernier, est arrivé le premier, comme on l'espérait, et Müller, à sa grande surprise sans doute, a été arrêté en débarquant. Le joaillier, qui avait suivi les constables, a, sur-le-champ, reconnu dans Müller l'homme de la chaîne échangée. Lui, d'après la dépêche télégraphique annonçant son arrestation, il a protesté de son innocence. Mais deux témoignages nouveaux s'élèvent contre lui : la montre et le chapeau de la victime trouvés en sa possession.

Voilà où en sont les choses. Le mystère est-il percé à jour? Est-ce bien décidément l'assassin de M. Briggs qui est entre les mains de la justice? La sagacité des journaux anglais s'exerce à cet égard dans toutes les directions, et, avant d'être porté devant le tribunal compétent, l'affaire aura été instruite par la presse aussi complètement qu'il est possible de l'imaginer. Les uns, se réjouissant à l'idée que le crime, cette fois encore, n'échappera pas au châtiment, déclarent les preuves accablantes; les autres, sans nier ce qu'elles semblent avoir de péremptoire, protestent contre toute conclusion hâtive, recommandent le calme à l'opinion, et s'étudient à mettre en

relief chacune des circonstances qui peuvent profiter au doute.

Armurier en Allemagne, ouvrier tailleur en Angleterre, Müller ne s'était jamais montré, paraît-il, sous l'aspect d'un homme capable de devenir un assassin. On le disait rangé, laborieux, d'un caractère égal et doux. Il est vrai qu'il s'était attiré l'animadversion de Matthews par certaines violences auxquelles il s'était livré en faisant la cour à la sœur de ce dernier; mais ces emportements s'expliquaient par la jalousie qui en était la source, et pouvaient n'être que ceux de l'amour. Après le meurtre de M. Briggs, ceux qui avaient eu occasion de voir Müller n'avaient remarqué ni la moindre altération sur son visage, ni le moindre désordre dans ses discours, ni le moindre changement dans ses manières et son attitude. On se demande par quel inconcevable excès de folie, s'il était vrai qu'au lieu d'avoir acheté la chaîne à un tiers, il l'eût volée dans le sang, il se serait empressé de la montrer à tout le monde, et par quel excès de folie plus grand encore il aurait donné à une petite fille une boîte portant un nom qui ne pouvait manquer de mettre la police sur ses traces, et laissé derrière lui, sans que rien l'y obligeât, une photographie qui devait le désigner aux soupçons.

Son voyage en Amérique était-il une fuite? Non. Il avait résolu de partir avant le meurtre de M. Briggs; c'était une chose arrangée, et il s'en était ouvert à tous ceux qui l'entouraient. Le fait du chapeau et de la montre de la victime, trouvés en sa possession lors de son débarquement à New-York, ne semble-t-il pas indiquer une conscience en repos? Car comment comprendre qu'un assassin eût gardé un objet aussi compromettant et d'aussi peu de valeur que le chapeau de sa victime. Lorsque, au moment de son arrestation, il a protesté de son innocence, déclarant avoir acheté du même coup le cha-

-eau, la montre et la chaîne, a-t-il fait un mensonge absolument certain, tant la vérité serait invraisemblable?

Ainsi parlent ceux qui regardent la prudence comme un des attributs de la justice, ceux qui tremblent à l'idée de la faillibilité humaine, et se préoccupent moins du coupable à punir que de l'innocent à sauver.

Ici, toutefois, il est impossible de ne pas reconnaître que les probabilités en faveur du prévenu sont d'un poids bien léger, quand on les compare aux circonstances qui l'accusent. L'échange des chaînes est explicable, je le veux bien; mais celui des chapeaux?

Au surplus on annonce, aujourd'hui même, qu'un certain George-Auguste King vient de s'avouer complice de Müller. Mais, comme il faut que l'incertain ait toujours sa part dans ce qui est certitude humaine, il se trouve que la confession a été faite dans un moment d'ivresse.

Quoi qu'il en soit, la civilisation, en cette occasion, se sera mise en mesure de rendre assez convenablement ses comptes à la philosophie pessimiste. Car si, d'une part, elle a fourni au crime, par le progrès même, des facilités nouvelles; d'autre part, elle a indéfiniment multiplié les ressources de l'investigation; elle a donné des ailes au châtiment. Sans les mille voix de la presse, quelqu'un aurait-il pris garde à la boîte révélatrice? Sans la photographie, aurait-on pu affirmer l'identité du prévenu? Sans la vapeur, aurait-on pu l'atteindre? Il n'y a donc pas lieu de gronder contre la civilisation et le progrès. S'ils suggèrent quelques nouveaux expédients au crime, quelles armes, en revanche, ne forgent-ils pas pour la justice?

XLI.

LE *BANK CHARTER ACT* DE 1844

I

16 septembre.

Hier, grande agitation dans le marché monétaire. Le bruit courait que les changes indiens étaient défavorables, qu'on en avait reçu la nouvelle. On se disait aussi à l'oreille que des maisons, depuis longtemps assises sur des fondements réputés solides, menaçaient de crouler. Bref, on ne regardait pas comme impossible une surélévation nouvelle du taux de l'escompte. Élevé le 8 septembre de 8 à 9, allait-il monter de 9 à 10?

Les alarmes à cet égard sont aujourd'hui dissipées; les rumeurs qui y avaient donné lieu n'ont pas reçu confirmation; le fait que, dans l'après-midi, une quantité d'or considérable est entrée à la Banque, n'a pas été sans contribuer à ranimer la confiance; il y a eu hausse sur les consolidés, qui, le 9 septembre, n'étaient qu'à 87 1/2 au comptant, et qui sont aujourd'hui à 88 1/8. Voilà donc le marché un peu remis de la secousse du 9 0/0. Mais le commerce n'en est pas moins dans un état de crise.

Serait-ce d'aventure son état normal dans ce pays? On serait vraiment tenté de le penser, quand on songe que, depuis le commencement de l'année, le taux de l'escompte en Angleterre n'a pas varié moins de dix-huit fois; de sorte qu'on pourrait dire ici, de l'escompte, ce que le poète dit de la Fortune, qu'elle n'est constante que dans son inconstance.

Or le mal qui résulte de cette instabilité est assez grand pour qu'on s'arrête à analyser ce phénomène de la mobilité de l'escompte.

Que l'argent, qui représente des capitaux, soit soumis, ainsi que tout le reste, à l'action de l'offre et de la demande, ce n'est pas douteux. L'intérêt de l'argent est déterminé par le mouvement des emprunts : il baisse quand la masse des capitaux, non employés et qui cherchent des emprunteurs, augmente; il s'élève, dans le cas contraire. Sous ce rapport, et d'une manière générale, il est très vrai de dire qu'une banque qui, comme celle d'Angleterre, règle le taux de ses escomptes sur les oscillations du marché, ne fait en cela que se conformer à la nature des choses. Mais la question est de savoir si le principe ne peut pas être appliqué d'une manière abusive, et s'il n'y a rien de vicieux dans le mécanisme financier sous l'empire duquel on l'applique.

L'élévation du taux de l'escompte à 9 p. 100 était-elle inévitable? Quelles sont les causes qui l'ont amenée? Quels dangers était-elle destinée à prévenir? Faut-il y voir une sage mesure commandée impérieusement par les circonstances, ou bien l'effet d'une appréciation erronée des nécessités du marché; ou bien encore un moyen d'enfler les bénéfices des actionnaires de la Banque aux dépens du commerce? Avant d'aborder ces questions, et pour pouvoir les résoudre, il importe de se bien rendre compte du système que sir Robert Peel fit prévaloir en 1844, système qui eut pour promoteurs le colonel Torrens, M. Norman, M. Loyd (aujourd'hui lord Overstone), et pour principaux adversaires M. Tooke et M. Fullarton; c'est le pivot autour duquel a tourné, tourne et menace de tourner encore longtemps une des discussions les plus vives qui puissent agiter le monde des économistes et des financiers.

En 1844, un acte fut passé qui renouvelait pour dix

ans la charte de la Banque d'Angleterre. Par cet acte, que sir Robert Peel présenta comme le complément d'un acte antérieur, un changement considérable était apporté au système suivi jusqu'alors pour régler la circulation en Angleterre. Le privilège d'émettre des billets dans un rayon de 60 milles autour de Londres fut continué à la Banque d'Angleterre, mais avec les restrictions que voici : l'établissement fut divisé en deux départements distincts, placés sous des fonctionnaires distincts, et tenant des comptes séparés.

L'un de ces départements (*banking department*) eut dans sa sphère les opérations ordinaires de banque ; l'autre (*issue department*) fut créé expressément pour régler l'émission des billets, dont on décida que le chiffre ne pourrait à l'avenir dépasser 14 millions de liv. st., en sus de la quantité d'or ou d'argent contenue dans les coffres de la Banque.

Ces 14 millions de livres sterling en billets de banque, dont l'émission fut ainsi autorisée, mais comme *maximum*, tous autres billets émis au delà de ce chiffre ne devant s'échanger que contre du métal, correspondaient :

1° A une somme de 11 millions de livres sterling, dont se composait la partie du capital de la Banque qui avait été prêtée à 3 p. 100 au gouvernement d'une manière permanente ;

2° A une somme de 3 millions de livres sterling, consistant en valeurs publiques.

On décida que les ressources dont « le département d'émission disposait, quoique faisant partie de l'actif général, ne pourraient être employées pour les affaires générales de la Banque ; de telle sorte que le numéraire existant dans le département de l'émission ne pût s'obtenir qu'en échange des billets, sans servir, en aucun cas, au payement des dépôts ».

La Banque, selon le système du *Bank Charter Act*

de 1844, devait donc être mise en état de payer, toûjours à bureau ouvert, ses billets, en sus de 14 millions de liv. st., pour laquelle somme le public se trouvait avoir, entre les mains du gouvernement, la meilleure des garanties, celle de la propriété de la Banque. En d'autres termes, pour rendre certaine la convertibilité du papier en numéraire, on fixait aux émissions une limite légale, passé laquelle la Banque avait les mains liées.

Vous le voyez : le *Bank Charter Act* est l'application extrême de ce principe, que la convertibilité certaine et facile des billets de banque en monnaie métallique est la condition fondamentale de leur circulation, attendu que la vraie mesure fixe des valeurs, l'instrument par excellence des échanges, c'est la monnaie métallique; — la monnaie métallique, dont la quantité, naturellement déterminée par la fécondité des mines, par les difficultés et les dépenses de l'exploitation, n'est pas sujette aux chances d'avilissement qu'entraîne la multiplication arbitraire d'une monnaie de papier qui ne coûte rien; — la monnaie métallique, qui, pouvant se réduire en lingots et fournir soit aux arts, soit à l'industrie, leur matière la plus précieuse, joint à sa valeur conventionnelle une valeur intrinsèque, *vaut* les objets échangeables qu'elle *représente*, constitue le *gage* des choses dont elle est le *signe*, et pourrait être définie, suivant une heureuse expression de Proudhon : une lettre de change qui porte avec elle son remboursement.

En réalité, ce que les auteurs ou partisans de l'acte de 1844 cherchaient et crurent avoir trouvé, c'était un moyen de mettre le mouvement de la circulation des billets de banque en conformité parfaite avec celui de la circulation métallique; si bien qu'à chaque écoulement de l'or, par exemple, correspondît une diminution équivalente dans la quantité des billets dont l'or est le gage.

Ils raisonnaient de la manière suivante :

Lorsque, par suite d'une extension de crédit trop favorable à l'esprit de spéculation, les produits sont demandés avec empressement, les prix montent ; la hausse des prix fait qu'on aime mieux acheter à l'étranger, et l'or s'en va. Que faut-il pour le ramener? Il faut, ou que les prix baissent, parce qu'alors les remises en marchandises deviennent plus avantageuses que celles de l'or ; ou que le taux de l'intérêt s'élève, parce qu'alors les étrangers, au lieu de prendre l'or qui leur est dû, le laissent dans le pays, où il trouve un bon placement, et même y en envoient, pour profiter de la hausse de l'intérêt. Mais on ne doit s'attendre ni à ce que les prix baissent, ni à ce que le taux de l'intérêt s'élève, tant que les banquiers, en continuant leurs escomptes, maintiennent cette expansion du crédit, cause originaire de la fuite de l'or. Donc, les émissions de billets doivent cesser, d'où l'utilité d'en fixer légalement la limite. Alors, le crédit se contractant, l'intérêt de l'argent s'élève ; l'or, que l'appât des profits attire, revient : et, à mesure qu'il revient, le crédit peut se dilater de nouveau.

Ainsi, les billets suivent l'or dans ses mouvements ; leur quantité se proportionne à la sienne ; et, les fluctuations de la circulation en papier se réglant sur celles de la circulation métallique, les dangers inhérents à la rupture de l'équilibre sont conjurés.

Telle est la conception économique qui, promulguée d'abord par M. Loyd, M. Norman et le colonel Torrens, a eu pour formule officielle le *Bank Charter Act* de 1844.

Je vais dire ce qui en est sorti au point de vue de la pratique, après en avoir examiné le mérite au point de vue de la théorie.

II.

Lord Overstone, qui, en 1850, était M. Samuel-Jones Loyd tout court, est un personnage riche à millions. Avant d'être pair d'Angleterre, il était banquier. Avant de figurer parmi la fine fleur de l'aristocratie anglaise, il faisait gagner de l'argent à la maison Jones, Loyd et C°. Hythe l'envoya siéger, en 1849, à la Chambre des communes. On a plus d'une fois parlé de lui comme d'un candidat qui, avant son élévation à la pairie, aurait le mieux convenu à la Cité. Il a brillé longtemps dans le monde de la finance, et, aujourd'hui encore, beaucoup de gens saluent en lui, quand il s'agit de banque, une autorité imposante.

Ceci posé, lord Overstone a un grand respect pour les espèces sonnantes. Quant aux billets de banque, il les aime assurément, mais je n'oserais assurer qu'il les respecte. Le papier n'est pas une *marchandise*. D'ailleurs, il en coûte si peu pour le mettre au monde! Chez les peuples civilisés, la douleur est la condition sacrée de l'enfantement. Qu'est-ce qu'une monnaie qui se crée à volonté? Le papier est à l'or ce que la facile prose est à la poésie. Mais Voltaire ne repoussait pas absolument la prose, quoiqu'il l'appelât vile. De même lord Overstone s'abstient de repousser absolument le papier, pourvu que celui-ci ne soit de l'or que le très humble et très obéissant serviteur. Aussi est-ce principalement à ce Crésus britannique, à ses infatigables efforts, à ses lettres anonymes dans les journaux, à ses brochures, à son influence officielle et non officielle, que l'Angleterre est redevable de ce *Bank Charter Act* de 1844, dont je vous entretenais dans ma dernière lettre.

Les promoteurs de cet acte fameux, savoir, le colonel

Torrens, M. Norman, le personnage dont je viens de tracer la silhouette, et sir Robert Peel, qui, gagné à leurs doctrines, les fit passer dans la loi, partaient de ce point de vue que, l'or étant l'unique mesure des valeurs, tout contrat qui n'est pas un troc et s'accomplit au moyen d'un agent intermédiaire, se rapporte toujours et nécessairement à une quantité d'or déterminée.

Ils ne niaient pas, toutefois, qu'en employant, pour les échanges, une certaine quantité de papier au lieu d'or, on n'arrivât à effectuer une économie considérable, et ils admettaient qu'en voyageant à travers les airs on économiserait le grand chemin; seulement ils voulaient que le papier appelé à remplir les fonctions de l'or ne fût émis qu'en vertu de règlements propres à mettre hors de doute l'identité parfaite de la valeur du billet avec celle de l'or qu'il représenterait.

Cette identité, comment la vérifier? En donnant au porteur du billet le pouvoir de l'échanger contre une quantité d'or d'une valeur correspondante. Et pour cela, que fallait-il? Ici, les *bullionistes* manquèrent quelque peu de logique. Car, comme ils n'entendaient pas renoncer à l'avantage d'économiser le grand chemin, au lieu de répondre : « Il faut que chaque billet émis ait son répondant en or dans la caisse de celui qui l'a émis, » ils répondirent : « Il ne faut pas que la masse du papier circulant représenté dans les coffres de la banque par du papier, excède 14 millions de liv. st. Au delà, il importe que tout billet ait dans l'encaisse métallique une garantie absolue. »

Et pourquoi, je vous prie, cette division du papier circulant en billets garantis par de bonnes espèces sonnantes, et en billets représentés par des valeurs, excellentes, je le veux bien, mais qui, après tout, ne sont pas immédiatement réalisables? Que devient alors ce grand principe des *bullionistes*, que la convertibilité est la condition

sine qua non d'un système rationnel de circulation?

Dira-t-on que, si l'on obligeait les banques d'émission à garder dans leurs caisses une valeur en espèces sonnantes, égale à celle des billets émis, il n'y aurait pas de raison pour qu'elles prêtassent sous forme de billets, au lieu de prêter sous forme d'espèces sonnantes, leur bénéfice se réduisant, dans l'un et l'autre cas, à l'intérêt de l'argent prêté ; qu'elles doivent conséquemment chercher un supplément de profit, et qu'elles le trouvent dans le double prêt d'un capital fictif et d'une portion du capital réel auquel il correspond? Rien de plus vrai : si, en effet, les banques de circulation font leurs affaires, c'est précisément parce que, jugeant peu *probable* que les billets émis se présentent tous à la fois au remboursement, elles ne gardent qu'une partie de l'or destiné à les garantir, prêtent le reste et en bénéficient. Mais cela même ne prouve-t-il pas que le principe de la convertibilité *certaine, immédiate* du billet en or, est loin d'être aussi absolu que les *bullionistes* de ce côté du détroit le prétendent? Si la partie des billets que des valeurs *non immédiatement réalisables* garantissent, circule avec la même facilité que la portion de ceux qui sont représentés par des espèces sonnantes, nulle distinction entre les uns et les autres n'étant possible, et si c'est justement de ce fait que les banquiers tirent leurs profits, il n'est donc pas vrai d'une manière rigoureuse que l'indispensable base de la circulation soit la convertibilité *certaine* et *immédiate : convertibility on demand.*

Vainement alléguerait-on la *certitude morale* que, passé une certaine limite, les billets ne se présenteront pas au remboursement; chacun sait ce que vaut, quand sonne l'heure des grandes crises, cette certitude morale. Et puis, de quoi dépend ce fait que, en temps ordinaire, les billets restent dans la circulation, quoique tout le monde sache à merveille qu'il n'y a qu'une partie de ces

billets qui soient garantis, dans les coffres de la banque d'émission, par l'encaisse? Est-ce que cela ne dépend pas d'une confiance qui a sa source dans une garantie autre que la convertibilité certaine et immédiate du papier en or ? Il m'a toujours semblé que, dans l'appréciation des motifs qui font accepter le papier des banques avec confiance, on ne tenait pas assez compte de celui qui se rapporte à la solidité présumée des effets de commerce contre lesquels les billets de banque ont été échangés. Le gage du papier circulant, c'est moins l'encaisse que le portefeuille. Sans la confiance qu'inspire le portefeuille, ou, en d'autres termes, la solvabilité des commerçants dont il contient le papier, il est douteux que les billets circulassent avec facilité. Ce qui les soutient, c'est donc moins le *crédit particulier* de la banque qui les émet que le *crédit public*.

Peut-être serait-on conduit par là à se demander :

Si l'importante fonction de battre monnaie avec du papier devrait être abandonnée à de simples particuliers ;

Si la société, comme récompense d'un service qu'il lui est facile de se rendre à elle-même, devrait permettre à une compagnie privilégiée de recueillir les bénéfices immenses qu'il ne tiendrait qu'à la société de s'assurer;

S'il n'y a aucun inconvénient à ce que le crédit, âme de l'industrie, respiration du commerce, dépende en partie de la spéculation privée;

S'il ne serait pas bon de confier exclusivement le pouvoir d'élever ou d'abaisser le taux de l'escompte à un établissement national, dirigé par des hommes qui, étant des fonctionnaires et non des actionnaires, n'auraient pas un intérêt d'argent à abuser quelquefois de ce pouvoir;

S'il ne serait pas possible de généraliser les bienfaits du crédit en étendant, des effets de commerce à toutes

sortes de valeurs, meubles et immeubles, cette monétisation du gage déposé qui constitue l'opération nommée émission d'un billet de banque;

Si, enfin, on n'obvierait pas à la dépréciation des billets, conséquence de toute émission exagérée, en astreignant la Banque nationale à n'émettre qu'un papier garanti par un gage réel, expertisé, parfaitement connu, et en provoquant le reflux à la Banque des billets surabondants, par le payement d'un intérêt égal au taux de l'escompte lors de l'émission.

Mais ces questions, très controversables du reste, sont trop grosses pour trouver place ici. Tout ce que je veux prouver, c'est que les promoteurs du *Bank Charter Act* de 1844 ont enflé outre mesure l'importance du principe de convertibilité, et, dans l'application de ce principe, ont manqué de logique.

Que la réserve métallique soit regardée comme un supplément de garantie et comme un moyen de parer aux chances possibles de déficit des valeurs en portefeuille — chances bien petites, les banques de la nature de celles de France et d'Angleterre ne prêtant guère qu'à coup sûr — passe encore; mais il convient de ne rien exagérer. Rappelez-vous ce qui advint, lors de la révolution de février. La faveur dont avait joui jusqu'alors le billet de banque était attribuée, par beaucoup de gens, à sa convertibilité immédiate en or, à l'échange à vue contre du numéraire; cependant, qu'arriva-t-il? Tout le monde, sous l'impulsion d'un moment de panique, courant aux espèces, la Banque fut autorisée à suspendre le remboursement en numéraire. Eh bien, en résulta-t-il, je le demande, une dépréciation des billets? Non. Malgré le cours forcé — et certes ce n'est pas peu dire! — on vit, après un court moment d'hésitation, les billets s'accepter partout au pair. N'est-ce point là un fait remarquable?

Une chose est sûre en tout cas, c'est que les *bullionistes* de ce côté du détroit ont posé des prémisses dont ils n'ont guère su tirer les conclusions. A l'appui de la théorie du *Bank Charter Act*, sir Robert Peel disait : « Si une *livre* n'est qu'un simple mode d'établir les comptes, une abstraction, une fiction, un être de raison qui n'existe ni dans la loi, ni dans la pratique, il y a lieu d'adopter une série de dispositions conformes à ce principe ; mais si la *livre*, qui est la dénomination commune et familière de la valeur, est autre chose qu'une fiction, si elle implique l'idée d'une certaine quantité de métal précieux, d'un certain poids et à un certain titre, si c'est la seule et vraie définition de la *livre*, il sera nécessaire d'appliquer à la circulation un ordre de dispositions tout différent. Or, le projet du gouvernement part de ceci que, d'après la pratique usuelle, la loi et les règles de notre ancienne économie monétaire, le mot *livre* signifie une certaine quantité d'or revêtue d'une empreinte constatant son poids et son titre. L'engagement de payer une *livre* n'est donc ni plus ni moins que la promesse de payer au porteur, à sa première réquisition, une quantité déterminée de ce métal précieux. » Fort bien; mais proclamer d'une manière aussi absolue, avec cette inflexible précision, le principe de la convertibilité, pour venir ensuite nous proposer de garantir les billets émis, et cela jusqu'à concurrence de 14 millions de liv. st., par des valeurs non immédiatement réalisables, par des lingots, par des rentes, etc..., c'est faire bon marché de l'art de raisonner. Je voudrais bien savoir ce que, sous l'empire du *Bank Charter Act*, sir Robert Peel aurait répondu aux porteurs de ces billets, dont 14 millions de liv. st. ne sont représentés que par du papier, s'ils étaient tous venus lui dire à la fois :

« L'engagement de payer une *livre* n'est ni plus ni moins que la promesse de payer au porteur, à sa pre-

mière réquisition, une quantité déterminée de ce métal précieux. C'est donc ainsi que nous entendons être payés, et sur-le-champ. »

Supposition forcée ! dira-t-on. Pas du tout. C'est l'histoire des paniques, et elles ne sont pas, hélas ! si rares qu'il soit puéril d'y songer.

Il est vrai que les promoteurs du *Bank Charter Act* y ont songé, et c'est même afin de parer au danger, qu'ils ont si fort insisté sur la nécessité de poser aux émissions de billets une limite infranchissable. Se conformant en cela à ce génie des compromis qui est le génie de l'Angleterre, ils ont sacrifié au culte du papier par l'autorisation donnée à la Banque d'émettre 14 millions de liv. st. en billets non garantis par des espèces, et sacrifié au culte du numéraire par la défense faite à la Banque d'émettre de ces sortes de billets au delà des 14 millions. Malheureusement, les compromis ne sont pas toujours heureux, et celui-ci, j'en ai peur, a pour le commerce, comme le disait naguère le *Daily News*, tous les inconvénients d'une circulation à base trop exclusivement métallique, sans en avoir les avantages.

Lorsque, dans la scène que vous savez, Martine dit à Sganarelle : « J'ai quatre malheureux enfants sur les bras, » Sganarelle lui répond : « Eh bien, mets-les par terre. » Tel est à peu près le langage que les théoriciens du *Bank Charter Act* voudraient qu'on tînt au commerce lorsque, dans un moment de gêne extrême, il se plain de la barrière d'airain que, passé une certaine limite, *Bank Charter Act* élève entre lui et le crédit.

En 1847, il y eut une grande crise. Le *Bank Charter Act*, qui n'avait rien pu pour la prévenir, ne put rien pour la modérer : que dis-je ? il l'aggrava. Si bien que, pour faire disparaître le mal auquel cette loi fameuse était censée devoir servir de remède, il fallut la suspendre.

Même chose arriva en 1857.

Rien de plus curieux que la manière dont lord Overstone s'exprima, en cette circonstance : « Je prétends, s'écria-il dans l'abondance et l'amertume de son cœur, je prétends que, si l'acte de 1844 avait été maintenu rien que vingt-quatre heures de plus, le système vicieux dont je viens de parler (le système contraire à celui de la limitation) et les institutions qui le protègent eussent été réduites en poussière. Une irréparable ruine aurait suivi, et le résultat eût été la purification de l'atmosphère du monde commercial.

» — Bonté de Dieu! aurait-on pu répondre, ce me semble, à lord Overstone, comme vous y allez, milord! De quel ton Votre Seigneurie insiste sur l'inexorable maintien d'une théorie qui ne peut être maintenue qu'au prix d'une ruine irréparable (*irretrievable ruin !*). Quel terrible révolutionnaire vous êtes, milord ! Mais songez, de grâce, que cette irréparable ruine, qui n'a rien dont s'émeuve votre intelligence héroïque, n'aurait pas eu pour effet unique de châtier, selon leurs mérites, les spéculateurs avides et les aventuriers téméraires; songez qu'en de semblables circonstances, beaucoup d'innocents périssent pêle-mêle avec les coupables; que la banqueroute d'un fripon entraîne la faillite d'un honnête homme, et qu'une spéculation insensée peut mettre sur la route du désespoir des milliers de travailleurs qui ne spéculèrent de leur vie. Eh quoi ! milord, la crise, aggravée, de votre propre aveu, par l'acte de 1844, ne vous paraît pas avoir fait encore assez de malheureux ! Cette situation des districts manufacturiers, sur laquelle le récent discours de la couronne se lamente si fort, ne vous paraît pas, à vous, suffisamment lamentable ! Quel est donc ce dieu que vous adorez, et auquel il faut tant de victimes? Vous appelez bravement l'orage comme moyen de purifier l'atmosphère. Mais veuillez remarquer, milord, vous

qui n'êtes pas du nombre des insectes que peut tuer l'orage, que ces insectes sont des hommes. Je sais bien qu'il y a dans Molière un certain personnage dont la doctrine est qu'il vaut mieux « mourir selon les règles qu'être guéri contre les règles ». Mais, avec tout le respect qui vous est dû, milord, je vous dirai que le personnage dont il s'agit n'est pas tout à fait proposé par Molière à notre admiration. D'ailleurs, le malade qu'il tient à tuer selon les règles est de ceux qui, en mourant, ont la consolation d'enrichir quelqu'un : « Quand on meurt sous cette conduite, vos héritiers n'ont rien à vous reprocher. » Or, il n'est pas bien clair que, dans le cas dont nous parlons, une stricte observation des règles profitât beaucoup aux héritiers de ceux qu'atteindrait une ruine irréparable. Il est très vrai que les crises emportent d'abord les plus faibles; mais les plus faibles ne sont pas les moins méritants. Faut-il donc féliciter le choléra de son généreux empressement à moissonner les constitutions débiles? »

J'ignore quel effet un pareil discours aurait produit sur lord Overstone, ou, plutôt, je suis sûr qu'il l'aurait jugé dénué de sens commun. Car, suivant les promoteurs et partisans de l'acte de 1844, le grand avantage de cette mesure consiste précisément à contracter le crédit quand son expansion serait dangereuse; à arrêter à temps la spéculation sur la pente des aventures en lui coupant les vivres; à empêcher ainsi les crises d'arriver au dernier degré de violence, et à diminuer d'autant le nombre des victimes.

Voyons, d'abord, par quelle suite de considérations et de raisonnements les théoriciens du *Bank Charter Act* cherchent à justifier leur dire.

Posant en principe que, pour assurer la convertibilité du papier en or, il est indispensable de baser la circulation sur un équilibre constant entre l'or et les billets de

banque, ils veulent que l'émission des billets se ralentisse à mesure que l'or s'en va.

Quelle est, généralement parlant, la cause qui fait que l'or s'en va? La hausse des prix.

Par quoi est produite la hausse des prix? Par la multiplication des achats.

Quand voit-on les achats se multiplier? Quand la chance de réaliser de grands profits sur la vente de certaines denrées vient aiguillonner l'esprit de spéculation.

Où les spéculateurs puisent-ils alors le pouvoir d'acheter? Dans le crédit.

Quels sont les distributeurs par excellence du crédit? Les banquiers.

Sous quelle forme le crédit est-il principalement distribué? Sous forme de billets de banque.

Si aucune limite n'est posée à l'émission des billets de banque, ou, en d'autres termes, à l'expansion du crédit, alors que cette expansion sert imprudemment le désir et augmente outre mesure le pouvoir d'acheter, qu'arrivera-t-il? Il arrivera que la hausse des prix continuera de plus belle; que les métaux précieux continueront d'émigrer: que la quantité de numéraire ordinairement mise en réserve par les banques de circulation pour répondre de la convertibilité des billets, diminuera de plus en plus; que le crédit, accordé quand il serait temps de le refuser, arrêtera l'élévation de l'intérêt, laquelle, par l'attrait des profits, aurait fait revenir les espèces.

Et si, comme c'est presque toujours le cas, l'ardeur de la spéculation a poussé les spéculateurs au delà des bornes; si les approvisionnements en sont venus à excéder de beaucoup les besoins; si, la nécessité de vendre succédant à la passion d'acheter, cette nécessité amène une réaction; si la baisse des prix se déclare; si le trop grand empressement à se défaire de ce qu'on a mis trop d'empressement à se procurer précipite le mouvement

de la baisse ; si la fièvre de l'espérance est remplacée par l'émoi de la peur ; si, pendant que les uns se résignent à vendre à vil prix, la crainte d'avoir à vendre amène les autres à garder leurs marchandises, à attendre que le marché s'améliore, et les empêche par conséquent de réaliser leur avoir ; si aux uns comme aux autres, pour remplir leurs engagements, le crédit devient de plus en plus indispensable, à mesure que, sous l'influence de la panique, le crédit commercial se resserre davantage, qu'arrivera-t-il ? Il arrivera que les banques seront forcées, par l'épuisement de leur encaisse, de couper court enfin à l'émission de billets qui ne seraient plus convertibles ; et la crise, qu'elles auraient empêchée de se développer en ôtant aux spéculateurs, quand il en était temps encore, les moyens d'étendre leurs opérations, — la crise se déchaînera dans toute sa violence.

Voilà, si je ne me trompe, le résumé exact des considérations sur lesquelles la théorie du *Bank Charter Act* est fondée, et j'admets qu'au premier abord tout cela semble fort plausible. Mais, quand on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il y a là d'assez graves erreurs, résultant de ce que les phénomènes qu'on a eus en vue ont été mal ou incomplètement observés.

En premier lieu, ceux qui prétendent emprisonner dans des règles fixes la circulation fiduciaire se trompent, quand ils attribuent aux banques de circulation le privilège d'agir en tout temps et d'une manière arbitraire sur les prix par leurs émissions. Ce privilège, dans les temps ordinaires, les banques ne le possèdent pas.

Que la monnaie soit métallique ou fiduciaire, qu'elle soit d'or ou de papier, ce n'est jamais qu'en s'échangeant contre des marchandises qu'elle influe sur les prix. Le renchérissement des objets n'a pas d'autre source que l'empressement de la demande. Il résulte, non pas de la surabondance de la monnaie qui existe, mais de la sura-

bondance de la monnaie qu'on emploie aux achats. La quantité de la monnaie qu'il y a dans un pays aurait beau être accrue, si ceux qui la possèdent n'ont pas l'emploi du surplus, s'ils le gardent chez eux ou le mettent en dépôt chez les banquiers, il est clair que les prix resteront stationnaires. De là cette conséquence que, dans les temps ordinaires, les banques de circulation ne peuvent pas, après tout, pousser leurs émissions bien au delà de ce qu'exigent le mouvement des affaires et l'état des transactions commerciales. Les billets qu'elles émettraient en plus, ou seraient mis de côté, ou leur reviendraient sous forme de dépôt. C'est ce qui a été parfaitement établi par MM. Tooke et Fullarton, et admis par M. John Stuart Mill.

Ce n'est pas que l'extension du crédit fourni par les banques ne puisse ajouter considérablement, dans un moment donné, au pouvoir d'acheter. Mais, encore une fois, ce n'est pas de l'accroissement de ce pouvoir, si l'on n'en use pas, que dépend la hausse des prix; et, pour que la disposition à en user augmente, il faut que les circonstances viennent éveiller l'esprit de spéculation, en faisant briller aux yeux des spéculateurs l'espoir de profits considérables et inusités.

C'est alors, et seulement alors, qu'il y aurait lieu de se préoccuper du danger que présente l'action des banques de circulation, quand elle n'est pas ou réglée par la prudence, ou modérée par la loi.

Et, en effet, si l'on suppose un instant que les spéculateurs se servent, pour commencer et étendre leurs opérations, du crédit que les banques leur fournissent, alors le pouvoir d'acheter vient d'elles au moment où ce pouvoir brûle de s'exercer, et c'est conséquemment à elles, c'est à l'appui qu'elles prêtent alors à la spéculation, que peut être attribuée, dans la supposition admise, la hausse des prix.

Mais est-ce bien avec des billets de banque que se font les achats des spéculateurs dans la période ascendante de la spéculation? Voilà ce que M. Tooke nie.

Selon lui, et il n'est pas douteux que les faits ici lui donnent raison, les spéculateurs, quand le vent de la spéculation commence à souffler, n'ont que faire de s'adresser aux banques. Ils opèrent sur leur propre crédit, ils achètent à terme, conformément aux usages de la place, sur simple promesse de payer; et comme les époques spéculatives, si je puis parler ainsi, sont toujours marquées, au début, par une extrême confiance, par une grande expansion du crédit commercial, ils ne trouvent aucune difficulté à voler de leurs propres ailes. Ils achètent, et les prix s'élèvent, sans que les banques s'en mêlent.

Aussi M. Tooke n'hésite-t-il pas à affirmer que cet accroissement de la circulation en billets de banque, qui est regardé par les théoriciens du *Bank Charter Act* ou *Currency-System* comme déterminant la hausse des prix, loin de la précéder, l'accompagne, et n'a rien à voir avec les phénomènes économiques qui en sont la suite.

Dès lors, à quoi bon se prémunir contre un danger reconnu chimérique? A quoi bon tracer, autour de la circulation du papier de confiance, ce cercle inflexible dont le moindre inconvénient est d'être inutile?

Ainsi pense M. Tooke, ainsi pense M. Fullarton; et, quant à M. John Stuart Mill, il se prononce, lui aussi, contre le *Currency-System*, mais d'une manière moins absolue que ces deux financiers distingués. Il admet qu'il n'est pas loisible aux banquiers, en temps ordinaire, d'enfler arbitrairement la circulation en y jetant beaucoup plus de billets que le mouvement des affaires n'en comporte, et d'amener de la sorte la hausse des prix. Il va plus loin : il admet avec MM. Tooke et Fullarton que, lorsque la perspective d'un bénéfice inusité met la spécu-

lation en mouvement, les spéculateurs opèrent en général leurs achats au moyen de leur crédit particulier, et sans recourir aux banques.

Mais, suivant M. Mill, la période ascendante de la spéculation et sa période descendante sont séparées par un intervalle, quelquefois de plusieurs semaines, pendant lequel l'action des banques se fait sentir et peut devenir dangereuse. La réaction s'annonçant après que les spéculateurs ont fait leurs approvisionnements, et avant qu'ils aient réalisé par la vente de leurs marchandises les profits qu'ils avaient espérés, il est naturel qu'ils ne se soucient pas de vendre au moment où ils voient les prix baisser. Ils essayent donc de lutter contre la baisse en gardant leurs marchandises. Or, pendant ce temps, force leur est d'emprunter pour remplir leurs engagements ordinaires, et plus le crédit commercial tend à se resserrer, plus ils se sentent entraînés à recourir au crédit des banques. Eh bien, c'est dans cette époque intermédiaire que le *Currency-System* peut faire utilement obstacle à une émission de billets qui aurait pour résultat de retarder une crise devenue inévitable, et de l'aggraver en la retardant.

Sous quel aspect, en effet, se présente alors la situation? Les achats de la spéculation se trouvent avoir entraîné la hausse des prix; la hausse des prix a entraîné la sortie de l'or. Ce qui le ramènerait, ce serait la baisse des prix; mais elle ne saurait avoir lieu, si l'effort que les spéculateurs font pour la retarder est aidé par le crédit que les banques accordent aux spéculateurs. L'or continue donc à s'écouler, jusqu'à ce qu'enfin les banques, menacées de n'avoir plus assez de numéraire pour être en état de payer les billets à vue, se voient obligées de couper court à leurs avances avec une brusquerie, une soudaineté, qui, de la contraction du crédit, font un effroyable désastre.

Voilà certainement ce qu'on peut dire de mieux en faveur du *Currency-System;* et ce serait beaucoûp, si la nature de l'action qu'il exerce ne devait être jugée qu'au moment qui précède la catastrophe. Mais c'est quand la catastrophe est arrivée qu'il faut voir le système à l'œuvre, pour se rendre bien compte de ses effets.

Or, s'il peut y avoir avantage à ce que la banque soit légalement empêchée d'émettre des billets au delà d'une quotité déterminée, quand le crédit a pris trop de développement et qu'il est prudent de ne pas lui donner encore plus d'étendue, en est-il de même lorsque c'est, non pas l'excès de crédit, mais son absence absolue qui constitue le danger?

Si la limitation légale est justifiable dans le premier cas, l'est-elle dans le second?

S'il convient de ne pas prolonger mal à propos l'existence de la spéculation, convient-il également de refuser tout secours au commerce à l'agonie?

Si, quand il s'agit de ne pas appuyer des efforts ruineux ou encourager des espérances aveugles, la contraction du crédit a du bon, sa dilatation graduelle est-elle un mal quand des besoins réels, pressants, impérieux, réclament assistance?

Les théoriciens du *Bank Charter Act* me paraissent ressembler quelque peu à un capitaine de vaisseau qui, pour mieux alléger son navire en train de sombrer, laisserait tomber à la mer tout l'équipage.

Mais, pour peu que le principe de la limitation légale soit inexorablement appliqué, la contraction du crédit produira ses résultats logiques : il y aura baisse des prix, il y aura élévation de l'intérêt, l'or reviendra; les choses reprendront leur équilibre.

Cela vous plaît à dire, messieurs. Mais les choses ne reprennent pas leur équilibre à point nommé. La pratique ne va jamais aussi vite en besogne que la théorie.

Même quand l'élévation de l'intérêt le rappelle, l'or ne revient pas du jour au lendemain. *Interim patitur justus.* J'admire qu'on laisse mourir le malade, en assurant que cela fera venir le médecin!

XLII.

LA SUPERSTITION EN ANGLETERRE.

17 septembre.

« Veux-tu savoir où tu seras après ta mort? Là où sont les choses qui ne sont pas nées. »

> Quæris quo jaceas, post obitum, loco?
> Quo non nata jacent.

Ainsi pense Senèque. Mais telle n'est pas l'opinion des habitants du comté de Tipperary en Irlande. Ils ne se piquent pas, il est vrai, de savoir au juste où ils seront après leur mort; mais ce qu'ils croient savoir à merveille, c'est qu'ils seront quelque part, d'où il leur sera facile de rentrer en chair et en os dans le royaume d'ici-bas.

Hamlet, dans son fameux monologue, assure que l'autre monde est « le pays indécouvert des bornes duquel nul voyageur ne revient »:

> The undiscover'd country from whose bourn
> No traveller returns.

Mais Hamlet ne sait pas ce qu'il dit; car, lorsqu'il parle de la sorte, il vient précisément d'avoir avec son père,

revenu de l'autre monde, une longue conversation où celui-ci lui a raconté comment et pourquoi il était mort.

Ce qui est sûr, c'est que les habitants du comté de Tipperary croient au dogme de la résurrection, comme le prouve une scène extraordinaire qui vient de se passer devant les magistrats de Carrick-sur-Suir.

Il y a quelque quatorze mois, on vit paraître, à Carrick-sur-Suir, une puissante sorcière, femme d'un aveugle. Elle se nommait Mary Doheny. Les miracles qu'elle faisait n'étaient point d'une nature variée, mais, en revanche, ils appartenaient à l'ordre le plus élevé des prodiges : elle ressuscitait les morts.

Toutefois, il n'était pas en son pouvoir, paraît-il, de les ressusciter d'un seul coup. Elle ne pouvait les faire revenir à la vie que graduellement. Les morts qu'elle traitait commençaient par n'être vivants qu'à demi; ils avaient à traverser, avant de vivre comme vous et moi, une sorte de noviciat qui exigeait : 1° qu'ils restassent confinés dans une certaine maison écartée, solitaire; 2° qu'ils fussent soumis à un régime particulier. Pendant leur convalescence, il importait qu'on ne les vît pas de trop près, et qu'on les nourrît de lait, de sucre, de pain, de thé, d'œufs frais. Quand ils touchaient à un état complet de résurrection, l'usage des pommes de terre leur était permis.

Vous comprenez tout de suite combien il aurait été injuste que leur entretien fût à la charge de Mary Doheny. D'abord, elle était très pauvre; et puis c'était bien assez qu'elle se donnât la peine de ressusciter les gens, sans avoir, en outre, à pourvoir aux frais de l'opération. C'était donc aux parents des défunts que revenait naturellement le soin de fournir à Mary Doheny le pain, le sucre, les œufs frais, le thé, le beurre, les pommes de terre dont elle avait besoin pour ses intéressants pensionnaires.

Quoi de plus simple, je vous le demande, et de plus conforme à ce que prescrivent les sentiments de famille? Mais où le soupçon ne va-t-il pas se nicher! Il arriva qu'un beau jour des esprits mal faits — ils sont heureusement en fort petit nombre dans le comté de Tipperary — s'imaginèrent que Mary Doheny vivait des offrandes destinées à ses morts. Pure hypothèse! Sur quoi se basait-elle? Sur cette circonstance, que la transmission des aliments nécessaires avait toujours lieu à la brune, comme s'il n'existe pas un rapport parfaitement naturel et logique entre l'exercice des pouvoirs naturels et l'obscurité.

Le fait est que les persécuteurs de Mary Doheny partaient de ce point, que les morts ne ressuscitent pas, que cela est impossible. S'ils avaient ouvert Cicéron, ils y auraient lu : « Je n'ai pas honte d'avouer que j'ignore ce que je ne sais pas. » (*Nec me pudet fateri nescire quod nesciam.*) Impossible! cela est bientôt dit. Plutarque, qui n'était pas un sot, parle, dans son traité sur la *Face de la Lune*, d'hommes qui, aux Indes, n'avaient pas de bouche et se nourrissaient par l'odorat. Le pape Honorius, un beau matin, fit faire en Italie les funérailles de Philippe-Auguste, parce qu'il lui était passé par l'esprit que Philippe-Auguste venait de mourir; et, en effet, Philippe-Auguste avait la bonté de mourir à Mantes ce jour-là même. Le grand saint Augustin affirme avoir vu à Milan un enfant aveugle recouvrer la vue sur les reliques de saint Gervais et saint Protais, déclaration d'autant plus méritoire de la part de saint Augustin, qu'il dit ailleurs : « En matière de faits difficiles à prouver, il vaut mieux pencher vers le doute que vers la certitude. »

Quoi qu'il en soit, Mary Doheny a été traînée devant le magistrat comme coupable d'escroquerie : oui vraiment. Mais c'est pour le coup que les incrédules ont été couverts de confusion. Les puissances surnaturelles ont voulu que

le premier témoin entendu fût un constable, un agent de police. Or qu'y a-t-il, dites-moi, de moins sujet aux écarts de l'imagination que la police? Eh bien, le sous-constable Joseph Reeves a témoigné en faveur de Mary Doheny avec une sincérité foudroyante pour les sceptiques.

Il y a quatre mois environ, cet homme sensé reçut la visite de la sorcière. Elle lui fit savoir que, s'il voulait se rendre à Knockroe, elle lui ferait voir feu son beau-père. La-dessus, Joseph Reeves se met en route, accompagné de son fils Térence, un enfant de huit ans. A Knockroe, la sorcière dit à Joseph Reeves, en étendant le bras dans une certaine direction : « Ne voyez-vous rien là, là, à la distance d'environ dix mètres? — Si, répond le digne constable, j'aperçois mon beau-père Guillaume Mullins, mort il y a trois ans. »

Inutile d'ajouter qu'à partir de ce moment solennel, Joseph Reeves ne laissa point passer un seul jour sans envoyer au défunt, pour l'aider à revivre tout à fait, ample provision de pain, de sucre, de beurre, de thé et d'œufs frais. Quelquefois c'était sa nièce qu'il chargeait de ce soin pieux, quelquefois c'était la sorcière elle-même.

Une aussi honorable conduite ne tarda pas à être récompensée par une seconde apparition. Cette fois, Reeves, toujours accompagné de son fils Térence, fut admis à voir un enfant qu'il pleurait depuis sept années, et il le vit de si près, qu'il l'aurait touché, sans une vitre qui les séparait.

Voilà ce que le témoin a déclaré, donnant pour preuve de la réalité du fait, que son enfant portait, au moment de l'apparition, les mêmes habits qu'il avait lorsqu'il était mort : « Il est donc mort habillé? a demandé le juge. » A ces mots, un cri perçant retentit dans la salle : « Que Dieu nous vienne en aide! Oui, oui, il est mort habillé. » C'était la mère de l'enfant, présente dans l'auditoire, qui poussait cette exclamation tragique. Comment peindre

l'émotion des assistants? Ils ont pâli, ils ont tremblé.

La sensation n'a pas été moins vive, quand Joseph Reeves a raconté comme quoi sa sœur, aussi morte depuis longtemps, lui était apparue, et apparue sans crinoline, attendu qu'à cette époque les femmes ne portaient pas de crinoline.

Les autres dépositions ont été à l'avenant. Un des témoins, encore un policeman, mais un policeman en retraite, a juré qu'il avait vu, de ses propres yeux vu, un revenant et que « la résurrection d'un mort était un fait très ordinaire ».

De l'ensemble des témoignages, il résulte que, jusqu'au moment où les pensionnaires de Mary Doheny deviennent vivants pour tout de bon, leur constitution est très délicate et exige de grands ménagements. La sorcière ayant un jour reçu du thé de qualité inférieure, elle se plaignit comme il convenait, et on se hâta de lui envoyer, pour le mort qu'elle était en train de soigner, le meilleur thé qu'on put trouver dans le district.

On assure que la plus vive agitation règne d'un bout à l'autre du comté.

Telle est donc aujourd'hui encore en Irlande l'empire de la superstition.

Et cela n'est pas bien surprenant, après tout, si l'on songe à l'excès d'ignorance dans lequel le peuple irlandais est plongé, et à la vivacité d'imagination qui caractérise les peuples de race celtique. Ce qui est moins explicable, c'est le développement de la superstition en Angleterre, que le protestantisme, j'en conviens, n'a pas encore conduite au rationalisme, mais où l'instruction est si répandue, et où domine le bon sens saxon.

A la vérité, l'ignorance est grande, même en Angleterre, dans les campagnes. Aussi la population rustique croit-elle volontiers aux sorcières. Qu'une solitaire vieille femme, dans un village, soit aperçue courbée en deux au

fond de quelque grenier, à demi éclairée par la lueur d'une lampe qui fait d'elle un portrait à la Rembrandt, entourée de souris qu'elle a apprivoisées en les admettant chaque jour à sa table, il n'en faut pas davantage : la voilà soudain élevée à la dignité de vicaire femelle de Satan, et ses souris prennent rang parmi les lutins. On ne la brûle pas toute vive pour cela, ainsi que cela se pratiquait jadis; mais, comme la superstition est aussi brutale en Angleterre qu'elle est bienveillante et naïve en Irlande, notre sorcière n'est pas sans courir le danger de mainte désagréable aventure, le danger d'être jetée à l'eau, par exemple, la croyance populaire étant que c'est là le moyen le plus scientifique de savoir à quoi s'en tenir sur une vieille femme soupçonnée de sorcellerie. Si elle surnage, c'en est fait : elle est convaincue. Elle est proclamée innocente... si elle se noie.

XLIII.

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE JUGÉE EN ANGLETERRE.

27 septembre.

La convention du 15 septembre est ici, comme en France, le sujet de toutes les conversations. Il faut donc que j'interrompe, sauf à le reprendre dans quelques jours, l'exposé de la question financière, pour rendre compte de l'impression produite par la grande nouvelle du moment.

Cette impression est-elle homogène? Tant s'en faut. Ceux-ci applaudissent, ceux-là censurent. Ceux-ci croient que l'Italie gagne à l'arrangement dont il s'agit, ceux-là

prétendent qu'elle y perd. Hier, à un dîner auquel j'étais invité dans le quartier de South-Kensington, j'ai entendu agiter la question par des hommes politiques dont le langage m'a paru refléter assez fidèlement les deux aspects opposés de l'opinion publique. Je vais tâcher de résumer le débat, en le précisant de mon mieux; car il a eu lieu, comme vous le pensez bien, à bâtons rompus.

LES UNS. Voilà donc cette éternelle question d'Italie, sinon résolue, du moins bien près de l'être.

LES AUTRES. Résolue? Pas du tout. Quand deux idées sont en lutte, il faut, pour qu'il y ait solution, qu'il y ait victoire ou compromis.

LES UNS. La convention est un compromis.

LES AUTRES. Non, c'est un expédient convenu entre un tiers et l'une des deux parties. Reste à savoir s'il sera du goût de la partie adverse. Encore est-ce trop dire.

LES UNS. Comment, trop dire? Est-ce que le gouvernement de Turin ne marche pas, en ceci, d'accord avec le gouvernement des Tuileries?

LES AUTRES. Et l'Italie, marche-t-elle en ceci d'accord avec le gouvernement de Turin? Ce n'est pas, en tout cas, ce que prouvent les troubles qui viennent d'éclater dans la capitale du Piémont. Le conseil municipal en émoi, la ville soulevée, la troupe aux prises avec le peuple saisi de fureur, la fusillade, le sang versé, les ministres disparaissant dans la tempête ; voilà, convenons-en, un triste commentaire donné au texte.

LES UNS. Vous prenez pour un mouvement national ce qui n'est qu'une protestation dictée par des sentiments et des intérêts de localité. Que Turin frémisse de se voir au moment de perdre son titre de capitale, rien de plus naturel. Turin ne doit son importance ni à l'industrie, ni au commerce, ni au culte des arts, ni au prestige de la mode, ni à la majesté des souvenirs. Elle vivait de la présence d'une cour. La cour partant, la ville est ruinée;

et l'exaspération des Turinois est d'autant plus concevable que le Piémont, il est impossible de le nier, a beaucoup fait pour l'indépendance de l'Italie. Mais Turin, après tout, n'est pas l'Italie.

LES AUTRES. Eh! ne sentez-vous pas que le caractère même assigné par vous au conflit, met en relief d'une manière bien déplorable ce qui constitue le vrai nœud de la question? Nul repos pour l'Italie, tant qu'elle restera un corps sans tête. Il n'y a que Rome dont le grand nom puisse imposer silence aux prétentions rivales de villes telles que Turin, Florence, Naples, Milan. Sans Rome, l'unité italienne couve fatalement l'anarchie. Ce danger, ce n'est pas le choix de Florence pour capitale qui le conjurera. La leçon est là, écrite en caractères de sang sur les pavés de Turin.

LES UNS. Mais Florence n'est qu'une étape sur la route de Rome. Après Florence, Rome.

LES AUTRES. Qui vous dit cela? Il est bien évident, au contraire, que, si l'on choisit Florence, c'est qu'on renonce à Rome. Que signifierait, si l'on n'admet pas cette conclusion, le déménagement de la cour? Comme capitale *provisoire*, est-ce que Turin ne vaut pas Florence?

LES UNS. Mais Turin n'occupe pas une position centrale. Turin touche à une frontière que la nature n'a pas défendue. Turin est dans le voisinage du fameux quadrilatère. Tout s'oppose à ce que Turin soit la capitale de l'Italie.

LES AUTRES. Définitivement, oui, sans doute; mais provisoirement, non. C'est, au contraire, parce que l'unité de l'Italie était seulement campée à Turin, que la présence du gouvernement dans cette ville faisait, de la question de Rome capitale de l'Italie, une question réservée. Ou la translation du trône de Victor-Emmanuel à Florence a le sens d'une installation, ou elle n'a aucun sens. Était-ce donc la peine d'exposer Turin aux horreurs d'une insur-

rection, si l'on n'avait en vue qu'un second déménagement? D'ailleurs, vous ne prétendez pas mettre en question la sincérité de l'empereur des Français?

LES UNS. Non, sans doute.

LES AUTRES. Eh bien, lisez la lettre de Napoléon III à M. Thouvenel. La nécessité de maintenir « les droits reconnus d'un pouvoir qui dure depuis dix siècles » y est formellement proclamée. Donc la conservation du pape à Rome est un des objets que se propose la politique qui vient de se formuler dans le traité franco-italien.

LES UNS. En vérité, vous raisonnez comme si ce traité n'avait trait qu'au choix de Florence pour capitale. Or c'est là un point qui ne paraît même pas être stipulé, et l'on assure que la proposition vient du gouvernement de Turin lui-même.

LES AUTRES. Qu'importe! c'est le pivot autour duquel tourne l'arrangement.

LES UNS. Le point que vous oubliez est justement le point essentiel. Est-il vrai, oui ou non, que le traité franco-italien tranche enfin le problème de l'évacuation de Rome par les soldats français? Voilà ce qui assigne à la convention son caractère véritable. N'est-ce pas ce que demandait l'Europe, ce que demandait le libéralisme français, ce que demandait le patriotisme italien?

LES AUTRES. D'accord; mais, en premier lieu, l'évacuation ne doit avoir lieu que dans le délai de deux ans, et deux années peuvent amener dans la situation des changements de nature à faire modifier la convention. Et puis, à quoi ces deux années doivent-elles être employées, aux termes de l'arrangement? A la formation par le pape d'une armée destinée à remplir le vide laissé par le départ des troupes françaises.

LES UNS. Nous ne voyons là que la confirmation du droit qu'ont tous les souverains de recruter des troupes.

LES AUTRES. Fort bien; mais il n'en est pas moins vrai

que confirmer ce droit, c'est dire bien haut que le pouvoir temporel du pape doit, en tout état de cause, demeurer intact. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que le gouvernement de Victor-Emmanuel s'engage, non seulement à respecter le territoire actuel du souverain pontife, mais même à empêcher par la force toute attaque qui serait dirigée du dehors. Avis à Garibaldi! Contre les conséquences possibles d'un second Aspromonte, toutes les précautions sont prises; et, si besoin est, le pape, l'ennemi de l'unité de l'Italie, trouvera dans le roi qui la représente un défenseur zélé. C'est étrange! Sans compter que le gouvernement de Victor-Emmanuel prend à sa charge la dette romaine afférente aux anciennes provinces de l'Église annexées au Piémont. On ne voit pas bien ce que l'Italie gagne à tout cela.

LES UNS. Elle y gagne, si la convention est acceptée par le Vatican, que l'unité de l'Italie sera enfin reconnue par la papauté elle-même.

LES AUTRES. Mais, d'une part, il n'y a pas d'unité de l'Italie sans Rome pour capitale de l'Italie; et, d'autre part, la révolution italienne a-t-elle besoin, pour avoir existé, que le Vatican se décide à en convenir?

LES UNS. La révolution italienne a besoin, pour se raffermir, que les catholiques répandus sur toute la surface du globe cessent de vouloir sa ruine; elle a besoin que les antipathies excitées par sa lutte avec le saint-siège se changent en sympathies. N'est-ce donc rien que d'avoir contre soi les croyances religieuses d'une partie considérable du monde civilisé?

LES AUTRES. Le pape ne cesserait pas d'être le chef des fidèles parce qu'il ne gouvernerait plus à la façon d'un prince. La perte du pouvoir temporel rendrait son pouvoir spirituel plus inattaquable à la fois et plus imposant. C'est alors qu'il pourrait dire avec autorité : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

LES UNS. La question n'est pas là. A tort ou à raison, le pouvoir temporel du pape et son pouvoir spirituel sont indissolublement unis, aux yeux des catholiques; c'est un fait duquel il faut partir.

LES AUTRES. Eh bien, faites croire aux Italiens, si vous pouvez, qu'ils doivent renoncer à avoir Rome, parce qu'il y a, en France, en Belgique ou en Espagne, des gens qui ont telle ou telle croyance religieuse; et, si vous pouvez, faites croire aux Romains qu'ils doivent trouver admirable de ne pas s'appartenir, parce que leur asservissement forme une partie du *Credo* de messieurs de *l'Union*, par exemple. Notez, en outre, que ce sont des catholiques, au bout du compte, ces Italiens et ces Romains. La révolution italienne n'est pas, que nous sachions, l'ouvrage des protestants. Ce n'est pas le protestantisme qui siège à Turin. Ce n'est pas le protestantisme qui a combattu à Solférino. Ce n'est pas pour cause de protestantisme que Victor-Emmanuel a été excommunié. Si le pouvoir temporel du pape ne trouve pas à faire bon ménage avec ceux des catholiques qui avoisinent la papauté, pourquoi leurs sentiments à eux seraient-ils sacrifiés aux sentiments de ceux qui ne vénèrent la papauté que de loin?

LES UNS. Ce sacrifice, la convention du 15 septembre a justement pour but de l'empêcher, en rendant une conciliation possible.

LES AUTRES. Si une conciliation était possible, il n'aurait pas fallu à Rome une garnison française, et il ne faudrait pas au pape, à défaut de régiments français pour le protéger, cette armée de lansquenets dont la formation est d'avance réglée, et dont il ne tiendra qu'à lui de se servir pour tenir les Romains en bride.

LES UNS. Une pareille armée ne sera jamais sérieuse.

LES AUTRES. Elle le sera toujours trop contre les Romains, si la sauvegarde de la papauté doit être cherchée ailleurs que dans leur vénération et leur amour. Les

mercenaires se battent fort bien pour le pouvoir qui les paye. Rappelez-vous les Suisses du 10 août!

LES UNS. Mais il est un argument qui montre d'une façon péremptoire combien l'Italie gagne à la convention du 15 septembre; c'est la mauvaise humeur manifestée en France par les organes du parti clérical.

LES AUTRES. Cette mauvaise humeur ne prouve rien, sinon que, pour satisfaire les hommes d'un semblable parti, il ne suffit pas que la révolution italienne soit affaiblie : il la leur faut écrasée.

Telles sont les deux opinions entre lesquelles s'agite ici le débat. Qui a raison? qui a tort? Aux lecteurs d'en juger.

XLIV.

SUSPENSION DE LA BANQUE DE LEEDS.

30 septembre.

L'assemblée des actionnaires de la banque de Leeds vient d'avoir lieu dans cette ville. Elle a entendu le rapport du comité chargé de constater les causes de la catastrophe et d'établir la situation. Ce rapport, que j'ai sous les yeux, est noir de chiffres, hérissé de détails, fort embrouillé; mais on en peut tirer, pourvu qu'on s'en donne la peine, une histoire aussi instructive que tristement curieuse. D'ailleurs, la suspension de la banque de Leeds étant le gros événement financier du jour, il n'est pas sans intérêt de savoir pourquoi et comment cette bombe a éclaté.

La banque de Leeds existait depuis 1832. C'était une banque de dépôt. Son capital nominal était de 1 000 000 de livres sterling, et le capital payé de 110 100 liv. st. Le

nombre des actionnaires s'élevait, d'après le dernier inventaire, à 231, et celui des actions à 7340.

Depuis la création, les dividendes n'avaient jamais été au-dessous de 15 p. 100. C'est assez dire que le désastre n'était pas prévu. Et cependant la situation se trouve être celle-ci : l'actif de la banque est de 2 146 681 l., 3 s., 0 d., tandis que son passif ne monte pas à moins de 2 964 350 l., 9 s., 11 d : d'où il résulte un déficit de 817 669 l., 6 s., 11 d.

Le capital payé étant, comme je l'ai dit, de 110 110 liv., vous voyez que le déficit représente une somme huit fois plus considérable que le capital; et comme le total des dépôts était de 549 953 liv., le déficit représente une somme presque deux fois plus considérable que le chiffre des dépôts.

Comment le gouffre s'est-il creusé? Pour se l'expliquer, il suffit de remarquer qu'avec un capital de 110 110 liv. seulement, la banque s'était mise à endosser des lettres de change jusqu'à concurrence de 1 919 991 liv., prêtant de la sorte son nom et son crédit pour une somme vingt fois plus forte environ que son capital.

Et en faveur de qui s'était-elle aventurée jusque-là? En faveur de cinq ou six établissements véreux. Sur le compte de l'actif, en effet, la somme des effets endossés par la banque, qu'on prévoit devoir être remboursés à l'échéance, ne dépasse pas le chiffre de 919,991 liv.

919 991 sur 1 919 991 ! La banque de Leeds avait donc prêté son crédit à des débiteurs insolvables, jusqu'à concurrence d'un million de livres sterling. Or, quand l'accepteur ne paye pas, il faut bien que l'endosseur se tienne prêt à payer; et tout ce que la banque de Leeds avait d'argent dans ses coffres, pour faire honneur à des engagements contractés avec tant d'imprudence, c'était un peu plus de 15 mille livres sterling!

Mais le secret de cet excès de folie? Ce secret est dans

ce fait que les directeurs, comme cela est constaté aujourd'hui qu'il est trop tard, ne surveillaient rien, ne voyaient rien, ne faisaient rien. L'homme qui faisait tout était l'administrateur, M. Greenland, et c'est par lui que la banque a été mise à la merci de débiteurs insolvables, devenus maîtres des coffres de la banque par leur insolvabilité même, parce que, selon l'aveu de l'administrateur, on ne pouvait les repousser, une fois admis, sans éventer la mèche.

Il est vrai que plus on retardait la chute, plus elle devait être lourde. Elle eût été effroyable, si le malaise du marché monétaire en ce moment ne l'avait accélérée. Telle qu'elle se présente, au reste, elle ne pèsera que trop sur les actionnaires, qui sont tous solidairement responsables, et parmi lesquels il y a des veuves et des mineurs. Si les créanciers de la banque perdent peu, c'est précisément parce que les actionnaires perdront beaucoup.

Vous devinez quelle inquiétude ce scandale financier répand parmi les personnes dont toute la fortune est placée dans ces sortes d'établissements. Mais ce ne sont point ces personnes-là seulement qui s'inquiètent. L'émoi est toujours dans la Cité. Il n'y a plus à douter aujourd'hui qu'il s'est fait ici une masse considérable d'affaires malsaines.

Déjà plusieurs maisons importantes ont succombé. Aujourd'hui même, la maison Ogle et C^ie^ annonce qu'elle est obligée de s'arrêter, par suite de l'impuissance où la banque de Leeds se trouve de remplir ses engagements. Bref, on a devant soi la perspective d'une panique.

Pour ce qui est de la banque d'Angleterre, on ne peut certes pas dire que sa position ait empiré.

Pendant que son encaisse métallique recevait un accroissement notable, elle réduisait ses escomptes, et sa circulation de banknotes diminuait. Mais ce qu'elle n'a pas réduit, c'est le taux de l'intérêt, et ce qui n'a pas di-

minué, c'est le chiffre de ses bénéfices. Du rapport présenté, le 22 septembre, à l'assemblée générale des actionnaires, il résulte que les opérations des six derniers mois n'ont pas produit moins de 850 813 l. sterl. Il y a progrès sur le semestre précédent.

Le dividende déclaré correspond, pour l'année, à 11 1/2 p. 100; il n'était que de 9 1/2 p. 100 l'année dernière. Vous le voyez, si le commerce est, pour le moment, à la portion congrue, tout le monde ne souffre pas de l'obligation de jeûner, et les actionnaires de la banque d'Angleterre sont, en tout cas, autorisés à croire qu'à quelque chose malheur est bon.

XLV.

UNE CATASTROPHE.

3 octobre.

« En me retournant, je vis comme une colonne de feu qui montait vers les nuages, qu'elle sembla frapper; après quoi, elle se déploya ainsi qu'un éventail, présentant un spectacle d'une grande beauté et d'une singulière grandeur. » C'est en ces termes qu'un homme de guet, posté à Gravesend, décrit ce qu'il aperçut, samedi, à la distance de plusieurs milles, au moment où il venait d'éprouver un choc semblable à celui d'un tremblement de terre.

De vastes magasins de poudre situés entre Woolwich et Erith avaient effectivement sauté en l'air. Les journaux anglais d'aujourd'hui sont pleins de détails sur cette catastrophe. Dès samedi soir, la nouvelle en était arrivée à Londres. Je l'appris en montant en *omnibus*, d'un petit garçon qui me demandait deux pence pour une feuille

dont le prix ordinaire est un penny; car le journalisme, ici autant qu'ailleurs, bat monnaie avec la curiosité publique; et, ici autant qu'ailleurs, on est fondé, lorsqu'un malheur éclate, à répéter le mot de Montaigne sur l'étrange loi qui du mal des uns fait le bien des autres.

La cause du désastre? Inconnue. Tout ce que l'on sait jusqu'à présent — et il n'est pas probable qu'on en sache jamais davantage — c'est que deux bateaux remplis de poudre étant venus se décharger à Crossness-Point, où se trouvent deux vastes magasins, le feu a pris dans l'un des bateaux. Une pipe négligemment allumée par un de ces hommes que l'habitude a conduits à prendre avec la poudre toute sorte de libertés : il n'en a peut-être pas fallu davantage. Quoi qu'il en soit, l'effet produit a été quelque chose de terrible. Des bateaux, le feu se communiquant aux magasins, le tout a sauté en l'air avec un bruit formidable. Les bâtiments ont été arrachés de terre; bois, fer, maisons, machines, hommes réduits à l'état de cadavres et de fragments de cadavres, ont été lancés pêle-mêle, dans toutes les directions : des jambes détachées du tronc, des bottes et des pieds dans ces bottes, des crânes dénudés, ont été trouvés dans des montagnes de débris. La force de l'explosion a été telle, que, dans le voisinage des magasins disparus, la terre a été déchirée en affreuses crevasses, et qu'une partie considérable de la levée qui protégeait le pays contre le danger d'une inondation a été emportée en un clin d'œil. Heureusement, c'était à la marée basse. Si la brèche n'avait pu être réparée avant le retour de la marée haute, c'en était fait : tout le populeux district d'Erith et de Belvedere se trouvait submergé en quelques heures. Mais des ingénieurs, des sapeurs, des marins, ont été appelés en hâte de Woolwich, et ils ont travaillé avec tant d'activité, tant de zèle, que la levée a été rétablie en temps utile. La secousse a été assez violente pour être sentie dans des lieux très éloi-

gnés du théâtre de la catastrophe, tels que Tunbridge d'un côté, et Hampton de l'autre. Quant aux villes et villages de Woolwich, de Plunstead, d'Abbey-Wood, de Belvedere, d'Erith, il s'y est passé des scènes que votre imagination pourra aisément se figurer, si vous songez que, là, on a entendu les maisons craquer du haut en bas, les portes s'agiter sur leurs gonds, et qu'on y a vu des chevaux, s'élançant du fond de leur écurie, courir effarés dans les rues, tandis que, tourmentés d'une incertitude qui augmentait leur effroi, les habitants se demandaient s'ils n'allaient pas être dévorés par le sol béant, tant la chose ressemblait à un tremblement de terre!

C'est la gloire de l'homme, sans aucun doute, d'avoir si bien réussi à dompter les forces de la nature; mais convenons que, quand les forces de la nature s'avisent de prendre leur revanche, elles n'y vont pas de main morte.

XLVI.

LES FRÈRES DAVENPORT A LONDRES.

13 octobre.

« Il faut des vers pour les choses merveilleuses, dit madame de Staël, la prose n'y suffit pas. » Que faire pourtant quand on a des choses merveilleuses à raconter, et qu'on ne veut pas rimer contre Minerve? J'en suis là. Que vos lecteurs veuillent donc me pardonner, si j'emploie la vile prose pour leur rendre compte des prodiges qu'opèrent ici les frères Davenport et M. Fay.

Depuis quelque temps, ces messieurs faisaient beaucoup parler d'eux; il n'était question que de leurs mi-

racles; ils étaient venus à Londres probablement pour y faire pâlir l'étoile de M. Home, et ils y avaient réussi. Il va sans dire que leur puissance surnaturelle n'était pas sans contradicteurs. Toujours et partout on trouvera des « hommes de peu de foi ». Il y a quelques jours à peine, on publiait un récit d'après lequel un certain révérend aurait opéré, dans une ville de province, en présence même de nos magiciens, et par des moyens très naturels, les prodiges dont il s'agit. M. Fay a répondu en établissant son alibi. Puis une longue polémique s'est engagée dans les colonnes du *Morning Post*, à l'inexprimable satisfaction des vieilles ladies dont ce journal fait les délices, entre les frères Davenport et un célèbre prestidigitateur nommé Anderson.

Cet Anderson, soit dit en passant, est le même qui, postérieurement au 2 décembre, confia au public le secret d'un service rendu par lui, assurait-il, à Louis-Bonaparte, lorsque celui-ci n'était encore empereur qu'en pensée. M. Anderson déclara qu'il avait prêté jadis au fils de la reine Hortense une somme de 500 francs, et il ajouta, si j'ai bonne mémoire, que cette somme ne lui avait pas été rendue. Le puissant empereur des Français débiteur d'un escamoteur! Cela supposait d'anciennes relations et affinités peu conciliables avec l'idée qu'on doit avoir d'un homme passé, depuis, au rang des dieux. Cela était intolérable. M. Mocquard, digne interprète des têtes couronnées, nia et protesta. M. Anderson, lui, pensa que c'était tout bonnement, de la part de son contradicteur, jalousie de métier.

Ce qui me paraît sûr, à moi, c'est que la jalousie de métier a pu seule porter M. Anderson à s'attaquer aux frères Davenport. Tout ce qu'ils font, il prétend le pouvoir faire. Ceux-ci l'en défient et affirment qu'il recule déjà. Les paris sont ouverts.

En attendant, voici que M. Dion-Boucicault embouche

les unes après les autres, en faveur des frères Davenport, toutes les trompettes de la publicité.

M. Dion-Boucicault est-il une autorité en ces matières délicates? Je n'ose l'affirmer. Auteur dramatique enrichi, acteur intelligent, administrateur habile, homme d'esprit très répandu dans un monde léger, M. Dion-Boucicault est connu pour avoir composé et joué une pièce dont le succès a été énorme, pour avoir établi un théâtre dont le succès a été moins que nul, et pour s'être exposé à un procès désagréable. Ce ne sont pas là, que je sache, des titres scientifiques.

Quoi qu'il en soit, voici ce que M. Dion-Boucicault annonce avoir eu lieu, dans une séance tenue chez lui, en présence de lord Bury, de sir Charles Nicholson, de sir John Gardiner, de sir Charles Lennox Wyke, du capitaine Inglefield, du rév. E.-H. Newenham, du rév. W. Ellis, etc.

Le théâtre de l'expérience était un vaste salon, duquel on avait enlevé les meubles, à l'exception du tapis, d'un candélabre, d'une petite table, d'un sofa et de vingt-six chaises. Un cabinet dans lequel les frères Davenport devaient procéder à leurs opérations mystérieuses avait d'abord été placé dans une salle adjacente, puis, sur l'observation d'une des personnes présentes, transféré dans le salon. Il fallait six guitares et deux tambourins : on les envoya chercher, pour plus de sûreté, chez un marchand d'instruments de musique. A trois heures, toute la compagnie était rassemblée, sauf les frères Davenport et M. Fay, qui arrivèrent à trois heures et demie. Ils furent examinés, tâtés, fouillés; après quoi, ils entrèrent dans le cabinet, où ils s'assirent face à face. Alors, le capitaine Inglefield, s'approchant de M. W. Davenport avec une corde, lui lia les mains, lui lia les pieds, et l'attacha fortement à la chaise sur laquelle il était assis. Lord Bury en fit de même pour M. L. Davenport. On plaça ensuite sur le plancher du cabinet une guitare, un violon, un

tambourin, deux sonnettes, une trompette de cuivre, et les portes du cabinet se fermèrent. Le salon, faiblement éclairé, l'était assez néanmoins pour qu'il fût possible de voir ce qui se passait... dans le salon. Tout à coup un mélange de bruits extraordinaires se fait entendre dans l'intérieur du cabinet, dont les portes s'ouvrent et se referment avec une grande violence, et des mains sont aperçues à une ouverture en forme de losange pratiquée dans la porte du milieu. Un moment, elle s'ouvre. Lord Bury avance la tête vers le sanctuaire. Et que voit-il? Une main qui n'appartenait à aucun corps. Elle descend sur lui et le fait reculer en le frappant. La séance est interrompue. Les frères Davenport étaient toujours là, pieds et mains liés. Pendant qu'à la lueur du lustre on examine les ligatures, une main de femme, très mince et très blanche, est aperçue flottant au-dessus des spectateurs. Au milieu des exclamations de surprise que cette apparition leur arrache, sir Charles Wyke entre dans le cabinet, prend place entre les deux opérateurs, les saisit l'un et l'autre de manière à s'assurer de leurs mouvements, puis les portes du cabinet se ferment. Aussitôt Charles Wyke est entouré de mains, dont les unes lui touchent la figure, dont les autres lui tirent les cheveux; les instruments se mettent à jouer à ses pieds, autour de sa tête; un d'eux se vient poser sur son épaule.

La pièce se composant de deux actes, voilà pour le premier. Le second, d'après le récit de M. Boucicault, va vous donner des choses bien plus étranges encore à admirer.

Cette fois, ce n'est pas dans l'intérieur d'un cabinet dont les portes sont closes que les phénomènes s'accomplissent. Les acteurs se mêlent aux spectateurs. La scène et le parterre se confondent. Mais, cette fois aussi, adieu la lumière. Une obscurité profonde est requise. Cette condition remplie, des cordes sont jetées aux pieds

des frères Davenport et de M. Fay, qu'on trouve, deux minutes après, liés fortement à des chaises, lesquelles sont à leur tour fortement liées à une table voisine. Sur cette table était une guitare. O miracle ! à la lueur d'une lumière phosphorique, venue on ne sait d'où, mais venue fort à propos, on voit la guitare s'envoler et folâtrer autour du salon. De leur côté, les tambourins s'amusent à rouler çà et là sur le tapis, non sans se heurter de temps en temps aux jambes des curieux présents à l'expérience. Ce n'est pas tout. L'habit de M. Fay se détache de lui, va se suspendre au lustre, et, lorsque la lumière s'éteint, est remplacé, sur la personne de celui qui le portait, par l'habit dont un des spectateurs s'était dépouillé et qu'il avait mis sur la table.

Telles sont, en résumé, les prodigieuses bêtises dont le récit vient de faire le tour de la presse anglaise, et qui ont eu pour témoins ébahis, non pas quelques villageois ignorants et grossiers, mais des hommes du monde et des hommes d'esprit, de graves personnages appartenant à l'Église d'Angleterre, de fins diplomates tels que sir Charles Wyke, des littérateurs distingués tels que Charles Reade et Robert Bell ! Tel est l'événement auquel les journaux anglais ont accordé une place d'honneur entre la discussion du traité franco-italien et le compte rendu des harangues de M. Gladstone en tournée !

Une circonstance à noter, c'est qu'à l'issue de la séance en question, lord Bury a provoqué, de la part de tous les assistants, la déclaration solennelle qu'il n'y avait, autant qu'ils en pouvaient juger, aucune espèce de supercherie dans les phénomènes accomplis en leur présence. Autant valait dire : « Nous ne sommes pas dans le secret. » Un pareil aveu eût été moins compromettant. O passion du merveilleux, tu es donc plus forte que la peur du ridicule !

Rendons cette justice à M. Dion-Boucicault, qu'il ne va pas jusqu'à attribuer les faits en apparence extraor-

dinaires qu'il décrit à l'intervention des habitants d'un autre monde. Il ne croit pas aux *Esprits*, assure-t-il, mais il croit à beaucoup de choses qu'il est incapable de comprendre, et il conclut de là qu'il ne faut pas se hâter de crier à la supercherie, pour se rendre compte de tout ce qu'on a de la peine à concevoir. La philosophie naturelle n'a-t-elle donc plus de mystères? Bien hardi celui qui l'affirmerait.

Ainsi parle M. Dion-Boucicault. Le raisonnement n'est pas neuf. C'est celui dont se servent, depuis le commencement du monde, tous ceux qui vivent de la crédulité humaine. Franchement, les imposteurs auraient trop beau jeu, si, pour justifier les croyances les plus absurdes, les superstitions les plus dangereuses, il suffisait de faire observer que la raison de l'homme a des bornes. Ce serait nier son existence même, sous prétexte que sa puissance n'est pas illimitée.

Quant à l'objection tirée de ce que les ténèbres sont la grande condition requise pour l'accomplissement des prétendus miracles des frères Davenport — circonstance bien propre en effet à éveiller le soupçon — M. Dion-Boucicault remarque qu'on pourrait dire la même chose de la photographie, dont les procédés réclament l'emploi d'une chambre obscure. Pauvre argument! Entre le second cas et le premier, il y a la différence qui existe entre ce qui est parfaitement expliqué et ce qui ne l'est pas du tout, entre ce qui repousse invinciblement la supposition de fraude, et ce qui, provisoirement du moins, l'autorise.

Du reste, si l'on se rappelle que certains écuyers du cirque se dépouillent successivement, et chaque fois en un clin-d'œil, de plusieurs vêtements superposés l'un à l'autre; si l'on se souvient de la scène des tombeaux dans *Robert le Diable;* si l'on songe aux ressources que peuvent fournir à la dextérité d'un faiseur de miracles les propriétés du phosphore, quand il a les ténèbres pour

complices, peut être s'étonnera-t-on du solennel étonnement des hôtes de M. Dion-Boucicault. Et qu'y a-t-il, après tout, dans ce qui paraît les avoir tant frappés, qui surpasse ce que font les jongleurs indiens, et ce que nous-mêmes avons vu faire à des prestidigitateurs de la force de Robert Houdin, de Frickel et de Bosco?

A propos de ce dernier, il me revient qu'un jour, à Londres, à la suite d'un déjeuner dont j'étais et auquel il avait été aussi invité, on le pria de servir aux convives un plat de son métier. Il s'y prêta de bonne grâce. La compagnie était aussi brillante que nombreuse. Il déclara n'avoir besoin, pour nous amuser, d'aucun appareil, pas même d'une table. Les fenêtres étaient ouvertes. C'était en plein jour. Il s'établit au beau milieu du salon; nous fîmes cercle autour de lui, et il commença. Non, je ne crois pas que jamais stupeur ait égalé la nôtre. Pas un des tours dont il charma notre curiosité qui ne tînt du prodige. Exemple. Une dame avait au doigt une bague magnifique : il demanda que cette bague lui fût confiée, la remit à M. Monckton-Milnes, aujourd'hui lord Houghton, et le pria de la jeter par la fenêtre, après avoir fait constater par la dame que c'était bien sa propriété dont on allait disposer de la sorte. Elle s'y opposa d'abord, vous le devinez; et, de son côté, M. Monckton-Milnes hésita longtemps. Mais Bosco insista si fort, il s'engagea d'une manière si positive à payer le prix de la bague s'il ne trouvait pas moyen de restituer la bague elle-même, qu'au milieu de l'anxiété générale le bijou fut jeté par la fenêtre. Nous le vîmes passer, nous l'entendîmes tomber sur le pavé de la rue. A cet égard, nul doute possible. « Eh bien, s'écria Bosco en interpellant M. Monckton-Milnes d'un air impatienté, vous déciderez-vous, oui ou non? Comment voulez-vous que j'exécute mes tours, si vous vous défiez à ce point de mon pouvoir? — Mais la bague est jetée, répondit M. Monckton-Milnes. — Vous

vous trompez, répliqua Bosco. — Allons donc! — Je vous répète, que vous n'avez pas jeté la bague; et la preuve, c'est qu'elle est encore au doigt de madame. » Jugez quelle fut la surprise, et de la dame, et de nous tous! C'était vrai. Bosco, Bosco, je le demande, n'aurait-il pas pu, avec autant de succès que les frères Davenport, se donner pour un agent des puissances surnaturelles, pour un correspondant des *Esprits?*

Ajoutez à cela l'inutilité absolue ou, plutôt, l'immense puérilité des merveilles dont le spiritisme fait étalage. Quand les esprits vous ôtent votre habit pour le suspendre au lustre, ou vous tirent les cheveux dans l'ombre, ou vous pincent le genou sous la table, il faut convenir qu'ils ont là une belle occupation! Quelle idée cela donne de la majesté du monde invisible!

Le XVIII^e^ siècle, lui aussi, a eu ses magiciens, mais leur science ne se contentait pas d'espiègleries. Le pouvoir que le comte de Saint-Germain se vantait de posséder avait trait à la fabrication de l'or et des diamants, — miracle un peu plus substantiel que celui de la guitare qui vole ou du tambourin qui vous marche sur le pied. L'Allemand Wiesleder faisait profiter ou tâchait de faire profiter de ses relations d'amitié avec la lune quiconque souffrait d'une plaie ou d'une blessure. Mesmer employait son baquet à opérer des cures jugées impossibles. Cagliostro, dans son appartement de la rue Saint-Claude, s'attachait à gagner par la guérison de toute sorte de maladies, son titre de *divin*. Parlez-moi de cela! Allons, décidément, l'art de faire des miracles est en décadence.

XLVII.

LE TAUX DE L'ESCOMPTE A 9 POUR 100.

18 octobre.

La crise continue. La situation du monde commercial se présente sous de sombres aspects. Les faillites succèdent aux faillites. Le suicide a déjà fait son entrée en scène. Les esprits sont inquiets : il n'y a pas à le nier, et on le dissimulerait en vain. L'*Economist*, malgré son désir évident de rassurer le commerce, avoue dans son dernier numéro que les circonstances sont critiques. La contraction du crédit ne paraît pas devoir cesser de sitôt.

L'argent se resserre, absolument comme si l'on était à la veille d'en manquer. Les banquiers ne songent qu'à protéger leur coffre. Le taux de l'escompte se maintient au niveau où la crise l'avait d'abord élevé. Hier encore, le meilleur papier ne trouvait à se négocier qu'à 9 et 9 1/2 p. 100. Il est telle maison dont l'actif dépasse le passif, et dont on parle tout bas néanmoins comme menaçant ruine. Ceux qui s'abstiennent avec le plus de soin de prédire des catastrophes nouvelles, ne sont peut-être pas ceux qui redoutent le moins cette douloureuse éventualité. Enfin, la résolution prise par la Banque de France d'élever, elle aussi, ses escomptes, est venue ajouter à l'anxiété générale.

Le fait est que le taux de 9 p. 100 est loin d'indiquer une situation normale ; il s'écarte si fort de celui autour duquel le marché en Angleterre a pendant longtemps gravité !

Au mois de novembre 1847, le taux de l'escompte fut porté à 10 p. 100, et, en 1857, il atteignit le niveau de 11 p. 100. Mais il ne faut pas oublier qu'à chacune de ces

deux époques s'attache le souvenir d'une crise effroyable; et, à part l'année 1861, où le taux de l'escompte fut un moment fixé à 8 p. 100, ses oscillations, depuis le commencement du siècle, n'ont généralement eu lieu qu'entre 4 et 5 p. 100. Même dans la calamiteuse année de 1839, il ne dépassa pas la limite de 6 p. 100, à laquelle il se maintint pendant quelques mois, pour redescendre à 5 p. 100 en janvier 1840.

Le taux de 9 p. 100 offre ainsi un caractère exceptionnel, dont il est naturel que beaucoup de gens s'inquiètent. Qu'y a-t-il de fondé dans cette inquiétude ?

Je ne rechercherai pas si les fluctuations qui condamnent le monde commercial à une perpétuelle alternative de surexcitation et d'abattement, d'activité fiévreuse et de langueur sont le résultat de la nature des choses ou seulement la conséquence logique de l'organisation des sociétés modernes. En parlant de la *valeur*, M. John Stuart Mill écrit : « Il est évident que la considération de la valeur ne se rapporte qu'à la seconde de ces deux grandes branches de l'économie politique : la production de la richesse et sa distribution. Encore ceci n'est-il vrai qu'autant que c'est la concurrence, et non l'usage ou la coutume, qui est l'agent de cette distribution. Les conditions et les lois de la production seraient les mêmes qu'elles sont, dans le cas où les arrangements de la société ne dépendraient pas de l'échange ou ne s'en accommoderaient pas. Même dans le système sur lequel repose aujourd'hui la vie industrielle, système sous l'empire duquel les emplois sont très divisés et subdivisés, et qui fait dépendre la rémunération de quiconque concourt à la production, du prix d'une denrée particulière ; même dans ce système, l'échange n'est pas plus la loi fondamentale de la distribution des produits, que les roues et les voitures ne sont les lois essentielles du mouvement : ils font partie du mécanisme par lequel il s'effectue, voilà tout. Confondre ces

idées me semble, non seulement au point de vue de la logique, mais au point de vue de la pratique, une bévue (*not only a logical, but a practical blunder*)[1]. »

On n'a certes jamais rien dit de plus fort contre ceux qui, en matière d'économie politique, prennent le relatif pour l'absolu, des faits passagers pour des principes immuables, et les phénomènes inhérents à un ordre social donné pour les lois constitutives de tout ordre social possible et imaginable. Mais je laisse cela, et, prenant la société telle qu'elle est, je trouve singulier qu'on se récrie contre l'extrême variabilité du taux de l'intérêt.

Ce taux se réglant, comme le prix des marchandises, sur le rapport de l'offre à la demande, il est de rigueur absolue qu'il s'abaisse quand les capitaux en quête d'un placement sont plus offerts que demandés, et qu'il s'élève, au contraire, quand ils sont plus demandés qu'offerts. On peut même dire que, s'il est une chose qui soit particulièrement sujette à d'incessantes fluctuations, c'est l'intérêt de l'argent, ou, plutôt, du capital qu'il représente. La raison en est simple. De toutes les circonstances de nature à affecter le présent ou l'avenir du monde commerciel, pas une qui n'agisse sur le besoin d'emprunter, d'une part, et, d'autre part, sur le désir de prêter. De là des variations journalières dans la cote des fonds publics. Mais, de ce qu'un fait n'aurait rien d'étonnant, conclurons-nous qu'il n'a rien de triste? Quand la récolte a manqué, il est naturel que le prix du pain augmente. Le pauvre aurait tort d'en être surpris, mais il n'est que trop fondé à s'en affliger et à prendre alarme.

Le lendemain du jour où la Banque d'Angleterre porta le taux de ses escomptes à 9 p. 100, le rédacteur de l'article *Money-Market* dans le *Times* poussa presque, Dieu me pardonne, un cri de joie et de triomphe. Bien différent de

1. *Principles of political economy*, by John Stuart Mill, vol. I, book 3, chap. 1.

Law, qui écrivait : « Il n'est pas de marque plus sûre d'un État penchant vers la misère que la cherté de l'argent[1], » le rédacteur financier du *Times* convia l'Angleterre, nation qui prête toujours, disait-il, et n'emprunte jamais, à se réjouir du haut prix de l'argent. Sourd au cri de détresse qui commençait à retentir autour de lui, nullement touché du sort des établissements qui allaient crouler, et prompt à saluer les orages qui, selon l'expression de lord Overstone, « purifient l'atmosphère, » il s'écria, dans un élan d'optimisme enthousiaste : « Le haut prix des capitaux indique que les profits à tirer de leur emploi sont assez considérables pour qu'on veuille se les procurer à tout prix. »

Étrange raisonnement ! Il suppose que, lorsqu'on emprunte à des conditions excessivement onéreuses, ce n'est jamais sous le coup d'une nécessité écrasante ; il suppose que l'emprunteur, quand il lui faut de l'argent, n'a jamais le couteau sur la gorge. De bonne foi, cela est-il soutenable ?

Il y a mieux. Le raisonnement en question suppose que le haut prix des capitaux répond toujours au désir qu'a le commerce de les employer avec un surcroît d'activité. Or c'est presque le contraire qui est vrai.

Aux époques où la spéculation s'éveille, où le commerce pousse l'activité jusqu'à l'esprit d'aventure, les prêteurs sont entraînés dans le tourbillon ; eux aussi, ils ont hâte d'étendre leurs opérations ; ils prêtent avec plus d'empressement que d'ordinaire et conséquemment à des conditions peu onéreuses. Aussi est-ce en général dans la période ascendante de la spéculation que le taux de l'intérêt est bas ; quand il s'élève, c'est dans la période descendante. C'est en effet lorsque, les limites de la prudence ayant été dépassées, les spéculateurs sont en peine

1. Première lettre sur le nouveau système des finances ; *Mercure de France*, février 1720.

de réaliser les profits espérés; c'est lorsque, la nécessité de vendre succédant à la passion d'acheter, la baisse dans les prix succède à la hausse; c'est lorsque ce mouvement est accéléré par la peur; c'est lorsque ceux qui avaient acheté à crédit sont menacés de ne pouvoir remplir leurs engagements, soit parce qu'ils sont obligés de vendre à perte, ou parce qu'ils essayent de reculer le moment de vendre à perte; c'est alors que le besoin d'emprunter devient impérieux de la part des uns, et la crainte de prêter implacable de la part des autres : double circonstance qui porte à un niveau quelquefois tragique le taux de l'intérêt. Donc, cette élévation du taux de l'intérêt, surtout quand il est considérable et a pour cause un mouvement désordonné du marché, est l'indice d'un mal profond, et ne présente rien qui justifie l'imperturbable sérénité des financiers optimistes.

Maintenant, que l'intérêt de l'argent ne puisse s'élever sans tendre à rappeler sur le marché les capitaux disponibles, lesquels, par leur empressement à s'offrir pour profiter de l'élévation de l'intérêt, causeront à leur tour la baisse, personne ne le nie. Il est bien certain que la hausse tend à amener la baisse, de même que la baisse tend à amener la hausse. Mais le malheur est que ce phénomène ne s'accomplit pas en un clin d'œil.

Entre l'équilibre dérangé et l'équilibre rétabli, il y un intervalle pendant lequel les ruines s'entassent sur les ruines; pendant lequel la prudence est, bien souvent, punie des fautes de la témérité, et il peut arriver que cet intervalle soit long! Voilà bientôt un mois et demi que l'escompte est à 9 p. 100 en Angleterre, et beaucoup regardent comme un bonheur inespéré qu'il n'ait pas encore atteint 10 p. 100.

J'ai parlé plus haut de la hausse de l'intérêt et des crises dont elle est un si frappant caractéristique, en tant qu'il résulte des mouvements du marché.

Mais, dans les causes qui la produisent, n'entre-t-il jamais rien d'artificiel?

N'y a-t-il pas des paniques locales qui n'ont rien de commun, soit avec les excès de la spéculation, soit avec l'absorption des capitaux disponibles par les emprunts des gouvernements, par un nouveau mode de placement d'une nature attrayante et permanente, par l'extension donnée à des entreprises lointaines, etc., etc?

Quand des paniques de cette sorte ont lieu; quand ce n'est pas l'argent, mais la confiance qui manque; quand la question est, non pas de rappeler le numéraire qui est au dehors, mais de donner à celui qui est au dedans le courage de se montrer, de quelle utilité peut être l'élévation du taux de l'escompte par une Banque privilégiée du genre de celles de France et d'Angleterre?

Dans le cas supposé, une précaution pareille, remède qui n'a pas de rapport au mal, ne risque-t-elle pas de l'aggraver en ajoutant aux alarmes?

Est-il bon que le soin de juger si les circonstances réclament l'élévation du taux de l'escompte soit abandonné à l'appréciation de simples particuliers auxquels cette élévation profite, alors que l'établissement privilégié qu'ils dirigent est réputé le régulateur suprême du crédit?

Jusqu'à quel point est-on autorisé à faire de l'encaisse métallique d'un semblable établissement le baromètre du crédit?

Enfin, et pour ce qui concerne particulièrement la Banque d'Angleterre, n'y a-t-il aucun inconvénient grave dans sa division en deux départements, séparés, celui de l'émission et celui des opérations ordinaires de banque, division qui force ce dernier à mesurer ses secours au commerce, non pas même sur le total de l'encaisse métallique, mais seulement sur la partie de cette encaisse qui lui appartient en propre?

Ce sont là de grandes, d'importantes questions, que la

crise actuelle nous invite à étudier, et sur lesquelles je me promets de revenir.

XLVIII.

LE DUC DE NEWCASTLE.

23 octobre.

L'Angleterre vient de perdre, dans le duc de Newcastle, non pas un grand ministre, non pas un grand administrateur, non pas un orateur d'élite, mais celui de tous les lords anglais, peut-être, qui, par le libéralisme non affecté de ses tendances, la droiture de son caractère, sa sincérité politique, son aptitude au dévouement, et son ardeur généreuse à prendre en toute occasion la responsabilité de ses actes, faisait le plus d'honneur à l'aristocratie anglaise.

Le propre de cette aristocratie, vous le savez, est de se retremper dans le reste de la nation. Elle se rajeunit et se fortifie par l'accession continuelle d'illustrations purement plébéiennes. Il y a là pour elle, sans nul doute, un principe de durée; mais ce qui manque aux titres de la plupart de ceux qui, aujourd'hui la composent, c'est l'éclat qui s'attache à une longue suite de souvenirs historiques. Même parmi les familles anglaises qui se vantent d'une ancienne noblesse, combien peu en est-il qui occupent une large place dans l'histoire! Combien en citera-t-on qui aient fourni à l'Angleterre une succession de personnages marquants, et qu'on puisse comparer, par exemple, à la famille des Montmorency en France? Aussi, a-t-il fallu que l'aristocratie anglaise — et je suis loin de lui en faire un reproche — se donnât pour chefs, à diverses

époques, des « squires », des fils de fabricants, des parvenus : un Walpole, un Canning, un Peel, un Disraeli.

Le duc de Newcastle, lui, ne sortait pas de la classe à laquelle l'aristocratie anglaise demande des hommes nouveaux. Représentant des grandes maisons de Pelham et de Clinton, sa lignée était de celles qui faisaient l'orgueil de la noblesse française au temps jadis, et il n'y aurait eu conséquemment rien d'extraordinaire à ce qu'il eût les préjugés du sang.

De fait, son père était le vrai type du tory, ne jurant que par l'Église et l'État, et s'étonnant que le peuple osât avoir des droits. Lors de l'agitation pour le Reform-Bill, il ordonna à ceux des membres de la Chambre des communes qu'il y avait envoyés et qui lui appartenaient, de tenir bon, de ne rien céder; sur quoi, son château de Nottingham fut saccagé et brûlé par la multitude en fureur. Il n'en devint que plus intraitable. Quand l'école de Manchester souleva la question du rappel des lois sur les céréales, il crut la fin du monde arrivée. Quoi! on prétendait nourrir le peuple à bon marché, sans égard à l'intérêt trois fois sacré des landlords! Horreur! l'école de Manchester l'emporta; sir Robert Peel frappa sur le système prohibitif ce coup fameux dont il n'est pas revenu; et le vieux duc en mourut, je crois, de chagrin.

Voilà ce qu'était le père. Il fallait donc au fils, pour devenir un des appuis du parti libéral, le courage et la force de s'arracher aux influences de l'éducation, d'abdiquer des prétentions chères à l'orgueil humain, de secouer le joug des traditions de famille, de braver enfin la colère paternelle. Le pouvoir de s'élever à ce noble effort, l'homme qui vient de mourir le puisa dans l'honnêteté de son âme plus encore que dans la rectitude de son esprit.

De bonne heure il comprit qu'il lui était commandé de servir l'Angleterre, non en sa qualité d'aristocrate, mais en sa qualité d'Anglais. Lui qui avait, à la lettre, sucé l'or-

gueil de caste avec le lait de sa nourrice; lui qui avait été élevé, à l'Université d'Oxford, dans les principes du torysme le plus exalté; lui qui, sous le nom de lord Lincoln, n'était entré à la Chambre des communes, en 1832, que par l'influence de son père, il n'hésita plus, une fois maître de ses actions, à s'imposer — comme si cela eût été nécessaire à un homme de son rang — les devoirs d'une vie active, laborieuse et utilement employée.

Puis, lorsque, se décidant enfin à brûler ce qu'il avait adoré et à adorer ce qu'il avait brûlé, sir Robert Peel se fit le déserteur du parti même dont il était le chef et consentit à servir la doctrine du Free-Trade, ce fut sous la bannière du chef converti de l'armée conservatiste que lord Lincoln se rangea.

Être fils du duc de Newcastle, et se présenter aux électeurs d'un district tout agricultural comme partisan de la suppression des droits prohibitifs qui pesaient sur les céréales, c'était presque un scandale, aux yeux du parti tory. Ce scandale, lord Lincoln l'affronta bravement. N'eût-il risqué par là que de perdre, avec les bonnes grâces de son père, l'honneur héréditaire de représenter South-Notts, honneur qu'il perdit en effet, le sacrifice vaudrait certes qu'on le rappelât; mais à combien d'amertumes, en outre, ne s'exposait-il pas! Il fut attaqué, il fut déchiré; et les attaques redoublèrent lorsqu'on le vit, comme principal secrétaire pour l'Irlande, s'associer à la politique libérale de sir Robert Peel envers ce malheureux pays. En cela, il agissait d'une manière d'autant plus méritoire que sa position était une position subordonnée, et qu'il n'y avait pas lieu pour lui de recevoir en gloire le dédommagement auquel sir Robert Peel était en mesure de prétendre.

Lorsque lord Lincoln devint, par la mort de son père, en 1851, duc de Newcastle, sir Robert Peel n'était plus, mais son esprit continuait d'animer cette illustre pha-

lange des *peelites*, où figuraient des hommes tels que M. Gladstone, sir James Graham, Sidney Herbert, et à la tête de laquelle était lord Aberdeen. Le duc de Newcastle y était entré, il y resta. Aussi fut-il chargé de l'administration des colonies sous lord Aberdeen, en 1852, lorsque celui-ci composa ce célèbre ministère de coalition dans lequel vinrent prendre place : lord John Russell, comme lord président du conseil; M. Gladstone, comme chancelier de l'Échiquier; sir James Graham, comme premier lord de l'Amirauté, et plusieurs autres personnages d'un mérite supérieur.

A cette époque, il était d'usage de laisser dans les mêmes mains l'administration des colonies et le secrétariat de la guerre. Il arriva donc au duc de Newcastle, qu'on avait choisi seulement à cause de son aptitude à porter le premier de ces deux fardeaux, de se trouver chargé du second quand éclata la guerre de Crimée.

Le poste était périlleux; il entraînait une responsabilité bien propre à effrayer les natures timides. Mais le duc de Newcastle était un de ces hommes qui, quoique modestes, sont poussés à accepter des situations responsables par l'amour du travail, par le désir de se rendre utiles et par une sorte de besoin chevaleresque d'agir. D'un autre côté, il voulait la guerre, il la voulait naïvement et sans arrière-pensée; il la voulait, parce que, à cet égard, son sentiment était celui du public, et non pas à la manière de lord Aberdeen et de M. Gladstone, qui, désirant la paix, n'osèrent résister à la pression de l'opinion. Le duc de Newcastle n'avait pas une intelligence subtile, mais en revanche il avait beaucoup de bon sens et une singulière netteté de vues. Mieux qu'aucun de ses collègues, il aperçut la distinction qui existe entre une nation militaire et une nation martiale, ainsi que M. Kinglake, dans son *Histoire de la guerre de Crimée*, en a fait la remarque, et il pensa que l'Angleterre gagnerait à agir en nation

martiale, précisément parce qu'il n'était ni dans ses tendances ni dans son génie de se poser en nation militaire. Il se fit donc, au sein du conseil, l'écho des cris belliqueux du dehors; il mit son âme tout entière dans l'accomplissement de sa mission. Naturellement grand travailleur, il travailla plus que jamais; il n'épargna rien, en un mot, pour le succès; et ce ne fut pas sa faute — M. Kinglake lui rend ce témoignage — si les faits ne tardèrent pas à révéler l'insuffisance du système militaire des Anglais et les désordres de leur administration.

En réalité, cette insuffisance et ces désordres venaient convaincre l'oligarchie anglaise d'imprudence et d'impéritie. Jusque-là, il y avait eu un voile sur la manière dont cette oligarchie conduisait les affaires. Mais alors le voile fut déchiré. Les correspondants que les journaux anglais entretenaient en Crimée, et celui du *Times* tout le premier, mirent à nu des plaies qu'on ne soupçonnait pas. D'énormes bévues furent dénoncées; on alla jusqu'à parler de concussions; la liberté de la presse ameuta l'opinion publique; bientôt, il n'y eut plus qu'un cri : « Réforme administrative! »

Certes, s'il était un homme parmi les ministres auquel des reproches ne pussent pas être équitablement adressés, c'était le duc de Newcastle. C'était lui en effet qui, dans le conseil, avait représenté la cause de la vigilance et du zèle. Malheureusement, son influence n'avait pas été au niveau de son ardeur, et il n'avait pas trouvé dans ses collègues l'appui qu'il avait droit d'attendre d'eux. C'est ainsi qu'ils repoussèrent sa proposition de demander un vote qui ajoutât 25000 hommes à l'armée. Bref, ses torts, s'il eut des torts, furent ceux d'une situation qu'il n'avait point créée, et dont on ne l'aida même pas à vaincre les difficultés sans nombre. Mais l'opinion publique, irritée, réclamait une victime expiatoire : ce fut le duc de Newcastle qu'on sacrifia. Il donna sa démission, non sans

laisser échapper quelque chose de l'amertume dont son cœur était justement rempli, mais néanmoins avec simplicité, dignité et modestie.

Il fut vengé, du reste. En lui donnant pour successeur lord Panmure, homme très estimable, mais âgé, pesant et goutteux, on ne répara rien, tant s'en faut; et quant à lord John Russell, qui avait assailli le duc de Newcastle, il faut bien le dire, avec plus de violence que de générosité et d'équité, qu'y gagna-t-il? De mettre au timon des affaires, très probablement contre son gré, son propre rival, lord Palmerston!

Au surplus, le peu de fondement des accusations qui, à cette époque, furent dirigées contre le duc de Newcastle, ne tarda pas à être prouvé par le comité d'enquête nommé sur la motion de M. Rœbuck, motion dont lord Aberdeen regarda l'adoption par la Chambre des communes comme un vote de non-confiance, et qui entraîna sa retraite.

Le souvenir de l'injustice commise à l'égard du duc de Newcastle, au sujet de la guerre de Crimée, est resté profondément gravé dans la mémoire de la nation. Elle se rappelle aussi qu'après sa sortie des affaires il alla visiter le théâtre de la guerre, et fut d'avis de la pousser jusqu'au bout : opinion qui, si elle eût prévalu, aurait épargné à l'Angleterre le désagrément d'abandonner la partie avant de l'avoir gagnée, et l'humiliation d'avoir, selon le mot de Montaigne, « troublé l'eau pour d'autres pêcheurs ».

Des services ultérieurs du duc de Newcastle comme secrétaire pour les colonies, il y aurait passablement à dire, mais la longueur de cette lettre m'avertit de m'arrêter.

J'ai oublié le nom de celui qui a écrit : *S'il est vrai que la noblesse soit fille de la vertu, convenons qu'elle a cherché bien souvent à tuer sa mère.* L'auteur de ces lignes ne les aurait pas écrites, s'il n'avait jamais eu

en vue que des nobles du caractère du duc de Newcastle; car c'était un homme essentiellement droit et d'un rare désintéressement moral. Il était doué d'ailleurs de qualités aimables qui, si elles n'ont pas suffi pour le préserver de cruels chagrins domestiques, lui ont valu, d'autre part, des attachements dont même un personnage de son rang pouvait être fier. Je quitte la plume avec regret, trouvant qu'on parle beaucoup trop en général des hommes de talent, et pas assez des hommes de bien.

XLIX.

COMPARAISON ENTRE M. GLADSTONE, D'UNE PART, ET MM. BRIGHT ET COBDEN, D'AUTRE PART.

23 octobre.

L'événement politique de la semaine a été le discours prononcé par M. Gladstone à Manchester.

Pour bien comprendre la portée de ce discours, dans lequel on a entendu le chancelier de l'Échiquier proclamer le maintien de la paix comme le but de la politique extérieure de l'Angleterre, vanter le principe de non-intervention, insister sur le mérite de la neutralité gardée à l'égard de l'Amérique, et en même temps parler des droits de la classe ouvrière à l'électorat, faire l'éloge des populations manufacturières et s'élever contre la léthargie politique, il faut savoir par quel côté le libéralisme de M. Gladstone ressemble à celui de l'école de Manchester et par quel côté il en diffère.

Comme MM. Cobden et Bright, M. Gladstone hait la guerre; comme eux, il a horreur du sang versé; comme eux, il est toujours prêt à frapper d'un blâme philoso-

phique les procédés de la force; comme eux, enfin, il a de la peine à concevoir ce qu'il peut y avoir quelquefois de grand et de fécond dans le fait de la force mise au service du droit.

Ainsi, quoique doué d'une âme généreuse, il est porté à repousser toute intervention, même en faveur d'une cause juste, et à confondre la sagesse d'une nation avec son égoïsme.

Cette disposition à éviter coûte que coûte ce qui serait de nature à amener un conflit et, conséquemment, l'emploi de la force, on la retrouve dans l'empressement de M. Gladstone à recommander aux Anglais l'adoption d'un politique modeste et expectante, dans sa résistance aux entraînements qui naissent soit de l'ambition nationale, soit d'un sentiment exalté des devoirs internationaux, dans la facilité avec laquelle il prend son parti du relâchement des liens qui réunissaient jadis l'Angleterre et ses colonies, dans son ardeur enfin à décrier tout ce qui se rapporte, chez un peuple, à des idées, non seulement d'agrandissement territorial, mais encore de propagande morale.

Sous ce rapport, les tendances de M. Gladstone sont aussi sages dans leur principe et presque aussi étroites dans leur exagération que celles de MM. Cobden et Bright. Là est le trait d'union entre le chancelier de l'Échiquier et l'école de Manchester. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Gladstone ne trouve ni dans l'élévation de son esprit, ni dans la générosité de son cœur, le pouvoir de sympathiser plus vivement avec la cause dont le triomphe, en Amérique, aboutirait d'une manière inévitable à l'émancipation des esclaves.

Inutile de dire que M. Gladstone réprouve l'asservissement du nègre; qu'il est homme à révérer la mémoire de Wilberforce et qu'il regarde l'abolition de l'esclavage comme une des pages les plus glorieuses de l'histoire de

l'Angleterre. Peut-être même n'est-il pas sans gémir, au fond de l'âme, de ce que la tendresse des Anglais pour les hommes propriétaires d'hommes présente de scandaleusement contradictoire. Mais que voulez-vous! l'emploi des procédés de la force inspire à M. Gladstone, je le répète, une sorte d'horreur instinctive. Il voit le Nord lever d'immenses armées, envahir des provinces, assiéger et bombarder des villes : cela suffit pour lui dérober la vue des esclaves à affranchir, de l'humanité à servir, de la morale à venger. La grandeur et la justice du but disparaissent à ses yeux derrière la brutalité des moyens.

Il est même à remarquer que, dans cette voie, il va plus loin que M. Cobden, plus loin que M. Bright. Ceux-ci, tout partisans de la paix qu'ils sont, et de la paix quand même, n'en sympathisent pas moins avec le Nord, n'en désirent pas moins le rétablissement de l'Union par les armes. Mais M. Gladstone, lui, est si préoccupé de la question du *chacun chez soi* en matière de politique extérieure, que la guerre du Nord contre le Sud, par delà l'Atlantique, lui apparaît sous l'unique point de vue de l'intervention violente d'un peuple dans les affaires d'un autre peuple, de sorte que, eu égard au principe d'intervention, il est presque plus de l'opinion de MM. Cobden et Bright que MM. Cobden et Bright eux-mêmes.

Où son libéralisme diffère du leur, c'est dans l'appréciation des moyens par lesquels la condition des classes laborieuses doit être élevée et améliorée.

Que les droits du peuple soient reconnus, qu'il soit admis à la jouissance du pouvoir politique; que le suffrage soit étendu, graduellement ou non, jusqu'à devenir, s'il le fallait, le suffrage universel, il n'y a rien là qui effraye M. Cobden et, encore moins, M. Bright. Mais, le dirai-je? leur manière d'être démocrates a un caractère purement négatif. Ils ne veulent pas d'une aristocratie;

ils ne veulent pas des obstacles que son existence, ses prétentions, ses privilèges, opposent à l'avancement du peuple, et ils ne vont pas au delà. Le besoin que le faible peut avoir d'être aidé les touche peu. Ils ne s'inquiètent guère de savoir si l'organisation actuelle de la société n'a pas mis une partie de ses membres hors d'état de lutter, à conditions égales, avec l'autre partie. La lice est ouverte : le prix au plus agile! Et ils ne se demandent pas si la pauvreté — celle qui n'est pas le résultat de la mauvaise conduite ou de la paresse, mais qui date du berceau, — n'est pas un boulet attaché au pied d'un des coureurs, avant le signal donné pour la course. Leur doctrine est le *laisser faire*. La liberté, suivant eux, consiste dans le droit reconnu à chacun d'exercer ses facultés. Tant pis pour ceux qui, en naissant, ont trouvé la société faite de telle sorte, qu'il leur est impossible de changer ce *droit* en *pouvoir*.

Ce n'est pas ainsi que M. Gladstone raisonne. Il tient compte de ce qui est dû par la société à ceux de ses membres que son organisation condamne à être, dès le berceau, pauvres, ignorants et faibles. Au nombre des droits du peuple, il compte celui du pauvre à réclamer un dédommagement social pour les avantages dont il a été privé avant même de naître. Il estime que la société, représentée par l'État, a des devoirs de protection à remplir envers les déshérités de ce monde, et, s'il tient à voir le peuple secouer sa léthargie, hâter l'heure de la réforme, se faire ouvrir les portes du Parlement, c'est précisément afin que l'État en vienne à représenter réellement la société, au lieu de n'en représenter qu'une fraction, et soit, par la reconnaissance des droits de tous, rappelé au sentiment de ses devoirs envers chacun.

Ces tendances du chancelier de l'Échiquier ont été accusées vivement naguère dans son Annuities-Bill, ainsi que dans l'éloquente harangue qu'il prononça en cette

occasion; et si l'on veut bien apprécier l'importance du dernier discours de M. Gladstone, voilà, suivant moi, à la lueur de quel flambeau on doit le lire.

L.

PROCÈS DE MULLER. — POINTS OBSCURS.

I

28 octobre.

Le procès de Müller vient de commencer.

Quel bruit, grand Dieu! que celui qui se fait autour de ce nom, si profondément inconnu il y a quelques mois : Müller! qui n'a acheté sa photographie? qui n'a voulu pouvoir lire dans l'expression de son regard, dans les plis de sa bouche, dans le jeu habituel de sa physionomie, ou l'attestation de son innocence, ou l'histoire de son crime? Samedi soir, je passais, dans Edgeward-road, devant une maison où l'on montre des figures de cire; un grand placard avait été mis devant la porte, et sur ce placard je lus en grosses lettres le nom de Müller. De quoi parle-t-on, en ce moment, dans les salons, dans les clubs, dans les ateliers, dans les boutiques, dans la rue, partout? De la gigantesque guerre qui se poursuit en Amérique? de la convention du 15 septembre? de ce qui en sortira, en bien ou en mal, pour l'Italie? Allons donc! On ne pense qu'à Müller, on ne s'entretient que de Müller, on ne s'échauffe que sur la question de savoir s'il sera, oui ou non, convaincu.

La curiosité publique, insatiable de détails, force les journaux à publier jusqu'à trois éditions par jour. Jetez-y les yeux, vous verrez leurs colonnes envahies par le pro-

cès de Müller. On se presse à la porte des *newsmen*. Un homme absorbe l'attention publique, monopolise la presse, fait une concurrence écrasante à la notoriété des empereurs et des rois, chasse du domaine des choses auxquelles on pense la destinée des peuples, et cet homme est un tailleur accusé d'un meurtre!

D'où vient cela? Le crime en question est-il extraordinaire de sa nature? Qu'ajoute-t-il aux variantes de l'assassinat? Se présente-t-il accompagné de circonstances propres à fournir le sujet de quelque étonnante tragédie? Vient-il éclairer d'un jour nouveau les abîmes du cœur humain? Et si, de l'acte, la pensée se reporte à celui qui en est l'auteur supposé, que trouve-t-on? Un être vulgaire, insignifiant, qui, à part le meurtre dont on l'accuse, n'a rien en lui qui puisse exciter, soit l'émotion de la sympathie, soit celle de l'horreur.

D'où vient donc, je le répète, l'intérêt prodigieux qui s'attache à cette affaire?

« La mort, écrit Montaigne, s'appesantit souvent en nous, de ce qu'elle poise aux aultres, et nous intéresse de leur intérest, quasi autant que du nostre, et plus par fois. » C'est vrai; mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut des circonstances toutes particulières qu'on chercherait ici vainement. Dire, comme le *Daily Telegraph* d'aujourd'hui, qu'il n'est point de sujets plus absorbants que la vie et la mort, c'est ne rien expliquer. La mort est un sujet absorbant sans doute quand on y pense; mais, comme dit Pascal, « les hommes, n'ayant pu guérir la mort, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser »; et c'est précisément parce que, comme il dit encore, ils n'ont rien su inventer de mieux, qu'ils s'étudient à tirer de cette invention tout le parti possible. N'est-il pas étrange que la nouvelle de la mort d'un homme assassiné sur un chemin de fer cause plus d'émotion que la nouvelle d'une bataille où dix mille hommes ont péri? Voilà le mystère

à expliquer. Or l'explication, en ce qui concerne le crime dont il s'agit, est ce me semble dans l'incertitude qui l'enveloppe.

Et, en effet, lorsqu'il est question de frapper d'une peine irréparable un être humain, il est naturel, tant que sa culpabilité reste douteuse, que chacun se préoccupe instinctivement des dangers que la faillibilité humaine fait courir à l'innocence. L'émotion de tous, en ce cas, prend sa source dans ce qui est pour tous d'un intérêt suprême. Car, où un seul innocent succombe, tous les hommes, sans exception, se sentent et sont menacés!

Là gît, selon moi, le secret de la sensation immense, et sans cela incompréhensible, produite par l'affaire Müller. A dater du premier moment, elle s'est offerte à beaucoup, en dépit de certaines circonstances d'un caractère en apparence décisif, sous la forme d'une énigme à déchiffrer; et, dès qu'elle pouvait donner lieu à la discussion, il était inévitable, par les raisons qui viennent d'être exposées, que la discussion passionnât les esprits. Je ne sais rien de plus concluant contre la peine de mort; et ceux qui ne me comprendraient pas n'ont que faire de lire des livres de philosophie.

Maintenant, suivez-moi : assistons ensemble au procès de cet homme; voyons son attitude; interrogeons ses antécédents; écoutons les charges produites contre lui par le solicitor général.

Et d'abord, l'accusé présent à la barre se trouve avoir une physionomie qui prête aux suppositions les plus opposées. Aux uns, elle peut paraître insignifiante et presque douce; d'autres la jugeront, peut-être, dure et grossière.

Quelle induction tirer de son attitude? Qu'il soit un peu plus pâle que d'ordinaire, et que ses mouvements trahissent de temps en temps une certaine agitation, c'est ce qui, dans une situation pareille, arriverait à un innocent d'une nature nerveuse plutôt qu'à un coupable endurci.

D'ailleurs, si l'on s'arme contre lui des quelques symptômes d'anxiété qu'il est possible d'apercevoir dans sa contenance, à présent qu'il est à la barre, il est juste de lui tenir compte du calme et de la tranquilité d'âme qu'il a déployées depuis son arrestation jusqu'au jour du procès.

Ses antécédents étaient-ils d'un méchant homme? Le contraire semble résulter des témoignages de ceux qui l'ont connu.

Le surlendemain de la perpétration du crime — le lendemain était un dimanche — il est allé échanger chez un joaillier une chaîne qu'on a reconnue être celle de la victime. Grave présomption, sans contredit! Cette chaîne, toutefois, a pu lui être vendue, et, s'il l'a ramassée réellement dans le sang d'un homme tué par lui, il est malaisé de concevoir pourquoi, au lieu de la cacher avec soin, il l'a montrée à qui voulait la voir.

Quand ceux à qui il la montrait lui ont demandé d'où elle lui venait, il les a trompés : disant à l'un qu'il l'avait achetée ainsi qu'une bague (faisant partie de son marché avec le joaillier), et disant à un autre que cette bague lui avait été envoyée par son père. Encore une présomption grave! Cependant, il n'est pas impossible que, de la part d'un homme de cette espèce, et qu'on représente comme vaniteux, ces mensonges s'expliquent par un simple mouvement de vanité.

Il était pauvre; il est donc peu vraisemblable qu'il ait acheté une chaîne en or. Mais il a pu être tenté de l'acheter, précisément parce qu'il était pauvre, si elle lui a été offerte à très bon marché par un vendeur intéressé à s'en défaire au plus vite, puisqu'il faisait de la sorte une bonne affaire. Il est vrai que, dans ce cas, il devait chercher à réaliser son profit. Eh bien, c'est justement ce qu'il fait. Il court mettre en garde la chaîne reçue en échange, et emploie l'argent à retirer des mains d'un au-

tre prêteur sur gages une montre à lui, sur laquelle il avait précédemment emprunté. Et cette montre, il ne la garde pas. Comme il est pauvre, comme il a résolu d'aller tenter fortune en Amérique, et qu'il lui faut de l'argent pour payer son passage, il essaye de tirer le plus d'argent qu'il peut de sa montre, en la mettant en gage une seconde fois, et en vendant le billet; il y réussit, et voilà son passage assuré.

Mais ce voyage en Amérique ressemble-t-il à une fuite? Il ressemblerait à une fuite si Müller en avait fait mystère; mais c'est le contraire qui est vrai. Loin de se cacher de son départ, il l'annonce à tous ses amis; il dit le jour, il dit l'heure, il donne le nom du vaisseau, et il ne s'embarque qu'après avoir laissé derrière lui, avec sa photographie, une boîte portant le nom du joaillier chez qui il a échangé la chaîne. Cette conduite est-elle celle d'un homme qui a intérêt à se soustraire aux recherches de la justice?

D'un autre côté, comment se fait-il, s'il est innocent, qu'on trouve sur lui, lors de son arrestation en Amérique, une montre qui est celle de la victime, et que lui prétend, mensongèrement, posséder depuis deux ans? Même en mettant ce nouveau mensonge sur le compte du trouble né d'une arrestation soudaine, et de la crainte d'avoir contre soi les apparences en disant la vérité, le fait de la montre de M. Briggs trouvée en la possession de Müller semble péremptoire. Et, néanmoins, rien ne prouve d'une manière absolue qu'il n'ait pas acheté la montre, aussi bien que la chaîne, tenté par les mêmes motifs.

Et le chapeau de la victime trouvé dans sa malle? ce chapeau que l'assassin, quel qu'il soit, avait pris à la place du sien en quittant précipitamment le théâtre du crime? Ici encore, les présomptions qui s'élèvent contre Müller ont quelque chose d'accablant, d'autant plus que le chapeau laissé dans le chemin de fer est déclaré être

celui de Müller, ce qui semble compléter la chaîne des circonstances qui le désignent comme coupable. Pourtant, ici encore, le doute demande la parole.

Que de chapeaux se ressemblent! Sur la question décisive de savoir si le chapeau trouvé dans le wagon ensanglanté est, oui ou non, celui de Müller, le seul témoin qu'on ait entendu hier est une mistress Repsch, et la façon dont elle a répondu aux questions de l'avocat de l'accusé rend son témoignage fort suspect, sinon d'insincérité, au moins d'inexactitude. Quant au chapeau trouvé sur Müller, que ce soit celui qui avait appartenu à M. Briggs, le réquisitoire du solicitor général fournit à cet égard des raisons qui semblent concluantes. Mais reste à savoir si, comme la montre et la chaîne de M. Briggs, son chapeau n'aurait pas pu, à la rigueur, être vendu à Müller sans qu'il sût comment le vendeur en avait acquis la propriété.

En somme, l'accusé a contre lui un concours de circonstances vraiment formidable, mais dont aucune jusqu'ici n'exclut absolument une hypothèse favorable à la défense.

Aussi y a-t-il encore des gens qui croient à l'innocence de Müller, et il y en a plus encore qui doutent que les preuves soient tout à fait suffisantes. De ce nombre sont la plupart des Allemands qui résident à Londres, du moins la plupart de ceux que j'ai eu occasion d'entendre. Il existe ici une « Association allemande pour la protection légale des résidents d'origine allemande », — excellente institution, qui témoigne de la ferveur de la nationalité germanique, et que les autres peuples auraient bien dû prendre pour modèle. Cette association n'a rien épargné, ni soins, ni démarches, ni argent, pour mettre Müller en état de démontrer son innocence, si tant est qu'il soit innocent. Un des membres m'assurait hier que la défense était armée jusqu'aux dents; qu'elle était en mesure de

prouver l'*alibi*, par exemple. L'accusé, au moment du meurtre, aurait été vu dans un quartier fort éloigné de la scène sanglante, à Clerckenwell; il en serait revenu à une heure inconciliable avec la supposition qu'il est l'auteur du crime, et dans un *omnibus* dont le conducteur doit, dit-on, figurer comme témoin à décharge.

Le procès n'est que commencé : attendons.

II

29 octobre.

A mesure que le procès Müller avance, l'obscurité redouble. Avant-hier l'accusation a parlé, aujourd'hui la défense a répondu. Et que résulte-t-il du rapprochement des deux discours? Avant-hier, l'accusateur public s'est exprimé en homme qui, au fond, doute de la culpabilité de l'accusé; et, hier, M. Parry, avocat de l'accusé, s'est exprimé en homme qui, au fond, doute de son innocence. Le doute, voilà ce qui plane jusqu'ici sur cette étrange affaire.

Je vous disais dans ma précédente lettre que Müller avait contre lui un concours de circonstances frappantes, mais dont aucune cependant n'excluait, à la rigueur, l'adoption d'une hypothèse favorable à la défense. C'est ce que l'audience d'hier a prouvé de reste.

De toutes les charges produites contre Müller, la plus grave à coup sûr, la seule qui fût décisive, était celle qui se rapportait au fait de son chapeau, trouvé dans le compartiment où M. Briggs avait été assassiné. Restait à savoir si ce chapeau était bien réellement celui de Müller. Avant-hier mistress Repsch, chez laquelle il avait la coutume d'aller, avait dit oui; mais, lorsqu'on lui avait demandé comment était doublé le chapeau de son mari, et quelle était la forme des chapeaux des personnes qu'elle voyait

journellement, elle n'avait su que répondre. En fait de chapeaux, elle se trouvait n'avoir jamais exercé que sur celui de Müller ses facultés d'investigation! Un pareil témoignage ne pouvait avoir un grand poids. Il s'agissait d'ailleurs de décider, comme l'avocat l'a fait remarquer avec raison, non pas si le chapeau de Müller ressemblait plus ou moins au chapeau trouvé sur la scène du meurtre, mais si c'était le même, et si, à cet égard, le doute était impossible.

Or, sur ce point, on avait un autre témoin à entendre, le cocher Jonathan Matthews. Il a comparu hier, il a été interrogé, et voici ce qui résulte de sa déposition :

Il connaissait Müller. Un jour, celui-ci remarqua que Matthews portait un chapeau qui lui allait fort bien. « Où avez-vous acheté ce chapeau? lui demanda-t-il. — Chez Walker, dans Crawfordstreet, » répondit Matthews. Là-dessus, Müller le pria de lui en acheter un tout à fait semblable. Matthews acheta le chapeau, le paya, le remit à Müller, qui remboursa le cocher en nature, c'est-à-dire en lui faisant un gilet.

Voilà donc deux chapeaux identiques : l'un appartenant à Matthews, l'autre à Müller.

Ces deux chapeaux sont-ils représentés? Non. Celui de Matthews a été remplacé par lui, il a disparu. Qu'est-il devenu? Matthews, interrogé à cet égard, répond d'abord qu'il l'a laissé, trois semaines avant l'époque du meurtre, chez le chapelier où il était allé en acheter un autre, un M. Down établi dans Longacre. Et il arrive qu'à l'époque désignée, il n'y avait pas de M. Down tenant dans Longacre une boutique de chapelier! Averti de sa bévue, Matthews se ravise. Il aura jeté dans le trou aux cendres ce chapeau dont on lui demande compte, et qui ressemblait si fort à celui acheté par lui pour Müller. Maintenant, où est la preuve que le chapeau trouvé dans le wagon appartient à Müller plutôt qu'à Matthews, ou à Matthews plutôt qu'à Müller?

Ce n'est pas tout. Ce cocher, qui a été le premier à diriger les soupçons sur Müller, et qui est le plus important des témoins à charge, est-il un homme dont le témoignage soit absolument irrécusable? Il fut emprisonné pour vol en 1850; et si, comme l'avocat de Müller l'a déclaré loyalement, on n'est pas fondé à affirmer qu'un homme est resté malhonnête parce que, il y a quatorze ans, étant très jeune, il s'est exposé à subir un emprisonnement de vingt et un jours, il n'en est pas moins vrai que c'est là un fait dont il est permis de se souvenir, et qu'il est permis de rapprocher de la fausse assertion émise relativement au chapelier de Longacre, lorsque c'est, après tout, de la moralité du témoin que dépend la vie de l'accusé.

Quant à l'impossibilité où Matthews a été tout d'abord de rendre compte de l'emploi de son temps dans la soirée du meurtre, cette circonstance ne prouve rien contre lui qu'un défaut de mémoire; mais ce qui est plus grave, c'est sa déclaration relative au jour où, pour la première fois, il aurait entendu parler du crime. On s'explique difficilement qu'il n'en ait eu connaissance que le 14 juillet, alors que l'assassinat, commis dès le 9 juillet, était la grande nouvelle du moment, alors que cette nouvelle remplissait les journaux, faisait le texte de toutes les conversations, courait les rues, était commentée dans chaque carrefour, et se trouvait connue, dès le lundi 11 juillet, de la propre femme de Matthews! L'avocat Parry l'a dit, et bien dit : « S'il est une classe qui s'intéresse plus particulièrement aux récits de meurtres et d'affaires de police, s'il est une classe dont ces sortes de récits constituent la littérature, c'est celle des cochers. »

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : c'est que, sur le point capital, une marge considérable est laissée au doute. Une récompense, très propre à tenter la cupidité d'un homme léger de scrupules et d'argent, avait été promise à celui qui ferait découvrir l'auteur d crime : qui

peut savoir où s'arrête l'influence de telles promesses? Qui peut affirmer que leur effet n'est jamais celui d'un piège involontairement tendu à la pauvreté?...

J'allais continuer. On frappe à ma porte, on entre : on m'assure que Müller est condamné, condamné à mort. Si c'est vrai, les faits qui se sont produits aujourd'hui même à l'audience — audience à laquelle je n'ai pu assister, la salle regorgeant de monde — ces faits auront été, je suppose, de nature à dissiper la nuit qui couvrait ce terrible chapitre d'une terrible histoire.

Le verdict a été rendu consciencieusement, c'est certain. Mais on ne saurait trop le répéter : l'homme est faillible. « Prenez garde, Messieurs, disait hier aux jurés l'avocat de Müller, une fois prononcé, votre jugement est irrévocable... »

LI.

FRÈRE IGNACE.
LE MONACHISME EN ANGLETERRE.

30 octobre.

Il se passe ici, dans un certain monde, des choses en vérité bien singulières. Croiriez-vous qu'à l'époque où nous sommes et dans le pays d'où je date cette lettre, il y a des gens qui s'en vont partout recommandant, comme le seul remède possible aux maux du siècle, quoi? le retour à la vie monastique!

Notez bien que le mouvement part du sein même de l'Église anglicane. Il y a quelque temps, l'évêque de Salisbury exprimait, sans plus d'embarras, le désir que des refuges fussent ouverts aux membres du clergé contre le monde, ses tentations, ses préoccupations profanes,

ses fatigues, et tout ce qui n'est pas repos sacré, contemplation pieuse, extatique élan vers le ciel. Je ne mentionne que pour mémoire M. Beresford Hope proposant la fondation d'églises collégiales dont les membres seraient des moines protestants — ce qui ne les empêcherait pas de devenir de vrais moines. L'homme qu'il faut entendre à ce sujet, c'est M. Lyne, lequel est en train de se faire une réputation, sous le nom de frère Ignace!

Frère Ignace est un Pierre l'Ermite pour rire. Il n'a pas entrepris le pèlerinage de la Terre sainte; il n'a point parcouru l'occident pieds nus, une corde à la ceinture et un crucifix à la main, prêchant la délivrance d'un tombeau; sa parole, il faut l'espérer, n'embrasera pas les populations, au delà de ce qu'exigent les intérêts d'une société vouée au culte des chemins de fer et de la vapeur. Mais frère Ignace a précisément les qualités qui conviennent à l'apôtre et au martyr, dans une contrée où chacun a la liberté d'avoir tort, et où il n'existe pas d'autre grand inquisiteur que M. Punch.

La conscience de frère Ignace est armée de l'*æs triplex* dont parle Horace : il est absolument à l'épreuve du ridicule, et il profite de ses avantages.

Il y a quelques jours, un congrès ecclésiastique se tint à Bristol. On y discutait vivement mille petits projets de réformes plus ou moins urgentes, tels que la création d'une chaire d'arabe à Oxford pour compléter l'éducation des missionnaires, la formation d'un comité de défense de l'Église en chaque paroisse, un changement de la loi concernant les dilapidations, que sais-je encore? lorsque soudain un homme se présente sur la plate-forme. Il est vêtu d'une longue robe noire, il porte un large capuchon, et il a la tête presque entièrement rasée. Cet homme, vous l'avez deviné, c'est frère Ignacé, celui qui a entrepris de réconcilier le protestantisme avec la vie monastique, le fondateur d'un monastère, l'apôtre du célibat. Si le fait

s'était passé quelques années plus tôt, l'apparition de saint Benoît lui-même venant en chair et en os haranguer le pieux meeting de Bristol n'aurait pas, selon la remarque du comte d'Harrowby, causé plus d'étonnement que l'apparition de frère Ignace. Mais le siècle est en progrès. L'assemblée ne s'est montrée nullement surprise : elle n'a été qu'indignée. Il y a eu des cris, et des murmures, et des sifflets, et des grognements. Jamais on n'aurait cru poumons ecclésiastiques capables de faire autant de bruit.

Il est vrai qu'il y avait dans la salle beaucoup de dames, ayant toutes été mariées, ou étant toutes mariées, ou désirant toutes se marier, qui à une cure, qui à un vicariat, qui à une rectorie... Jugez avec quelle horreur elles ont dû voir un homme qui osait propager la détestable hérésie du célibat des prêtres ! Elles auraient mieux accueilli, je crois, un disciple, oui un disciple de Voltaire, venant leur dire, au nom de son maître : « Les filles sont faites pour le mariage et non pour réciter du latin qu'elles n'entendent pas. » Aussi est-ce de la partie féminine du meeting qu'est parti le signal des hostilités, et la tempête a été telle, que le frère Ignace, après trois ou quatre courageux efforts pour la dominer, s'est, de guerre lasse, laissé tomber dans un fauteuil. Toutefois, grâce à l'impartiale intervention du président, il a fini par obtenir dix minutes pour s'expliquer, dix minutes, pas davantage; et cette justice lui est due qu'il a parlé, cette fois, avec une modération qu'on n'attendait pas de son enthousiasme de martyr.

A propos de frère Ignace, j'aurais bien d'autres scènes à vous raconter, scènes dont ses détracteurs l'accusent d'avoir provoqué le scandale, par fanatisme ignorant ou vanité, mais que ses partisans regardent comme un résultat naturel des effusions de son zèle apostolique. Qu'il me suffise de dire que, fondées ou non, ces attaques ne

l'empêchent pas d'avoir des prosélytes et de gagner peu à peu du terrain.

Parmi les circonstances qui le prouvent, je citerai l'enquête à laquelle viennent de donner lieu, de la part d'un inspecteur du « bureau de la loi des pauvres », certaines allégations dirigées contre le Rév. B.-A. Hillyard.

Depuis 1859, M. Hillyard était attaché, en qualité de chapelain, à la maison des pauvres de Norwich. Pendant quelque temps, la manière dont on le vit remplir les devoirs de sa charge fut de toute façon édifiante. Mais il lui arriva d'être atteint par la contagion des doctrines du frère Ignace, et, dès ce moment, il ne fut plus, assure-t-on, le même homme. S'il en faut croire le *board of guardians*, il négligea ses fonctions, pour se livrer tout entier à des pratiques religieuses réprouvées par ses supérieurs.

« Vous avez sans autorisation, lui écrivait l'évêque de Norwich, introduit dans votre église l'usage de célébrer la sainte communion chaque jour, et cela non pour vos paroissiens, mais pour des personnes qui résident hors de la paroisse, qui se sont établies naguère dans cette ville et prétendent constituer un ordre de moines. Vous avez souffert que ces personnes se rendissent dans votre église en procession et revêtues d'un costume particulier... Et vous avez agi de la sorte, après avoir été prévenu par moi que le chef de l'ordre en question, M. Lyne, a été interdit dans ce diocèse, comme professant une doctrine et s'adonnant à des pratiques incompatibles avec l'enseignement et les pratiques de l'Église... » En conséquence, l'évêque de Norwich enjoignait à M. Hillyard de rentrer au plus tôt dans le giron de l'orthodoxie anglicane. Et lui de répondre par un refus dont le laconisme rappelle le *Non possumus* de la papauté. L'évêque n'ayant, paraît-il, aucun moyen de mettre à la raison ce pieux rebelle, il a fallu que le *board of guardians* s'en mêlât, et voilà le

second de frère Ignace sur la sellette, non pour avoir manqué à la discipline, mais pour avoir négligé ses devoirs.

Au surplus, — car Dieu me garde de manquer d'équité envers frère Ignace! — il ne croit pas, comme faisaient les franciscains, à l'histoire de ce loup enragé que François d'Assises guérit à condition qu'il ne mangerait plus de moutons. Il ne croit pas davantage à l'histoire du cordelier devenu évêque et qui, déposé par le pape, sortit, après sa mort, de son tombeau, pour aller porter une lettre de reproche au saint-père. Rien ne prouve, jusqu'à ce jour, que frère Ignace fût homme à se livrer, comme les augustins, au trafic des indulgences; ou à faire, comme les dominicains, brûler à petit feu les hérétiques; ou à boire de l'eau sale pour se mortifier, comme les carmes; ou à marcher à quatre pattes, à porter le bât, à paître l'herbe avec le mulet du couvent, comme ces religieux dont la piété consistait à se laisser guider ainsi que des bêtes de somme, *tanquàm domesticum animal obedientiæ loris*. Non, l'ordre que frère Ignace a honoré de ses préférences, l'ordre qu'il cherche à faire revivre en Angleterre, est celui que fonda, au VI^e^ siècle, le grand législateur des moines d'Occident, ce saint Benoît qui a écrit, dans sa *Règle de la vie monastique* : « L'oisiveté est l'ennemie de l'âme; par conséquent les frères doivent, à certaines heures, s'occuper du travail des mains, ainsi qu'ont fait nos pères et les apôtres. »

Vous le voyez, frère Ignace pouvait plus mal choisir. Il faut bien convenir, en effet, que les sciences et les lettres ont dû beaucoup aux bénédictins, à une époque où l'Europe était couverte de ténèbres. Même au XVII^e^ siècle et en France, c'est-à-dire dans un siècle et un pays où il commençait à faire jour parmi les hommes, cet ordre fameux ne fut pas sans ajouter considérablement au trésor des connaissances humaines, témoin les travaux de Hugues

Ménard, de Luc d'Achéri, de Jean Mabillon, de Thierri Ruinart, de Bernard de Montfaucon, tous appartenant à cette pépinière de savants qui ont illustré la congrégation de Saint-Maur.

C'était, du reste, l'ordre des bénédictins qui tenait le haut du pavé en Angleterre, parmi les ordres religieux, au temps où il y avait des ordres religieux en Angleterre. Tous les grands prieurés de cathédrale, à l'exception de Carlisle, suivaient la règle de saint Benoît, et il en était ainsi de la plupart des riches abbayes d'Angleterre. Aussi les revenus de l'ordre des bénédictins dans ce pays égalaient-ils presque ceux de tous les autres ordres pris ensemble. Quand la dissolution des couvents en Angleterre fut décidée, on n'y comptait pas moins de cent treize abbayes, prieurés et monastères de bénédictins, jouissant de 57 892 liv. st. de revenu, sans parler de soixante-treize maisons de nonnes, dont les revenus étaient évalués à 7 985 liv. st.; en tout : 65 877 liv. st. ou 1 646 925 francs.

Reste à savoir si c'est le souvenir des services que les bénédictins ont rendus à la science ou celui des richesses qu'ils ont possédées qui a si puissamment agi sur l'esprit de frère Ignace. Je ne me charge pas de résoudre cette question délicate. Tout ce que je puis dire, c'est que M. Lyne doit être doué d'une foi bien robuste en lui-même, pour se croire capable de ramener l'Angleterre aux jours du roi Edgar, de saint Dunstan et de saint Oswald. En tout cas, il s'y prend un peu tard.

LII.

CONDAMNATION DE MULLER. — LES JUGEMENTS IRRÉVOCABLES.

1er novembre.

Müller est condamné. Le verdict est certainement consciencieux : est-il juste?

Entre un verdict consciencieux et un verdict juste, il y a toute la différence qui existe entre l'honnêteté qui a pu commettre une erreur, et l'honnêteté par qui nulle erreur n'a été commise.

Les journaux anglais sont d'accord pour approuver la sentence; ils se déclarent, les uns après les autres, convaincus par les témoignages discutés dans la dernière audience, par le discours final de l'accusateur public, par le résumé du « lord chief baron ». En cela, ils sont parfaitement sincères. Il est un point, toutefois, qu'il ne faut pas perdre de vue.

Ce procès qui a fixé l'attention du monde entier, c'est en Angleterre qu'il a été jugé, et il l'a été par des Anglais. Or, s'il y a une chose dont les Anglais soient fiers, et avec raison, c'est de la manière dont la justice est rendue dans leur pays, et, quelque patriotique, quelque honorable que soit ce sentiment, je ne suis pas sûr que son influence, en cette occasion, n'ait pas nui quelque peu à la netteté de leurs appréciations.

Le concours de circonstances qui désignent Müller comme le meurtrier est extraordinaire, je l'accorde. Il y a dix mille à parier contre un qu'il est coupable, soit. Mais cela suffit-il pour nier la possibilité d'un doute? Et

la société a-t-elle le droit de se contenter de ce qui n'est pas la certitude absolue, quand elle arme un juge qui n'est pas infaillible du pouvoir monstrueux de prononcer une sentence irrévocable? On ouvre une loterie, et le nombre des billets est d'un million; il y a donc neuf cent mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf à parier contre un que vous ne gagnerez pas; vous espérez gagner cependant, et vous gagnez!

Dira-t-on qu'à ce compte nul criminel ne serait condamné? A une peine rendant la réparation d'une erreur impossible, non. Et tant mieux!

Dans son résumé de l'affaire Müller, le « lord chief baron » a émis un principe qui paraît avoir beaucoup influé sur la décision du jury, et que toute la presse anglaise adopte. C'est celui-ci: « Le seul degré de certitude nécessaire aux jurés pour que leur décision soit légitime, est celui d'après lequel ils se décideraient dans leurs plus importantes affaires. » Oui, sans doute, si une issue reste ouverte à la réparation en cas d'erreur. Mais ne faut-il que cela, quand il s'agit de tuer un homme, et quand, par le fait de sa mort, la justice humaine peut se trouver avoir, en cherchant à punir un meurtre, commis elle-même un meurtre? Quoi! quand la question est de savoir si l'on pendra son semblable, et si, en le pendant, on le déshonorera, être sûr de son fait n'est pas plus nécessaire que quand la question est de savoir si l'on jouera à la Bourse, ou si l'on achètera pour trois cent mille francs de coton!

Laissez-moi maintenant arrêter votre attention sur ce qui s'est passé à la dernière audience.

Personne ne prétend que Müller ait été vu dans le compartiment où était M. Briggs; personne ne prétend qu'il ait été vu, le soir du crime, soit montant dans le train où le meurtre a été commis, soit descendant du train, soit rôdant aux environs du chemin de fer. Il y a plus: M. Briggs était un homme vigoureux; Müller est un être

faible, chétif, qui s'était blessé le pied à cette époque, et qui était à demi en pantoufles.

Combien de temps a-t-il eu pour consommer un crime dont le succès ne pouvait être, selon toute apparence, qu'au prix d'une lutte, et dont l'instrument semble être le bâton même que M. Briggs portait? Une minute et demie! L'homme accusé d'un assassinat qui suppose une audace aussi grande, une promptitude aussi foudroyante, une présence d'esprit aussi effroyable, appartiendrait-il par hasard à la classe des scélérats de profession? Müller est représenté par tous ceux qui l'ont connu comme un jeune homme doux, inoffensif, auquel on n'avait eu jusqu'alors aucun reproche à faire, et sa conduite, depuis, a été précisément celle qu'il aurait tenue, s'il n'avait eu rien qui fût un poids sur sa conscience. Portait-il, le lendemain du meurtre, les mêmes habits que la veille? Oui. A-t-on aperçu la moindre trace de sang sur ces habits? Non. Comment expliquer ce fait? Pas de réponse.

Certes, les choses se présentant tout d'abord sous cet aspect, il devenait d'une importance capitale de bien constater avec qui M. Briggs était monté en chemin de fer. Eh bien, le seul témoin qui soit en mesure de donner quelques renseignements sur ce point, c'est un M. Lee. Il semble que le solicitor général aurait dû l'appeler à comparaître; mais il se défie du témoignage de ce jeune homme! — on va juger si cette défiance était fondée; et c'est conséquemment par la défense qu'il est appelé. Que déclare-t-il? qu'il connaissait M. Briggs; qu'il le connaissait assez intimement; que, le 9 juillet, à la station de Bow, il le vit monter en chemin de fer; qu'ils se parlèrent; que deux hommes montèrent dans le même compartiment que M. Briggs, et y prirent place; que l'un d'eux était gros, puissamment bâti, et avait des favoris blonds; que l'autre était grand et brun. Aucun des deux signalements ne se rapporte à Müller.

Voilà un témoignage important, s'il en fut. Cependant, qu'arrive-t-il? On le regarde comme non avenu. Et pourquoi? Lee a-t-il quelque intérêt à mentir? Aucun qu'il soit possible de dire ou même d'imaginer. Sa moralité est-elle en question? Nullement. Mais il n'a pas fait sa déclaration tout de suite. Et Matthews, qui a prétendu n'avoir appris que le jeudi ce que sa propre femme savait dès le lundi, Matthews a-t-il fait sa déclaration tout de suite? En quoi le témoignage de Matthews, condamné autrefois à la prison pour vol, et, depuis, coupable de fausseté, méritait-il plus d'être pris en considération que celui d'un jeune homme dont tout le tort est, ainsi qu'il l'a expliqué lui-même sans détour, d'avoir reculé tant qu'il a pu devant l'ennui d'avoir son nom mêlé à une affaire de ce genre?

Ajoutons que, s'il craignait que son intervention ne lui attirât quelques désagréments, le « solicitor general » s'est chargé de lui prouver que ce n'était pas sans raison. Le témoin Lee a été torturé de questions. Et quelles questions : « Ah! vous étiez à Bow? et qu'étiez-vous venu faire là? Ah! vous êtes allé à Hackney? Et quels motifs vous y poussaient? Et comment y avez-vous employé votre temps? Et quelles sont les maisons où vous êtes entré? et quelles sont les personnes que vous avez vues? » Un juge d'instruction français examinant, non pas un témoin, mais un accusé, n'aurait pas été plus pressant.

Maintenant, il est très vrai que M. Lee n'a pas jugé à propos de satisfaire la curiosité du « solicitor general » autrement que par cette déclaration, qu'il voulait changer d'air et s'amuser. Mais est-ce là, je le demande, une raison pour traiter son témoignage comme s'il n'existait pas? Et supposons que ce jeune homme ait eu à Hackney une de ces affaires de cœur que, par délicatesse même, on ne se soucie pas de laisser tomber dans le domaine de la publicité; supposons qu'il n'ait pas voulu qu'un certain nom

fût prononcé : ne voilà-t-il pas sa répugnance à comparaître et sa crainte de préciser l'objet de sa visite parfaitement expliquées et justifiées?

Cependant, le témoignage de Matthews contre l'accusé a été admis, et celui de Lee en faveur de l'accusé a été, je le répète, regardé comme absolument non avenu.

Eu égard à l'alibi, il y a aussi une remarque à faire. Le train est parti de Fenchurch street à neuf heures cinquante minutes. Or, mistress Jones assure qu'à neuf heures et demie, Müller, ce soir-là, était chez elle, à Clerckenwell, dans un quartier fort éloigné de la station du chemin de fer. Il s'était rendu dans la maison de mistress Jones pour y rencontrer une jeune fille avec laquelle il avait des relations, quoiqu'elle appartînt à la triste catégorie de celles qu'on nomme filles de joie. Le fait de cette visite, dans cette soirée, ne pouvait guère être nié, l'affirmation de mistress Jones à cet égard étant confirmée par celle du tailleur Hoffa, que Müller avait quitté, le soir du 9 juillet, à sept heures quarante-cinq minutes, en lui annonçant qu'il allait voir sa maîtresse. Mais ce qui était possible, c'était de jeter des doutes sur l'heure exacte à laquelle Müller était arrivé chez mistress Jones.

Si c'était réellement à neuf heures et demie, comme elle l'assurait, Müller ne pouvait être à temps pour prendre le chemin de fer, et l'alibi était prouvé. Le « *solicitor* general » a-t-il établi que Müller n'était pas, ne pouvait être à neuf heures et demie chez mistress Jones? Pas le moins du monde. Il s'est borné à *supposer* que la mémoire de mistress Jones n'était pas fidèle au point de pouvoir préciser l'heure. Il était *possible* que Müller fût arrivé un peu plus tôt, et, comme il n'était pas resté dans la maison, n'y trouvant pas celle qu'il y allait voir, il aurait eu, *dans ce cas*, le temps nécessaire pour atteindre la station au moment du départ du chemin de fer. Est-il besoin de

vous signaler ce qu'une pareille manière de raisonner a de peu concluant? Si l'alibi n'a pas été prouvé victorieusement, est-il permis de prétendre qu'il a été victorieusement combattu?

Autre circonstance singulière. J'ai dit, dans une de mes dernières lettres, comme quoi le chapeau ramassé sur la scène du meurtre était semblable au chapeau porté par Müller, mais semblable aussi à un chapeau qu'avait porté Matthews, qui avait disparu, et dont ce dernier n'avait pu rendre compte. De là matière à incertitude. Comment le « solicitor general » a-t-il tranché la question? En faisant remarquer que, d'après la déposition de Matthews, le chapeau qui avait servi de modèle à celui qu'il avait acheté pour Müller n'allait pas à ce dernier, étant trop étroit; d'où la conséquence que le chapeau trouvé dans le wagon, et qui va à Müller, ne pouvait être celui qui avait appartenu à Matthews. Mais il y avait un moyen bien simple, à l'audience d'hier, de s'assurer, séance tenante, si le chapeau qui allait à l'un allait également à l'autre. Il n'y avait qu'à ordonner à Matthews de le mettre. N'est-il pas étrange qu'une pareille idée ne soit venue à l'idée de personne?

En résumé, il n'est pas vrai que, concernant cette affaire, tout nuage soit à présent dissipé. Un mystère est là, et Dieu sait s'il sera jamais éclairci! Ce qui milite fortement contre Müller, c'est qu'il n'a pas expliqué la manière dont il avait acquis les objets découverts en sa possession. Mais l'accusation est-elle fondée, judiciairement, à s'armer contre lui de son silence, dans un pays où il est de règle de dire à l'accusé, aussitôt qu'il ouvre la bouche : « Prenez garde! vous êtes averti que vos paroles pourraient être tournées contre vous »?

Müller, au surplus, a été mal défendu, en ce sens que son avocat a parlé comme s'il n'était pas lui-même convaincu de l'innocence de l'accusé. Quoi qu'il en soit, il

reste, ce mot de l'avocat aux jurés, ce mot qui renferme toute la philosophie des procès où la vie d'un homme est en jeu : « Une fois prononcé, votre jugement est irrévocable. »

LIII.

LES ALLEMANDS ET MULLER

5 novembre.

Une découverte singulière et d'étranges révélations nous sont promises par la Société qui s'est formée à Londres pour la protection légale des Allemands établis en Angleterre.

Mes lecteurs connaissent dans ses détails la tragique histoire de Müller; ils savent pourquoi et comment il a été condamné à mort. Eh bien, la Société dont je parle ne s'est pas ralentie, depuis cette condamnation, dans les efforts extraordinaires qu'elle a faits pour mettre Müller en état de prouver son innocence, dans le cas où il aurait été innocent. Les démarches des compatriotes du condamné ont à présent pour objet d'obtenir un sursis; ils préparent la publication d'une brochure qu'on assure devoir être curieuse; et, en attendant, voici ce qu'ils annoncent avoir découvert.

On se rappelle, peut-être, que le meurtre fut commis dans la soirée du 9 juillet dernier. Quelques heures après, un M. Poole, résidant dans Edmenton, était dans sa chambre à coucher, lorsqu'un paquet vint frapper et briser une des fenêtres de la maison. Ce paquet avait été lancé du fond d'une voiture de place qui s'éloignait de Londres. M. Poole se mit à courir après, pour se

faire indemniser du dommage; et, au moment où il atteignit la voiture, il y aperçut quatre individus dont la toilette était dans le plus grand désordre. L'un d'eux était tête nue et avait un mouchoir autour du cou. Ils crièrent à M. Poole qu'ils avaient jeté le paquet pour s'amuser, qu'on le payerait. — Et fouette cocher!

Que contenait ce paquet jeté par des gens qui ne voulaient que s'amuser? Une paire de pantalons souillés de sang!

Le lendemain M. Poole, avec qui se trouvaient alors un ou deux habitants du quartier, réputés très respectables, vit revenir vers Londres la voiture de la veille, mais, cette fois, avec deux hommes dans l'intérieur seulement.

Les pantalons ensanglantés sont en la possession de la Société allemande, et pourront l'aider — elle le croit — à éclarcir le mystère qui couvre encore cette cause célèbre, ou à démontrer qu'il y a là, même après la condamnation, un mystère à éclaircir.

Le fait est que tous les nuages sont loin d'être dissipés, ou, pour parler plus exactement, ils semblent s'épaissir à mesure que le jour de l'exécution approche.

Et, par exemple, aujourd'hui même, un pharmacien d'Hackney (c'est entre la station de Hackney-Urick et celle de Bow que, le 9 juillet, M. Briggs fut assassiné), un pharmacien d'Hackney, dis-je, écrit au *Daily Telegraph* une lettre qui mérite d'être notée.

Le soir de la mort de M. Briggs, entre dix et onze heures, le pharmacien en question vit entrer chez lui un jeune homme que deux autres personnes accompagnaient.

L'inconnu avait une blessure à la tête, paraissait être dans un état de surexcitation et se montrait fort inquiet des suites que sa blessure pouvait avoir. Le pharmacien crut que cet homme était ivre, et fut désagréablement frappé de la physionomie de ses compagnons. Impatient

de se débarrasser de leur présence, il dit au blessé de regagner sa maison au plus vite et de se baigner la partie malade avec de l'eau chaude. Averti qu'un meurtre venait d'être commis dans le voisinage, il fit savoir à la police qu'il avait une communication à lui faire.

Deux agents, de ceux qu'on nomme ici *detectives*, lui furent envoyés. Il leur raconta ce qui venait de se passer. « Mais, dit-il, comme le signalement que je donnais de l'individu ne se rapportait pas à Müller, et qu'il semblait y avoir parti pris, de la part des agents, de regarder Müller comme le coupable, ils laissèrent tomber l'affaire. » Ce n'est pas tout : dans une autre lettre, signée de leur nom et datée de Bow, deux chirurgiens, MM. Breveton et Cooper, déclarent :

Que, lorsqu'ils examinèrent le compartiment, théâtre désigné du meurtre, il n'était pas, ainsi qu'on l'a prétendu, inondé de sang ;

Que le sang dont ils purent apercevoir des traces n'aurait pas rempli plus d'un verre à vin;

Que, des blesures reçues par M. Briggs, la plus sérieuse correspondait à la grosseur d'une pierre qu'on avait trouvée sur le chemin, couverte de sang et de cheveux; que l'intérieur du wagon ne suggérait point l'idée d'une *lutte ;*

Et enfin, qu'il n'y avait rien dans l'apparence du corps qui fût inconciliable avec l'hypothèse d'une chute résultant d'un effort fait par l'infortuné M. Briggs pour sortir du wagon.

Evidemment il y a dans tout cela un problème qui reste encore à résoudre, quoi qu'en disent les journaux anglais, animés qu'ils sont du désir de faire briller d'un éclat radieux, aux yeux du monde entier, la sagesse des juges d'Angleterre et la haute équité qui préside aux décisions de la justice anglaise.

Ce désir, de leur part, est d'autant plus vif que chaque

Allemand ici proteste avec plus ou moins de véhémence contre l'empressement du public anglais à déclarer Müller coupable, même avant qu'il fût jugé. A entendre les plus emportés, il a été très mal défendu, ce qui est vrai; il a été accusé avec une vivacité, une insistance, qui ressemblaient quelque peu à la passion, ce qui n'est pas tout à fait faux; et le « lord chief baron », au lieu de résumer les débats, a prononcé un réquisitoire, ce qui peut se soutenir.

Les Allemands s'étonnent que le témoignage de Lee en faveur de l'accusé ait été écarté avec colère et qu'on ait admis comme allant de soi le témoignage de Matthews contre l'accusé, bien que ce Matthews ait été autrefois emprisonné pour vol, qu'on l'ait surpris en flagrant délit de mensonge et qu'il soit à la rigueur permis de le croire influencé par l'appât d'une forte récompense, toutes choses qu'on ne saurait dire de Lee.

Ils s'étonnent que, dans l'importante question de l'alibi, le « solicitor general » ait cru trancher la question contre l'accusé, alors qu'il se contentait de substituer une hypothèse à la déclaration formelle du témoin.

Ils s'étonnent qu'on n'ait pas fait essayer à Matthews aussi bien qu'à Müller le chapeau trouvé dans le wagon ensanglanté; car, s'il était arrivé que ce chapeau leur allât également bien, il n'y aurait pas eu de raison pour affirmer qu'il appartenait à l'un plutôt qu'à l'autre, puisque de la déposition même de Matthews il résulte que le chapeau acheté par lui pour Müller était de tout point semblable, sauf en largeur, à celui que Matthews portait à cette époque.

Bref, parmi les Allemands de ma connaissance qui résident à Londres, je n'en connais pas un seul qui soit satisfait de la manière dont cette affaire a été conduite.

Quelques-uns d'entre eux vont jusqu'à prétendre que les Anglais, furieux du dénouement de la question danoise et

des humiliations infligées à leur orgueil par l'Allemagne, n'ont pas été fâchés d'avoir un crime exécrable à mettre sur le compte d'un Allemand. O exagérations de l'esprit national, voilà de vos coups !

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre. C'est que je n'aurais pas voulu être du jury qui a condamné cet homme à mort.

Je dis qui l'a condamné à mort, parce que l'application de la peine capitale rend impossible la réparation d'une erreur possible; parce que l'infaillibilité n'est pas au nombre des attributs de la justice humaine, et qu'il n'y a pas de procès criminel — celui-ci en est la preuve — où même le concours le plus extraordinaire des circonstances accablantes équivaille, après tout, à une certitude absolue.

Voyez plutôt ! Vous souvient-il que le premier éveil fut donné par deux employés de la banque à laquelle M. Briggs appartenait? De leur parfaite innocence personne n'a douté un seul instant, et comment en aurait-on douté ?

Le train était parti de Fenchurch street en route pour Hackney en passant par Bow. C'était entre Bow et Hackney que le meurtre avait été commis, et c'était à Hackney seulement que les deux jeunes gens étaient montés en chemin de fer.

Rien au monde de plus décisif.

Mais supposez qu'au lieu d'être commis entre Bow et Hackney, le meurtre ait été commis entre Fenchurch street et Bow, et qu'au lieu de prendre le train à Hackney les deux jeunes gens l'eussent pris à Bow, n'auraient-ils pas eu, je le demande, contre eux un bien étrange concours de circonstances? Dans cette double supposition, en effet, voilà deux hommes qui, lorsque le train s'arrête à Hackney, sont dans le même compartiment où était M. Briggs. Il y avait du sang sur les coussins où ils étaient assis, il y en a

peut-être sur les habits qu'ils portent. Ils connaissaient M. Briggs. Ils étaient employés dans le même établissement que lui. Ils avaient pu aisément savoir où il allait, ce qu'il avait sur lui. Si, par un de ces hasards funestes dont l'histoire des erreurs judiciaires est remplie, ils s'étaient trouvés avoir un intérêt de position quelconque dans la mort de la victime; s'ils s'étaient trouvés avoir vécu en mauvais termes avec l'homme dont un autre hasard funeste était venu mettre le sang autour d'eux, quelle effroyable accumulation d'indices accusateurs! Il est vrai que, même dans ce cas, le point sur lequel le corps avait été ramassé ne pouvant se concilier avec l'hypothèse de leur culpabilité, leur innocence aurait triomphé. Mais cet exemple n'en sert pas moins à prouver ce qu'il peut y avoir quelquefois de fatal dans un enchaînement de coïncidences qui échappent au contrôle de l'homme et se jouent de sa volonté.

On s'est armé contre Müller de ce qu'il n'a pas expliqué comment les objets saisis sur sa personne sont venus en sa possession. Mais, à ce sujet, il importe de remarquer que la loi anglaise n'admet à figurer parmi les moyens de défense que les faits appuyés sur des témoignages autres que ceux de l'accusé. Il y a plus : dès que l'accusé a un défenseur légal, le droit de se défendre lui-même lui est enlevé. Il faut qu'il renonce à être son propre avocat ou à en avoir un qu'il choisisse! Si l'avocat ne dit pas ce qui est à dire, si la cause est mal plaidée, si des points importants sont négligés, l'accusé n'a pas le droit de compléter ou de rectifier la défense, ou bien il perd le bénéfice d'un organe légal. Telle est la loi. Ai-je besoin de dire quels dangers elle peut, dans certaines circonstances, faire courir à un innocent, et combien, sur ce point capital, la jurisprudence criminelle de ce pays a besoin d'être réformée?

LIV.

EXÉCUTION DE MULLER. — LA JUSTICE HUMAINE EST-ELLE INFAILLIBLE?

14 novembre.

Aujourd'hui, à huit heures du matin, Franz Müller a été exécuté.

Depuis son arrestation, pendant tout le temps du procès, dans sa prison, au moment où l'arrêt fatal lui fut annoncé, au pied de l'échafaud, il n'avait cessé de protester de son innocence. Il y a quelques jours, il reçut la visite d'un ministre de la religion, le révérend H. Battiscombe. Le compte rendu de cette visite a été publié. Rien de plus frappant. Le prêtre qui était allé visiter le prisonnier le croyait coupable. En le quittant, il disait : « Cet homme est aussi innocent que moi du crime qui lui est imputé! » Tant il avait été touché, ainsi qu'il le raconte, de l'attitude du malheureux, de l'énergie calme de ses dénégations et de la sincérité dont paraissait témoigner son langage.

Mais voici Müller sur l'échafaud. On lui passe la corde autour du cou. La foule environnante, l'immonde et immense foule qu'attire toujours, en pareille circonstance, l'odeur du sang, pousse le rugissement d'usage. L'homme chargé de prier, au nom de la société, pour ceux qu'au nom de la société un autre homme étrangle, interroge le patient. « Müller vous allez paraître devant Dieu. Pour la dernière fois, je vous demande si vous avez commis ce crime? » — Müller répond à voix basse, mais avec fermeté : « Je suis innocent. » Le prêtre reprend :

« Êtes-vous innocent? » Müller : « Dieu sait ce que j'ai fait. » Le prêtre : « Dieu sait-il que vous avez commis ce crime? » Müller garde le silence... Le prêtre : « Dans quelques minutes vous serez devant Dieu. Je vous demande solennellement, et pour la dernière fois : Avez-vous commis ce crime? » Müller : « Oui, je l'ai commis. Aucun autre n'y a pris part. » Presque au même instant, et *la parole étant encore sur les lèvres du malheureux*, la planche qui le portait cède, et, après une lutte d'un moment, il a cessé de vivre.

Tel est le récit que je lis dans la troisième édition du *Daily Telegraph*. Nul doute qu'il n'ait pour effet de délivrer beaucoup de consciences d'une inquiétude poignante; nul doute que les Anglais, en général, ne voient là une justification décisive de la manière dont la justice est administrée dans leur pays; nul doute aussi que les partisans de la peine de mort ne s'écrient : « Vous voyez donc bien que la justice humaine n'est pas aussi fautive qu'on le prétend. »

Eh bien, le dirai-je? je ne pense pas, quant à moi, que « la confession de Müller », rapportée dans les termes que j'ai cités, et eu égard aux circonstances, soit de nature à calmer les émotions nées de ce procès extraordinaire; je ne pense pas qu'elle suffise pour sauver de toute critique la façon dont il a été conduit; je ne pense pas, surtout, qu'elle affaiblisse en quoi que ce soit la force du tragique argument, de l'argument, selon moi, décisif fourni aux adversaires de la peine de mort par le conflit des témoignages contradictoires, par l'accumulation des faits controversables, par l'incertitude résultant des preuves incomplètes et de détails connus trop tard, par le doute qui a tourmenté tant d'âmes sincères, par le zèle haletant avec lequel un sursis a été demandé, par le saisissement enfin dont l'opinion publique n'aurait pu se défendre si, le sursis ayant été rejeté, cette question terrible était restée

à résoudre pour quelques-uns, fût-ce pour quelques-uns seulement : « Cet homme était-il coupable? »

Je n'examinerai pas si Müller a réellement prononcé sur l'échafaud les paroles qui constituent sa confession. A en juger par le récit que j'ai sous les yeux, elle n'aurait eu qu'un auditeur. S'il n'avait qu'imparfaitement entendu! s'il s'était trompé! Ne nous a-t-on pas donné deux ou trois versions différentes de la déclaration faite par le condamné, immédiatement après sa condamnation? Même avec la corde au cou, même sous la main du bourreau, il a, nous dit-on, affirmé son innocence, et les quelques mots qu'ont fini par lui arracher des adjurations répétées étaient encore sur ses lèvres lorsque la planche a cédé sous ses pieds. O éternelle incertitude des jugements humains! qui peut savoir ce qu'en un pareil moment l'esprit contient de ténèbres? qui affirmera qu'un homme ait conscience de ce qu'il dit quand il se sent tomber dans la nuit profonde? Est-il donc impossible que le trouble extrême de la pensée se communique à la parole, lorsque le grand abîme s'ouvre et qu'on le sent s'ouvrir?...

Mais non : il n'y a pas eu erreur. La confession de Müller est un fait avéré; l'innocent, cette fois, n'a pas été frappé au lieu du coupable ; trêve d'hypothèses sombres! Et puis, est-ce que Müller avait confessé son crime, lorsqu'il a été condamné? est-ce que c'est sur l'autorité de ses aveux qu'on s'est appuyé pour rejeter le sursis? sa confession fait-elle que rien n'ait été omis, rien négligé dans l'enquête? sa confession fait-elle qu'on ait interrogé les Blyths sur la forme du chapeau que Müller avait porté devant eux le lendemain du meurtre; et qu'on ait donné à essayer à Matthews le chapeau trouvé dans le wagon sanglant; et qu'on se soit assuré si la mesure des chapeaux fournis à M. Briggs s'accordait avec la version accusatrice; et qu'on ait appelé à comparaître le colporteur de qui Müller assurait avoir acheté la chaîne et la

montre; et qu'on ait approfondi les faits qui, rassemblés depuis la condamnation, semblaient tendre à confirmer l'alibi; et enfin qu'on ait pris en considération les témoignages nombreux, très affirmatifs et concordants, sur lesquels la Société allemande a basé sa pétition, — pétition, quoi qu'on en ait dit, très propre à démontrer la nécessité d'un délai?

Dieu me garde de dénoncer la justice anglaise. Je la crois administrée avec autant de sollicitude pour l'innocence qu'il est possible de le désirer. Mais je ne suis pas sûr que la jurisprudence criminelle de ce pays ne soit pas sur plusieurs points, que je me réserve d'indiquer, défectueuse. Il s'agit bien, d'ailleurs, de la justice anglaise! C'est la justice humaine que j'interroge sur ses moyens de certitude. Je lui demande si elle peut rendre à la vie ceux à qui elle ôte la vie; je lui demande si elle est, ou infaillible, ou toute-puissante. Et que répond-elle?

LV.

UN SIGNE DES TEMPS.

17 novembre.

Chose étrange et bien caractéristique! Voilà trois jours que Müller a été exécuté; voilà trois jours que, d'après un rapport dont on a fait le plus de bruit qu'on a pu, il s'est avoué coupable, étant déjà dans les bras de la mort, et son procès n'a pas encore cessé d'être l'objet des préoccupations publiques, — ce procès extraordinaire dont on a tant parlé pendant plusieurs mois, qu'on a tant commenté, sur lequel on a tant discuté, et qui a, jusqu'au dernier moment, donné naissance à tant de doutes! Aujourd'hui en-

core, prenez un journal : le nom de Müller, ou quelque chose qui se rapporte à lui, frappera tout d'abord vos regards. Ce sera, ou bien une lettre de M. Briggs se plaignant d'une visite faite chez lui par trois membres de la Société allemande, ou bien une dénonciation amère des efforts de cette société pour obtenir un sursis, ou bien un long article affirmant une fois de plus la rectitude des décisions de la justice anglaise, ou bien une dissertation de lord Hobbart sur les vices du système qui admet la peine de mort, ou bien une polémique entre le *Times* et le docteur Smethurst, le même qui, après avoir été condamné à mort comme empoisonneur, vit sa sentence annulée.

D'où vient cette curiosité morbide qui s'obstine sur un même objet? d'où vient cette ardente préoccupation qui survit aux causes qui l'ont produite?

A cette question il n'est qu'une réponse possible. Il est clair que cette affaire a laissé dans les esprits un reste d'inquiétude dont il leur est difficile de se délivrer. On a eu beau, dans les feuilles les plus accréditées, combattre par une fin de non-recevoir, formulée en termes tour à tour dédaigneux et emportés, la pétition que la Société allemande a présentée à sir George Grey : cette pétition, remplie de faits mis en lumière depuis le jugement et appuyés sur de nouveaux témoignages nombreux et précis, cette pétition a troublé beaucoup de consciences. La confession de Müller elle-même, confession attendue avec une anxiété si poignante, c'est à peine si on semble la croire de nature à dissiper tous les nuages, tant on a mis d'éclat à la publier, et tant on met d'insistance à y revenir!

Vous la connaissez; vous savez qu'elle consiste en quatre mots entendus par un seul témoin et balbutiés par le patient à travers le sac funèbre dans lequel sa tête avait été déjà emprisonnée par le bourreau, au moment où la trappe de la potence s'ouvrait sous ses pieds; vous savez aussi qu'une minute auparavant, sur l'échafaud, il affirmait son

innocence, comme il l'avait toujours affirmée, et comme elle se trouve sans aucun doute affirmée dans un document, écrit par lui, que la cour des aldermen ne pense pas devoir publier.

Voilà donc à quoi mène aujourd'hui l'application de la peine de mort, même lorsque celui qu'elle frappe est un homme qu'un concours prodigieux de circonstances accusatrices désigne comme coupable ! La société est pendant des mois entiers remuée dans ses profondeurs; elle se préoocupe plus vivement du procès d'un homme accusé de meurtre qu'elle ne fait de tel ou tel événement qui pourrait ébranler l'Europe ; elle paraît attacher à la vie d'un pareil homme autant d'importance presque qu'à l'existence d'un royaume ; et lorsqu'il a été enfin condamné, lorsqu'il s'est avoué coupable, lorsqu'il a été livré au bourreau, l'image sanglante du meurtrier dont la société a fait justice se dresse encore devant elle, et la poursuit et l'obsède.

Aveugle, qui ne voit pas dans tout ceci un signe des temps! Aveugle, qui ne sent pas approcher le jour où la guillotine et la potence iront rejoindre les instruments de torture là où la civilisation les a relégués pour jamais!

LVI.

RICHARD COBDEN.

27 novembre.

M. Cobden vient de prononcer à Rochdale un discours qui le peint tout entier.

M. Cobden, comme orateur, n'a ni l'élévation et la

grâce subtile de M. Gladstone, ni la force entraînante et l'élan de M. Bright, ni le mordant de M. Disraeli, ni la souplesse de lord Palmerston; mais en lui, du moins, l'orateur, c'est l'homme. Son éloquence est bien telle que sir Robert Peel la définissait, *unadorned* (*sans ornements*); mais qu'importe? quand on a entendu une harangue de M. Cobden, une seule, tout est dit sur lui : on le connaît.

Si cette maxime était vraie : *Timeo hominem unius libri*, il ne ferait pas bon entrer en lutte avec M. Cobden; car il n'a qu'une idée.

Cette idée, la voici : triomphe du commerce, et, pour l'assurer, la paix quand même.

Échanger des produits contre des produits, voilà l'alpha et l'oméga de la politique de M. Cobden, de sa science, de sa philosophie, de sa religion. Il trouve extraordinaire, ainsi qu'un journal anglais en faisait un jour la remarque, que le lion et le mouton ne conviennent pas, pour vivre en bonne intelligence, d'échanger entre eux, l'un le superflu de sa crinière et l'autre le superflu de sa laine : arrangement pacifique auquel le mouton, en tout cas, gagnerait beaucoup, si M. Cobden parvenait à persuader le lion. C'est ce dont M. Cobden se croit capable. Il s'efforce donc, avec une ardeur que rien ne lasse, de mettre fin aux coups de griffe et aux coups d'épée.

M. Bright l'y aide de son mieux, attendu que l'injustice révolte M. Bright, que le spectacle de la force victorieuse l'indigne, et qu'il a horreur du sang versé.

Ces sentiments, Dieu me garde de prétendre qu'ils sont étrangers au cœur de M. Cobden; mais j'estime que son point de vue n'est pas tout à fait le point de vue de son illustre allié. Dans M. Bright, si je ne me trompe, ce qui domine, c'est le quaker; dans M. Cobden, c'est l'homme d'affaires. Les choses ne me paraissent pas frapper M. Cobden par leur côté moral autant que par leur côté pratique.

S'il ne veut pas de la guerre, c'est moins à cause des brèches qu'elle fait à la doctrine de la fraternité humaine qu'à cause du trouble qu'elle apporte dans le monde commercial.

S'il ne peut se défendre d'un grand faible pour les institutions républicaines des États-Unis, c'est moins parce qu'elles mettent chacun en état de marcher la tête haute, que parce que l'esprit d'entreprise a pu, sous leur empire, se développer d'une manière prodigieuse, et que leur mérite a été prouvé à ses yeux par le rapide développement d'une puissance presque sans égale, unie à une prospérité sans exemple.

S'il dénonce l'esclavage, c'est surtout en haine des vices économiques de cette abominable usurpation, vices si lamentablement révélés par les dissensions dont elle a été la source empestée, et par la lutte sanglante qui en est sortie.

Bref, il faut à M. Cobden des faits, encore des faits, toujours des faits : on s'occupera ensuite des principes, s'il en reste. Il lui échappa un jour de dire qu'il y avait plus à apprendre dans un seul numéro du *Times* que dans les ouvrages de Thucydide. Ce trait est caractéristique.

Dans son dernier discours à Rochdale, il a repris sa thèse sous une autre forme. Avec quel dédain il a mentionné la géographie de l'ancienne Grèce ! De quel ton il a raconté qu'étant à Athènes il eut fantaisie de voir la fameuse *rivière* classique, l'Ilissus, et ne trouva qu'un misérable petit ruisseau, contenant à peine l'eau nécessaire aux quelques blanchisseuses athéniennes qu'il y vit occupées à laver leur linge ! Parlez-moi du Mississipi, qui, avant de se jeter dans le golfe du Mexique, a un espace de 20 000 milles à franchir ! Voilà un fleuve ! A quoi pensent les trop savants professeurs d'Oxford et de Cambridge de faire apprendre par cœur à leurs élèves... quoi ? la Grèce antique ? Que ne leur montrent-ils plutôt sur la carte la

place de Chicago, ville qui contient 150 000 habitants, et qui envoie de quoi nourrir en Angleterre deux millions d'hommes?

M. Cobden a certes bien raison de désirer que ceux qui passent tant de temps à étudier l'histoire d'autrefois, se mettent à étudier un peu celle d'aujourd'hui, et je ne saurais lui reprocher de tenir en haute estime le Mississipi, et même Chicago; mais il est clair, par la façon dont il traite la Grèce antique, qu'il n'a aucune idée, ou fait très peu de cas des services intellectuels qu'ont rendus à l'humanité les grands philosophes, les grands poètes, les grands historiens, les grands artistes, les grands hommes en tout genre dont ce misérable petit pays fut le berceau.

C'est qu'en effet les trésors qui n'ont rien de visible et de tangible ne sont pas ceux que M. Cobden est le plus apte à apprécier. La culture de l'esprit ne lui déplaît pas, mais à condition de se rapporter au bien-être matériel des contemporains. Il ne nous interdit pas l'usage des livres, mais à condition que nous connaîtrons d'abord la tenue des livres.

Tel est l'homme.

Et comment s'étonner, après cela, de la vivacité avec laquelle M. Cobden repousse le principe d'intervention, c'est-à-dire le principe en vertu duquel chaque nation se croit moralement obligée de prêter appui au droit et à la justice partout où on les foule aux pieds, dans la mesure de ses forces, bien entendu, mais fût-ce au prix de quelques sacrifices? Je me trompe : il est permis de s'étonner que le principe d'intervention ait dans M. Cobden un adversaire aussi fougueux; car, même envisagée à un point de vue purement pratique, la question n'a aucune solution possible, solution diamétralement opposée au système si ardemment soutenu par M. Cobden.

Oh! je le concevrais, ce système, si les peuples n'étaient pas enchaînés les uns aux autres par les liens d'une solida-

rité aussi impossible à éviter qu'impossible à méconnaître; je le concevrais, si l'on pouvait nier le droit et étouffer la justice dans un pays, sans que, tôt ou tard, les autres pays en éprouvassent le contre-coup; je le concevrais si les nations étaient séparées l'une de l'autre par des abîmes infranchissables; si leurs relations étaient nulles ou presque nulles; si l'électricité, la vapeur, les chemins de fer, toutes les inventions de la science moderne, n'avaient pas contribué à leur faire jusqu'à un certain point une existence commune; si enfin les conquêtes du principe de la liberté du commerce n'avaient pas eu pour résultat un engrenage universel d'intérêts qui force chaque fraction de la grande famille humaine à se préoccuper de ce qui se passe en dehors d'elle et loin d'elle.

Quoi! c'est M. Cobden, l'apôtre du « Free Trade », qui est l'apôtre du principe de non-intervention! Quoi! l'homme qui a tant et si efficacement travaillé au rapprochement des peuples par l'amalgame des intérêts, est le même qui demande à chacun d'eux de se regarder comme isolé dans le monde! N'est-ce pas là un prodige d'inconséquence?

Et, pour montrer jusqu'où va cette inconséquence, que faut-il de plus que le discours même de M. Cobden? J'y lis cet anathème lancé contre les promoteurs de la rébellion des États du Sud en Amérique : « Ils savaient ce que leur décision allait attirer de malheurs sur les districts cotonniers de l'Angleterre; ils savaient dans quelles convulsives douleurs ils allaient jeter la nombreuse population de cette contrée, où beaucoup ont un front plus pâle qu'ils ne l'auraient jamais eu sans cette guerre civile. »

Et c'est après avoir ainsi constaté l'état de dépendance mutuelle dans lequel vivent nécessairement l'Angleterre et l'Amérique; c'est après avoir affirmé la solidarité terrible par suite de laquelle le Lanscashire s'est trouvé enveloppé dans une guerre qui a éclaté loin, bien loin, par

delà l'Océan ; c'est après avoir remarqué comment les désastres nés en Amérique de la question de l'esclavage se sont fatalement traduits ici par la pâleur des visages, c'est après cela que M. Cobden vante l'excellence d'une doctrine qui suppose entre nations une séparation complète d'intérêts !

M. Cobden reproche amèrement à Jefferson Davis de n'avoir pas publié un manifeste justificatif, comme fit le parti de Cromwell après l'exécution de Charles Ier, comme fit le Parlement anglais après le bannissement de Jacques II, comme firent les Américains lorsqu'en 1776 ils proclamèrent leur indépendance, et il fonde ce reproche sur l'obligation où étaient les meneurs du mouvement sécessionniste d'expliquer leurs motifs au monde qu'ils allaient troubler.

Quelle étrange logique que celle de M. Cobden ! Et pourquoi donc Jefferson Davis aurait-il pris la peine de justifier la conduite des sécessionnistes aux yeux des peuples, si ceux-ci n'ont rien à voir aux affaires des sécessionnistes, et si la politique internationale doit se réduire à ceci : *Chacun chez soi ?*

Vous répondrez peut-être que l'unique genre d'intervention proscrit par M. Cobden est celui qui a un caractère politique, et met en mouvement la force des armes. Eh bien, non. M. Cobden n'admet pas même l'intervention morale, l'intervention en paroles — bien que, par une autre contradiction bien singulière, il ne se fasse pas faute d'intervenir en paroles contre le Sud ! — il réprouve les efforts tentés par lord Russell en faveur du Danemark ; il déplore les sympathies qui se sont manifestées à l'égard de la Pologne ; il condamne jusqu'à ces meetings de Guildhall, où des voix imprudentes se sont élevées contre l'oppression. Pourquoi placer le Danemark sous l'invocation de la justice ? Il a fallu finir par le laisser tomber dans l'abîme. Pourquoi protester contre l'assassi-

nat de la Pologne? Cela n'a servi qu'à donner aux insurgés des encouragements funestes. Pourquoi tonner en plein meeting contre Mouravief et ses pareils? Cela n'a servi qu'à rendre des furieux plus furieux encore. Et la conclusion de M. Cobden est que le mieux est de regarder faire. Laissez passer la justice du roi!

J'en demande bien pardon à M. Cobden, mais il me semble que le tort de lord Russell a été, non pas de parler, si sa conscience le lui ordonnait, mais de ne pas agir conformément à ses paroles. On ne devait pas prendre parti pour le Danemark et l'abandonner à l'heure du péril, soit; on ne devait pas tendre la main à la Pologne, et, quand elle succombait, se borner à détourner la tête, d'accord. Mais depuis quand la valeur d'un principe dépend-elle de l'application plus ou moins raisonnable, plus ou moins intelligente qu'on en fait dans tel ou tel cas donné? Il n'y aurait rien à reprendre au discours de M. Cobden, s'il avait dit qu'une nation doit prendre soin de ne pas se mêler des affaires d'autrui à tort et à travers; que toute guerre de conquête est impie; qu'aider les oppresseurs contre les opprimés est infâme; que l'application du principe d'intervention exige infiniment de tact, de prudence, même lorsqu'il n'a, comme cela doit être, pour objet que le triomphe de cet intérêt qui est universel de sa nature : la justice; que, même alors, un peuple est tenu de consulter ses forces avant de s'engager; qu'il est absurde d'avancer pour reculer : en un mot, qu'il vaut mieux s'abstenir qu'agir follement ou mal. Malheureusement, M. Cobden va beaucoup plus loin. C'est l'indifférence en matière internationale qu'il prêche, et cela sans faire de réserves, sans admettre de compromis. Un pareil apostolat est dangereux, surtout de la part d'un homme qui s'impose au respect de tous par la vigueur de son intelligence, la droiture de son âme et l'éclat de ses services.

Dans l'état actuel de l'Europe, l'Angleterre a la liberté en dépôt. Ceux qui lui conseillent de l'oublier méconnaissent sa puissance et se trompent sur ses véritables intérêts. La politique de l'égoïsme n'est pas la bonne. Croire le contraire, c'est faire passer la petite sagesse avant la grande.

Nous recevons simultanément de Vienne, de Francfort et de Munich des informations très précises, qui nous permettent de déterminer d'une manière exacte la nature des négociations qui vont s'ouvrir, si elles n'ont commencé déjà, entre les cours de Vienne et de Berlin, au sujet de la question de succession dans les duchés.

L'initiative de ces négociations appartient à l'Autriche, et l'arrivée à Berlin du comte Karolyi ne peut manquer de lui imprimer une marche aussi rapide que le comporteront les intérêts qui sont en jeu.

Si nos correspondants sont bien renseignés, le gouvernement de l'empereur François-Joseph désirerait, avant tout, amener la prompte solution d'un litige qui dure depuis trop longtemps, et hâter l'organisation des duchés. Parlant de ce principe, il paraît disposé à ne rien négliger pour s'assurer le concours de la Prusse, et pour concerter avec le cabinet de Berlin les bases d'une proposition collective dont la Diète serait prochainement saisie.

Nous n'avons pas la prétention de connaître, dans tous leurs détails, les instructions qu'a pu emporter le comte Karolyi, et nous ne saurions, par conséquent, rien préjuger des concessions qu'il lui sera permis de faire aux aspirations d'un parti puissant à Berlin; mais nos renseignements nous tromperaient beaucoup si le cabinet de Vienne ne voyait de sérieux inconvénients à ce que le futur duché de Schleswig-Holstein s'unît à la Prusse par des liens plus étroits que ceux d'une union maritime, et ne conservât pas, avec le droit de représentation diploma-

tique à l'étranger, la libre disposition de ses forces de terre.

Nos correspondants ne mettent pas en doute qu'un accord, très désirable à tous égards, ne s'établisse promptement à ce sujet entre les deux grandes puissances allemandes. Dans le cas toutefois où, par impossible, les efforts du comte Karolyi ne seraient pas couronnés de succès, il faudrait s'attendre, nous écrivent-ils, à ce que l'Autriche se décidât à agir seule à Francfort, et à demander que la question de succession fut déférée aux états du Schleswig-Holstein.

On éviterait ainsi la perte de temps qu'entraînerait une entente préalable avec les États secondaires de l'Allemagne, ce qui serait d'autant plus utile, toujours dans l'éventualité dont il s'agit, que le vote de ces États, acquis d'avance au duc d'Augustenbourg, ne manquerait pas d'être favorable à la proposition de l'Autriche.

Nos correspondants ne croient pas avoir besoin d'ajouter, après ce qui précède, que l'on ne se préoccupe aucunement, à Vienne, des compétitions du prince de Hesse et du grand-duc d'Oldenbourg.

L'opinion de l'Autriche est faite, et elle ne voit pas de solution possible en dehors de celle qu'appelle le vœu national. Il se confirme d'ailleurs que l'acte de cession officiel de l'empereur Alexandre contiendrait des réserves en faveur de la Russie, soit que ces réserves fussent clairement énoncées, soit, comme le bruit en courait avant-hier à Francfort, que la renonciation authentique fût personnelle au grand-duc d'Oldenbourg.

LVII

MORT DE LORD CARLISLE.

17 décembre.

Un homme aimable et doux vient de mourir : l'homme le plus doux et le plus aimable, peut-être, qu'ait jamais produit l'aristocratie anglaise.

Le représentant de la très noble famille des Howards, lord Carlisle, était naturellement bon, comme on a dit du baron d'Holback qu'il était naturellement simple. S'il faut en croire la Rochefoucauld, « il n'y a que les personnes qui ont de la fermeté qui puissent avoir de la douceur ».

La vie de lord Carlisle donne un démenti à cette maxime, en ce sens du moins que, chez lui, cette première des deux qualités que la Rochefoucauld déclare inséparables s'effaça presque entièrement derrière la seconde. La puissance du caractère, la vigueur de l'esprit, l'énergie de l'âme, voilà ce qui manquait à lord Carlisle. Il avait les vertus qui font qu'on mérite d'être aimé par les honnêtes gens ; il n'avait pas celles, plus hautes et plus rares, qui font qu'on mérite d'être haï par les pervers. Il n'est donné qu'à des natures fortes de se créer de certains ennemis : lord Carlisle n'était point de ces natures-là. Il aimait le bien, sans être capable de s'élever à l'horreur du mal. En 1831, au moment même où la Pologne était le théâtre d'atrocités que, plus que personne, il était homme à déplorer, on l'entendit faire en public l'éloge de l'empereur Nicolas, parce que, dans un précédent voyage en Russie, il avait eu occasion de voir le czar et avait reçu de lui un

accueil bienveillant dont son cœur était resté pour jamais ému.

Oh ! s'il avait eu quelques grains, ne fût-ce que quelques grains de cette indignation, sel qui empêche l'honnête homme de se corrompre ! L'honnêteté de l'homme public consiste, en effet, non pas seulement à s'abstenir du mal, mais à lui livrer bataille.

Tout du reste, dans lord Carlisle, était en parfaite harmonie. Il avait des manières affables, des goûts littéraires et paisibles, une éloquence fleurie, poétique, sentimentale. Il se trouvait bien au milieu du grand monde, parce que ses habitudes d'aménité ne pouvaient que s'accommoder d'un pareil milieu ; il se trouvait bien devant un auditoire de rudes travailleurs, parce qu'il éprouvait un louable plaisir à épancher les sympathies que lui inspiraient leurs souffrances.

Tel était lord Carlisle, et son caractère explique ce que sa carrière politique eut à la fois d'honorable et de défectueux. Élevé à Eton et à Oxford, il puisa dans son éducation une connaissance des classiques dont profita, plus tard, sa fortune oratoire, et un amour des lettres qui fut, jusqu'au dernier jour de sa vie, l'occupation et le charme de ses loisirs.

Petit-fils d'un homme en qui Charles Fox avait eu un fidèle auxiliaire, descendant des Howards, et uni par des alliances de famille aux Cavendish, aux Grey, aux Grosvenor, lord Carlisle était né essentiellement whig, c'est-à-dire aristocrate à tendances libérales ; et cette justice lui est due qu'il se montra plus whig, dans le sens populaire du mot, que le gros de son parti. C'est ce qui parut clairement en 1846, à l'époque du rappel des lois sur les céréales, grande mesure en faveur de laquelle il fut le premier, parmi les whigs, à se prononcer. Il est vrai qu'il avait commencé par souscrire pour l' « Anti Corn Law League » ; mais, même alors, ses tendances protection-

nistes ne devaient pas être bien marquées, si nous jugeons de leur ferveur par le montant de sa souscription, qui ne dépassait pas cinq livres sterling. La donation fut dénoncée par les uns comme ridicule; d'autres allèrent plus loin et prétendirent que cet argent était destiné à acheter des votes. Aux derniers, lord Carlisle se contenta de répondre que, s'il avait acheté des votes en donnant cinq livres sterling, on était tenu de reconnaître qu'il les avait acquis à bon marché. Quoi qu'il en soit, son opposition à la doctrine du libre échange ne dura qu'un instant et fut suivie d'une déclaration d'adhésion qui le fi regarder par certains lords comme un dangereux révolutionnaire.

A la Chambre des communes, où, sous le nom de vicomte Morpeth, il représente le bourg de Morpeth, de 1826 à 1830, et un district du Yorkshire de 1830 à 1841, il prononça des discours travaillés avec soin, académiques, et qui annonçaient une âme pure alliée à un esprit cultivé; mais un débat parlementaire est toujours plus ou moins un combat, et lord Carlisle, je l'ai dit, n'était fait pour aucun genre de lutte.

Il fut appelé sur un théâtre qui lui convenait mieux, lorsqu'en 1835 lord Melbourne devint premier ministre. Lord Mulgrave (depuis lord Normanby) ayant été, à cette époque, chargé du gouvernement de l'Irlande, lord Morpeth y fut envoyé en qualité de « chief secretary ». Les Irlandais étaient déjà disposés à l'aimer, à cause de la part que, tout jeune, il avait prise à l'émancipation des catholiques.

Ils le virent donc avec joie arriver parmi eux, et ses dispositions à leur égard lui valurent bientôt, en même temps que leurs sympathies, l'amitié du grand O'Connell.

Sous cette administration, l'Irlande respira.

La justice fut sommée d'être juste; les catholiques cessèrent d'être repoussés des emplois importants; l'inso-

lence du parti protestant fut réprimée par la dissolution des associations orangistes. A la vérité, l'honneur de ces réformes appartient moins à lord Morpeth qu'à celui qui remplissait auprès de lui les fonctions de sous-secrétaire. Ce fut en réalité à Thomas Drummond que l'Irlande fut redevable de quelques jours heureux; ce fut des lèvres de Thomas Drummond que tombèrent les fameuses paroles qui retentirent aux oreilles des landlords irlandais comme un tocsin de révolution : « La propriété *a ses devoirs aussi bien que ses droits.* » Mais ce que l'énergie du sous-secrétaire accomplit, la bienveillance du secrétaire en chef servit à le rendre plus acceptable encore à ceux qui jusqu'alors avaient souffert des abus, et moins pénible à ceux qui en avaient profité.

En 1841, la chute du ministère Melbourne entraîna la révocation de lord Morpeth, qui perdit, en outre, aux élections de cette année, le siège qu'il occupait dans la Chambre des communes. Mais cette défaite, loin de l'amoindrir, le grandit en lui fournissant l'occasion de prononcer un des plus nobles discours par où se soit révélée la sérénité d'un esprit libre des soucis d'une ambition vulgaire.

Rendu ainsi à la possession de lui-même, il alla visiter les États-Unis, où il se déclara très hautement, et avec beaucoup d'émotion, contre l'esclavage, quoique, en ce temps-là, le nombre des adversaires de l'esclavage fût bien petit et leur voix bien peu écoutée, même dans le Nord.

A son retour, les whigs étant rentrés au pouvoir avec lord John Russell, il fut nommé chef commissaire des bois et forêts, puis chancelier du duché de Lancastre, fonctions qu'il exerça sucessivement jusqu'à la chute du ministère de lord John Russell en 1852. Dans l'intervalle, son père était mort, et lord Morpeth, devenu lord Carlisle, était allé prendre place dans la Chambre haute.

En 1855, l'avènement du ministère Palmerston ra-

mena lord Carlisle aux affaires. C'était à lui, ainsi qu'à lord Normanby, qu'on avait généralement attribué le mérite de ce qui avait été précédemment l'ouvrage de Thomas Drummond : effet naturel de la faveur, qui, en Angleterre, s'attache aux titres ! Ce fut donc à lui que la nouvelle administration s'empressa de confier le gouvernement de l'Irlande ; et, s'il ne fit pas beaucoup pour guérir les maux de cet infortuné pays, parce qu'ils sont de ceux qu'il n'est pas au pouvoir des Anglais de guérir, il réussit du moins à rendre moins âpre l'opposition de la race conquise à la race conquérante.

De tous les peuples du monde, le peuple irlandais est peut-être celui qui se laisse le plus facilement gagner par des manières bienveillantes et de bonnes paroles. Sous ce rapport, nul doute que lord Carlisle ne fût l'homme de son rôle ; il se montra toujours gracieux, toujours courtois, toujours prêt à faire droit de son mieux aux réclamations des catholiques ; il fit son étude de comprendre les Irlandais, d'entrer dans leurs sentiments, de dorer ce qu'ils considèrent comme leurs chaînes. Malheureusement, cela ne suffisait pas. Ce fut assez pour amener les Irlandais à aimer la personne de lord Carlisle, mais pas assez pour les amener à trouver la domination anglaise tolérable. Au mois de septembre 1857, Belfast fut désolé par des troubles trop semblables à ceux qui ont, il y a quelques mois, inondé de sang cette capitale de l'orangisme. Lors de cette seconde tragédie, lord Carlisle était absent, et cela lui fut imputé à crime. Reproche injuste. Le lord lieutenant d'Irlande était absent, parce que sa santé était brisée, parce qu'il était atteint de paralysie, parce qu'il était revenu en Angleterre pour essayer de reprendre à la vie, parce que l'usage de la parole l'avait abandonné, en un mot, parce qu'il allait mourir !

J'ai parlé de l'homme privé et de l'homme politique. De l'homme de lettres, il y a peu de chose à dire. Le récit

publié par lord Carlisle sous le titre de *Diary in Turkish and Greek water* ne suffisant pas à coup sûr pour lui assigner un rang dans la littérature contemporaine. Mais il est un côté de sa carrière qui vaut qu'on le signale. Lord Carlisle n'a pas dédaigné de se faire ce qu'on nomme ici un *lecturer*, chose singulièrement méritoire de la part d'un lord, et d'autant plus méritoire que c'est pour le compte du peuple et devant des auditoires plébéiens que plusieurs de ces « lectures » ont eu lieu. Quelques mots résument l'oraison funèbre de lord Carlisle : on pouvait à la rigueur ne pas l'admirer, mais ne pas l'aimer était impossible.

LVIII.

COMME QUOI L'APPARENTE TRANQUILLITÉ DE LA FRANCE EST UN SUJET D'INQUIÉTUDE.

18 décembre.

Le *Spectator* vient de publier un article fort important, et qui mérite de vous être signalé, non seulement parce que le *Spectator* est un journal grave, pensé fortement et bien écrit, mais parce que l'opinion exprimée dans cet article est celle des hommes les plus éclairés du parti libéral en Angleterre.

Chose remarquable ! ce qui les frappe comme un symptôme alarmant pour l'Empire, c'est précisément le grand calme qui règne en France. Ce calme ne leur paraît pas être celui du contentement : loin de là. Il leur semble que la France *s'ennuie*, et ils croient que, lorsque la France *s'ennuie*, elle est bien près de s'agiter.

Il leur semble aussi que Napoléon décline ; que son

esprit s'affaiblit, à mesure que les années s'entassent sur sa tête; qu'il commence à sentir le besoin du repos, et que la lassitude au sein du pouvoir le conduit à préférer, dans l'adoption de ses mesures politiques, ce qui est le plus facile à ce qui serait le plus sage.

Ce jugement, tous les faits qui se sont passés depuis peu l'expliquent et le justifient.

Que Napoléon, dans sa fameuse promesse du « couronnement de l'édifice » n'ait jamais vu qu'un moyen d'endormir l'opinion publique par l'espérance, c'est ce dont beaucoup ici étaient persuadés; mais, à cause de cela même, ils ne s'attendaient pas à l'entendre gourmander M. de Persigny pour avoir essayé, dans sa lettre à M. Émile de Girardin, de prolonger une aussi décevante illusion. Cet incident leur prouve que Napoléon a perdu le pouvoir de se contrôler lui-même, à force de n'être contrôlé par personne, et ne sait plus garder le secret de ses pensées. Était-il donc si nécessaire de tromper les optimistes qui se résignaient à l'absence de la liberté en comptant sur son retour? Était-il donc nécessaire de fournir un argument décisif à ceux qui avaient dès l'abord affirmé qu'entre la liberté et l'Empire le divorce, en vertu de la nature même des choses, serait éternel? Grande imprudence que celle-là!

Puis est venu le procès des Treize, atteinte monstrueuse à ce principe du suffrage universel sur lequel l'empire se vante de reposer. La formation d'un comité électoral réputée un crime, voilà ce que les Anglais ne peuvent comprendre; mais, au lieu de regarder la décision des juges sur ce point comme un signe de la force que l'empire possède, ils s'en émeuvent comme d'un fait qui démontre sans réplique jusqu'à quel point le gouvernement impérial est impuissant à s'abandonner au jeu régulier de l'institution où il prétend puiser sa raison d'être.

« S'il en va de la sorte, disent-ils; si le couronnement de

l'édifice ne doit même plus exister à l'état de désir ou de rêve ; si la liberté du suffrage universel est décidément déclarée incompatible avec l'existence de l'Empire ; si ce qu'il avait adopté comme expédient temporaire, il est réduit à l'adopter comme système définitif ; si ce qu'il avait jugé utile pour traverser la crise de l'enfantement, il le juge maintenant indispensable pour vivre, adieu les motifs qui faisaient prendre patience aux plus ingénus ! Il est naturel que leur irritation soit proportionnée à l'étendue de leur désappointement, et cette irritation n'en est pas moins à craindre pour être silencieuse. »

Le procès des Treize était à peine terminé, qu'on a eu à méditer sur les déclarations de l'édile parisien, M. Haussmann. Et qu'a déclaré M. Haussmann ? Que la liberté municipale, à Paris, n'avait été que provisoirement suspendue ? Pas du tout. Ceux que l'empereur nomme sont bien nommés. L'élection n'a rien à voir dans la désignation des conseillers municipaux de la première ville du monde. Paris est un repaire de vagabonds accourus des quatre points cardinaux. On peut trouver tout à Paris, si ce n'est des Parisiens. Accorder à Paris un droit de représentation qu'on ne refuse point à Carpentras, pure folie ! Qu'est-ce que les habitants d'une ville sans habitants ? Ainsi parle M. le préfet de la Seine. Comme ce langage doit être doux au cœur des Parisiens ! comme il doit leur être agréable de s'entendre dire par celui qui a la main sur la clef de leur cassette : « Payez, fermez les yeux et taisez-vous ! »

Pendant ce temps, « le roi s'amuse ». On joue aux charades, à Compiègne. On y mange et on y boit l'argent de la France ; on y fait de la monarchie à la façon de Louis XV. Il ne faut pas parler de quelque entreprise de commerce ou de guerre, d'ennemis vaincus, de peuples délivrés : la France a, pour se consoler de ce qu'elle a perdu et pour s'accoutumer à l'idée de se passer de ce

qu'on déclare ne pouvoir jamais lui rendre, le récit parfumé des enchantements de Compiègne et les cris d'enthousiasme poussés par le journal de M. Chapus.

Que dire encore ? Il n'est pas jusqu'à la liberté d'établir des bibliothèques particulières par voie philanthropique qui ne soit officiellement rangée au nombre des choses suspectes ! M. Duruy se charge de la manufacture de la pensée en France, et il nous avertit que l'État va organiser un système de librairies publiques, où le choix des livres relèvera de son infaillible sagesse.

Encore si l'Empire savait se recommander à la sympathie de ces classes ouvrières qu'il s'étudiait autrefois à gagner par un étalage de tendances semi-socialistes ! Mais non. Pendant que le prix des objets de consommation ne cesse de s'élever dans Paris, la hausse correspondante des salaires est arrêtée par le grand nombre d'ouvriers que le travail de démolition et de reconstruction, commencé depuis si longtemps, fait affluer dans la capitale. De là, mécontentement sourd ; de là, tentatives de grève. Mais pas de meetings, bien entendu ; pas de harangues ; pas de circulaires. C'est en silence et dans l'ombre que les mécontents chargent la mine.

Voilà sous quel aspect la situation de la France apparaît ici aux observateurs intelligents, et ce spectacle les inquiète. Ils craignent l'apparente quiétude de la France, parce que cette quiétude — ils le savent — a plus d'une fois précédé des mouvements convulsifs, et que la France ne saurait se remuer d'une manière un peu violente sans donner une secousse au monde.

LIX.

LE DOCTEUR COLENSO.

21 décembre.

Une question très grave et très singulière s'impose, en ce moment, à l'attention publique en Angleterre. Il s'agit de savoir jusqu'où s'étend la suprématie ecclésiastique de la reine, et par quel genre de rapports hiérarchiques les Églises des colonies anglaises sont unies à l'Église d'Angleterre, et de quelle nature est l'obéissance due, dans les colonies, par un évêque suffragant à l'évêque métropolitain.

N'est-il pas étrange qu'à cet égard l'opinion soit plongée dans les ténèbres, et que ce soit là un problème difficile à résoudre, même pour les conseillers de la Couronne? Mais, que voulez-vous! l'Angleterre est faite ainsi. En une foule de cas, la législation de ce pays ne présente que confusion et incertitude; rien de fixe, rien de précis; il semble que les Anglais, dans tout ce qui n'est pas affaire de tradition et d'usage, soient nés pour penser, vivre, se gouverner au jour le jour.

Ce qui ajoute, en cette circonstance, à l'intérêt de l'imbroglio, c'est qu'il se lie à la grande lutte que soutient contre le clergé ce fameux évêque de Natal, qui fait tant de bruit depuis deux ans et dont je suppose que les lecteurs ont souvent entendu parler.

L'histoire du docteur Colenso, évêque de Natal, n'est, à vrai dire, que l'histoire d'un livre; mais elle n'en est certes pour cela ni moins curieuse ni moins importante; Nommé évêque de Natal, en Afrique, il y a onze ans,

le docteur Colenso, avait, en cette qualité, à convertir les naturels du pays. Chose remarquable! c'est lui qui fut converti. Amené, par les objections qui lui furent faites, à expliquer des passages de la Bible sur lesquels son attention ne s'était pas arrêtée jusqu'alors et dont il se sentit incapable de rendre compte, il s'effraya de son impuissance, se mit à étudier ce qu'il s'était d'abord contenté de croire, laissa peu à peu son esprit glisser sur la pente du doute, et finit par se persuader qu'il devait à sa conscience d'honnête homme, que dis-je! à sa conscience d'évêque, non seulement d'admettre le public au spectacle des combats qui s'étaient livrés dans son âme, mais de signaler, sans réserve, ce qui, dans la Bible, lui paraissait incompatible avec la science et contraire à la raison. Il lança donc, l'année dernière, à ses risques et périls, un livre où il niait résolument la valeur historique du Pentateuque, et où il marquait du doigt, non pas avec le sourire moqueur de Voltaire sur les lèvres, mais, au contraire, avec beaucoup de gravité et dans une attitude respectueuse, les erreurs qu'il avait cru découvrir, mêlées aux beautés de la Genèse, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, du Deutéronome.

La Bible prise à partie par un évêque! Le scandale fut immense. Les hauts dignitaires de l'Église établie en frémissent encore. Les sectes dissidentes, dont les passions religieuses sont plus exaltées que celles des membres de l'Église établie, et dont l'intolérance est implacable, poussèrent des cris de fureur. Une polémique et des commentaires, dont le livre du docteur Colenso faisait exclusivement les frais, défraya pendant une année entière tous les journaux anglais, grands et petits. Des placards dénonciateurs de l'audace hérétique de l'évêque de Natal couvrirent les murs. La chaire retentit contre lui de pieux anathèmes. Bref, il fut sommé, au nom du troupeau qu'on l'accusait d'égarer, de déposer au plus vite sa houlette.

Lui, soutenu, encouragé, vanté par les libres penseurs, il répondit à ceux qui l'attaquaient et à ceux qui voulaient le voir déposséder : qu'il avait été nommé évêque pour prêcher ce qu'il estimait être la vérité et non ce qu'il avait reconnu être le mensonge ; qu'il révérait la parole de Dieu autant et mieux que ses adversaires ; qu'il rendait service à la religion en cherchant à la réconcilier avec la science ; que le meilleur moyen d'établir solidement et pour jamais l'autorité de la Bible, c'était précisément de dégager ce qu'elle contenait de divin des erreurs que l'homme y avait ajoutées ; qu'en se livrant à ce travail d'épuration, loin d'avoir manqué à ses devoirs de pasteur des âmes, il les avait consciencieusement remplis ; que nul n'avait le droit de le déposséder de son siège ; qu'il était évêque et entendait rester évêque.

L'Église — telle étant la résolution de Colenso — avait-elle prise sur lui? pouvait-elle légalement lui briser dans la main cette houlette qu'il déclarait vouloir garder? Il paraît que la loi n'avait pas prévu le cas où l'Église serait d'un côté et un évêque de l'autre. Toujours est-il que tout ce qui était à tenter pour chasser le berger du bercail, on l'a tenté.

Les lettres patentes par lesquelles le docteur Colenso avait été désigné, en 1853, comme évêque de Natal, portaient que son siège, ainsi que celui de Graham's Town, relevait de l'évêque de Cape Town.

D'un autre côté, le docteur Colenso avait dû, dans son serment de consécration, promettre à ce dernier « toute la déférence qui lui était due » (*all due deference*). Il était clair, d'après cela, que le docteur Gray, évêque de Cape Town, était hiérarchiquement le supérieur du docteur Colenso, évêque de Natal ; mais suivait-il de là que l'autorité légale du premier allât jusqu'au droit de déposséder le second? C'est ce que le docteur Gray, comme vous le pensez bien, s'empressa de conclure. L'examen du

Pentateuque n'eut pas plus tôt paru, que l'auteur fut sommé de comparaître, pour rendre compte de ses opinions hérétiques, devant une assemblée qui prit le nom pompeux de *synode* et qui se composait de trois évêques africains : celui de Cape Town, celui de Graham's Town et celui de Orange Free States.

Le docteur Colenso se trouvait alors à Londres ; à la citation, il répondit par un refus formel, niant la compétence d'un pareil tribunal, récusant sa juridiction et bravant la sentence, quelle qu'elle fût. Vous savez en quoi consiste ce qu'on appelle ici le conseil privé (*privy council*), ordinairement composé des membres de la famille royale, des archevêques de Cantorbéry et d'York, de l'évêque de Londres, des grands officiers d'État, du lord chancelier et des juges des cours d'équité, du speaker de la Chambre des communes, des gouverneurs des colonies, etc, etc. ; le conseil privé joint à ses attributions politiques des attributions judiciaires qui sont exercées par un comité spécial (*judicial committee of the privy council*), et cette haute cour reçoit les appels qui sont portés devant elle contre les décisions rendues, soit par les cours ecclésiastiques et d'amirauté d'Angleterre, soit par les cours des colonies et des Indes.

Le synode africain formé pour juger le docteur Colenso, prévoyant sans doute qu'il se réservait d'en appeler de tout jugement qui serait porté contre lui au conseil privé de la reine, se hâta de déclarer que l'Église de l'Afrique méridionale se considérait comme indépendante de l'Église d'Angleterre ; qu'elle ne reconnaissait pas la juridiction du conseil privé ; que, du jugement qu'elle se proposait de rendre, le docteur Colenso pouvait, si bon lui semblait, appeler à l'archevêque de Cantorbéry, mais que, faute par lui de ce faire, il devait s'attendre à être excommunié. Et ces déclarations du synode furent suivies d'un jugement qui dépossédait le pasteur hétéro-

dove. Celui-ci, sans s'arrêter à ce qu'il regarde comme une usurpation de pouvoir, a porté sa cause devant le conseil privé, dont la décision est impatiemment attendue.

Voilà comment d'un conflit d'opinions est né un conflit de juridictions. En attendant que la question soit décidée, laissez-moi tirer de cet épisode de l'histoire ecclésiastique en Angleterre l'enseignement qu'il contient.

S'il est une chose impossible à dissimuler, c'est qu'on a vu longtemps et qu'on voit encore le protestantisme mentir à son origine, affecter des allures despotiques, mettre sa gloire à être intolérant et faire un pacte impie avec l'esprit de persécution. Et pourtant, telle est la force qui réside dans la logique d'un principe, qu'il semble au protestantisme ne pas produire ses conséquences naturelles : témoin le grand mouvement rationaliste qui se développe aujourd'hui en Angleterre et qui — remarquez-le bien — a son point de départ au sein même de l'Église protestante. Car, avant que Colenso, un évêque, fût venu soumettre la Bible à un examen qui rappelle les hardiesses de la critique allemande, l'Angleterre avait eu à s'émouvoir de l'apparition des *Essays and Reviews* — encens brûlé par les savants théologiens de l'Université d'Oxford devant l'autel du libre examen!

LX.

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT LINCOLN ET LES PARTISANS DU SUD EN ANGLETERRE.

24 décembre.

Le message du président Lincoln a évidemment déconcerté ici les partisans du Sud. Où ils espéraient voir quel-

que léger symptôme d'hésitation, peut-être quelque signe de défaillance, et, en tout cas, une tendance à entrer en compromis, ils n'ont trouvé qu'une résolution bien arrêtée, calme, indomptable. Le but sera poursuivi jusqu'à ce qu'il soit atteint. — La paix ne sortira que du rétablissement de l'Union. — Le congrès sera solennellement appelé à mettre l'abolition de l'esclavage au nombre des lois constitutives de la grande république. — On n'a rien à rétracter dans le passé, et l'on marche avec confiance vers l'avenir. Voilà ce que dit le message, et cela sans effort, sans prétention à l'éloquence, sans ombre d'emphase, très simplement, mais très nettement.

Il est clair que M. Lincoln est un de ces hommes qui ne font un pas en avant qu'avec beaucoup de précaution, après avoir tâté le terrain, mais qui jamais ne s'arrêtent et ne reculent jamais. Il vient d'exprimer sous une autre forme la pensée de Sieyès : *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier.*

Oui, il faut que les Anglais partisans du Sud en prennent leur parti : ce que la politique fédérale était hier, elle le sera demain. C'est ce que le *Times* a lu dans le message, et il en convient, non sans pousser un soupir. Mais de deux choses l'une : ou le *Times* ne va pas assez loin dans son appréciation, ou il ne va pas assez loin dans ses aveux. M. Lincoln fait plus qu'adhérer à la politique des quatre dernières années ; il se dispose à la développer hardiment, quoi qu'il arrive, sauf à abandonner les rênes le jour où il cesserait d'être suivi par le peuple.

C'est à ce point de vue, surtout, selon la remarque fort juste du *Spectator*, que le message mérite d'être noté. Le travail auquel M. Lincoln s'est livré sur lui-même y est manifeste : on y suit en quelque sorte étape par étape le voyage de son intelligence ; on y voit comment, dans son esprit, l'idée de l'abolition définitive de l'esclavage est arrivée à prendre rang à côté de celle du rétablissement de

l'Union; comment une nécessité de guerre s'est peu à peu transformée dans ses convictions en une loi morale; comment enfin il est venu à mettre au-dessus de la volonté du peuple, s'il le fallait, la souveraineté de sa propre conscience.

Que disait-il, il y a un an? *C'est au peuple, après tout, que la décision appartient.*

Que dit-il aujourd'hui? *Si, d'une façon ou d'une autre, le peuple faisait un devoir au pouvoir exécutif de rendre à l'esclavage ceux qui ont été donnés à la liberté, il lui faudrait un autre instrument que moi.*

Qui pourrait ne pas reconnaître en ceci la force latente des principes? Le même homme qui, au commencement de la guerre, ne semblait songer qu'au rétablissement de l'Union, ne parlait que du rétablissement de l'Union, le voilà qui veut d'un cœur si résolu l'abolition de l'esclavage, qu'il s'écrie de manière à être entendu de la terre entière, lui, le serviteur élu d'une république : *Etiamsi omnes, ego non!*

Il n'y a pas à s'y tromper : si M. Lincoln presse le Congrès de faire de l'abolition de l'esclavage une partie intégrante de la Constitution, c'est pour que, désormais, aucun État de la fédération n'ait même la pensée de revenir sur ce pacte irrévocable avec la justice.

Et certes, on ne prétendra pas que la conduite du président ait tardé à répondre à son langage; car, comme le remarque encore le *Spectator*, son premier acte a été de mettre à la tête de la cour suprême un ardent abolitionniste, M. Chase.

Ainsi se trouve écarté le prétexte dont les Anglais des *classes gouvernantes* se sont toujours étudiés jusqu'à ce jour à couvrir leur hostilité à l'égard du Nord. Que devient, en présence des déclarations du message, leur argument favori, l'argument tiré de ce que la lutte, en Amérique, était uniquement entre l'esprit de conquête

et l'esprit d'indépendance? Comment nier maintenant qu'au triomphe de la cause libérale ne soit lié l'affranchissement d'une portion de la race humaine?

Malheureusement — j'ai regret à le dire — il est peu probable que cela suffise pour gagner à cette cause ceux qui, en Angleterre, sont depuis si longtemps accoutumés à l'insulter et à la maudire. Ils continueront à penser, ceux-là, que les sympathies de l'Angleterre sont légitimement dues aux *gentlemen* du Sud, attaqués par la *canaille* du Nord; à des Anglais pur sang, attaqués par une cohue militaire mi-partie d'Allemands et d'Irlandais; à des planteurs de coton, attaqués par des manufacturiers; à ceux qui travaillent à mettre en pièces une république, attaqués par ceux qui s'efforcent de la reconstituer.

Et, à ce propos, laissez-moi vous signaler un fait caractéristique.

Au mois d'octobre dernier, un bazar fashionable fut ouvert à Liverpool, la ville de l'*Alabama*. Il s'agissait de secours à envoyer aux soldats du Sud faits prisonniers pendant la guerre.

C'était le cas ou jamais pour le beau monde d'ici de déployer la tendresse dont il s'est épris pour ces pauvres propriétaires d'hommes de là-bas. L'occasion fut saisie avec enthousiasme.

O inconstance des filles d'Ève! Elle est là devant moi, Mesdames, la lettre qu'un jour vous écrivîtes à vos sœurs d'Amérique. Comme elle était belle, cette lettre! comme elle était touchante! Avec quelle pathétique ardeur vous y conjuriez les femmes républicaines du nouveau monde de se liguer contre l'institution de l'esclavage, et d'user de leur douce influence en faveur des mères auxquelles on a le *droit* d'enlever leurs enfants pour les vendre, en faveur des enfants dont leurs propres pères ont le *droit* de trafiquer! Mais il paraît que les sentiments peuvent changer de mode comme les robes et les chapeaux. La mode n'est

plus à ce genre de larmes que le livre de mistress Beecher-Stowe arrachait, il y a quelques années, à tant de beaux yeux. La générosité de ces dames a fait sa pirouette. Elles prirent donc sous leur protection spéciale, au mois d'octobre, le bazar de Liverpool. On vit figurer sur la liste des ladies qui l'honoraient de leur haut patronage les noms d'une princesse et de plusieurs pairesses. Parmi elles, ce fut à qui offrirait de pousser à la vente par d'humides regards et d'irrésistibles sourires. Vous devinez le reste : le bazar eut un succès d'enthousiasme. La recette produisit une somme d'un demi-million, sur laquelle quatre cent vingt-cinq mille francs furent destinés à adoucir, dans les prisons militaires fédérales, la condition de ceux qui y ont été conduits par les hasards de la guerre.

Rien de plus louable, à coup sûr, que de compatir à des prisonniers. Seulement, il importe de remarquer que, dans les prisons militaires du Nord, les confédérés sont traités avec tous les égards que l'humanité commande ; on les nourrit convenablement, et l'on n'ajoute aucune souffrance à celle de la liberté perdue. Sur ce point, les témoignages abondent, et il faut que le fait soit bien incontestable, puisqu'il n'est contesté ni par le *Times*, ni par le *Daily Telegraph*. Or, les hommes du Sud, eux aussi, ont des prisonniers entre leurs mains. Et quel est le sort fait à ces derniers? Si l'on refuse de croire au terrible rapport présenté par le comité nommé au sein du Congrès pour constater le « progrès de la guerre », qu'on interroge le rapport que vient de publier la « commission sanitaire des États-Unis », corps indépendant du gouvernement fédéral, composé d'hommes d'une probité mise à l'épreuve, et à l'impartialité, à la philanthropie desquels les généraux confédérés eux-mêmes ont dû rendre hommage.

Ce document contient des tableaux à faire frémir. A

Richmond, dans la prison assignée aux officiers fédéraux, chaque homme était condamné à vivre sur un espace de dix pieds de long et deux de large. Pas de sièges, pas de bancs. Les captifs devaient rester assis sur leurs talons comme des esclaves. Malheur à qui s'approchait d'une fenêtre, à la distance de trois pas! les sentinelles avaient ordre de faire feu. Plusieurs malheureux furent blessés de la sorte, quelques-uns tués. Le colonel Farnsworth raconte qu'à dater du mois de novembre 1863, lui et ses compagnons ne cessèrent d'avoir faim, toutes les rations étaient insuffisantes. « J'avais coutume de rêver de nourriture, dit le capitaine fédéral Calhoun; je me reprochais follement de n'avoir pas assez mangé quand j'étais chez moi. » Et, pendant que ces infortunés mouraient ainsi de faim, ils pouvaient voir, entassées dans le bâtiment d'en face, les caisses, pleines de provisions alimentaires, qu'on leur envoyait du Nord, mais qu'on leur envoyait en vain! Si telle était la condition des officiers, on juge ce que devait être celle des simples soldats. Cela se passait à Richmond. A Belleiste, le froid était complice de la faim. En Virginie, durant un des hivers les plus sévères qu'on y ait jamais éprouvés, les prisonniers fédéraux gisaient par milliers dans un fossé. Chaque matin, on en trouvait qui étaient morts de froid. Les survivants se nourrissaient des rats qu'ils réussissaient à attraper. Un chien, étant entré dans l'enclos, fut aussitôt mis en pièces et dévoré. Il n'y avait pas de nuit qui n'ajoutât, en moyenne, dix-sept cadavres aux cadavres de la nuit précédente. La mortalité, vers la fin d'avril 1864, fut telle, même dans les prisons de Richmond, que, sur 2 279 malades, 1 356 furent enlevés en trois mois.

On le voit : pour peu que la compassion anglaise eût été impartiale, elle aurait trouvé à s'exercer dans le Sud plus encore que dans le Nord. Mais, je l'ai dit souvent : la neutralité de l'Angleterre à l'égard des deux

partis n'a jamais été qu'officielle. Moralement parlant, il est certain que les Anglais — la classe ouvrière exceptée — ont pris parti pour le Sud avec une fougue qui n'a pas toujours respecté la justice et qui, plus d'une fois, s'est emportée jusqu'à la violence.

Pour en revenir au bazar de Liverpool, il s'agissait de faire parvenir aux prisonniers confédérés les quatre cent vingt-cinq mille francs recueillis. Lord Wharncliffe s'en chargea. Et qu'imagina-t-il ? Il lui parut de fort bon goût de s'adresser à cet effet au gouvernement fédéral lui-même, ce qu'il fit par l'intermédiaire de M. Adams.

Étrange démarche, n'est-ce pas ? Elle a remis en mémoire au *Morning Star* une anecdote dont vos lecteurs feront tout de suite l'application. A l'époque de la grande lutte des Anglais contre Napoléon Ier, ils envoyèrent sommer le Danemark de leur livrer sa flotte, et de la leur laisser jusqu'à la fin de la guerre. Quand l'envoyé revint, George III lui demanda si le prince royal l'avait reçu au rez-de-chaussée ou au premier étage. « Au rez-de-chaussée, répondit l'envoyé. — Vous avez eu du bonheur ! reprit George III. Sans cela il vous aurait jeté à bas de l'escalier. » M. Seward n'a eu heureusement à faire dégringoler l'escalier à aucun envoyé de lord Wharncliffe ; mais il a refusé de reconnaître que le gouvernement eût besoin d'être aidé par les Anglais dans l'accomplissement de ses devoirs. A la leçon d'humanité qui lui venait de la ville d'où l'*Alabama* s'était élancé, le ministre américain a répondu par une missive très hautaine, très amère, presque menaçante.

Cette missive, qui était adressée à M. Adams, et qui, à la suite d'une motion de M. Sumner, a été communiquée au Congrès, paraît avoir produit beaucoup d'impression en Amérique. Elle vient d'être publiée par les journaux anglais, qui la font suivre d'aigres commentaires, accusent M. Seward de malveillance, et lui reprochent de se mépren-

dre lourdement sur l'importance de lord Wharncliffe, en mettant ses faits et gestes sur le compte de la nation anglaise, comme s'il en était le représentant suprême et l'organe.

A prendre les choses à la lettre, la presse anglaise a raison de se plaindre du langage peu mesuré dans lequel M. Seward a exhalé son indignation. Il y a exagération manifeste, et plus que cela même, à présenter les Anglais comme les promoteurs ou les instigateurs de la cruelle guerre qui désole le nouveau monde. Cette guerre, ils sont les premiers à en souffrir, et ils en attendent la fin avec une impatience qui n'est que trop facile à comprendre. Mais où M. Seward n'a certainement pas tort, c'est quand il dénonce, dans la démarche de lord Wharncliffe — bévue qui ressemble si fort à une insulte — une preuve de plus du sentiment d'hostilité dont l'aristocratie anglaise est animée à l'égard des États-Unis.

De pareils incidents sont d'une gravité formidable. Un trésor de colère s'amasse dans les cœurs, de l'autre côté de l'Atlantique. Ah! Dieu veuille que jamais elle n'éclate, cette mine déjà si chargée! Ce serait pour les amis de la civilisation un éternel sujet de deuil.

LXI.

LORD PALMERSTON GRAND DISEUR DE LIEUX COMMUNS.

29 décembre.

Louis XV, qui avait du bon sens et aurait eu de l'esprit s'il s'était seulement donné la peine d'en avoir, étant un jour entré dans le bureau du ministère de la guerre, aperçut une paire de lunettes sur la table. « Voyons, dit-

il, si elles valent mieux que les miennes. » Et il les essaya. Or, il advint que, dans ce moment même, un courtisan trouva moyen de glisser sur la table un écrit où Louis XV était représenté comme un des plus grands rois qui eussent jamais vécu. Le monarque n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur les lignes flatteuses, qu'il ôta les lunettes qu'il essayait, disant : « Allons, allons! elles ne valent pas décidément les miennes; elles grossissent tout outre mesure. ».

Je soupçonne lord Palmerston d'avoir au moins autant de bon sens qu'en avait Louis XV. Il est donc peu probable qu'il ait respiré sans un sourire l'insipide encens que le *Times* vient de brûler en son honneur, à propos de la visite dont Sa Seigneurie a bien voulu honorer Romsey.

Vous savez qu'il est devenu de mode, parmi les hommes d'État de l'Angleterre, d'employer l'intervalle des sessions à courir la province, à accepter çà et là des dîners, à y occuper le fauteuil de président, à recevoir des toasts, et à répondre, après boire, par d'interminables discours *de omni re et quibusdam aliis*.

C'est là une pratique toute moderne. L'histoire ne nous apprend pas que Pitt ait jamais jugé nécessaire d'aller entretenir les électeurs de Tiverton de l'étonnante beauté de la génération qui arrive; et Fox eût été bien étonné, j'imagine, si l'on était venu lui dire qu'il entrait dans son rôle de chef d'opposition d'aller devant les habitants de Romsey discourir sur les navets.

Il peut y avoir du bon dans le caractère universel de cette éloquence ambulante et gastronomique; mais j'estime qu'elle n'est pas tout à fait sans inconvénients. Parler agriculture quand on n'est qu'un financier, ou machines quand on n'est qu'un général, c'est beaucoup risquer; et lord Palmerston est précisément, de tous les hommes du monde, celui à qui convient le moins cette singulière mode d'être éloquent à propos de bottes.

Lord Palmerston, en effet, a des aptitudes essentiellement spéciales. La politique, voilà sa sphère. S'il s'aventure à en sortir, alors comme alors! S'agit-il de rendre compte, dans la Chambre des communes, d'une négociation compliquée, personne ne s'en acquittera aussi bien que lord Palmerston. S'agit-il de débrouiller un imbroglio diplomatique, il y excelle, et n'a que faire d'invoquer les esprits, comme les frères Davenport, pour défaire en quelques minutes les nœuds les mieux noués. Son esprit, en matière politique, est toujours si présent! sa parole est toujours si simple et si claire! sa longue expérience sert si bien sa mémoire, et son immense habitude des affaires lui donne tant d'avantages! Mais ne lui demandez pas de s'aventurer dans les diverses régions de la pensée, si vous voulez le voir briller de quelque éclat. Il y a un horizon, et un horizon assez étroit, autour de son intelligence. La politique est ce qu'il lui faut : c'est là seulement qu'il est chez lui.

Et encore suis-je obligé de faire remarquer que, même lorsqu'il se tient dans sa sphère, les qualités qu'il y déploie sont : un sang-froid imperturbable, une inaltérable bonne humeur, une vive compréhension des choses, l'art de se tirer d'une situation épineuse par une saillie et de faire croire qu'il résout les questions lorsqu'il les élude; rien de moins, mais rien de plus. Pour de l'originalité dans les vues, de l'élévation dans la pensée, de la puissance dans le langage, ce sont qualités qu'il n'a même pas la prétention de posséder.

Pourtant, c'est lord Palmerston qui a le plus contribué à mettre en vogue l'usage de ces tournées où se dépense à tort et à travers tant d'équivoque éloquence; et, en dépit de son âge, nul ne met autant d'ardeur que lui à s'y produire, j'allais dire à s'y prodiguer.

A-t-il tort? Sur ce point, il importe de s'entendre.

L'âpre recueil qui a nom *Saturday Review* contient

dans son dernier numéro un article où le récent panégyrique de lord Palmerston par le *Times* est impitoyablement tourné en ridicule. La correction est méritée, on doit en convenir. Jamais plus grosses platitudes ne furent plus platement recommandées à l'admiration de ce public dont un homme d'esprit disait : « Combien faut-il de sots pour faire un public? » Le *Times* enregistre avec ébahissement les doctes observations du premier ministre d'Angleterre :

Sur l'agriculture, qui a progressé et progressera encore;

Sur les mauvaises herbes, qu'il est utile d'arracher;

Sur leur abondance, qui trahit un défaut de soin;

Sur l'avantage qu'il y a évidemment à se réunir dans une salle bien confortable, au lieu de s'assembler en plein air, surtout quand le vent souffle et qu'il pleut.

La *Saturday Review* est certes bien venue à se moquer de cet étalage de lieux communs, et du *Times*, qui, après les avoir pieusement embaumés dans ses colonnes, s'en montre tout émerveillé. D'autant qu'il s'est glissé dans cet article du *Times* — tant la flatterie porte malheur! — des naïvetés à peine croyables. Vous figurez-vous le *leading journal* d'Angleterre prévenant les fermiers anglais qu'ils doivent beaucoup de respect à un homme comme lord Palmerston, qui veille sur eux depuis quatre-vingts ans? C'est commencer bien jeune; et, s'il est vrai que le premier ministre actuel se soit occupé du bien-être des fermiers anglais lorsqu'il était en nourrice, il est digne d'un chapitre à part dans l'histoire des enfants prodiges.

Mais de ce que le discours prononcé à Romsey par lord Palmerston n'est pas fort, et de ce que le *Times* a eu la double sottise, de le louer d'abord, et ensuite de le louer sottement, est-il juste de conclure que lord Palmerston ait tort d'aller répandre à droite et à gauche,

durant l'intervalle des sessions, les trésors de sa trop vulgaire façon de voir?

Ne raisonnez pas de la sorte, je vous prie. Lord Palmerston sait à merveille ce qu'il fait, soyez-en sûr. Rentré chez lui, il est le premier à rire des riens dont s'est rassasiée la badauderie de ses convives. Mais que lui importe l'approbation des penseurs? Ce n'est pas à eux qu'il s'adresse; ce n'est pas d'eux qu'il attend la popularité et le *succès*. Il n'ignore pas que, si on le désire dans les provinces, c'est moins pour l'entendre que pour le voir, moins à cause de ce qu'il dit que de la manière dont il le dit. Les célébrités ont toujours eu et auront toujours l'attrait des bêtes curieuses. Le Faust de Marlowe, ainsi que la *Saturday Review* le rappelle, voulut absolument contempler, sinon la ville de Troie, au moins le visage d'Hélène, ce visage qui mit tant de vaisseaux en mouvement. De même, il n'est pas de ville de province — quant aux villages, cela va de soi! — qui ne brûle de voir de près le vieillard éternellement jeune, si connu dans le monde entier, *the green old man*.

Et puis quel homme joua jamais avec une bonne grâce plus habile le rôle de diseur de lieux communs? A Tiverton, il expliqua comme quoi il n'était pas possible « d'aller de Londres à Tiverton, quand on était lié à Londres par une jambe ». Cela fut trouvé charmant. Quel autre que lui aurait pu affirmer de manière à être applaudi, que « des vaisseaux en pleine mer ne sauraient mettre en déroute des armées de terre », et qu'une armée de 30 000 hommes n'égale pas une armée de 300 000 hommes?

Ajoutez à cela qu'il s'entend fort bien à prendre les gens par leur faible, à les entretenir de ce qui les intéresse, à leur distribuer d'adroites louanges. Aux agriculteurs de Romsey, il vantera l'excellence de l'agriculture; aux fabricants de Bradford, il transmettra les remercie-

ments de l'Angleterre pour le surcroît de puissance et de richesse qu'elle leur doit. Ainsi de suite.

En somme, lord Palmerston est, peut-être, le ministre qui sied le mieux à un pays tel que celui-ci, pendant une période de langueur. Il ne dit rien de frappant, mais on n'exige pas cela de lui. Il n'a aucune idée neuve, mais cela n'est pas nécessaire pour le moment. Il n'a pas le goût des réformes, mais on ne semble guère avoir ce goût, ni autour de lui, ni au-dessous de lui. Il ne se pique nullement d'initiative, mais la nation paraît jusqu'à nouvel ordre assez disposée à rester en place. Il n'est pas un homme du premier ordre, mais ce ne sont pas ceux-là en général qui réussissent, et ce qu'il faut pour réussir, c'est précisément ce qu'il a.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

—

ANNÉE 1864.

		Pages.
I.	Un homme pendu	1
II.	La Question danoise	6
III.	Effet produit en Angleterre par l'invasion du Schleswig	18
IV.	Sympathies inertes	24
V.	Un discours de la couronne	29
VI.	L'Angleterre irritée et pacifique	34
VII.	Le *Count out*	45
VIII.	Cinq hommes pendus	52
IX.	Vains efforts de l'Angleterre pour rétablir la paix	59
X.	Deux lettres de la reine à lord Palmerston	63
XI.	Gladstone socialiste	67
XII.	Composition hétérogène du cabinet de lord Palmerston	74
XIII.	La Question de l'intervention de l'État et M. Gladstone	79
XIV.	Garibaldi à Southampton	84
XV.	Démission de M. Stansfeld	88
XVI.	Garibaldi à Londres	93
XVII.	Départ de Garibaldi	98

		Pages.
XVIII.	Trois centième anniversaire de la naissance de Shakespeare	102
XIX.	Causes du départ de Garibaldi	108
XX.	Sentiments opposés de l'Angleterre et de la reine d'Angleterre dans la question danoise	113
XXI.	Ce qu'il y aurait à craindre d'un Napoléon allemand.	118
XXII.	Le Principe du suffrage universel proclamé par M. Gladstone	123
XXIII.	Système électoral anglais	127
XXIV.	Les Puissances neutres et la question danoise	132
XXV.	Le Danemark sacrifié	136
XXVI.	L'Angleterre résignée d'avance	140
XXVII.	Conséquence de l'appui moral prêté par l'Angleterre à l'Empire	145
XXVIII.	Un avortement pacifique	153
XXIX.	Le *Deus ex machina*	158
XXX.	L'Angleterre insultée par M. de Bismark	160
XXXI.	Politique du gouvernement anglais dans la question danoise	166
XXXII.	Abandon du Danemark par l'Angleterre	170
XXXIII.	Abdication de la Chambre des communes en matière de politique étrangère	177
XXXIV.	Histoire de la politique impériale dans la question danoise	183
XXXV.	Le Procès des Treize et la presse anglaise	207
XXXVI.	La Mémoire de Daniel O'Connell célébrée à Dublin.	213
XXXVII.	La Guerre civile à Belfast	221
XXXVIII.	L'Ultramontanisme en Angleterre	227
XXXIX.	Un toast de M. de Persigny et le *Times*	232
XL.	Un assassinat en chemin de fer	238
XLI.	Le *Bank charter act* de 1844	244
XLII.	La Superstition en Angleterre	264
XLIII.	La Convention du 15 septembre jugée en Angleterre.	269
XLIV.	Suspension de la banque de Leeds	275
XLV.	Une catastrophe	278
XLVI.	Les Frères Davenport à Londres	280
XLVII.	Le Taux de l'escompte à 9 p. 100	288
XLVIII.	Le Duc de Newcastle	294
XLIX.	Comparaison entre M. Gladstone d'une part, et MM. Bright et Cobden d'autre part	300
L.	Procès de Müller. Points obscurs	304
LI.	Frère Ignace. Le monachisme en Angleterre	313
LII.	Condamnation de Müller. Les jugements irrévocables.	319

Pages.

LIII. Les Allemands et Müller..... 325
LIV. Exécution de Müller. La justice humaine est-elle infaillible?.... 331
LV. Un signe des temps..... 334
LVI. Richard Cobden..... 336
LVII. Mort de lord Carlisle..... 345
LVIII. Comme quoi l'apparente tranquillité de la France est un sujet d'inquiétudes..... 350
LIX. Le Docteur Colenso..... 354
LX. Un message du président Lincoln et les partisans du Sud en Angleterre... 358
LXI. Lord Palmerston grand diseur de lieux communs.... 368

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

00100000

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018